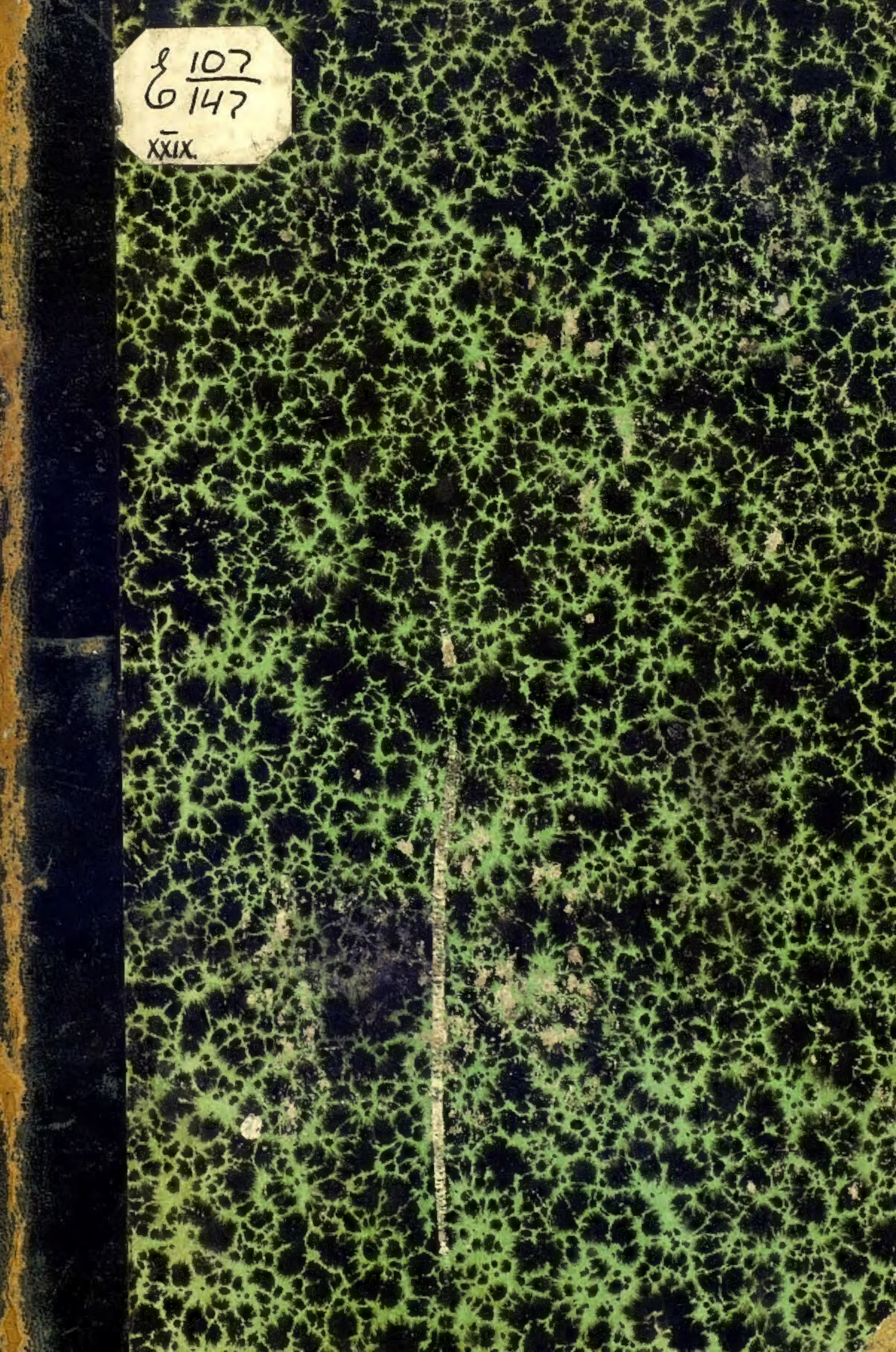


ARCHIVES DU PRINCE WORONZOW.

АРХИВЪ КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

КНИГА ДВАДЦАТЬ ДЕВЯТАЯ.



МОСКВА.

1883.

АРХИВЪ КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

ГЛАВНѢЙШІЯ СТАТЬИ.

КНИГА ПЕРВАЯ. Личныя бумаги императрицы Елисаветы.—Дневная записка Коллегіи Иностр. дѣлъ 1742 г.—Письма кн. Кантемира къ гр. М. Л. Воронцову.—Письма принцессы Цербской Іоанны Елисаветы къ гр. М. Л. Воронцову.—Дѣло о Шетарди (Перлюстрація депешъ). *Со снимками.*

КНИГА ВТОРАЯ. Переписка графа А. П. Бестужева-Рюмина съ графомъ М. Л. Воронцовымъ.—Перлюстрація писемъ о заговорѣ маркиза Ботты.—Письма Миниха.—Письма гр. М. Л. Воронцова къ императрицѣ Елисаветѣ.—Бумага о побѣгѣ Д. В. Волкова.

КНИГА ТРЕТЬЯ. Служебный журналъ гр. М. Л. Воронцова.—Письма Ѳ. Д. Бехтѣева къ гр. М. Л. Воронцову. — Коржавины. — Объ арестѣ Лестока.—Переписка гр. М. Л. Воронцова съ гр. А. Г. Головкинымъ.—Бумаги о покушеніи на жизнь императрицы Елисаветы.

КНИГА ЧЕТВЕРТАЯ. Дѣло о студентѣ Маріамскомъ.—Секретная посылка Веймарна и Шпрингера 1752.—Записка гр. М. Л. Воронцова о Семилѣтней войнѣ 1759.—Дневникъ докладовъ Коллегіи Иностр. Дѣлъ съ отзывами имп. Елисаветы.—Письма гр. М. Л. Воронцова и его супруги къ ихъ дочери.—Письма Ломоносова къ гр. М. Л. и Р. Л. Воронцовымъ.—Письмо герцога Голштинскаго къ Елисаветѣ Петровнѣ.

КНИГА ПЯТАЯ. Автобіографическая записка графа А. Р. Воронцова.—Письма гр. М. Л. Воронцова къ гр. А. Р. Воронцову.—Письма княгини Дашковой, Радищева и Вольтера къ гр. А. Р. Воронцову.

КНИГА ШЕСТАЯ. Доклады Коллегіи Иностр. Дѣлъ.—Переписка гр. М. Л. Воронцова съ Ѳ. Д. Бехтѣевымъ, И. И. Шуваловымъ и пр. — О взятіи Берлина Русскими войсками, *съ планомъ.*

КНИГА СЕДЬМАЯ. Доклады Елисаветинской конференціи.—Бумаги объ измѣнѣ гр. Тотлебена.—Переписка гр. Воронцова съ Н. И. Панинымъ.—Бумаги о тайной перепискѣ имп. Елисаветы съ Людовикомъ XV-мъ.—Конференціи при Петрѣ III-мъ и въ перв. полугодіе при Екатеринѣ.—Переписка гр. М. Л. Воронцова съ Екатериною II-ю.—Замѣчанія кн. Дашковой на книгу Рюльера. *Съ портретомъ графа М. Л. Воронцова.*

АРХИВЪ
КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

XXIX.



АРХИВЪ

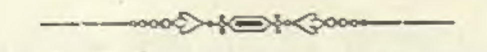
КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

КНИГА ДВАДЦАТЬ ДЕВЯТАЯ.



ПИСЬМА ИНОСТРАНЦЕВЪ

КЪ ГРАФАМЪ ВОРОНЦОВЫМЪ.



МОСКВА.
Въ Университетской типографіи (М. Катковъ),
на Страстномъ бульварѣ.
1883.


2007089568

СОДЕРЖАНІЕ
ДВАДЦАТЬ ДЕВЯТОЙ КНИГИ АРХИВА
КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

А. ПИСЬМА ПИКТЕТА КЪ ГРАФУ А. Р. ВОРОНЦОВУ.

Стр.

II. Письмо графа А. Р. Воронцова къ государственному канцлеру графу М. А. Воронцову.

Б. ПИСЬМА ЛАФЕРМЬЕРА КЪ БРАТЬЯМЪ ГРАФАМЪ ВОРОНЦОВЫМЪ.

Письма во время путешествія по Европѣ графа и графини Сѣверныхъ.

В. ПИСЬМО ДАЛАМАЕРА КЪ ГРАФУ А. Р. ВОРОНЦОВУ.

Г. ДВА ПИСЬМА ПИТТА СТАРШАГО КЪ ГРАФУ А. Р. ВОРОНЦОВУ.

Д. ПИСЬМА РЕЙФЕНШТЕЙНА КЪ ГРАФУ С. Р. ВОРОНЦОВУ.

Е. ПИСЬМО ИСПАНЦА МИРАНДЫ КЪ ГРАФУ С. Р. ВОРОНЦОВУ.

Ж. ПИСЬМО ВИКЕНТІЯ БЕРТОЛОТТИ КЪ ГРАФУ А. Р. ВОРОНЦОВУ.

З. ПИСЬМО ЛАМБРО-КАЧІОНИ КЪ ГРАФУ А. Р. ВОРОНЦОВУ.

И. ПИСЬМА ДВУХЪ ДРУЗЕЙ МОЛОДОСТИ КЪ ГРАФУ А. Р. ВОРОНЦОВУ.

І. ПИСЬМО ПРИНЦЕССЫ ТАРАНТЪ КЪ ГРАФУ С. Р. ВОРОНЦОВУ.

К. ПИСЬМО КОСТЮШКИ КЪ ГРАФУ С. Р. ВОРОНЦОВУ.

Л. ПИСЬМО ЧЕРНОГОРЦА ЧЕРНОЕВИЧА КЪ ГРАФУ А. Р. ВОРООЦОВУ.

М. ПИСЬМА ЛОРДА ВИТВОРТА КЪ ГРАФУ С. Р, ВОРОНЦОВУ.

Н. ГРАФЪ ІОСИФЪ МЕСТРЪ КЪ ГРАФУ А. Р. ВОРОНЦОВУ.

Стр.

С. ПИСЬМО Г-ЖИ СТАЛЬ КЪ ТАТИЩЕВУ.

Т. ПИСЬМО ГРАФА С. Р. ВОРОНЦОВА КЪ Л. А. ЯКОВЛЕВУ.

У. ЗАПИСКА ГРАФА А. Р. ВОРОНЦОВА О РОССІИ ВЪ НАЧАЛѢ НЫНѢШНЯГО ВѢКА, ПРЕДСТАВЛЕННАЯ ИМПЕРАТОРУ АЛЕКСАНДРУ ПАВЛОВИЧУ. (1801).

Ф. ПОИМЕННАЯ РОСПИСЬ ЧИНОВНИКАМЪ, КОТОРЫЕ УПРАВЛЯЛИ ПОСОЛЬСКИМЪ ПРИКАЗОМЪ, А ПОТОМЪ КОЛЛЕГІЕЮ ИНОСТРАННЫХЪ ДѢЛЪ.

1.

Moscou, ce 15 septembre 1762.

Monsieur! Si je n'ai pas témoigné tout de suite à votre excellence, combien j'avais été sensible à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et à ce que m-r Duval me marque que vous lui avez dit d'obligeant sur mon compte: c'est qu'au moment qu'on me remit la lettre, j'allais monter en voiture pour venir ici, où je ne suis que depuis quatre jours. Mais quoique mon silence vous ait dû paraître extraordinaire, je me flatte cependant que vous n'en avez rien jugé à mon désavantage, et que vous êtes bien sûr de ma façon de penser et de sentir. J'ai cependant quelques inquiétudes sur le contenu d'une lettre que je vous écrivis peu de jours après l'avènement de Sa Majesté au trône, et je ne sais si vous n'avez point trouvé mes réflexions déplacées. Mais je vous prie de considérer, que quoique je vous connusse trop bien pour pouvoir douter de la sensibilité avec laquelle vous recevriez la nouvelle du coup qui venait de frapper des personnes qui vous étaient extrêmement chères: je ne pouvais parler comme je l'aurais voulu, gêné par la circonstance et par la crainte que ma lettre ne fût vue. Je vous

prie donc de me pardonner ce qui pourrait vous avoir déplu dans cette lettre, et d'être bien sûr, que quoiqu'il puisse arriver, vous aurez toujours en moi un homme qui vous sera entièrement dévoué et prêt à exécuter tous les ordres que vous voudriez bien lui donner, parce qu'il est bien sûr que vous ne lui en donnerez jamais qu'un honnête homme ne puisse remplir.

V. e. aura peut être été étonnée que je n'aie pas répondu à la lettre que vous m'avez adressée de la Haie, mais elle est restée plus de six semaines sur la table de monseigneur le grand-chancelier, et le hasard seul me la fait avoir dans un temps où j'avais déjà su de monsieur Asch que tout avait été exécuté. Je m'occupe de toutes mes forces de l'étude de la langue russe, et j'espère que les progrés que j'y pourrais faire me mettront à même d'avoir des notions exactes sur bien des choses dont je me propose de vous rendre compte. On ne saurait dire combien de choses sont susceptibles d'être améliorées en Russie, et avec quelle facilité on en viendrait à bout Je n'en veux pour preuve que ce qui est arrivé dans la terre et la fabrique de m-r le comte Jagoujinsky où est m-r Devales, et où l'amitié et la curiosité m'ont retenu six jours avant que d'arriver ici, sous le prétexte de l'établissement de la fabrique. Cette terre non-seulement ne rendait rien, mais encore coûtait trois mille roubles chaque annee; cependant il n'y avait que 12 métiers, 300 roubles en caisse, point de laines ni d'ouvrages fabriqués en magasin: aujourd'hui elle ne coûte plus rien, et il y a actuellement 25 métiers qui travaillent, et je lui ai vu faire pendant que j'y étais une emplette de laine de 2000

roubles qu'il a payés comptant. Je ne doute pas, si le comte remplit ses engagements, que dans trois ans cette fabrique ne soit une des plus considérables de Moscou et d'un revenu immense. D'un autre côté, les paysans qui jusqu'à l'arrivée de m-r Devales étaient très-mécontents, se révoltaient souvent et payaient mal, les paysans à qui on avait inspiré une haine terrible pour lui, sont aujourd'hui gais et contents, et ne demandent que d'être toujours gouvernés de même: il n'a fallu pour cela que payer reguliérement les ouvriers tous les samedis, ce à quoi on ne manque jamais, prendre garde qu'aucun des revenus de la terre ne se perde ou ne se dissipe, et n'exiger du paysan que le travail qu'il peut faire sans se nuire, et surtout empêcher qu'il ne soit volé ou maltraité sans raison, ça à quoi Duvales est parvenu en faisant subir deux fois à l'intendant qu'il a sous lui et en présence de tout le monde la même peine qu'il avait infligée mal à propos à un paysan. Pourquoi toutes les terres ne sont-elles pas régies de même? Et en remontant du petit au grand quelles conséquences n'en peut-on pas tirer? Sur le parti qu'on pourrait tirer de l'Empire, j'ai cherché à m'acquitter de la commission que vous m'avez donnée vis-à-vis des deux princes; je ne sais si on m'évite, mais je n'ai pu encore les trouver; j'espère que je serai plus heureux dans la suite.

Je prends la liberté d'insérer dans votre lettre une lettre pour le prince Meschersky: oserais-je vous demander de vouloir la lire avant da la lui remettre, et d'appuyer ce dont je le prie? Je joins aussi une pour m-r Duval; c'est abuser de vos bontés, mais vous savez que je ne suis pas riche, et m-r Bacounine, voulant bien prendre les lettres à votre adresse, je fais une économie qui

est quelque chose pour moi. Je lui ai demandé quelques livres: si vous vouliez m'en faire passer quelques uns qu'il vous remettrait par vos courriers, vous me rendriez un très-grand service. Mille pardons de mes importunités, mais vous êtes si obligeant qu'on se laisse aller facilement à demander.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur, de votre excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

Pictet.

2.

Moscou, ce 10 (21) février 1763.

Mon bon ami, m-r Duval, est arrivé à Pétersbourg déjà depuis quelque temps, et à Moscou depuis huit jours. Nous avons eu ensemble une conversation, dans laquelle il s'est acquitté exactement de la commission que vous lui aviez donnée. Lorsque vous la lui donnâtes, vous n'aviez pas vu ma lettre: c'était sur des rapports que vous parliez. Aujourd'hui vous l'avez vue, puisqu'elle est dans les papiers publics: et peut être que sa lecture vous a encore plus indisposé que ce qu'on vous avait écrit. Je ne me consolerais jamais d'avoir fait, dit, ou écrit quelque chose qui put déplaire à votre excellence, si je n'étais persuadé que vous voudrez bien entendre mes raisons. Je n'ai pas cette lettre. Si je l'avais, si j'avais pu m'en procurer une copie exacte, je vous l'enverrais; mais soyez sûr que dans

ce que vous avez vu imprimé, soit dans la gazette d'Utrecht, soit dans le Journal Encyclopédique, on a omis plusieurs choses, et m'on a ajouté d'autres auxquelles je n'avais jamais pensé. Cela ne suffit pas cependant pour me disculper envers vous, parce que je sens que la phrase, dont vous vous plaignez et avec raison, est de moi; car quoique je ne sache pas précisement quelle est cette phrase, je la devine. Mais je vous prie d'écouter les raisons, qui ne me justifient entièrement, car j'ai tort, je l'avoue, et je vous en fais mille excuses, mais qui au moins diminuent ce tort et vous engageront, je l'espère, à l'oublier.

J'écrivis cette lettre quinze jours environ après l'avènement de Sa Majesté au trône, ayant encore la tête et l'imagination échauffée par tout ce dont j'avais été le témoin; j'écrivis sans imaginer qu'il fût possible que ma lettre devint publique, croyant n'écrire absolument que pour m-r de Voltaire, et ne m'étant pas même entré dans l'idée qu'il l'a ferait voir. Comme c'était une lettre longue, j'avais fait un brouillard, et m-r Pouschkine, m'étant venu voir un jour, le trouva sur ma table, le lut, me le prit de force, le montra au prince Dolgorouky qui est actuellement à Constantinople, qui le fit voir à s. e. m-r Panine, qui la porta à Sa Majesté. Dès lors la lettre a été publique, et j'ai été si indifférent à ce qu'on en disait soit en bien, soit en mal, soit en Russie, soit dans le pays étrangers, que je n'ai même cherché à m'en procurer une copie, et que je n'en ai parlé que dans ce moment, ayant même expressément refusé à m-r le comte d'Orlow de répondre à ce qu'en ont dit les gazettes de la Haye et d'Altona et le Journal Encyclopédique.

D'après cette explication, j'ose me flatter que vous conviendrez que l'expression, qui est mal, aurait été impardonnable si j'avais écrit pour le public, mais qu'ayant cru écrire à mon ami et pour lui seul, j'ai pu m'en servir; je conviens toujours que c'est une grande imprudence à moi de n'avoir pas pensé que m-r de Voltaire la ferait voir, et de n'avoir pas absolument empèché m-r Pouschkine d'en emporter la copie. Mais j'espère que vous voudrez bien me la pardonner et que vous achèverez de me tirer d'inquiétude en me faisant savoir que le tort que j'ai eu à cette occasion ne détruit pas les sentiments dont vous m'aviez honoré jusqu'à présent.

Votre excellence doit être persuadé que je ne me consolerais jamais de cette imprudence si elle me privait de ses bonnes grâces et que je ne négligerai jamais rien pour les mériter. Je suis avec respect etc.

Pictet.

3.

Paris, le 6 décembre 1776.

Quand je fais réflexion à la nature du paquet que j'adresse à votre excellence pour son altesse monsieur le prince d'Orlow, que je vous prie de cacheter, de rendre et d'appuyer, je suis obligé de convenir que de tous les courtisans des siècles passés, présents et futurs vous êtes peut-être le seul à qui l'on put avec confiance demander une pareille gràce. Oui, m-r le comte, j'en conviens: les malheureux ne trouvent point d'amis; on regarde leur approche comme contagieuse, leur souffle comme empoisonné; c'est déjà beaucoup quand on leur adresse quelques mots de consolation, quand on donne à leur infortune quelques larmes stériles. Convaincu par une longue expérience que cette façon de penser n'est point; la vôtre, ayant été plus d'une fois témoin de la noble hardiesse avec laquelle vous ne craignîtes jamais de défendre le faible et l'opprimé, je suis sûr que dans cette occasion vous ne vous démentirez point, qu'en remettant le paquet à son altesse m-r le prince d'Orlow, vous lui direz naturellement que vous en savez le contenu, que vous ne lui dissimulerez point que j'ai raison de me plaindre, que je suis fondé à demander justice. A cette gràce, m-r le comte, j'ose croire que vous en joindrez une autre: vous verrez m-r de Zawadowsky, vous lui parlerez de la lettre que je lui écris, dont je vous envoie une copie; s'il hésite, vous le déterminerez à se montrer dans cette occasion digne d'être l'ami de son excellence m-r votre frère. S'il était encore à Pétersbourg, ce frère chéri, cet homme dont les vertus et la

façon de penser font tant d'honneur à l'humanité, je n'aurais pas besoin de lui demander de se joindre à vous; mais permettez-moi de vous le dire, m-r le comte: pensant comme lui, vous êtes tenu de suppléer à son absence, de calculer la chaleur de vos sollicitations sur celle que vous êtes bien sûr qu'il y aurait mis.

Au reste, m-r le comte, j'ai épargné à s. a. m-r le prince d'Orlow et à m-r de Zawadowsky le plus difficile de la besogne ayant obtenu de m-r de Voltaire qu'il envoya ma lettre à Sa Majesté Impériale, qui l'aura déjà dans les mains au moment où ils recevront les leurs. De cette manière il est à croire que ce sera Sa Majesté Impériale qui leur en parlera la première, qu'ils n'auront pas l'embarras de lui faire l'ouvetrure d'une chose qui peut être désagréable.

Je ne parlerai pas à v. e. du fond de mes demandes: vous connaissez trop mes affaires, vous m'avez toujours et en tout temps rendu trop de justice, pour que j'aie besoin de vous rabâcher mes raisons. Quant à la forme, il ne me paraît pas qu'on puisse trouver quelque chose à redire à la tournure que j'ai donnée à la lettre à Sa Majesté Impériale et à celle, adressée à m-r de Zawadowsky; mais je vous avoue que je ne suis pas sans quelques inquiétudes sur la manière dont s. a. m-r le prince d'Orlow pourrait prendre la liberté avec laquelle je m'exprime. Il est certain, et vous le savez vous-même, m-r le comte, pendant bien des années je lui ai parlé, je lui ai écrit avec autant et plus de liberté; je dois même dire à sa louange que cette même liberté était peut-être ce qui avait le plus contribué à m'attirer son estime et sa confiance. Mais ce qui était trouvé très-bon dans un temps, peut être trouvé très-mauvais dans un autre, et si je n'étais presque sûr

qu'il n'en parlera qu'à vous, je craindrais beaucoup qu'on ne lui fît regarder ma démarche comme le comble de l'insolence. Il me semble cependant, m-r le comte, que s. a. m-r le prince d'Orlow veut y faire attention, et je me flatte que vous lui en ferez faire la réflexion; il trouvera, que la liberté avec laquelle je lui représente ses torts, est peut-être la plus grande marque d'estime que je puisse lui donner: sous ce point de vue, qui ne se présentera peut-être pas d'abord à lui, mais qu'il ne rejettera certainement pas dès qu'il lui sera présenté par un homme comme vous, aux lumières et à la probité duquel il a la plus entière confiance, bien loin d'être choqué de ma lettre, j'ose croire qu'elle lui plaira et qu'elle le déterminera à me servir.

Peut-être, m-r le comte, trouverez-vous un peu extraordinaire, que j'aie pris la liberté de vous citer tant dans ma lettre à Sa Majesté Impériale que dans celle à m-r de Zawadowsky. Je n'ai qu'une chose à répondre: je ne pouvais citer un plus honnête homme et en qui tous ceux qui le connaissent, souverains et autres, puissent prendre plus de confiance.

Maintenant, m-r le comte, ma démarche produira-t-elle quelque effet? C'est ce que ni vous, ni moi ne pouvons savoir. Au fond, je ne m'y attends pas; ce serait un miracle, et il y a des siècles qu'il ne s'en fait plus. Aussi vous avouerai-je avec franchise, que si j'ai pris cette tournure, c'est bien moins par l'espérance du succès que pour l'acquit de ma conscience et pour n'avoir rien à me reprocher. Je n'exagère point, m-r le comte, quand je dis que ma réputation est perdue, que je le dois aux Russes, aux rapports qui sont venus de Russie. Je ne m'y attendais pas, j'en conviens, j'ai été extrêmement blessé quand je m'en suis aperçu, mais ap-

rès y avoir sérieusement réfléchi, je me suis fait justice: j'ai senti que les choses ne pouvaient être autrement. Forcé par ma position de chercher une occupation qui me donne à vivre, sentant que personne ne s'intéressera pour moi. que je ne me sois disculpé, j'imprimerai, s'il le faut, mais je ne puis assez répéter à v. e. quels seraient mes regrets si j'étais réduit à cette extrêmité. Ce n'est pas que je ne désirasse fort d'être assez tranquille pour pouvoir m'occuper de la Russie; mais si j'en suis le maître, ce travail, au lieu d'être destiné au public, sera uniquement adressé à vous, m-r le comte, et à s. a. m-r le prince d'Orlow: vous deux seuls en disposerez comme vous le jugerez à propos.

Je crois avoir étudié votre pays, je crois le connaître et ou j'erre étrangement ou vous marchez sur les bords d'un précipice escarpé dans lequel le plus petit obstacle peut vous précipiter, sans qu'alors il soit plus possible de vous rélever. J'ose croire qu'on pourrait se garantir des chutes, j'ose croire qu'on pourrait même combler le précipice; mais si je ne m'égare pas, le péril est imminent, et il n'y a pas de temps à perdre, et en vérité il serait affreux qu'une nation qui par son caractère et par son industrie est faite pour aller à tout, n'eût fait que paraître et briller quelques instants pour s'abîmer sans retour.

Ce n'est pas le moment, m-r le comte, de pousser cette idée. Je ne sais ce que le destin me prépare; s'il me laisse tranquille, j'y reviendrai avec empressement; mais quoiqu'il m'arrive, vous me trouverez toujours sensible et reconnaissant de l'amitié que vous n'avez cessé de me témoigner.

Oserais-je demander en grâce à v. e. de vouloir bien faire remettre tout de suite la lettre ci-jointe à m-r Leroi.

4.

Londres, le 1 mai 1786.

Tout ce que m-r votre frère a bien voulu me dire d'obligeant de la part de v. e. me persuade que sans indiscrétion je puis prendre la liberté de vous recommander m-r Mansbendel qui va remplir à S-t Pétersbourg la place de ministre français et qui, ayant passé quelques mois à Londres, s'y est fait connaître d'une manière si avantageuse dans toute la société suisse et génevoise, que j'ose me flatter que v. e. ne sera pas fâché de faire sa connaissance. En effet, m-r le comte, vous trouverez du moins, je l'espère, qu'aux lumières que l'éducation qu'on reçoit dans notre pays donne presque nécessairement, il joint un usage du monde que n'ont pas toujours les ecclésiastiques et qu'il a acquis en France pendant plusieurs années qu'il y a été aumônier d'un régiment suisse. J'espère donc que v. e. voudra bien lui permettre d'avoir l'honneur de vous faire quelquefois sa cour, et que le recevant avec cette aménité et cette bonté qui caractérise toute votre famille, vous voudrez bien vous regarder comme son patron et son protecteur, l'honorer de vos conseis et que vous ne désapprouverez pas qu'il s'adresse à vous dans les circonstances embarrassantes dans lesquelles il pourra se rencontrer.

Si je ne connaissais pas toute la bonté de v. e., peut-être aurais-je craint de vous faire cette demande, car j'ai un tort avec vous, m-r votre frère m'ayant dit que vous désiriez que je vous mandasse ce que je pensais de l'état actuel des fonds anglais. Mais je prie v. e. de m'excuser si je n'ai point encore rempli cette mission; car, outre que je suis très-occupé dans ce moment, m'étant chargé de la traduction de l'ouvrage du d-r Blanc, je me suis bien vite aperçu que je ne pouvais vous envoyer quelque chose de satisfaisant, qu'autant que j'entrerais dans des questions fort délicates, et comme ça n'est pas à un homme comme vous que je voudrais envoyer du verbiage, il faut que v. e. me pardonne un retard involontaire, étant certain que je ne désire rien avec plus de passion que d'avoir une occassion de vous témoigner ma reconnaissance pour toutes les bontés dont vous et les vôtres m'avez honoré.

5.

Londres, le 9 juin 1786.

Depuis que m-r votre frère m'a fait l'honneur de me dire que v. e. désirait savoir mon opinion sur les finances de l'Angleterre, j'ai pris, laissé et repris la plume plus d'une fois: parce que sentant bien qu'avec une personne aussi instruite que v. e. il était ridicule de s'en tenir à quelques réflexions générales et superficielles, j'ai été effrayé toutes les fois, que j'ai voulu méditer un peu profondément sur cet objet, de la foule de questions qui s'offraient à la discussion et qui toutes forment une telle connexion et sont tellement dépendantes les unes des autres qu'il est, pour ainsi dire, impossible de les diviser et de les considérer séparément. En effet, m-r le comte, quand on réfléchit sur les finances de l'Angleterre, la première chose qui se présente à l'esprit est la masse énorme de dettes dont ce royaume se trouve chargé, qui l'oblige, tant pour en acquitter les intérêts que pour les dépenses ordinaires, à lever chaque année sur ses sujets une somme effrayante, et que l'imagination la plus vive et la plus forte n'aurait jamais pu se persuader; il y a cinquante ans qu'il fût en état de supporter, et quand, comparant l'Angleterre avec les états qui l'avoisinent, avec la France par exemple, on se dit que cette même France avec une population à peu près triple, un sol plus riche, des productions plus précieuses et plus variées, peut à peine fournir une somme égale à celle que l'Angleterre paraît supporter sans beaucoup de difficultés. Lorsqu'après avoir vu le choses par soi-

même et être entré dans les détails, on s'est bien convaincu qu'il n'est aucune espèce de comparaison entre le bien-être général des individus dans les deux royaumes: on se demande d'abord, quelle peut être la raison d'une différence aussi énorme et aussi palpable, et si, comme il est impossible de se le dissimuler, on attribue cette différence à la différence des gouvernements, on veut savoir en quoi consiste cette différence, comment elle opère, quels en sont les principes et les conséquences. Questions qui demanderaient les discussions les plus approfondies et qui, si elles étaient traitées par un homme assez dépourvu de préjugés, et d'un génie assez étendu pour remonter jusqu'aux premières causes et en suivre les effets dans toutes leurs ramifications, seraient d'autant plus intéressantes que, j'ose soupçonner, leur résultat prouverait, que ce n'est point d'une bonté inhérente au gouvernement d'Angleterre, d'un vice inhérent aux gouvernements absolus que dépendent les différences, qui se trouvent dans le sort des individus; qu'au contraire, les gouvernements absolus auraient sur celui d'Angleterre un avantage inappréciable par la facilité avec laquelle ils pourraient faire le bien, s'ils en avaient l'intention, et que la différence tient uniquement à de fausses vues, à des erreurs accréditées et qui ont passé en principe, qui jettent les gouvernements absolus hors de la route qu'ils devraient suivre, et que le bon sens, la nature, la raison et leur intérêt bien entendu leur indiquerait.

Je m'arrête ici, m-r le comte: en voilà déjà plus qu'il n'en faut pour faire voir à v. e. que, considérées sous ce point de vue, non-seulement les finances de l'Angleterre ne sauraient faire le sujet d'une lettre, mais que même, une semblable discussion serait fort

au-dessus de mes forces. Voyons maintenant, s'il est quelqu'autre manière de les envisager, qui ne présente pas les mêmes difficultés.

Les finances d'un état quelconque n'étant que cette portion de la fortune des particuliers qu'ils peuvent et doivent sacrifier aux besoins du gouvernement, il est hors de doute, que plus les particuliers sont nombreux et plus ils sont riches, plus aussi les finances d'un état peuvent être considérables. Et comme de la plus ou moins grande quotité dans les finances dépend la plus ou moins grande puissance d'un état, on peut demander relativement à l'Angleterre, si, en perdant ses possessions de l'Amérique Septentrionale, elle a perdu de sa puissance réelle, si ses revenus actuels n'en souffriront point de diminution, si la possibilité de les augmenter n'en est point diminuée. Questions qui en entraîneraient elles-mêmes un très-grand nombre de nouvelles et d'accessoires; puisque enfin, quant au fait, il est aujourd'hui démontré par l'expérience, que bien loin qu'en perdant ses possessions de l'Amérique Septentrionale l'Angleterre ait vu diminuer son commerce maritime, il est aujourd'hui plus considérable et occupe une plus grande quantité de tonneaux de port, qu'il ne le faisait avant la dernière guerre: singularité frappante qui contredit toutes les notions communes, à laquelle on était bien éloigné de s'attendre et dont il est impossible de se rendre raison sans remonter à la source et à la cause de la richesse des nations, et sans reconnaître la vérité et la solidité des principes, que le d-r Smitt a établi d'une manière si lumineuse dans son excellent traité. J'ose donc présumer que si l'on examinait les finances de l'Angleterre sous ce point de vue, et si, pour suivre à cet examen, on se dé-

pouillait de passions et de préjugés, on finirait par reconnaître que si, comme cela est hors de doute, la dette contractée par l'Angleterre pendant la dernière guerre est un poids terrible et dont elle sentira longtemps les funestes conséquences, il n'en est pas moins vrai qu' indépendamment de cette circonstance et d'une dette, qui aurait pu être contractée par de tout autres motifs, l'Angleterre est aujourd'hui plus puissante, j'oserais même dire, plus riche qu'elle ne l'était avant la dernière guerre, surtout si, comme il y a toute apparence, les nouvelles lumières, que cet événement a dû faire naître, peuvent contribuer à garantir le gouvernement des illusions par lesquelles on l'a vu si souvent entraîné à entreprendre des guerres, dont tout aujourd'hui lui indique les inconvenients et les dangers. Mais encore ici, j'ose me flatter que v. e. sentira aisément combien un pareil exament et une pareille tâche seraient audessus de mes forces. Il est enfin un troisième point de vue général sous lequel on peut envisager les finances de l'Angleterre, et l'on peut se demander si dans l'état actuel des choses, et vu les événements futurs qu'on peut prévoir, l'Angleterre est en état de supporter le fardeau que le temps a accumulé sur elle; si, appelée à examiner sa position, elle en a bien vu toutes les circonstances; si le parti qu'elle a pris, la mesure, à laquelle elle s'est déterminée, est bien la meilleure qu'elle pouvait imaginer, la mieux adoptée et aux circonstances du moment, et aux événements futurs, qu'on peut et qu'on doit prévoir. Mais, est-ce bien à un particulier obscur, et auquel surtout il manque une foule de connaissances nécessaires, de s'ériger en juge d'un ministre tel que monsieur Pitt?

Si cependant j'étais indispensablement appelé à en dire mon sentiment, je vous l'avouerai, m-r le comte, j'oserais soutenir, que ceux-là se trompent, et sont infiniment éloignés de se faire une idée juste des ressources et des moyens de l'Angleterre, qui la regardent comme épuisée, et qui n'imaginant pour elle d'autre ressource qu'une banqueroute nationale, osent soutenir qu'elle aurait dû recourir à ce remède, et qu'après une secousse, qui (quelque violente qu'elle eût pu être), n'aurait jamais été que momentanée, elle se serait rélevée plus brillante et plus puissante que jamais: car outre que ces gens-là ne calculent point les malheurs et les désordres, qu'auraient pu entraîner un parti aussi violent dans un pays surtout, où l'intérêt personnel et la nature du gouvernement donnent à l'homme une énergie, dont il est impossible de prévoir et de calculer les effets, j'avoue, qu'il ne m'entre pas dans l'esprit, que des hommes instruits puissent se dissimuler que ce n'est que faute de patriotisme, et par une suite des progrès rapides, qu'a fait la corruption jusque dans la chambre basse, que le ministre trouve quelques difficultés à augmenter le revenu, et que, si les membres ne craignaient point de porter eux-mêmes le fardeau, il ne fut très-facile, tout en portant par une nouvelle estimation à sa juste valeur la taxe des terres, qu'en se prêtant au seul moyen sûr d'arrêter et de détruire la contrebande, d'ajouter plusieurs millions au revenu actuel, sans cependant augmenter les charges du commerce et de l'industrie, ni celles qui tombent sur les besoins et les consommations des pauvres. Si cependant de nouveaux besoins rendaient de nouveaux efforts absolument nécessaires, si l'on voyait et le roi et le ministre bien déterminés à ne jamais consentir à

une banqueroute, dont le contrecoup, par une circonstance absolument particulière à ce pays-ci, tomberait bien plus sur les pauvres que sur les riches, si, en se servant de la facilité que donnent ici les papiers publics d'éclairer la nation, ils développaient les motifs secrets et les vues de ceux qui s'opposeraient à des mesures devenues absolument nécessaires: il est à croire, que le cri public, qui dans ce pas a une force dont on ne se fait pas ailleurs une idée, l'emporterait sur l'intérêt personnel, et que les personnes les plus intéressées, sentant enfin la nécessité de se soumettre, se feraient un devoir de le faire de bonne grâce, peut-être même seraient les premières à proposer le bill, qu'aujourd'hui le ministre ne pourrait mettre en avant sans s'exposer à un orage auquel il lui serait bien difficile de résister. Au reste, m-r le comte, il est à croire, j'ose du moins en hazarder le prognostic, que le ministre n'aura pas besoin de recourir à des remèdes violents, et qu'en suivant le plan sage et mesuré, qu'il paraît s'être formé, il parviendra, et par ses moyens d'économie journalière, et par le nouvel ordre, qu'il établit peu à peu dans toutes les parties de l'administration, et surtout par la seule force du million, qu'il vient de faire approprier à l'extinction de la dette, à mettre l'Angleterre dans un état d'aisance et de splendeur, auquel on ne s'attendait guère qu'elle pût jamais revenir. Si v. excell. me demande ce que je pense du plan en lui-même, s'il est le meilleur qu'on eût pu imaginer, si comparé à celui du lord Stanhope, à celui d'un particulier, qui, dans un pamphlet assez curieux, a offert ses idées au public: j'avouerai à v. e. que, théoriquement parlant, et le plan du lord Stanhope et celui du particulier sont plus avantageux que celui de

m-r Pitt. Mais cela n'empêche pas, que je ne sois intimement convaincu que, malgré ses désavantages, et quoiqu'il soit très-vrai qu'il mettra le public dans le cas de rembourser des sommes qu'il n'a point reçues, le plan de m-r Pitt n'ait dû l'emporter, et parce qu'il aurait été ou totalement impossible, ou du moins très-difficile de faire goûter au public les deux autres plans, et parce que celui de m-r Pitt, compris aisément et reçu avec transport, a l'avantage inappréciable de soutenir le crédit, et de faire baisser le taux de l'intérêt, ce qui dans un pays commerçant est d'un avantage incalculable.

Je sais cependant, et j'en conviendrai aisément avec v. e., que le plan de m-r Pitt ne peut produire les bons et salutaires effets que j'en attends, qu'autant qu'une heureuse et longue paix lui donnera le temps d'étendre et de fortifier ses racines: mais je vous l'avoue, m-r le comte, je ne suis point de ceux qui imaginent qu'il est indispensable et nécessaire, que l'Europe soit ensanglantée tous les dix ans, et si j'étais appelé à dire sur quoi je fonde mon opinion, peut-être ne la trouverait-on pas aussi dépourvue de fondement qu'elle peut le paraître au premier coup d'oeil; ce sont là des détails, dans lesquels je n'entrerai point. Je me bornerai à ajouter que quant au reproche, qu'on a fait à m-r Pitt, que son plan est illusoire et porte sur de faux calculs, on peut d'autant moins lui faire cette objection que si, ce que je ne crois pas, le million de surplus qu'il a annoncé se trouve n'exister qu'en partie, il lui sera toujours très-facile, le parlement une fois engagé et la mesure adoptée, de faire suppléer par de nouvelles taxes au déficit qu'indiquera l'expérience. Il est donc vrai, m-r le comte, et je vous l'avoue franchement, je

regarde m-r Pitt comme un ministre supérieur, et comme un des hommesl es plus étonnants de ce siècle. Il me paraît d'autant plus grand, qu'ayant en tête des hommes de beaucoup de mérite: un Fox, un North, un Burcke, un Sheridan, tous orateurs bien au-dessus de ceux qui combattent sous la bannière, il ménage les choses avec tant de dextérité et de sagesse, que non-seulement il ne paraît point embarrassé de leur opposition, mais que même il les réduit souvent à jouer un rôle pitoyable. S'il persiste et se maintient, il n'est rien que l'Angleterre ne doive en attendre, et peut-être ses destinées sont-elles liées à son existence.—Voilà, m-r le comte, un précis ou plutôt un simple aperçu de ma façon de penser sur l'état acluel des finances de l'Angleterre. Si je ne suis entré dans aucun détail, si je n'ai point développé les raisons, sur lesquelles se fondent mes assertions, c'est que je ne connais que la méthode didactique, qui puisse opérer la conviction, et que je n'aurais pu l'employer sans être forcé de faire un livre. J'espère donc que v. e. me pardonnera de m'en être tenu à de simples généralités et que si, soit sur le tout, soit sur quelques points particuliers, elle désire de moi des détails, elle voudra bien me faire parvenir ses ordres.

6.

Monsieur le comte.

M-r votre frère ayant bien voulu me communiquer l'ordonnance par laquelle S. M. I. établit une nouvelle banque pour prêter tant à la noblesse qu'aux négociants de son vaste empire, permettez que je vous fasse mon complement tant de la chose en elle-même que de la part que vous y avez eue. Comme citoyen, vous devez être infiniment satisfait de voir se former un établissement, qui donnera une vie toute nouvelle et une activité prodigieuse à un commerce qui déjà depuis quinze ans avait fait les progrès les plus rapides et les plus étonnants; comme homme, vous ne pouvez qu'être flatté d'avoir contribué à un ouvrage, qui assure à celui qui l'a imaginé, aux personnes qui l'ont discuté et approuvé, au règne sous lequel il a paru l'estime, la reconnaissance et les bénédictions de la postérité la plus reculée.

Vous rappellez-vous, monsieur le comte, certaine lettre de m-r de Voltaire, où il me disait avec un étonnement mêlé d'admiration: *toutes les grandes choses et les grands exemples nous viennent du Nord.* Et vous, et moi, et peut-être tous les gens sensés qui la lûrent, regardèrent cette expression comme la production de l'imagination échauffée d'un poëte enthousiaste qui prêtait à la plaisanterie et au sarcasme. Eh bien, monsieur le comte, je commence à soupçonner que peut-être le poëte enthousiaste voyait-il mieux que les froids calculateurs; et pourvu qu'on me permit de ne pas donner

à cette idée toute l'étendue que vraisemblablement y attachait m-r de Voltaire. je croirais pouvoir soutenir. que du moins relativement à la politique intérieure. s'est-à-dire à la science. qui ayant la plus grande influence sur le bonheur général, est sans aucune espèce de comparaison la plus noble. la plus intéressante et la plus importante de toutes, les Russes sont ou plutôt deviendront nos maîtres; que c'est parmi eux que s'est faite la première application à la pratique des principes lumineux de théorie que le genie de Smtt lui a fait découvrir et présenter au public; et que s'ils continuent à suivre la même route, ce que tout porte à croire. parce qu'enfin s'ils sons entrés les derniers dans la carrière. s'ils ont un moins grand amas de connaissances, ils ont aussi moins de préjugés à combattre et d'erreurs à déraciner: ce sera eux. leur exemple, et les heureux effets qui en résulteront. qui forceront ces nations qui se disent éclairées, tandis qu'elles ne sont que vaines et orgueilleuses, à se défaire de leurs préjugés. à ouvrir les yeux sur leurs erreurs et à rendre hommage à la raison et à la vérité. Heureux temps, monsieur le comte, que ni vous ni moi ne verrons. parce que la marche des évènements est toujours infiniment lente et peut être retardée par mille accidents qu'il est impossible de prévoir, mais qui nécessairement arrivera tôt ou tard, sur l'idée duquel l'imagination de l'homme sensible se repose avec satisfaction et dont tous les hommes honnêtes et instruits doivent contribuer de tout leur pouvoir à accélérer le moment.

Mais, sans nous arrêter sur un objet. sur lequel je prévois déjà une foule d'objections. qui quoique possibles à résoudre. m'entraînreaient cependant dans des

discussions qui ne sont point faites pour une lettre, permettez-moi, monsieur le comte, de vous faire observer, que comme relativement aux particuliers, ce sont toujours leurs talents, leurs connaissances, leurs qualités morales et physiques qui forment la mesure de ce qu'on en exige; de même aussi on attend d'un gouvernement, qui s'est annoncé pour avoir des vues grandes et profondes et pour connaître distinctement ce en quoi ses soins peuvent contribuer à la prospérité des peuples, qu'il suivra dans toute son étendue la carrière qu'il s'est ouvete et que, ne regardant chaque institution particulière que comme les différents degrés d'une rampe au haut de laquelle il cherche à parvenir, il ne s'arrêtera, qu'autant que sa prudence et sa sagesse lui feront voir que ses nouvelles vues demandent, pour être mises en exécution, plus de maturité et de nouvelles lumières dans ceux sur qui l'on doit opérer. Je pense donc, monsieur le comte, que cette nouvelle ordonnance est un grand et solemnel engagement que S. M. I. et ses ministres ont pris avec le public et avec les peuples; qu'ayant démontré par cette ordonnance qu'ils ont une idée claire et distincte de la nature et des causes des richesses des nations, ils sont tenus d'achever, de donner au principe qu'ils ont eu en vue, toute l'étendue dont il est susceplible; et quoique personne peut-être ne sente plus vivement que moi, combien il est sage de ne pas attaquer trop tôt certains abus, qui aux yeux de l'observateur superficiel peuvent paraître barbares et revoltans, j'ose cependant croire. qu'il en est auxquels il est temps de rémedier et que cette ordonnance en a fourni le moyen. Permettez-moi, monsieur le comte, d'entrer avec vous là-dessus dans quelques détails. Vous aimez les discussions de cette

nature, et quoiqu'il soit très-vraisemblable que mes idées se seront déjà présentées à votre méditation, je sais que vous ne serez pas fâché que votre façon de voir ne vous soit pas particulière. Quant à moi, j'aurais une confiance toute nouvelle dans mes principes et dans l'application que j'en puis faire, s'ils se trouvaient être ceux de votre excellence.

Ce n'est pas avec vous, monsieur le comte, qui êtes un des rédacteurs de l'ordonnance, que je dois entrer dans la discussion des vues qu'on a pu avoir en la rédigeant. Ces vues sont trop palpables pour n'être pas aperçues, et je ne crains pas d'être contredit en affirmant, qu'un des objets essentiels qu'on s'est proposé, est de mettre les citoyens dans la nécessité et dans le cas de remplir avec plus d'exactitude leurs engagements réciproques.

Avec tout autre qu'avec vous, je croirais devoir insister sur l'importance de cet objet, et rappellant les principes lumineux du d-r Smith, je ferais voir que la richesse d'un pays quelconque est toujours et nécessairement en raison du nombre et de l'étendue des capitaux employés à alimenter l'industrie; que le nombre des habitants n'y peut augmenter, que leur travail ne peut les faire jouir de cette portion d'aisance qui seule peut rendre la vie supportable, qu'autant que les capitaux déjà existans tentent continuellement à augmenter et s'augmentent effectivement d'année en année: que rien au monde ne peut contribuer plus efficacement à cette augmentation de capitaux si désirable, qu'une législation qui trouverait le moyen de forcer les débiteurs à s'acquitter ponctuellement; que c'est là, sans aucune espèce de comparaison, la partie la plus importante et la plus essentielle de toute législation civile; et que

toutes choses d'ailleurs à peu près égales, le pays qui aurait à cet égard les meilleures loix possibles, serait celui où les individus jouiraient, sans contredit, de la plus grande somme de bonheur. Mais avec vous, monsieur le comte, je n'ai que faire d'insister sur des principes qui sont les vôtres, et que votre sensibitité, votre honnêteté vous auraient fait découvrir, quand vos lumières et vos connaissances n'auraient pas suffi pour vous les faire apercevoir.

Ce serait sans doute une recherche curieuse, que d'examiner quelles sont les causes qui, de tout temps et par tout pays, ont empêché les législateurs d'atteindre à ce but, que cependant ils paraissent tous avoir eu en vue. Comment il se fait, que malgré la rigueur des loix les plus claires et les plus positives, le faible est partout le jouet et la victime du fort? Pourquoi partout les malheureux, les imprudens, les petits coupables sont seuls punis, tandis que l'homme sans principes, qui a sçu arranger et préparer de loin son manque de foi et sa perfidie, insulte impunement à ses créanciers et étale à leurs yeux une fortune qu'il leur a ravie? Mais quelqu'intéressantes que pussent être ces discussions et quoiqu'elles pussent jetter un grand jour sur ce qu'il me reste à vous exposer, elles me mèneraient nécessairement à l'examen des prémiers principes des sociétés, et quoique je trouvasse un attrait particulier à vous développer des idées totalement différentes de celles des déclamateurs si à la mode aujourd'hui, je sens trop que ce n'est pas ici le lieu de traiter ces questions, pour ne pas me refuser à tout ce que cet appas peut avoir de séduisant.

Révenant donc sur mes pas, je commence par poser en fait, que l'inconvenient dont je viens de faire men-

tion, se faisait sentir en Russie d'une manière plus fâcheuse que partout ailleurs; que le marchand forcé. pour écouler sa marchandise. de la confier à crédit, s'y trouvait à peu près à la merci de son créancier; et il ne me serait pas difficile de démontrer, que cet état des choses, que tant d'observateurs superficiels ont représenté comme une suite de la nature du gouvernement et du caractère de la nation, n'était qu'une conséquence necéssaire et naturelle des changemens rapides et prodigieux qui s'étaient faits. depuis un siècle. dans les moeurs, les manières et la façon de vivre. tant de la nation russe en général que de la noblesse en particulier.

Quoiqu'il en soit de cette dernière idée, toujours est-il certain, que le but de cette ordonnance a été de rémedier à cet abus; que sentant, que dans un pays neuf tel que la Russie, où toutes les branches du commerce et de l'industrie offrent à l'imagination une carrière sans bornes, les individus devraient être continuellement tentés de s'avanturer dans des entreprises fort au-dessus de leurs forces, le législateur a voulu, par un prêt de onze millions de roubles, mettre les marchands plus à portée de cultiver, sans danger et sans risque. les nouvelles branches d'industrie qui s'offraient chaque jour à leurs yeux; et que par celui de vingt deux millions de roubles fait à la noblesse, il a voulu la mettre dans le cas de n'avoir plus de prétextes plausibles à opposer aux justes demandes de ses créanciers. Bienfait insigne pour la noblesse, qui par ce moyen, sans aucune gène et presque sans s'en apercevoir, se trouve débarrassée du fardeau immense qui l'écrasait; mais qui n'en est pas moins du plus grand et du plus singulier avantage pour la classe industrieuse et

commerçante de la nation, qui recouvrera des capitaux immenses, qui tout au moins étaient un fond mort et qui ne produisaient rien.

Sans doute il était de la sagesse, je dirais même de la justice du législateur, de commencer par une opération qui seule pouvait rendre équitables et même pratiquables des poursuites sévères contre les débiteurs. L'homme d'état ne prend pas pour sa règle les lieux communs de déclamations dont fourmillent les livres des moralistes; il examine d'un oeil fixe l'état actuel des choses et pèse mûrement les intérêts réciproques de toutes les classes de la société. Quand le temps a enraciné un abus et qu'il tient à des préjugés nationaux, il sent qu'il demande des préparatifs pour pouvoir être extirpé; que dans ce cas-ci, il y aurait eu une injustice criante à forcer tout d'un coup les débiteurs, c'est-à-dire, le corps entier de la noblesse à s'acquitter, si on ne leur en avait pas fourni des moyens aussi faciles, et qu'on n'aurait pû sans danger mettre contre eux les loix en exécution, s'ils avaient dû craindre que cette exécution entraînât leur ruine totale. Mais enfin cette préparation si indispensablement nécessaire a eu lieu, la noblesse a un moyen de s'acquitter, qui de tous ceux qu'on pouvait imaginer, est sans contredit le moins onéreux; l'ordonnance ellemême annonce pour l'avenir une exécution stricte et sévère des loix contre les débiteurs; permettez-moi de vous le dire, monsieur le comte, cette époque est celle qu'il faut choisir pour changer des loix et des règlemens trop sévères et qui, tenant trop du caractère dur et tranchant de Pierre I, sont continuellement éludés. Sans cela, soyez en sûr, monsieur le comte, on aura jetté des fondemens admirables, mais l'édifice ne sera

point élevé. Je vais entrer dans quelques détails sur les principes d'après lesquels j'estime que toute cette matière doit être déterminée; si votre excellence les trouve justes, ils serviront mieux que tout ce que je pourrais dire, à vous faire sentir, en quoi, selon moi, se sont trompées, je ne dis pas simplement la législation de Russie, mais toutes les législations de l'Europe.

Je ne crains pas que votre excellence me contredise, si je pose d'abord en principe incontestable la nécessité de distinguer strictement et scrupuleusement les engagements de commerce, c'est-à-dire, ceux que peuvent prendre entre eux les négociants, les marchands, les manufacturiers, les artisans même qui tiennent boutique, des engagements des autres membres de la société, soit qu'ils soient contractés entre deux ou plusieurs personnes qui ne sont pas engagées dans des affaires de commerce, soit qu'ils soient contractés par une personne qui n'est pas dans le commerce vis-à-vis d'un marchand ou négociant; étant persuadé que si les engagements des marchands, même avec les particuliers qui ne sont pas dans les affaires, doivent être regardés comme engagements de commerce: ceux du particulier avec le marchand sont d'une toute autre nature et doivent être règlés par des principes tout différents. Je pose donc d'abord pour premier principe, que les engagements de commerce doivent être soumis à une législation particulière, toute différente de celle qui doit règler l'effet des engagements des particuliers.

Cette distinction, qui n'est pas nouvelle, a été admise dans la pluspart des législations de l'Europe: c'est d'après elle, que dans les pays qui se distinguent par la douceur de leurs moeurs et par leurs lumières, si on a admis la prise de corps pour les lettres de change et les

engagements de commerce, du moins l'a-t-on rejettée pour toutes les autres espèces d'engagements. Mais outre que je ne sache aucun pays, où l'on ait empèché le particulier et même le gentilhomme de s'assimiler au marchand et de s'exposer à tous les inconvéniens résultants des engagements de commerce, en signant une lettre de change (abus énorme à mes yeux et que je voudrais prévenir, tant en annullant toute lettre de change de celui qui n'est pas actuellement et de bonne foi dans le commerce, qu'en soumettant à quelque peine, plus ou moins forte suivant le cas, et celui qui exige une pareille lettre de change, et celui qui la consent), j'ose croire encore, malgré le respect profond dont je suis pénétré pour les décisions de l'illustre Montesquieu, que dans tous les cas la prise de corps est un abus et même une atrocité toute aussi inutile pour le créancier qu'elle est funeste pour le débiteur. Cette assertion demande d'être prouvée.

Je pourrais insister sur les suites funestes et détestables, qu'entraîne après elle la prise de corps; je pourrais peindre à votre excellence cette foule immense de malheureux, entassés dans toutes les prisons de l'Europe, qui, arrachés à leur famille et à leur travail. privés de tous les moyens d'exercer leur industrie, se nourrissent pendant un temps du peu qu'ils ont pû soustraire à l'avidité d'un créancier impitoyable et finissent par mourir de misère, ou tout au moins par perdre totalement toute idée de morale et d'honnêteté: peut-être ne me serait-il pas difficile de vous prouver. que c'est dans les prisons où sont retenus les débiteurs, que se forment à la scélératesse et au brigandage ces criminels qui affligent et déshonorent l'humanité; et quand je n'aurais en ma faveur que l'exemple

de l'Angleterre, de ce pays où l'on a le plus grand respect pour les loix, où elles ont la plus grande force et où cependant le parlement est obligé de remédier de temps en temps, par une injustice particulière, à la dureté de la loi générale; j'ai peine à croire que votre excelleme pût disconvenir, qu'il ne convint infiniment mieux d'abolir la loi elle-même que de l'enfreindre si souvent et si solemnellement. Mais c'est en examinant les raisons sur lesquelles on se fonde pour soutenir la prise de corps, c'est en faisant voir que ces raisons sont illusoires, qu'il y auroit d'autres moyens bien plus simples et bien plus sensés de parvenir au même but, que je veux attaquer une coutume qui ne subsiste que par une suite de cet attachement superstitieux que nous avons pour tout ce qui nous vient de nos ancètres.

„Les négociants, dit m-r de Montesquieu, étant obli-„gés de confier de grandes sommes pour des temps sou-„vent fort courts, de les donner et de les reprendre, „il faut que le débiteur remplisse toujours au temps fixé „ses engagements, ce qui suppose la contrainte par „corps. Dans les contrats civils ordinaires, ajoute-t-il, „la loi ne doit pas accorder la contrainte par corps, „parce qu'elle doit faire plus de cas de la liberté d'un „citoyen, que de l'aisance d'un autre; mais dans les „conventions qui dérivent du commerce, elle doit faire „plus de cas de l'aisance publique que de la liberté „d'un citoyen". Ce n'est donc que parce qu'on regarde comme indispensablement nécessaire, que les engagements du commerce soient exactement remplis au temps fixé, qu'on a établi la contrainte par corps; et c'est pour parvenir à ce but qu'on s'est relàché des égards qu'en toute autre occasion on croìt devoir à la liberté des particuliers. Si donc il était possible de trouver un

moyen, qui, sans avoir les inconveniens de la contrainte par corps, parvint également au but qu'on se propose et y parvint d'une manière encore plus sûre, sans doute il serait préférable; or, je pense qu'un règlement sensé sur les banqueroutes et sur la procédure à suivre en pareil cas pourroit avoir et aurait nécessairement cet effet.

Il est reçu en France, et cette règle fondée sur la nature de la chose devroit être la même partout, que tout marchand et négociant qui n'acquitte pas un de ses engagements à son échéance, est par celà même en faillite et que la banqueroute est censée ouverte, du jour où le dit marchand ou négociant a laissé protester un de ses engagements. Malheureusement pour l'intérêt général, cette règle n'est que trop souvent éludée; je voudrois donc lui donner une sanction toute nouvelle et pour celà obliger, à peine de voir son titre déclaré nul, tout porteur d'un engagement non acquitté à son échéance, de le faire protester dans les vingt quatre heures et d'en communiquer le protest dans les même vingt quatre heures à l'homme de la loi, c'est-dire, à ce magistrat qui dans toutes les monarchies bien constituées doit être instant dans toutes les affaires où le public est intéressé. L'on conviendra sans doute, qu'il n'est aucune espèce d'affaire où le public ait un intérêt plus majeur.

L'homme de la loi, instruit de la banqueroute par la communication du protest, devrait à l'instant se faire remettre par le failli une liste de ses créanciers, les assembler dans les vingt quatre heures, et de concert avec eux, soit recevoir du failli son bilan s'il se trouvait fait, soit l'obliger à le faire et à le remettre, ne lui donnant pour cela que le temps indispensablement

nécessaire. Il devrait. aussi de concert avec les créanciers, nommer un séquestre, auquel le failli devrait être obligé de remettre, par inventaire, tous les effets et marchandises qu'il se trouverait avoir entre les mains. On sent bien, sans que je le dise, que toute tergiversation à la part du failli, toute réticence, toute soustraction d'effets ou de marchandises le mettraient dans le cas d'être déclaré banqueroutier frauduleux et poursuivi comme tel.

Toutes les espèces de banqueroutes, de quelque nature qu'elles puissent être, peuvent se ranger sous quatre classes. Ou le failli est un homme de mauvaise foi, qui soit avant, soit au moment, soit après sa banqueroute, s'est permis des manoeuvres dans la vue de tromper ses créanciers. Ou il est un homme sans principes qui, sans être précisement ce qu'on appelle un fripon, s'est ruiné par son luxe, ses dissipations et sa mauvaise conduite. Ou il est un imprudent qui par des entreprises téméraires et mal-conduites s'est précipité dans l'abîme. Ou enfin il n'est que malheureux, et son malheur est un de ces évènemens que toute la prudence humaine ne saurait ni prévoir, ni prévénir. Vous conviendrez sans doute, monsieur le comte, que ces quatre cas diffèrent essentiellement et que suivant celle des quatre classes dans laquelle le failli se trouvera placé, il mérite un traitement essentiellement différent. Mais comment déterminera-t'on, et qui déterminera dans chaque cas particulier, à laquelle des 4 classes le failli doit appartenir? C'est, j'en conviens, ce qui peut paraître embarrassant; voici cependant un moyen qui ne me paraît pas susceptible de beaucoup d'objections et qui, selon moi, concilie, autant que faire se peut, ce

que l'on doit à l'intérêt des créanciers, à celui du failli et à la vindicte publique.

Aussitôt après la remise du bilan, des livres, papiers et documens du failli, je voudrais que l'homme de la loi formât un tribunal, qui d'après un examen approfondi déterminerait dans laquelle des quatre classes il devrait être placé. Ce tribunal devrait être composé de douze personnes, dont six seraient nommées par l'assemblée des créanciers et choisies à leur volonté, soit parmi eux, soit dans le corps des marchands et négocians, et six par le failli, mais toujours prises dans le corps des marchands et négocians, et de l'homme de la loi, qui présiderait le tribunal, en dirigerait les opérations, veillerait à ce qu'il ne se passa rien de contraire à l'ordre ni au but de son institution, et qui dans le cas da partage d'opinions, mais dans ce cas seulement, aurait une voix déterminante. Je vous le demande, monsieur le comte, pensez, vous qu'un tribunal-formé avec ces précautions, présidé par un magistrat qui aurait une réputation à conserver et dont toutes les opérations pourraient et devraient être publiques, pensez-vous, dis-je, qu'un tel tribunal pût se rendre coupable de prévarications et ne vous paraît-il pas au contraire, qu'il rendrait et aux créanciers et au failli la justice la plus stricte?

Dans le cas où le failli aurait été placé dans une des deux premières classes, sans doute il devrait être emprisonné; on pourrait même, sans de grands inconvénients, autorier l'homme de la loi, dans le cas où il y aurait de violents soupçons de fraude ou de dissipation, à faire donner au failli caution de sa personne et à le faire emprisonner s'il ne pouvait pas fournir une telle caution; mais cet emprisonnemeut provisoire

et de la nécessité duquel l'homme de la loi répondrait en quelque sorte sur son honneur, ne serait valide que jusqu'à le décision du tribunal. Placé dans les deux premières classes, l'emprisonnement serait continué et le failli serait écroué de nouveau; placé dans l'une des deux dernières, la décision du tribunal serait l'acte de sa libération; il serait libre sans que jamais et sous aucun prétexte, sa liberté pût lui être ravie pour cause de banqueroute.

Mais, me demanderez-vous sans doute, pourquoi emprisonner le failli même dans les deux premiers cas? Quel intérêt y out les créanciers? Cet emprisonnement leur donnera-t-il un moyen de forcer le failli à les payer? Permettez-moi de vous l'observer, monsieur le comte, il y a ici deux intérêts très-distincts, celui des créanciers et celui du public. Quant à l'intérêt des créanciers, on y a pourvu autant que faire se peut; toutes les premières démarches de l'homme de la loi sont sans fraix, la formation du tribunal est aussi sans fraix et jusqu'à sa décision, il ne paraît pas qu'il puisse y avoir d'autres fraix que la nécessité de pourvoir à la subsistance du failli (soit qu'il soit resté chez lui, soit qu'on ait jugé nécessaire de s'assurer provisoirement de sa personne). Cette nécessité est urgente, j'en conviens, et il doit y être pourvu; car je regarde comme indispensablement nécessaire, que dès l'instant où un homme est en faillite, il ne lui soit plus permis de disposer et de faire usage de quoique ce soit que du consentement de l'homme de la loi et des créanciers: toute contrevention à cette règle me paraît devoir faire regarder le failli comme banqueroutier frauduleux. A l'instant où le tribunal prononce et place le failli

dans l'une des deux premières classes, les choses changent de face. Tous les biens du failli appartiennent à ses créanciers, qui doivent se les partager au marc la livre jusqu'à concurrence de leur créance si faire se peut et qui (si par impossible il se trouvait des biens au-delà) doivent remettre le dit surplus à l'homme de la loi, qui en disposera soit en faveur de la famille du failli, soit en faveur du fisc suivant la loi de l'état. On doit obliger tous les débiteurs du failli à s'acquitter entre les mains des créanciers. Tous ceux qui peuvent avoir des effets ou marchandises appartenants à la masse doivent les déclarer et les remettre, sour peine d'être déclarés complices de la banqueroute frauduleuse et poursuivis comme tels; les procédures pour les y contraindre doivent être aussi promptes, aussi peu dispendieuses qu'il sera possible; étant du plus grand intérêt public, que les créanciers ne perdent que le moins possible et recouvrent aussi promptement qu'il se pourra, tout ce qu'ils sont dans le cas de recouvrer.

Quant au failli, la décision du tribunal, qui l'a placé dans une des deux premières classes, en a fait un criminel. Que s'il n'est pas encore reconnu légalement coupable de crime, il en est du moins accusé. Comme tel, il est retenu dans les prisons ainsi que le serait tout autre accusé; comme tel, il n'a plus rien de commun avec les créanciers: c'est l'état qui poursuit sa condamnation; c'est aux fraix de l'état et à l'instance de l'homme de la loi qu'elle doit être poursuivie. Sans doute on doit lui accorder, comme à tous les autres accusés, tous ses moyens de défense: sans doute la procédure doit être instruite à charge et à décharge. S'il se trouvait que quelques fortes que fus-

sent les présomptions qui ont pu déterminer l'homme de la loi et le tribunal à le placer dans une des deux premières classes. elles ne formassent pas cependant une conviction légale; le tribunal qui aura à prononcer sur l'accusation peut. soit par un hors de cour. soit par un plus amplement informé, lui rendre la liberté en lui laissant toujours à gémir sur la note d'infamie que cette manière d'être acquitté laisse nécessairement après elle. Si par impossible bien loin d'être trouvé coupablle, l'accusé démontrait qu' il n'a été qu'imprudent ou malheureux: alors sans doute il devrait être réinstallé dans celle des deux dernières classes, à laquelle il se trouverait appartenir, et en outre la justice et l'équité concourraient également à lui faire accorder des dommages et intérêts. Mais, si placé dans les deux premières classes, les chefs d'accusation étaient démontrés; si les preuves de sa mauvaise foi ou de sa dissipation et de son inconduite étaient acquises et légales: homme de mauvaise foi, il devrait être puni comme voleur, n'ayant aucune espèce de vol aussi dangereuse que celle-ci. Dissipateur ou homme sans conduite, il devrait être puni par une note d'infamie plus ou moins forte, même dans certains cas par une peine afflictive, suivant que le scandale de sa conduite, ses excès et ses extravagances paraitraient exiger, pour l'exemple, une plus grande ou moindre sévérité.

C'est alors. si l'on pouvait être parfaitement sûr, que tous les banqueroutiers des deux premières classes n'auraient aucun moyen de se soustraire à la punition, qu'on se livrerait sans contrainte à toute la compassion que doivent inspirer les autres; car, qu'on ne s'y trompe pas, si l'imprudent est blâmable, qui par des entreprises téméraires et un désir effrené de

gagner a renversé sa fortune et compromis celle de ses créanciers, il est encore plus à plaindre. Ces défauts que nous lui reprochons avec tant d'amertume, tiennent en grande partie à son organisation, à un sang plus ou moins bouillant, à l'éducation qu'il a reçue et qu'il ne s'est pas donnée, aux exemples dont il a été entouré, à l'esprit général de la ville où il est établi, et peut-être n'est-il aucun de nous, qui, placé dans les mêmes circonstances, ne se fût pas conduit comme lui. Sans doute le malheureux, c'est-à-dire celui qui n'a hasardé que sur des probabilités qui auraient déterminé tout homme de sens, mérite encore plus d'égards, mais l'un et l'autra en méritent. S'il était possible que les propositions du failli fussent toujours acceptées par ses créanciers, je croirais que dans les deux cas elles seraient le meilleur de tous les arrangements, et en les remplissant exactement il devrait être libéré, sans que sous aucun prétexte, il pût être recherché pour ses anciens engagements, laissant simplement à sa délicatesse à remplir le vuide de ses affaires si jamais un retour de fortune et de nouvelles entreprises plus heureuses et mieux conduites le mettaient en état de payer. Que si les propositions du failli étaient rejettées, c'est alors le cas d'une discussion et d'une répartition au marc la livre, qui devrait toujours se faire sous l'inspection de l'homme de la loi, lequel devrait être informé de jour à jour par les créanciers de toutes leurs procédures; mais alors j'estime que la loi devrait accorder au banqueroutier imprudent un prélèvement de dix pour cent sur la totalité de son actif, et au banqueroutier malheureux un semblable prélèvement, mais de vingt cinq pour cent. Par ce moyen la proportion serait établie entre les deux cas; l'un et l'autre

se trouveroient en état de recommencer à travailler, ou tout au moins à l'abri de cette misère momentanée qu'on supporterait avec fermeté si elle ne menaçait que nous-même, mais qui, quand on la craint pour sa famille, ferait souvent oublier à l'homme le plus honnête ce que lui ordonnent ses principes. Objet important, que le législateur ne doit jamais perdre de vue, les loix devant toutes avoir continuellement pour but de prévenir les délits et par ce moyen éviter la nécessité de les punir.

Tels sont, m-r le comte, les principes d'après lesquels il me paraît que la législation sur les banqueroutes devrait être ordonnée; j'ose prier votre excellence de les méditer, et je me flatte que vous ne disconviendrez pas qu'une législation, formée en conséquence, répondrait au but qu'on devrait se proposer. En effet, la certitude qu'auraient tous les marchands et négociants que toute lettre de change, tout billet à ordre, tout engagement de commerce, qui ne serait pas acquitté à son échéance, serait nécessairement et unévitablement protesté; que ce protest les constituerait banqueroutiers; qu'il nécessiterait la discussion et l'examen public de leur conduite et de leurs affaires; cette certitude, dis-je, ne serait-elle pas un motif plus puissant pour les engager à l'exactitude et à la prudence que la crainte de la contrainte pas corps, de la quelle on espère toujours se mettre à l'abri? Je suis si persuadé, m-r le comte, que les marchands et négociants trouveraient ce motif beaucoup plus pressant, que je craindrais plutôt qu'ils ne le trouvassent trop fort et qu'ils ne cherchassent à le faire envisager comme barbare et tirannique; mais si cela était, rien ne prouverait mieux la sagesse et la convenance de la me-

sure, et ce serait le cas de leur répondre avec Montesquieu que *l'intérêt général du commerce doit toujours et constamment l'emporter sur l'intérêt parciculier du négociant.* D'ailleurs, et votre excellence n'aura pas de peine à s'en apercevoir, une légistation calculée d'après les principes ci-dessus, préviendrait les abus énormes dont on se plaint aujourd'hui dans toutes les villes de commerce, qui font dire au négociant, mûri par l'âge et l'expérience, qu'il faut toujours et dans tous les cas accepter les premières propositions du failli, telles qu'elles puissent être: qu'honnête homme il offre certainement tout ce qu'il peut offrir; que fripon il aura bien sçu s'arranger pour ne pouvoir pas être contraint à faire d'avantage. Qu'arrive-t-il en effet, lorsque des créanciers, irrités de la modicité des propositions de leur débiteur et ayant de justes sujets de le soupçonner de mauvaise foi, se refusnt à les accepter et prennent le parti ou de liquider sa masse, ou quelquefois même de le poursuivre? Voit-on souvent des banqueroutiers frauduleux punis suivant la rigueur des ordonnances? Ne s'en trouve-t-il pas partout au contraire un très-grand nombre, qui insultent à leur créanciers, se font un moyen de leurs vols et de ce qu'on leur connaît, pour se faire un nouveau crédit et recommencer de nouvelles affaires? Les liquidations ont-elles pour les créanciers une fin plus consolante? Les longueurs qu'elles entraînent, les fraix qu'elles occasionnent, les procès qui en sont presque toujours la suite, ne finissent-ils pas presque toujours par absorber la masse, et ne voit-on pas continuellement, que conformément à la maxime ci-dessus, les créanciers ont eu tort de ne pas accepter ler premières propositions qu' on leur a faites? Cette maxime est donc vraie pour

les créanciers, qui au fonds n'ont d'autre intérêt en pareil cas, que celui de recouvrer de leur créance autant qu'il est possible; pour qui la vindicte publique n'est que d'un intérêt très-secondaire, qui même par une pitié malentendue souhaitent souvent que le coupable échappe à la punition. Mais le gouvernement doit voir la chose sous un point de vue bien différent; il lui importe, et il lui importe singulièrement, que tous les coupables soient punis; et s'il est des coupables qui méritent le plus son animadversion, ce sont les banqueroutiers frauduleux et dissipateurs. Il n'en est aucuns des atteintes desquels il soit si difficile de se garantir; le contrecoup de leur mauvaise foi se fait sentir dans une très-grande étendue, et il n'est aucun délit qui nuise autant que le leur à l'aisance publique et à la prospérité générale.

Ce n'est pas avec vous, m-r le comte, que j'ai besoin d'insister sur l'importance dont il serait pour la société qu'aucun coupable ne trouvât le moyen d'éviter la punition et de prouver combien une telle certitude diminuerait le nombre des délits: j'ajouterai donc simplement, que peut-être jusqu'à présent n'a t-on pas calculé avec assez d'attention les effets de la publicité et de la honte. Quant à moi, il me paraît impossible que l'homme de la loi, un magistrat qui dans une monarchie bien constituée sera toujours un homme bien né et d'un mérite reconnu, qui agit sous les yeux du souverain et du public, qui doit attendre sa fortune de sa réputation, pût ne pas regarder comme une des plus importantes de ses fonctions celle qui aurait pour but de faire classer les banqueroutiers, et de mettre les créanciers en possession de tout ce qui resterait au failli. Quant au tribunal à former pour chaque fa-

faillite, il me parût de même impossible qu'il ne rendisse pas au failli une justice stricte. L'amour-propre, naturel à tous les hommes, les porte fortement à se rendre dignes de la confiance dont on les honore. Il n'est rien tel qu'un balay neuf, dit le proverbe. Si les juges se relâchent, s'ils deviennent prévaricateurs et corrompus, c'est qu'accoutumés à leur emploi, leurs passions et leurs intérêts ont eu le tems d'opérer. Le tribunal dont il est ici question, n'étant chargé que d'une affaire unique et se composant pour chaque banqueroute de personnes différentes, aurait tous les avantages des jurés anglais, sans avoir peut-être les mêmes inconvéniens. Mais en voilà assez et peut-être trop sur cet articte; je passe à ce qui regarde les engagements des particuliers qui ne sont ni marchands, ni négociants.

D'après ce que j'ai dit sur les engagements de commerce, votre excellence devinera aisément que je suis encore moins pour la contrainte par corps dans les engagements des particuliers. Je ne puis, en effet, l'envisager que comme un moyen ajouté à tous ceux qui résultent déjà de la nature des choses pour soustraire l'homme riche et accrédité à la puissance de la loi, pour précipiter le malheureux dans un abîme dont rien ne saurait le tirer, pour lui donner de nouvelles raisons de maudire l'instant de sa naissance, qui l'a placé dans une société dont toutes les institutions ne doivent lui paraître dirigées que contre lui. Il me serait aisé de prouver que cette assertion n'est point exagérée. Je pourrais faire voir, que par une suite de la nature de l'homme, des motifs qui le déterminent, des passions qui l'agitent, celui qui porte un certain nom, qui tient un certain état, qui a de certaines relations,

élude constamment la loi, que sa rigueur ne tombe jamais sur des hommes de cette classe, qu'autant que, pendant une longue suite d'années, ils se sont permis un si grand nombre de bassesses ou plutôt de friponneries que les hommes les plus décriés n'osent plus même s'avouer leurs protecteurs; qu'en général cette rigueur ne doit tomber et ne tombe en effet que sur le pauvre, qui, n'ayant que son travail pour pourvoir à sa subsistance et à celle d'une famille souvent très-nombreuse, ne peut pas éprouver une maladie ou manquer un certain tems de travail sans se trouver dans la cruelle nécessité de contracter des engagements, qui le mettent à la merci d'un créancier presque toujours nécessairement cruel et impitoyable. Mais avec votre excellence je ne dois me permettre rien de ce qui doit avoir l'air de la déclamation; je m'arrête donc. Seulement je demande qu'on ne m'objecte pas que la loi de la contrainte par corps, en donnant aux prêteurs plus de sûreté, les rend beaucoup plus faciles, que par là elle favorise l'industrie, que sans cela la classe des indigents pour laquelle je parais m'intéresser, souffrirait tout autrement: parce que, dans ses besoins, l'indigent ne trouverait personne qui voulût lui faire la moindre avance. Si l'on me faisait cette objection, je répondrais que cette facilité à contracter des dettes dont on veut se faire un moyen, n'est à mes yeux qu'un abus et un abus infiniment dangereux; qu'il est de l'intérêt de la société, qu'avant qu'il confie sa propriété, le prêteur (qu'il faut bien se garder de confondre avec l'homme charitable) soit tenu d'y regarder de près et de prendre des informations très-exactes, tant sur le caractère que sur les moyens de celui qui cherche à devenir son débiteur; qu'il est important que

l'idée du droit que lui donne la contrainte par corps n'aide pas le prêteur à se faire illusion sur les suites de l'affaire qu'on lui propose; que les hommes qui paraissent avoir un état et quelqu'aisance trouveront toujours, pour peu qu'ils aient d'exactitude, tout le crédit qui peut leur être nécessaire: qu'on peut s'en rapporter à cet égard au désir qu'a naturellement un marchand de vendre, à la nécessité même où il est de le faire: que quant au pauvre et à l'indigent qui ne contracte des dettes que quand il manque de travail ou que quelqu'accident imprévu vient déranger ses petites affaires, il vaudrait beaucoup mieux pour lui qu'il souffrît quelques momens plutôt les suites fâcheuses de sa situation, qu'il fût forcé de recourir d'abord à la charité publique ou particulière, que de trouver une ressource trompeuse dont les horreurs d'une prison sont la suite presqu'inévitable. Cet inconvénient terrible n'a pas encore porté en Russie ses funestes conséquences, mais votre excellence est trop instruite pour n'en pas apercevoir la raison. Parmi vous l'industrie n'est encore qu'à son enfance, le nombre des artisans et des ouvriers n'est encore que très-petit, et son rapport à la totalité de la nation n'est rien par comparaison à celui qui existe dans les grandes nations commerçantes. Cet état des choses ne doit pas durer; vous faites de trop grands progrès, votre marche est trop rapide, pour qu'on ne doive pas prévoir qu'un jour viendra, et ce jour ne peut pas être bien éloigné, où en Russie comme ailleurs on comptera par millions ces hommes qui, ayant quitté le travail pénible de l'agriculture pour la vie plus commode de l'industrie, n'auront d'autre propriété que leurs bras et quelques outils: qui devront, pour pouvoir vivre eux et leur famille, recevoir cha-

que semaine le modique salaire attaché à leur travail: qui n'auront pour fonds de leur subsistance que les capitaux appartenants aux entrepreneurs de tout genre, dont la manière d'exister ou plutôt l'existence elle-même dépendra du sort de ces capitaux; qui, tant que ces capitaux augmenteront, ils jouiront d'une sorte d'aisance qui dans ces circonstances rend leur état un des plus doux de la société; qui, quand ces capitaux seront stagnants, quand chaque année nouvelle les verra ce que les avait laissé l'année précédente, ils souffriront et seront inévitablement réduits au plus étroit nécessaire; qu' enfin, si jamais ces capitaux venaient à diminuer, à se dissiper, ou à être transportés ailleurs, ils tomberaient nécessairement dans une misère inévitable, qui les ferait périr par milliers ou qui tout au moins les empêcherait absolument de se reproduire. Sans doute, ce dermier état des choses n'est pas à craindre pour la Russie; sans doute, tout porte à croire, tout démontre même qu'un pays neuf tel que la Russie, qui offre le champ le plus vaste à l'industrie et qui est éclairé par les lumières que l'expérience de plusieurs siècles a fait acquérir aux autres peuples, verra s'augmenter d'année en année, et même dans une proportion qu'il est difficile d'apprécier, ces capitaux qui partout et nécessairement sont la mesure de la richesse et de la puissance; mais, quelque nombreux que soit en général dans un pays les capitaux destinés à alimenter l'industrie, quelque soit leur augmentation progressive, telles sont les fluctuations inséparables d'un grand commerce et d'une industrie poussée très-loin, qu'il est toujours quelque branche qui souffre et qui languisse, soit par la rivalité des nations étrangères, soit par l'effet de quelque nouvelle invention, soit enfin, et c'est

ici le cas le plus ordinaire, par une suite de ces variations presqu'incroyables qu'éprouvent les goûts et les fantaisies des consommateurs. Si les ouvriers étaient sages, s'ils raisonnaient et savaient se plier aux loix de la nécessité, ils ne verraient pas plutôt languir et diminuer la branche d'industrie qui leur est propre, ils ne s'apercevraient pas plutôt que les capitaux qui l'alimentaient cherchent de nouveaux débouchés qu'eux-mêmes chercheraient dans les branches qui prospèrent et où l'on demande sans cesse de nouveaux bras, une ressource qu'ils y trouveraient sûrement: mais outre que généralement partout et en Angleterre en particulier des loix absurdes de corporation, d'apprentissage et d'habitation empêchent les individus de passer librement d'un genre d'industrie à un autre, de quitter le lieu où une manufacture languit pour aller s'établir dans celui où prospère un autre genre d'industrie (abus, dont cependant j'ai à me persuader que la Russie saura se garantir): tel est la nature de l'homme en général et de l'ouvrier en particulier que ce n'est que très-difficilement et avec une extrême répugnance qu'il se détermine à changer son train habituel, que partout et tous les jours on en voit une foule qui languissent, souffrent et périssent de misère, sans vouloir, quoiqu'on leur dise, essayer d'un nouveau genre, dans lequel d'abord ils gagneraient peu, j'en conviens, mais où chaque jour ils feraient des progrès qui les mettraient bientôt au niveau de ce qui leur est échappé. D'ailleurs il semble que la même manière de vivre donne aux ouvriers de tous les pays le même caractère et la même façon de penser: partout ils sont en général insoucians et sans prévoyance, vivant au jour le jour sans songer au lendemain et sans s'en embarras-

ser. Delà ces malheurs particuliers qui poursuivent les ouvriers dans les pays même qui offrent le plus d'ouvrage et où la main d'ouvre est le mieux payée: dépensant tout ce qu'ils gagnent et à mesure qu'ils gagnent, n'économisant jamais rien, qu'une maladie survienne, qu'ils soient pour quelques semaines hors d'état de travailler, ils s'endettent, n'y pensent pas d'abord, et à moins d'une sagesse infiniment rare dans cette classe du peuple, sont bientôt traînés dans une prison où la misère qu'ils éprouvent, les vices qu'ils contractent sont une punition qui n'a aucune sorte de proportion avec le défaut de caractère et le manque de conduite qui, dans le fait, sont les seuls reproches qu'on puisse leur faire.

Soyez en donc sûr, m-r le comte, un jour viendra où la Russie, comme tous les autres pays, fourmillera d'ouvriers, et ces ouvriers auront le caractère qu' ils ont partout. Comme homme d'état, vous devez le prévoir; comme homme d'état, vous devez chercher à les garantir des suites de leur caractère. Si vous voulez qu'ils aient de la prévoyance, qu'ils ne dépensent pas mal à propos tout ce qu'ils gagnent, abolissez la contrainte par corps et, en ôtant ce véhicule à la confiance, en forçant celui à qui l'on demande du crédit d'user d'une grande réserve, apprenez au pauvre que s'il veut avoir des alimens, un logement, des habits, il faut qu'il ait de quoi les payer. Par-là, s'il en est un moyen, vous lui apprendrez la valeur de l'argent et le prix de l'économie, et si malgré le désir d'amasser qui en sera la suite, la modicité de son salaire, une maladie, d'autres accidens le mettent dans le besoin, je le répète, il vaut mieux qu'il souffre et soit forcé de se défaire du peu qu'il possède, il vaut mieux qu'il soit forcé de recourir d'abord aux hôpitaux que de contrac-

:er des dettes qui presque toujours complèteront sa ruine, sans que dans l'ordre naturel des choses il soit possible qu'il se rétablisse. Mais si l'homme d'état doit prévoir les inconvéniens de la contrainte par corps, s'il doit désirer qu'en général celui qui fournit aux besoins du consommateur soit infiniment circonspect, il ne sçait pas moins que la nécessité de faire des affaires, la concurrence de leurs rivaux, la nécessité de se procurer des chalands obligent les marchands à faire des crédits souvent très-longs et même pour des sommes considérables; il sçait que ces dettes ne sont pas toujours exactement acquittées, que, soit par impuissance, soit par légèreté ou mauvaise foi, il arrive souvent qu'un malheureux créancier presse et sollicite inutilement son débiteur. Il n'ignore pas que c'est à des causes semblables que tient un grand nombre de faillites et, sentant vivement toute l'importance de prévenir un pareil désordre, combien il importerait et au marchand en particulier de pouvoir compter sur quelque chose de fixe et à tous les individus en général de pouvoir être sûrs que tous les engagements seraient fidèlement et ponctuellement remplis, il cherche tous les moyens qui peuvent le mieux y conduire. Si, malgré tous ses efforts, il y aura toujours des abus, il cherche du moins à établir celle de toutes les règles qui en présente le moins. Sentant surtout l'extrême conséquence des exceptions et combien il importe que la loi soit une et commande généralement à tous les hommes, il cherche dans la justice, dans l'équité, dans la douceur même de la règle les moyens de la rendre inviolable et de faire rougir l'homme puissant si jamais il avait l'audace de demander qu'on la suspendît

en sa faveur. Voici donc, monsieur le comte, ce qui selon moi conduirait le plus sûrement à ce but.

Je vous ai parlé ci-dessus d'une maxime reçue en France, qui, je crois, serait utile dans tous les pays. Il en est une autre tirée aussi de la jurisprudence française que non-seulement je regarde comme utile, mais que même j'admettrais sans aucune restriction: c'est celle qui, rejettant le serment et la preuve testimoniale, exige tout au moins un commencement de preuve par écrit, pour toutes les dettes qui excèdent 200 francs (environ cinquante roubles) et qui dans ce cas refuse toute action en justice au créancier qui n'a ni titre, ni billet, ou qui étant marchand ne peut pas prouver, par des livres en règle, la légitimité de sa créance. Cette maxime étouffe dans leur naissance une infinité de procès. Elle remédie à l'abus des faux sermens et des témoins à gager, dont on se plaint avec tant de raison en Angleterre. Elle n'est point dure pour le créancier qui, la connaissant, a pu dans tous les cas exiger une reconnaissance; qui, s'il n'en a point exigé, est sensé vouloir rendre un service gratuit et s'en rapporter à l'honnêteté de son débiteur. Une longue expérience en a prouvé l'utilité en France, et si je veux aller encore plus loin, si je demande que même au-dessous de 200, même pour les plus petites sommes, il n'y ait d'action en justice que sur un titre par écrit; si par là je parais négliger l'intérêt de ces petits détailleurs, si utiles, surtout dans les grandes villes qui n'ont et qui ne peuvent avoir de livres, c'est que j'estime qu'il serait infiniment avantageux et pour eux et pour la basse classe du peuple avec laquelle ils ont principalement à traiter, qu'ils sentissent la nécessité d'une très-grande circonspection et qu'ils ne vendissent pour ainsi

dire qu'au comptant. Par-là on leur éviterait un grand nombre de difficultés et de disputes. On leur ôterait, ce qui est un très-grand point, la tentation de faire des friponneries en leur en ôtant les moyens. Le bas peuple de son côté s'accoutumerait à cette régularité, à cette exactitude que j'ai prouvé lui être si nécessaire. Si, comme je n'en doute pas, il en résultait quelque inconvénient pour les détailleurs, si quelque fois ils étaient la dupe de leur confiance, ou je connais mal la nature humaine, ou je crois pouvoir affirmer, que ces inconvéniens seraient très-rares, qu'ils n'arriveraient pas plusieurs fois aux mêmes individus, auxquels une ou deux leçons suffiraient certainement pour leur donner toute la circonspection nécessaire.

Je viens de dire que les livres d'un marchand formaient un titre, un commencement de preuve par écrit, qui devait avoir en sa faveur toute la force d'un engagement direct ou d'une reconnaissance. Cette maxime est une suite nécessaire de la nature des choses, des rapports indispensables qui se forment entre le fournisseur et le consommateur. Comme les livres des marchands ne pourraient et ne devraient avoir cet effet qu'autant qu'ils seraient tenus en règle et conformement à la loi, elle aurait cet avantage, qu' elle obligerait le marchand de se faire un devoir de cette régularité. Mais comme dans la nature des choses il n'est rien qui n'exige des modifications; comme il importe que les engagements aient un terme; que les billets, les lettres de change elles-même sont et doivent être sujettes à la prescription: je voudrais par une suite du même principe, que les livres des marchands ne produisissent cet effet que pendant un an; que dans le douzième mois à compter de la date

d'un compte ouvert pour marchandise fournie, le marchand fût tenu, soit de faire arrêter son compte par son débiteur et de s'en faire faire une reconnaissance, soit, sur le refus du débiteur, de se pourvoir pardevant le juge, qui (sans fraix ou du moins avec le moins de fraix possible, parties ouïes ou même par défaut si le débiteur cité légalement se refusait de comparaître, mais toujours après un examen préalable des livres des marchands trouvés en règle) devrait lui faire expédier un acte portant condamnation à payer, lequel deviendrait son titre et lui tiendrait lieu de reconnaissance. Tels sont, monsieur le comte, les préliminaires généraux, que je n'ai expliqué qu'à cause de leur généralité même et parce qu'ils s'appliquent à tous les cas. J'irais au-delà du but que je me suis proposé, si j'entrais dans l'examen des différentes manières de contracter des engagements, des règles à observer pour qu'ils soient valables, des effets qu'ils doivent produire, des moyens de prévenir les abus. Ce sont là des détails sur lesquels l'homme d'état trouvera des lumières dans tous les livres de jurisprudence. Je dois supposer l'engagement contracté, la dette reconnue et prouvée. Ce qui doit m'occuper, ce sont les moyens à prendre pour forcer le débiteur à payer. Pour faire rentrer le créancier dans sa propriété, le plus sûrement, le plus promptement et avec le moins de fraix possibles, ces moyens doivent avoir la justice et l'humanité pour base; l'intérêt même du créancier demande que le débiteur soit traité avec beaucoup de ménagement. Quelques réflexions m'aideront à développer à votre excellence mes principes sur cet objet.

Les hommes qui, malgré toutes les sollicitations de leurs créanciers, ne s'acquittent pas et se laissent poursuivre en justice, peuvent en général être rangés sous deux classes: ou ils ont une propriété ou un revenu quelconque et s'ils ne payent pas, c'est mauvaise volonté ou inconduite (c'est qu'ils ont fait plus de dépense que leurs revenus le permettent); ou ce sont des hommes sans principes, et malheureusement il n'en est que trop de cette dernière espèce, qui, ayant conservé l'extérieur d'une ancienne aisance, ou sans en avoir jamais eu, ayant trouvé le moyen de s'en donner l'apparence, s'en servent pour faire des dupes et pour vivre dans la société sur le pied auquel ils n'ont aucun droit. Dans le fait, les hommes de cette dernière espèce ne méritent aucune compassion, surtout quand, comme cela n'arrive que trop souvent, ils se sont fait un plan suivi de fraudes et de tromperies. Si l'on n'écoutait que le mépris qu'ils inspirent, on ne craindrait pour eux ni la prison, ni aucune des suites funestes qu'elle entraîne. Mais, outre qu'il serait infiniment difficile et par conséquent dangereux de vouloir faire pour cette classe un règlement particulier, on est encore arrêté par le grand nombre d'individus, qui réellement et dans le fait semblent y appartenir, qu'il serait absolument impossible d'en distinguer et qui cependant méritent quelques égards, parce qu'ayant reçu une éducation honnête, n'étant pas sans élévation et sans sentiment, ils ne se trouvent réduits à un état si objeet que par des imprudences, des étourderies de jeunesse, souvent même des malheurs et qu'ils n'y persistent que par une suite de cette indolence, qui nous porte, sans savoir pourquoi, à espérer un avenir plus heureux, de cette vanité qui nous fait regar-

der comme des besoins indispensables les aisances dont nous avons l'habitude: de ce manque d'énergie si commun et si général chez tous les hommes, qui leur fait envisager comme impossibles et impratiquables des moyens de se tirer d'affaire, que l'homme ferme, vraiment sensé et qui aurait des principes, embrasserait avec joie, quelques pénibles, quelques difficiles qu'ils pussent être et dont il s'honorerait bien loin de s'en croire avili. Il me paraît donc que les hommes de cette classe ne doivent pas être soumis à la contrainte par corps, parce qu'enfin, quelque vils, quelqu'objects qu'ils soient, il faut leur laisser les moyens de revenir à eux-mêmes et de se procurer par leur travail la subsistance qui est nécessaire: que seulement on doit donner à leurs créanciers le droit de saisir, dans tous les tems et dans tous les lieux, tous les effets, quelqu'en soit la nature, qui peuvent leur appartenir ou qu'ils pourront acquérir, les soumettant en outre à l'inspection de la police, qui dans certains cas et lorsqu'ils se seront permis certains tours d'adresse, qui ne leur sont que trop ordinaires, devra les punir par quelqu'unes de ces peines correctionnelles qu'elle a à sa disposition.

Quant à ceux qui ont une propriété ou un revenu quelconque et qui soit par mauvaise volonté, soit par inconduite ne remplissent pas leurs engagement; ou, en contractant une dette, ils ont hypothéqué quelque partie de leur propriété, et alors le juge doit sans difficulté forcer le débiteur à remplir dans toute leur étendue les termes de l'engagement qu'il a consenti: ou, sans entrer dans des engagements particuliers, ils ont simplement abusé de la confiance qu'ils pù inspirer aux différentes personnes qui ont fourni à leur consommations. Appellés devant le juge et requis de remplir

un engagement prouvé, il me paraît qu'on devrait d'abord leur accorder des termes pour s'acquitter, termes qui ne devraient avoir qu'une certaine latitude, prescrite et déterminée par la loi et à l'échéance desquels, s'ils y manquaient, ils devraient être poursuivis de nouveau et cités devant le juge, qui alors devrait faire saisir et anotter leurs biens et leurs révenus de toute espèce, mais avec la précaution de rendre la poursuite connue, soit en l'annonçant dans les papiers publics, soit de quelqu'autre manière, en donnant un certain tems à tous ceux qui pourraient avoir une prétention sur la même personne, pour se présenter, faire constater leur créance et se joindre au premier poursuivant. Par ce moyen tous les créanciers du même homme seraient connus, on pourrait leur rendre à tour une justice égale et impartiale. Comme tous les biens du débiteur auraient été saisis et anottés, il serait aisé de voir en en comparant le montant à la totalité des créances, si, en privant le débiteur d'une partie de son revenu et en ne lui laissant que ce qui lui est indispensablement nécessaire pour pouvoir vivre, il y aurait moyen de satisfaire tous les créanciers en un certain nombre d'années; auquel cas ce parti le plus doux et le plus équitable de tous serait toujours celui qu'il faudrait préférer, et l'on ne devrait en venir au parti violent de vendre les biens du débiteur et d'en distribuer le montant à ses créanciers, que dans le cas où il serait bien prouvé, qu'il est impossible que les revenus puissent suffire pour les satisfaire, et qu'il ne reste que cette triste et malheureuse ressource.

Tels sont en général, monsieur le comte, les principes d'après lesquels il me paraît que le législateur devrait statuer sur la matière des dettes. Si je n'entre pas

dans de plus grands détails, c'est qu'ils me paraissent inutiles, ce que j'ai dit indiquant suffisamment l'esprit dans lequel une pareille législation devrait être envisagée. Le grand point est de se garder d'une rigueur mal entendue, qui, je ne saurais trop le répéter, ne tombant jamais que sur les faibles et les petits les expose à des malheurs, qui n'ont aucune proportion avec l'espèce de leur délit. Il est aussi de première importance, et j'ose croire que votre excellence le sentira aisément, de donner au prêteur une sorte de défiance, qui l'engage non-seulement à prendre des informations sur le caractère moral, la conduite et les facultés de la personne qui voudrait devenir son débiteur, mais aussi à s'arrêter et à ne pas aller trop avant avec une seule et même personne; et si, malgré ces précautions, il se trouve des individus, et sans doute il s'en trouvera toujours, qui, ayant eu le secret d'inspirer de la confiance, dépenseront plus que leur revenu, plus même que la totalité de leur bien ne le leur permet: il faut sans contredit que, s'il est possible, le créancier soit payé, qu'il ait des moyens prompts et faciles d'obtenir justice. Mais pourquoi ôter à un homme son fonds lorsque ses révenus peuvent suffire, lorsque des privations de quelques années peuvent le remettre dans cet état d'aisance que son inconduite lui avait fait perdre? Pourquoi, lorsqu'un homme n'a rien, lui ôter encore sa liberté et par là le priver des moyens de vivre et de gagner de quoi satisfaire son créancier dans un autre tems? Ce que l'intérêt du créancier exige, ce qui est de la dernière importance pour le bien de la société, c'est que la loi statue d'une manière plus claire et plus précise sur la procédure à suivre, qu'il soit impossible d'en arrêter ni d'en retarder la marche

par ces subtilités de formes qu'à la honte de la raison humaine se sont introduites partout; c'est que cette procédure soit aussi simple, aussi courte que la nature de la chose le comporte; qu'elle entraîne le moins de fraix possible, et qu'ainsi soient frustrées de leus attente ces harpies sans nombre qui, sous le nom d'avocats, de procureurs, de solliciteurs et d'huissiers, assiègent les tribunaux et ne paraissent offrir aux créanciers et au débiteur une main secourable, que pour mieux dévorer la substance de l'un et de l'autre; c'est enfin qu'on abolisse à jamais ces saufs-conduits, ces arrêts de surséance qu'à la honte des moeurs le crédit des riches a introduit dans presque toutes les monarchies. Il n'est pas possible à ces égards de prescrire des règles fixes, parce que les moyens doivent en être combinés et s'accorder avec l'esprit général de la législation qui varie dans chaque pays; mais si l'homme d'état désire véritablement le bien, s'il sent toute l'importance dont il est pour la société que la justice soit impartialement rendue à tous les individus qui la composent, il découvrira aisément quels seraient les moyens qui le mèneraient plus sûrement et plus directement à son but. Ce que tous les gouvernemens, quelque soit leur nature et leur différence, devraient avoir continuellement sous les yeux, c'est que les moeurs, les coutumes et les usages ont encore plus d'influence que les loix, et qu'un mot du souverain, son exemple, son approbation ou son mépris font tout-à-coup changer la façon de voir d'une nation, y introduisent des principes et une façon de se conduire toute différente. Autrefois en France presque tous les militaires étaient endettés, il était même du bon air d'avoir des dettes. Outre que l'officier soumis à la discipline militaire te-

nait fort peu de compte du pouvoir civil. le prétexte toujours allégué des dépenses qu'entraînait leur état et de la nécessité d'être à leur poste, leur faisait facilement obtenir des arrêts qui les mettaient à l'abri des poursuites de leurs créanciers. Ce désordre, porté à son comble, a fait enfin ouvrir les yeux aux supérieurs. Il est reçu aujourd'hui, qu'un officier qui a des dettes et contre lequel le chef du régiment a reçu des plaintes, est mis en prison, que ses appointements sont arrêtés jusqu'à ce qu'elles soient acquittées; que, si elles sont très-considérables pour que dans un tems déterminé ses appointements ne puissent suffire pour les acquitter, on en avertit sa famille et si elle n'a pas la volonté ou le pouvoir de le tirer d'embarras, il est renvoyé et perd sa place. Depuis que ce sage règlement s'exécute, rien n'est si rare que de voir un officier qui se dérange; un nouvel esprit semble animer le militaire français, et le changement qu'il a opéré prouve mieux que tout ce que l'on pourrait dire d'ailleurs jusqu'à quel point les supérieurs peuvent influer sur la conduite de ceux qui leur sont subordonnés. On juge d'après cela de l'effet que pourrait produire le souverain, qu'on saurait bien décidé à refuser toute espèce de confiance, à exclure des tribunaux et de tous les différents corps qui entrent dans la composition de la société, tout homme contre lequel il y aurait des poursuites pour des engagements non-remplis.

Je m'arrête ici, monsieur le comte, persuadé qu'en voilà plus qu'il n'en faut pour engager votre excellence à méditer sur un objet qui certainement mérite toute l'attention d'un homme d'état. Depuis que les souverains se sont enfin aperçus que la prospérité de leur peuple était la seule mesure de leur puissance, on s'est

beaucoup agité pour ouvrir de nouvelles routes et de nouveaux débouchés au commerce et à l'industrie. On a voulu d'abord avoir du commerce, bientôt on a voulu l'avoir exclusivement; delà ces jalousies, ces haines nationales, ces règlemens, ces prohibitions qui tendent à diviser les peuples que le commerce devrait réunir. Un jour viendra et ce jour ne peut pas être bien éloigné, où l'on sentira toute l'inutilité de ces efforts et où l'on s'apercevra que c'est de la perfection de la loi, de la certitude des propriétés, que dépend la prospérité des peuples. On sera bien étonné, si jamais les idées prennent cette nouvelle tournure, si jamais on porte un oeil philosophique sur cet amas informe de coutumes hétérogènes et de décisions bizarres qu'on appelle aujourd'hui jurisprudence, de voir jusqu'à quel point on s'est éloigné des principes simples que la raison aurait dû prescrire. Peut-être, l'immensité du travail, peut-être la difficulté de détruire des préjugés si anciens et si enracinés ont-elles seules arrêté jusqu'à présent, peut-être arrêteront elles encore longtems. J'ose cependant affirmer et je croirais pouvoir le démontrer que celles de nations de l'Europe, qui par leur industrie et leur commerce ont acquis le plus de célèbrité et de richesses ne le doivent ni à leur plus grande connaissance de la manière de le conduire, ni à la sagesse des principes d'après lesquels elles l'ont règlé, mais uniquement à certaines circonstances, qui leur ont procuré sur certains points importans des loix civiles un peu moins mauvaises que celles de leurs voisins. J'ose affirmer que celle des nations de l'Europe qui la première perfectionnera sa législation civile, sera surprise elle-même des effets étonnants qui en résulteront pour son industrie et son commerce.

Mais je m'aperçois que je n'ai que trop abusé de la patience de votre excellence, et ce ne sera que lorsque je saurai par vous-même, que des discussions de la nature de celle-ci peuvent vous intéresser, que je croirai pouvoir vous faire part des nouvelles idées qui dans ce moment s'offrent en foule à mon imagination.

Je suis avec respect, monsieur le comte,
de votre excellence
le très-humble et très-obéissant serviteur

Pictet.

à Londres, le 27 juillet 1787.

5.

Londres, le 20 septembre 1788.

Vous serez sans doute surpris que sans avoir attendu la réponse de v. e., sans savoir si vous pouviez faire quelque chose pour m-r Silvestre, j'ai pris la résolution de le faire partir. J'espère cependant que v. e. me pardonnera cette irrégularité, lorsque je vous aurai instruit des raisons qui nous y ont obligé et qui ne sont malheureusement que trop bonnes. Par une lettre que j'ai reçue de la mère de ce jeune homme, j'ai vu que dans l'état de détresse et d'inquiétude, où la situation des fonds de France a mis la plus grande partie de genévois (inquiétude qui n'est que bien peu diminuée par la rentrée de m-r Necker dans le ministère), il est impossible que cette mère, dont le modique revenu est en France et qui a une autre fille dont elle est chargée, pût rien faire pour son fils, et comme il était possible qu'à l'arrivée de la réponse de v. e. il ne se trouve plus de vaisseaux pour Pétersbourg, comme dans ce cas ce jeune homme aurait dû ou passer l'hiver en Angleterre, ou faire le voyage par terre, deux moyens incompatibles avec ses finances, j'ai cru prudent de profiter d'un vaisseau qu'on m'assure même devoir être le dernier de cette saison. Voilà, m-r le comte, les motifs qui ont fait partir le jeune Silvestre; je le répète à v. e., je ne le connais point assez par moi-même, ayant passé en campagne la plus grande partie de son séjour en Angleterre, pour oser vous répondre de son caractère et de ses talents; mais tous ceux qui m'en ont écrit m'en ont dit du bien. D'ail-

leurs, il n'est plus un enfant, et à moins qu'il ne soit destitué de tout principe d'honneur, sa situation doit seule suffire pour l'engager à faire les plus grands efforts pour mériter l'estime et la bienveillance de ceux, qui voudront bien s'intéresser à son sort. Je sais bien, m-r le comte, que, quelque puisse être votre bonne volonté, il est très-probable que vous ne pourrez point le placer, ni même le faire entrer dans la marine ou dans l'armée; mais enfin il n'est guère possible qu'il ne se trouve pas quelque place d'instituteur pour la langue française: tant de gens trouvent par ce moyen des ressources dans votre pays, qui n'ont pas les talents de ce jeune homme, que je suis convaincu que si v. c. veut bien s'en occuper quelques instants, il ne tardera pas à être occupé de cette manière et à vous dire la vérité, m-r le comte, quelque bornée que soit cette sorte d'existence, c'est celle que je désire pour ce jeune homme: parce que, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, ses parents étant dans l'impossibilité physique de rien faire pour lui, il n'a pas le temps d'attendre, et que ce qui lui convient le mieux est d'être mis le plustôt possible en situation de gagner sa vie.

Je vous félicite de tout mon coeur, m-r le comte, de la tournure qu'a pris votre guerre de Suède, et je vous avoue, que ce n'est pas sans une sorte de satisfaction que j'imagine l'embarras, dans lequel doit se trouver cet étourdi de souverain, qui a entrepris si sottement de singer Charles XII, de folle et extravagante mémoire. Quelques fâcheuses que puissent être pour lui les suites de cette équipée, quand il devrait finir par perdre toute l'autorité qu'il s'était arrogée, et redevenir un être aussi insignifiant que son père, per-

sonne ne le plaindra. J'aurais voulu cependant, et je m'y attendais, que vos succès eussent été encore plus complets, que votre victoire navale eût été ce qu'elle aurait été, sans doute, si tous vos capitaines eussent montré la même valeur; et que votre armée de terre, ne se bornant pas à défendre vos frontières, fût entrée et eût pénétré dans le pays ennemi, et après avoir bien battu les Suédois, les eût renvoyés, honteux et confus, à Stokholm. Mais ce n'est pas seulement contre le roi de Suède que mon indignation se soulève, ne pouvant croire que sa petite tête ait seule enfanté ce beau projet: ceux, qui le lui ont suggéré, me paraissent bien plus coupables. Ou je me trompe fort, ou ce que nous voyons aujourd'hui a son origine dans le désir bien naturel, qu'avait l'Angleterre de regagner son influence en Hollande, et dans l'ambition un peu extravagante du roi de Prusse actuel. Après la mort de m-r de Vergennes, la conduite inconséquente du ministère français, et les folies auxquelles il permit aux partiotes de se livrer en Hollande, durent faire regarder le moment comme favorable pour détacher la Hollande de la France et le remettre sous le joug de l'Angleterre; pour faire réussir ce plan, il fallait engager le roi de Prusse à y concourir et à agir; il fallait donc lui faire voir comme possible la réussite de ses projets d'agrandissements du côté de la Pologne, et comme personne n'avait plus d'intérêt à s'y opposer que la Russie et l'Autriche, il fallait les occuper assez essentiellement chez eux, pour les mettre hors d'état de s'occuper de ce qui se passerait chez les autres. Je pense donc, m-r le comte, que c'est à vos bons amis les Anglais, que vous êtes redevables de votre guerre de Turquie, et par contrecoup de celle de

Suède; et je suis d'autant plus confirmé dans cette opinion, que vivant parmi eux, ayant les yeux continuellement frappés de l'orgueil bien naturel des individus, lequel influe nécessairement sur l'esprit des gouvernements, je ne puis me dissimuler à quel point ils ont été blessés de votre refus de leur prêter des troupes pour la guerre d'Amérique, de la neutralité armée, de ce que vous avez eu l'audace d'avoir une volonté pendant la négociation du traité de commerce, et combien ils désiraient avoir quelqu'occasion de vous faire voir qu'on ne leur manque point impunément. Comment tout cela se terminera-t-il? C'est ce qu'il est bien difficile de prévoir. L'Angleterre ayant son compte en Hollande, je ne doute pas que m-r Pitt ne désire vivement pouvoir empêcher qu'il n'en résulte une guerre générale, dont il est trop éclairé pour ne pas prévoir les conséquences. Je pense donc, qu'il fera tout son possible pour la prévenir, qu'il représentera au roi de Prusse, à quel point il s'expose en vous attaquant, et qu'il ne négligera rien pour vous engager à vous contenter des excuses du roi de Suède, et à renouveller la paix avec ce royaume; je pense même que pour vous y déterminer, il cherchera les moyens de vous procurer une paix sûre du côté des Turcs, et j'avoue que s'il y réussit, si l'Europe est pacifiée par ses soins, je ne pourrai m'empêcher de regarder sa conduite comme un chef d'oeuvre d'habileté, d'ajouter une nouvelle marche au piédestal de la statue, que depuis longtemps je lui ai élevée dans mon coeur. Mais les souverains et leurs ministres sont des hommes, leur rang, leurs places ne les mettent point au-dessus des passions de l'humanité; et quel est l'homme qui ne cherche pas à faire retomber sur la tête de son ennemi les maux et

les torts qu'il a voulu lui faire souffrir. Je crains donc beaucoup, que S. M. I. et ses ministres ne se prêtent que bien difficilement à cette pacification générale, qui cependant est si fort à souhaiter. Je le crains même d'autant plus, qu'il me semble clair, que si nous avons une guerre générale, le roi de Prusse se trouvera dans une situation à peu près semblable à celle de son oncle pendant cette fameuse guerre de Sept Ans, dont il ne se tira, que parce que vous quittâtes la partie et que, si d'un côté il se trouve un peu moins pressé en Allemagne que ne l'était son oncle (tant parce qu'il y aurait un ennemi de moins, que par la diversion des Turcs, qui cependant pourrait fort bien n'être pas longue, ne me paraissant point difficile de les engager à la paix), d'un autre côté, il sera bien difficile, que l'Angleterre lui fournisse les mêmes secours et le même appui qu'elle fournissait à son oncle, vu qu'elle sera assez embarrassée à faire face aux flottes combinées de la maison de Bourbon, qui, quoiqu'on en puisse dire, sont tout au moins en état, sinon de prendre l'ascendant, du moins d'entretenir cette égalité qui finit par épuiser les deux combattants et par leur rendre la paix à tous les deux nécessaire. Que v. e. me permette cependant de lui faire observer, qu'il serait bien grand à S. M. I. et à ses ministres d'oublier tant de sujets de plaintes, et, pour peu que les conditions proposées fussent acceptables, de se prêter à la pacification; car, enfin (outre que les évènements d'une guerre sont toujours très-incertains, outre que peut-être n'est-il, ni de l'intérêt de la-Russie, ni de celui de la France, que le roi de Prusse soit écrasé) quand il serait démontré, ce dont je ne doute pas, qu'en fin de compte vous finiriez par avoir une supériorité décidée: peut-on mettre en comparaison les

avantages de la guerre la plus heureuse avec les maux qu'elle entraîne nécessairement? Je suis bien éloigné de regarder ce qu'a fait la Russie pour s'étendre du côté de la Mer Noire, pour s'assurer la navigation de cette mer et celle des fleuves, qui s'y jettent, comme une entreprise inconsidérée et d'une ambition qui n'a point de but: mais, pour que les avantages, qui peuvent en résulter pour l'empire, correspondent à ce qu'il en a coûté pour les acquérir, il faut nécessairement deux choses: l'une que la navigation de la Mer Noire soit ouverte à toutes les nations de l'Europe, dont la marine marchande peut seule suppléer à celle que vous n'avez pas encore, que la petite quotité de vos capitaux vous empèche d'avoir, et que vos intérêts bien entendus ne vous permettent pas de chercher à acquérir jusqu'au moment, où les capitaux de vos négociants se porteront d'eux-mèmes vers cette branche d'industrie; l'autre, que vous jouissiez d'une longue tranquillité, et qu'ainsi le gouvernement ne soit pas forcé tirer des mains des particuliers, ce que chaque année ils peuvent épargner sur leur revenu, étant mathématiquement démontré que ce n'est que par l'épargne annuelle sur le revenu que les capitaux s'accumulent, que c'est cette accumulation de capitaux qui seule constitue la richesse des nations, et que ce sont les dépenses exagérées des gouvernements qui sont le plus grand, et peut-ètre le seul obstacle à cette accumulation, à laquelle l'instinct de la nature porte naturellement les individus, et que les gouvernements éclairés et attentifs devraient favoriser de tout leur pouvoir. Par tout ce que je viens de vous dire, m-r le comte, il vous est aisé de comprendre, que je n'ai pas sur la position actuelle de la France des idées aussi sinistres

que beaucoup de gens, et que je suis bien éloigné de croire, comme on le faisait ici depuis la mort de m-r de Vergennes (idée cependant dont on commença un peu à revenir) que l'embarras de ses finances et les dissensions intestines, excitées d'abord par la résistance des parlements et augmentées ensuite par les moyens qu'on a employé pour surmonter cette puissance, mettaient au moins pour trente ans cette puissance hors d'état de se présenter dans la lice, qu'on pouvait lui faire boire jusqu'à la lie la coupe de l'ignominie, et que, semblable au lion malade de la fable, elle serait obligée de supporter jusqu'au coup de pied de l'âne insolent. Certainement le ministère de France a fait des fautes et, outre une foule d'imprudences, je ne doute pas qu'il n'y ait eu dissipation et dilapidation; mais il n'est pas moins vrai qu'on exagère infiniment sur cet article, et que le mal vient de ce que, tant pour soutenir la guerre que pour liquider à la paix les dépenses qu'elle avait occasionnées, on a emprunté sans mettre d'impôt qui correspondît à l'intérêt de l'emprunt. C'est de cette faute dont, il faut en convenir, Necker a donné l'exemple, que tous les embarras tirent leur source, et quand m-r de Calonne a voulu la réparer, quand il a montré au roi et à l'assemblée des notables l'état au vrai des affaires du royaume, quand, pour se mettre au niveau, quand pour se donner même une grande aisance, il a proposé des moyens simples, justes, équitables et dont le peuple, c'est-à-dire la partie souffrante de la nation, aurait retiré les plus grands avantages, tout le monde s'est élevé contre lui, et l'archévêque de Sens, profitant de la fermentation qu'excitait l'intérêt particulier des corps, de la noblesse et du clergé, blessé par les moyens que voulait prendre m-r de Calonne, a trouvé

le moyen de le renverser et de s'élever sur ses ruines. Comme au fond, malgré tout ce qu'avait pu dire l'archévêque, maîtrisé par les circonstances, il était obligé de suivre à peu près toutes les mesures de m-r de Calonne, il a eu à combattre toutes les passions que lui-même avait excitées, et la maladresse de ses moyens, leur peu de suite, les inconséquences dans lesquelles il est tombé, ne leur ont donné que plus d'énergie. Mais il fallait bien peu connaître les hommes en général, les Français en particulier, et l'esprit du siècle, où nous vivons, pour imaginer, comme bien des gens le faisaient ici, que ce fût le véritable esprit de liberté, qui se développait en France, et pour croire que ses explosions pourraient mener jusqu'à la guerre civile. Pour les gens sensés, la liberté n'était pour rien dans tout ce tapage, qui n'était au fond qu'une dispute d'autorité, une querelle entre le ministère et les parlements pour savoir qui des deux resterait le maître. Si l'archévêque eût eu de l'audace et de l'énergie dans le caractère, si, au moment où le roi de Prusse fit marcher ses troupes, il eût commencé la guerre, la nation, je n'en doute pas, se serait réunie, les parlements auraient été forcés de se taire, et si la continuation de la guerre eût rendu la mesure nécessaire, ce fameux arrêt du conseil, qui a occasionné sa disgrâce, cette banqueroute partiale, qui l'a perdu, aurait sans doute excité des plaintes et des murmures, mais le bruit des armes les aurait empêché d'être entendus, et l'on aurait fini par se soumettre. Aujourd'hui, m-r Necker rappelé, pour ainsi dire, par la voix publique au ministère des finances et ayant par cela même la plus grande influence sur les détermi-

nations du gouvernement, aura de grands avantages sur ses prédécesseurs. s'il a assez de génie et de talents pour les voir et pour en tirer parti. D'abord, cette banqueroute partiale, à laquelle son prédécesseur s'était vu forcé, qui est certainement ce à quoi il doit sa place. qu'il a bien en quelque sorte pris l'engagement de révoquer, mais qu'il n'a point encore révoquée. qu'il ne lui est possible de révoquer. qu'autant que les états généraux lui en fourniront les moyens. serait un si grand mal pour un si grand nombre d'individus. qu'il n'est rien qu'on ne puisse les porter à sacrifier pour la prévenir. Quel est en effet l'homme assez borné pour ne pas sentir que cette banqueroute partiale en entraînerait nécessairement une générale, et que le roi finirait par être forcé de mettre *solvit* à tous ses engagements? Peut-on se dissimuler que par ce moyen et d'un trait de plume le gouvernement se procurerait la plus grande aisance, que rien ne le gênerait dans ses opérations, que rien ne l'empêcherait de faire dans les parlements et dans l'organisation intérieure du royaume tous les changements qu'il jugerait convenables? Et que cependant le roi n'a qu'à le vouloir d'une volonté ferme, pour que rien ne puisse l'empêcher de l'exécuter? Que toutes les plaintes. tous les murmures, toutes les remontrances seraient inutiles, et que même il y aurait beaucoup de gens. qui, prévoyant qu'une fois la secousse passée les choses n'en iraient que mieux. bien loin de s'opposer à cette mesure, concourraient plutôt à son exécution? Je le demande: peut-on se persuader que dans de pareilles circonstances les réclamations du parlement, celles de la noblesse et du clergé, seront entendues, ou que

du moins elles feront assez d'impression sur la nation pour l'engager à se joindre à eux dans l'opposition, qu'ils seraient tentés de faire aux mesures du gouvernement? A cette force, que m-r Necker peut tirer des fausses mesures de son prédécesseur, se joint celle, qui lui a mérité son désintéressement, sa vertu, son courage, et la fermeté, avec laquelle on est parfaitement sûr; qu'il s'opposera à toute dépense inutile, à toutes les déprédations des subalternes. Paris et les provinces ont rétenti des mèmes acclamations, lorsqu'il a été rappelé au ministère, et s'il sait ménager cette favorable opinion, je ne doute pas qu'il n'eût un très-grand ascendant dans les états généraux, et qu'il ne puisse résulter un très-grand bien de ses opérations: mais pour cela il faut qu'il renonce à son ancien système d'illusion, qu'il ne prétende plus que ses retranchements, l'ordre, l'économie peuvent suppléer à tout, que montrant à la nation l'état au vrai de ses affaires, il l'engage à consentir à une levée d'impôts, équivalente à ses besoins, destinant, ce qu'il pourra épargner par ses économies et par ses arrangements, à se mettre en état d'opérer dans la nature et l'assiette de l'impôt les changements nécessaires. S'il suit cette marche, s'il consolide ses assemblées provinciales auxquelles on avait pensé avant lui, mais qui lui doivent leur première existence; si, rectifiant ses principes sur ces assemblées, il en fait nommer les membres par les propriétaires des terres: il fera à la France les plus grands biens, et quand il n'achèverait pas l'édifice, il le rendrait si facile à ses successeurs que ce serait toujours à lui, qu'on en aurait l'obligation. Au fait, si la France ne jouit pas de ce dégré de for-

ce et de puissance que sa population et la fertilité de son sol semblerait devoir lui donner, ce n'est point, comme on l'imagine communément, la mauvaise administration de ses finances, qu'on doit en accuser. Peut-être, si on l'examinait attentivement, trouverait-on, que sous d'autres formes et par d'autres motifs, il y a autant de dissipation dans les finances de l'Angleterre, que dans celles de la France; ce qui fait, que l'individu en Erance est accablé par un impôt qui n'est cependant qu'à peu près le tiers de celui, que paye un Anglais sans en être incommodé; c'est cette foule de charges de places vénales qui arrachent à l'agriculture, à l'industrie et au commerce les capitaux, qui devraient être employés à les faire prospérer. On serait effrayé, si l'on calculait tout le mal que, pour se procurer quelques petites ressources, on a fait par là au royaume. Jusqu'au moment où toutes les charges, toutes les places vénales seront abolies, ou par cela même l'argent sera rappelé à sa véritable destination, la France sera bien éloignée de pouvoir prétendre au rôle, auquel la nature semblait l'avoir destinée; et cependant telle est la force des préjugés et de l'habitude, que ce ne sera qu'autant que les assemblées provinciales auront pris une grande consistance, qu'il se sera formé dans leur sein un grand nombre d'hommes éclairés, et qu'elles auront fait naître une sorte de patriotisme et d'esprit public, que le ministre, qui aura conçu le projet d'une réforme aussi importante, pourra espérer de réussir et de faire taire toutes les réclamations, que l'intérêt personnel du moment ne manquera pas d'élever. M-r Necker a-t-il assez de génie pour avoir conçu cette idée, qui, quoiqu'infiniment

simple, n'a point encore été assez développée et n'est point assez généralement répandue pour avoir fait une sorte d'impression. Je l'ignore; mais javoue, que soit, que je me rappelle nos conversations, soit, que je médite sur ses ouvrages, je ne puis me le persuader, et que les principes qu'il a établis dans son fameux livre sur les finances, me paraîssent bien plus tenir aux préjugés et aux vues étroites d'un banquier et d'un négociant, qu'aux vues étendues d'un homme d'état. On peut donc craindre, tant en se rappelant l'ancienne conduite de m-r Necker, qu'en réfléchissant sur ses principes, qu'il ne se trouve fort audessous de la tâche, qui lui est imposée et, que bien loin de rétablir les affaires de la France, il ne détruise sa réputation. Il est cependant une considération qui doit rassurer: m - r Necker a tant de désintéressements, tant d'énergie dans le caractère, il est si éloigné de se permettre une injustice; l'ordre, l'économie et la règle sont de si grands biens, que peut être ces vertus suffiront-elles seules pour suppléer à ce qui lui manque du côté du génie et des talents. C'est par l'effet de ses vertus que les erreurs de sa première administration ont été couvertes, et j'aime à croire, qu'elles couvriront de même celles que son défaut de lumières pourra lui faire commettre. Pour dire le vrai, peut être a-t-on plus besoin dans ce moment pour ministre des finances d'un homme vertueux, que d'un homme de génie; si cela est, on ne pouvait pas mieux choisir, et je suis très-porté à croire, que si m-r Necker, après être resté longtemps dans le ministère, est succédé par un homme de génie, celui-ci trouvera les routes tellement aplanies, qu'il n'hésitera pas à

entreprendre des changements, qui aujourd'hui pourraient paraître difficiles et dangereux.

Je rélis ma lettre, m-r le comte, et je suis effrayé de sa longueur; quand j'ai l'honneur d'écrire à v. e., je me livre à mes idées, mon imagination s'exalte, ma plume court, et j'oublie que je vous parle sur des matières que vous entendez beaucoup mieux que moi. J'espère cependant que v. e. me pardonnera des réflexions que le moment a fait naître, et qui se sont étendues et multipliées sous ma plume sans que je m'en sois aperçu.

8.

Monsieur le comte.

Il y a plus d'un an que je désire d'écrire à votre excellence; j'aurais dû le faire: cent fois j'en ai formé le projet: mais livré sans cesse à de nouvelles inquiétudes, tourmenté par des craintes toujours renaissantes, n'entrevoyant de tems en tems quelques lueurs d'espérance que pour les voir s'évanouir le moment d'après, il m'a été impossible de trouver cet instant de calme et de tranquillité, qui m'aurait été nécessaire pour débrouiller mes idées... Le pourrai-je mieux aujourd'hui, je ne le sais pas; mais du moins j'aurai rempli un devoir, et je connois trop la façon de penser de votre excellence pour ne pas me flatter, qu'elle daignera excuser les incohérences qui pourront échapper à ma douleur.

Ah, monsieur le comte, dans quel siècle sommes nous appellés à vivre! Et quand nous admirions combien il avait été fertile en évènemens importans et extraordinaires; quand nous félicitions les historiens futurs qui auraient à le décrire, pouvions nous nous imaginer qu'il se terminerait par une catasrophe, dont le pinceau même de Tacite ne pourrait exprimer l'horreur!

Vous rappellez-vous, monsieur le comte, combien de fois, en parlant des troubles de Genève, vous m'avez fait la guerre sur la vivacité avec laquelle je prenais le parti de nos magistrats, et sur le profond mépris que m'inspiraient les démagogues qui conduisaient notre bourgeoise!.. Je sais bien que ce n'était qu'un

badinage, et votre excellence est trop éclairée pour avoir jamais pu imaginer qu'une démocratie pure pût convenir ou même subsister, quelque borné que fût l'état où l'on voudrait l'introduire. Mais, peut-être, est-ce ici une de ces matières, sur lesquelles la plaisanterie est dangereuse.. Les hommes en général sont si ignorans: leurs passions, leur amour-propre surtout, saisit avec tant d'avidité tous les paradoxes qui le flattent, que les gens sensés et instruits doivent peser scrupuleusement tout ce qu'ils se permettent de dire sur un sujet, à l'égard duquel chacun se croit en état d'avoir un avis, et dont si peu de gens connaissent les véritables principes.

Qu'ils sont coupables, monsieur le comte, ceux qui, soit par enthousiasme, soit pour satisfaire leur amour-propre et leur orgueil, n'ont pas craint de présenter à la multitude le leurre le plus fait pour l'enflammer et la séduire; qui, pour parvenir à leur but, l'ont conduite, par degrés, de crimes en crimes et d'atrocités en atrocités! Qu'ils sont coupables ces chefs de l'état, ces nobles, qui n'ont pas su juger ce que les circonstances exigeaient d'eux; qui, par un attachement puéril à des privillèges illusoires, ont fourni aux factieux les armes dont ceux-ci les ont accablés! Que pensera la postérité, quand elle apprendra qu'il ne s'est pas trouvé parmi eux un homme d'un caractère assez élevé, ayant assez de courage et de considération personnelle, pour pouvoir, avec quelqu'apparence de succès, se mettre à la tête des mécontens, les réunir et s'opposer à tems à cette désorganisation générale, qui chaque jour a fait de nouveaux progrès et dont, dès le premier moment, on a dû prévoir les conséquences? Qu'il est coupable, surtout, ce ministre pétri de vanité et de pe-

titesses, dont la conduite équivoque pourrait faire soupçonner les intentions, si d'ailleurs on ne connaissait pas son caractère! Fier d'un désintéressement que l'état brillant de sa fortune rendait fort peu difficile, il a pu croire, qu'avec des phrases il gouvernerait une assemblée dont les membres lui étaient absolument étrangers, et il a négligé cette foule de moyens que lui donnait sa place pour s'y assurer une majorité *). Trop plein de lui-même pour avoir de la prévoyance, et n'ayant aucun des talens qui caractérisent l'homme d'état, il n'a pas senti que son compte-rendu, son livre sur les finances, ses disputes avec m-r de Calonne, et les fausses démarches de ses prédécesseurs avaient excité une telle agitation, que le seul moyen de prévenir une subversion total, était de prendre un parti décidé, de s'y tenir, de le suivre et de savoir se faire obéir. Tenant, au contraire, uniquement à sa place, il n'a pas même sçu voir le moment, où il ne restait de ressources pour sauver la monarchie, que d'engager son maître à quitter Versailles, pour se mettre à la tète de ce qui lui restait de sujets fidèles, et en imposer aux factieux.

Si les déprédations, les incendies, les massacres qui se sont déjà commis, si ceux qui se commettront encore rendent exécrables à nos yeux ces différentes des-

---

*) Que m-r Necker ne dise pas, que sa vertu et sa délicatesse ne lui permettaient pas de se servir de pareils moyens, qu'ils n'étaient pas faits pour un homme comme lui... Je le lui demande: si m-r Pitt se trouvait dans le cas de disposer de quelques millions, et qu'il les employât à faire consentir l'Irlande à un acte d'Union, tel que celui qui a fait de l'Écosse et de l'Angleterre un seul et même royaume, pense-t-il qu'il manquerait à ce qu'il se doit à lui-même, s'il les employait à cet usage? Il doit savoir que les vertus d'un Chartreux ne sont pas celles d'un homme d'état.

criptions d'hommes, quel sera le jugement qu'en portera la postérité? Il ne faut pas se faire illusion. Ce ne sera qu'après la révolution, et lorsque la France aura répris un état quelconque, que l'on pourra calculer les effets physiques et moraux qui en résulteront pour ce royaume... Quelqu'affreux que soient les maux actuels, ils ne sont rien en comparaison de ceux qu' amèneront à leur suite la ruine du commerce, la perte des colonies, l'annihilation des assignats et la banqueroute générale... Pour ceux qui ont étudié l'économie politique et qui savent que la quotité des capitaux employés à alimenter l'industrie, détermine nécessairement la quantité de la population, il est évident que celle de la France souffrira une diminution considérable; et quoiqu'il soit impossible de déterminer, même par approximation, jusqu'où cela pourra aller, je ne crois point exagérer en affirmant, que si dans dix ans on en faisait le dénombrement, à peine y trouverait-on seize à dix huit millions d'habitans.

Il est bien des gens, et peut-être votre excellence elle-même n'est-elle pas éloignée de ce sentiment, qui regardent ma malheureuse patrie comme la source empoisonnée, d'où se sont répandus les déplorables sistèmes qui aujourd'hui font le malheur de l'Europe; et je ne saurais disconvenir, que les disputes politiques dont Genève a été agitée depuis le commencement du siècle, le caractère ardent et les intrigues sourdes de nos démagogues, et la circonstance de la guerre d'Amérique, n'aient pu hâter le moment d'une explosion, que des circonstances, tout autrement prépondérantes, rendaient, selon moi, inévitable. Mais, j'avoue, que ce n'est pas sans une sorte d'indignation, que j'en-

tend accuser les Genévois d'avoir favorisé la révolution et d'en avoir été les apôtres.

Sans doute les Clavières, les Biddermans, les Grénus et quelques autres Genévois de leur trempe, aujourd'hui ou chefs de la révolution, ou ses plus ardens satellites, peuvent être regardés comme y ayant contribué de tout leur pouvoir. Bannis de Genève en 1782, trop généralement méprisés pour avoir osé y reparaître, ou, n'y ayant reparus que pour en être chassés par ce mépris qu'ils craignaient, ils ont trouvé dans la révolution un moyen de jouer un rôle, et une arme dont ils pouvaient se servir pour se venger de tous les citoyens honnêtes qu'ils regardent comme leurs ennemis personnels. Je ne fais aucun doute que ce ne soit à eux que nous devons les dangers qui nous menacent, et j'ai bien peur que leur rage ne puisse être assouvie, qu'autant qu'ils auront vu se renouveller parmi nous les scènes dont Avignon et le Comtat ont donné l'affreux spectacle *). Mais si l'on en excepte ces monstres, quelques individus qu'ils ont séduits et quelques malheureux de la lie du peuple, il n'est aujourd'hui aucun Genévois qui n'apprécie la révolution. Et je crois pouvoir assurer votre excellence, que tout ce que nous avons de vrais patriotes, toutes nos ancien-

---

*) Ce ne sont pas seulement ceux des Genévois qui avouent hautement leurs intentions perverses, qu'il faut vouer à l'exécration publique; il en est d'autres, tels que les Chauvets, les Dumonts, les Rheibass, les Duroverais, qui ne meritent pas moins de mépris. Apôtres de la révolution dans son origine, ils ne rougirent point d'être les coopérateurs du trop fameux Mirabeau et de ce Clavière dont ils ont été les dupes. C'est à eux, c'est à leurs réclamations contre l'arrangement de 1789, que Genève doit ses malheurs actuels. Ils peuvent dissimuler leurs principes, mais ils n'en ont point changés, et malgré tous leurs efforts, l'observateur attentif les démêle au travers du masque hypocrite dont ils se couvrent.

nes familles, n'ont jamais varié dans le jugement qu' ils en ont porté.

Si, dans ce moment de crise, on était assez tranquille pour pouvoir s'occuper des causes de la révolution, peut-être en trouverait-on, auxquelles il ne paraît pas qu'on ait fait attention.

On nous parle du progrès des lumières et de la corruption des moeurs, de l'abâtardissement des âmes et des caractères, de l'insolence des gens en place, du gaspillage de la cour et des ministres, des fautes énormes et des fausses démarches de ces derniers; et quoique je ne puisse nier que toutes ces circonstances réunies n'aient pu contribuer à accélérer le moment de l'explosion: j'ose croire qu'aux yeux de l'observateur attentif, il est d'autres causes majeures, qui depuis bien plus longtems qu'on ne l'imagine, tendent à amener cette révolution, dont le règne de Louis XIV, la régence du duc d'Orléans, le règne de Louis XV, et les écrivains qu'il a produits, n'ont fait que hâter le moment, en augmentant ce vuide et ce dérangement dans les finances, qui a rendu indispensable l'assemblée des états généraux.

Si j'étais appellé à développer cette idée, il me semble que je trouverais, d'abord dans l'invention de l'imprimerie et dans les conséquences qui en sont nécessairement résultées, ensuite dans la vénalité des charges, dans les obstacles qu'elle a mise au développement de l'industrie et aux progrès du commerce, dans le caractère qu'elle a donné à la nation, dans le mur de séparation qu'elle a élevé entre les nobles et le tiers-état, les véritables causes d'une révolution dont l'histoire ne fournit aucun exemple et dont, si l'on n'y prend garde, les conséquences menacent d'être fune-

stes à toutes les nations, chez lesquelles les démagogues démocrates ont plus de moyens qu'on ne l'imagine, pour porter et faire prévaloir leurs maximes.

Ce n'est pas le moment d'approfondir des recherches, sur lesquelles cependant il me serait bien doux d'avoir quelques heures de conversation avec un homme aussi éclairé que votre excellence, ne fut-ce que pour rectifier mes idées; mais puisqu'enfin on ne peut empêcher que ce qui est ne soit arrivé, puisque, malgré soi, on est ramené à réfléchir sur l'état actuel des choses et sur les moyens possibles d'arrêter les progrès du mal, que ne donnerais-je pas pour savoir ce qu'en pense votre excellence, surtout dans cet instant, où les malheurs de la campagne et la victoire du général Dumourier semblent laisser le champ libre à la fougue impétueuse, à l'ambition et au fanatisme des membres de la convention nationale?

Il me sièrait mal, monsieur le comte, de chercher à pénétrer la cause de ces malheurs. C'est votre excellence, ce sont les ministres des différentes cours, qui peuvent seuls se faire des idées justes sur les ressorts qui ont produit des évènemens auxquels on était si éloigné de s'attendre. Nous autres ignorans et qui ne jugeons des choses que sur l'apparence, nous les attribuons aux princes français et aux personnes qui les entourent.

Il nous semble que ces mêmes hommes, qui dans l'origine ne surent pas se résourdre aux sacrifices, dont l'opinion générale leur faisait une nécessité absolue, qui, par leur opiniatreté sur la division des ordres, et l'absurdité de leurs plans sur les moyens de vaincre la résistance du tiers-état, fournirent des armes aux factieux; qui dans la décadence de leur parti se laissè-

rent dépouiller en silence, et ne 'connurent d'autre moyen que la fuite pour se dérober à leurs persécuteurs; il nous semble, dis-je, qu'ils ont entraîné les puissances étrangères dans de fausses démarches, en leur persuadant que, se présentant en France avec une armée formidable, elles n'éprouveraient aucune résistance; que les villes s'empresseraient à leur ouvrir leurs portes, que les armées des factieux se disperseraient à leur approche, qu'ils auraient la gloire de délivrer le roi et la famille royale, et de rendre la paix à une nation qui les attendait comme ses libérateurs. Nous nous persuadons qu'ils n'ont pas sçu voir, que ce qui peut-être eût été facile deux ans plustôt, était, dans ce moment, devenu impossible et impratiquable.

Au moment où le roi tenta de se délivrer de la tyrannie de ses persécuteurs, peut-être en était-il tems encore... Si, à cette époque, les princes fussent entrés dans le royaume, il est possible que, seuls et sans secours, ils eussent pû effectuer un changement. Mais depuis l'évènement du dixième d'août, depuis que les Jacobins ont anéanti tous leurs ennemis, qu'ils ont réuni dans leurs mains toutes les forces du royaume, et qu'ils peuvent en disposer sans obstacles contre les ennemis du dehors, la France ne peut plus être attaquée que pied à pied et par une marche régulière. Ce ne sera plus qu'en s'établissant solidement sur les frontières et en s'emparant l'une après l'autre des places fortes, qu'on pourra donner un appui solide à cette foule d'hommes qui, flottant entre l'espérance et la crainte, tremblent de se déclarer et attendent pour le faire, qu'on ait acquis une prépondérance fixe et certaine dans le royaume.

Quelque puisse être la réalité de ces idées, ce n'est pas ce qu'il s'agit d'examiner dans ce moment. Mais je supplie votre excellence de me permettre de m'arrèter quelques instans sur l'état actuel des choses et sur les projets ambitieux, qui, quoiqu'ils en puissent dire, occupent actuellement les chefs du parti démocratique.

Dégoûté comme le doit être le roi de Prusse des suites d'une guerre dans laquelle il a vu périr près de la moitié de son armée, peut-être pourrait-il être tenté de prèter l'oreille aux insinuations de la convention nationale, qui, l'on n'en saurait douter, ne laissera rien d'intenté, pour le déterminer soit à une alliance avec la France, soit à une paix particulière et à une neutralité absolue. Mais si les funestes revers de cette campagne, et les progrès rapides du général Dumourier peuvent donner une sorte de poids à de pareilles insinuations: il me semble d'un autre côté que le cabinet de Berlin a des raisons tout autrement fortes pour s'y refuser. J'ose même croire, qu'en examinant d'un oeil attentif quelle a été jusqu'à présent la conduite des chefs du parti républicain, quels sont leurs principes et leurs maximes, quelle est leur position et ce qu'elle exige d'eux: il n'y aura personne qui ne convienne, qu'ils sont, par état, par nature et par essence, les ennemis nécessaires de tous les gouvernemens de l'Europe. L'intérêt donc le plus essentiel de toutes les puissances, celui auquel toutes les autres considérations doivent céder, est, sinon de les subjuguer et de les détruire (ce qui peut-être aujourd'hui est devenu difficile), du moins de les comprimer dans les limites de la France, de leur òter tout moyen de se répandre au dehors, et d'attendre tranquillement le moment où leurs divi-

sions intestines amèneront un changement dans l'opinion générale, et feront désirer à la nation de revenir à ses anciennes maximes.

Quelqu'horreur que puissent inspirer les chefs du parti républicain, il faut cependant convenir qu'ils ont montré une grande habileté; et si, remontant jusqu'à l'époque des états généraux, je les suivais jusqu'au moment actuel; si je montrais, comment ils ont sçu faire servir à leurs vues particulières les vues et les intérêts de tous les partis, avec quel art ils ont sçu tirer avantage des évènemens, les préparer et les faire naître: certainement ce tableau pourrait donner à votre excellence de nouvelles raisons de les détester, mais vous conviendriez qu'ils ont eu constamment un plan suivi, dont rien n'a jamais pû les détourner, et vous sentiriez que de pareils hommes ne se manqueront pas à eux-mêmes; que ce ne seront pas des paroles, des promesses, des engagemens et des traités qui pourront les retenir; que leur devise sera constamment que tout s'abîme, pourvu que nous et les nôtres, nous surnagions sur les débris.

Sans entrer dans tous ces détails, il suffit de jeter un coup d'oeil sur l'état actuel des taxes et du revenu, sur le dérangement des finances, l'immensité des engagemens, le factice des moyens, les dépenses énormes d'une guerre, qui de tous les points de la frontière menace de se porter aux extrêmités de l'Europe, et sur la nécessité indispensable de faire subsister une multitude d'individus, dont un très-grand nombre manque de travail, dont un plus grand nobre encore en a perdu le goût, l'habitude et la volonté... Il suffit, dis-je, jeter un coup d'oeil sur ces différents objets, pour juger de ce que la position des chefs du parti démocratique

exige d'eux; et par ce qu'elle leur a fait faire jusqu'à présent, on peut juger de ce qu'elle leur fera faire à l'avenir.

Au commencement de la révolution, à cette époque fameuse du soulèvement de Paris et des provinces, où quelques jours suffirent pour faire prendre les armes à tout le royaume, il fut aisé à des hommes, qui sans doute avaient formé leur plan avant même l'ouverture des états généraux, il leur fut aisé, dis-je, de s'apercevoir que le peuple était devenu le maître; qu'en flattant ses passions, qu'en exaltant les têtes, qu'en le faitant flotter continuellement entre l'espérance et la crainte, il n'était rien qu'on ne pût lui faire entreprendre... Ils cherchèrent donc d'abord à détruire dans les troupes de ligne la subordination et le respect pour les supérieurs, à inspirer au peuple la haine la plus violente non pas contre la royauté et la personne du roi (l'entreprise eût été prématurée), mais contre ceux dont il était entouré, contre le clergé, la noblesse, les magistrats, les possesseurs des fiefs, en un mot, contre tous les individus, auxquels jusqu'alors on avait montré de la considération et du respect.

On les représenta sous les couleurs les plus odieuses, comme étant les auteurs de tous les abus, les causes de tous les maux de la nation, dont on se permit les peintures les plus exagérées; et ce fut sans doute pour donner quelque ombre de vraisemblance à ce tableau, et pour s'assurer la confiance du peuple, qu'une des premières opérations de l'assemblée constituante fut d'abolir, comme intolérables et oppressives, la gabelle, les aides et un très-grand nombre d'autres taxes, qui sans doute pouvaient être mal choisies, mais qu'un gouvernement sage et qui aurait agi d'après des

principes réfléchis, se serait bien gardé de supprimer sans avoir pourvû préalablement à leur remplacement.

Il fallait cependant pourvoir aux nécessités du moment, qui chaque jour devenaient plus urgentes. Non-seulement il fallait organiser et armer à grands fraix cette multitude de gardes nationales; non-seulement il fallait les payer et les faire subsister dès qu'on les mettait en action; non-seulement pour attacher au nouvel ordre de choses un très-grand nombre de gens, on avait cru devoir morceller les autorités et en multiplier les agens; mais encore la crainte de voir tous les gens à argent se déclarer contre la révolution, la certitude de se les attacher en flattant leur cupidité, avait fait prendre la résolution de remplir tous les engagemens. Les dettes de l'état avaient été déclarées dettes de la nation; la propriété des créanciers avait été mise sous la sauvegarde de la loyauté nationale: et il était instant de prendre quelques mesures qui parussent donner de la consistance à des promesses, qui sans cela eussent été illusoires.

C'est à ces vues, on n'en saurait douter, qu'il faut attribuer les fameux décrets, qui déclarent biens nationaux les domaines royaux et les proprietés du clergé, ainsi que la création des assignats et quelques autres mesures de finance, qui furent prises à cette époque. De même, c'est au désir de donner au peuple une sorte de soulagement momentané et de lui fournir de nouvelles raisons de s'enflammer contre les propriétaires, qu'il faut rapporter l'abolition des droits féodaux, la connivence scandaleuse, le support même qu'ont éprouvé ceux qui ont refusé de payer quelques-uns de ces droits qui avaient été déclarés rachetables; et enfin, les décrets infâmes qui, en supprimant cette

dernière clause. ont complété la ruine des propriétaires de fiefs.

Je ne suivrai point les chefs du parti républicain dans les moyens qu'ils ont employés pour entretenir l'effervescence du peuple et pour la porter à son comble... Je ne dirai rien des dévastations, des incendies et des massacres, excités dans la vue d'obliger les propriétaires à abandonner le royaume. dont les auteurs, toujours impunis et encouragés, jouissent aujourd'hui d'une considération scandaleuse... Je me tairai même sur l'affaire d'Avignon, qui a fait voir jusqu'où l'homme pouvait aller, quand une fois il avait perdu de vue les principes de la morale. Mais, m'arrêtant principalement sur ce qui regarde les finances, je prierai votre excellence de suivre avec moi les différentes mesures que la nécessité de suppléer au déficit dans le revenu leur a arraché les unes après les autres.

Les assignats établis, les domaines royaux et les biens du clergé mis en vente, on ne tarda pas à s'apercevoir que, quoiqu'on eût fait pour en forcer la valeur, cette ressource serait bien insuffisante pour faire face à des besoins qui, sans cesse croissants, rendaient incalculable la masse des assignats qu'on serait obligé de livrer à la circulation, et il fallut imaginer de nouveaux expédiens.

En décretant la vente des biens nationaux, on avait réservé les forèts qu'ont avait regardé comme importantes à conserver. En dépouillant le clergé, en lui donnant une nouvelle constitution. on avait cru devoir accorder des pensions aux écclésiastiques dont on supprimait les bénéfices, et à cette foule d'individus des deux sexes que la suppression des monastères avait rendus à la société. Ces pensions étaient bien modi-

ques, et à juste titre on pouvait les appeller alimentaires. Elles avaient été déclarées dettes de l'état. Mais leur masse réunie faisait un objet important; et comme le besoin avait fait déterminer l'aliénation des forêts, il fit disparaître l'odieux de l'injustice; on imagina des sermens auxquels l'honneur et la conscience se refusaient également, les prêtres non-jureurs furent qualifiés de réfractaires, chassés de leurs bénéfices, poursuivis par la calomnie, et après leur avoir fait souffrir toutes les espèces d'outrages, après avoir armé contre eux les bras de tous les brigands, après les avoir placé entre l'expatriation et la mort, on ne s'en est pas tenu à la suppression totale de leurs pensions, décretée déjà depuis longtems, mais, par un dernier acte de barbarie dont les annales de la tyrannie ne fournissent aucun exemple, on vient de déclarer confisquées et aquises à la nation les propriétés que ces malheureux exilés avaient été forcés d'abandonner.

Tels sont quelques-uns des moyens que les chefs du parti républicain n'ont pas rougi d'employer pour remplir la double vue d'avoir un grand nombre de places dont ils pussent disposer en faveur de leurs satellites, et de se procurer un nouveau fonds disponible, qui pût reculer le moment où de nouvelles émissions d'assignats deviendraient impratiquables.

Il est un autre point de vue sous lequel il faut considérer les chefs du parti républicain, qui peint d'une manière encore plus frappante ce dont ils sont capables et ce qu'il faut en attendre pour l'avenir: c'est leur conduite relativement à tous ceux qu'ils ont désignés sous le nom général d'aristocrates.

Observons d'abord qu'ils ont compris sous cette dénomination non-seulement cette partie de la nation

qui pouvait être considérée comme intéressée au maintien de l'ancien régime; non-seulement tous ceux qui tenaient à la cour, aux ministres et aux magistrats; non-seulement cette partie de la noblesse qui voulait absolument faire un corps distinct et séparé du reste de la nation; mais encore tous ceux qui, choqués des abus et en désirant sincèrement la réforme, sentaient cependant l'importance de laisser assez d'influence au pouvoir exécutif pour faire respecter les loix et maintenir l'ordre et la tranquillité dans l'état; et même ces spéculateurs qui, guidés par des idées métaphysiques d'une perfection imaginaire, avaient cru à la vérité constituer une monarchie limitée, et n'avaient fait dans la réalité qu'un code d'anarchie et de licence. Et n'oublions pas, qu'après avoir soulevé le peuple contre les véritables aristocrates, ils ont eu le secret de faire envisager comme tels les personnes modérées; et qu'enfin, leurs dernières victimes ont été ces enthousiastes, qui avaient dominé dans l'assemblée constituante, dont ils avaient dicté les démarches, et qui cependant, inscrits sur leurs tablettes fatales, n'ont eu d'autre ressource pour se dérober au fers de leurs assassins, que celle d'un exil volontaire.

En méditant sur les motifs qui ont pû leur dicter cette conduite, il est impossible de se dissimuler, que depuis le premier instant de la révolution, leur projet n'ait été de se défaire graduellement de tout ce qui n'était pas dans leur dépendance absolue; qu'ils ont désiré que l'émigration fût aussi forte qu'il serait possible, et qu'ils n'ont rien négligé pour y parvenir.

S'ils se fussent contentés de dépouiller la noblesse de ses privilèges; si, après l'abolition des droits féodaux, de stitres et des armoiries, ils l'eussent laissé lan-

guir dans l'obscurité et dans la retraite; en un mot, s'ils ne l'eussent pas mis à chaque instant dans le cas de craindre pour sa sûreté personnelle: il y aurait eu sans doute quelques individus qui auraient quitté le royaume, mais on ne saurait douter que la grande majorité de cette foule de Français, qui errent aujourd'hui dans toute l'Europe, ne fût restée tranquille sur ses foyers. Les évènemens ont prouvé que la noblesse française était bien éloignée de cette énergie de caractère que montra la noblesse anglaise sous le règne de Charles I; mais la soumission de la noblesse, du militaire et de la marine, n'était pas ce qui convenait aux chefs du parti républicain: pour satisfaire l'avidité de leurs satellites, il fallait que tout ce qui occupait des places fût obligé de les abandonner. Pour avoir des fonds disponibles, et pour être en état d'émettre sans cesse de nouveaux assignats, il fallait que l'émigration fût générale. De là ces décrets atroces, qui prononcent la confiscation des biens des émigrans, et qui déclarent émigrans les Français de tout sexe et de tout âge qui se trouvent dans l'étranger, quelque soit le pays qu'ils habitent, quelque soit la conduite qu'ils y tiennent *). Si jamais on a un état un peu exact du nombre et de la valeur des biens confisqués, on sera surpris de la masse énorme de capitaux, que cette opération mit entre leurs mains, dont j'ai peine à croire que l'on se fasse une idée.

*) Il faut cependant convenir qu'ils ont excepté de la proscription générale les enfans au-dessous de l'age de 14 ans qui, rentrant en France à cette époque et y demeurant, obtiennent un quart de la fortune de leurs pères. Il est encore quelques autres exceptions, mais qui ne sont d'aucune importance. On ne se permettra aucune réflexion sur l'exception relative aux enfans, plus barbare encore, s'il est possible, que le décret de la proscription générale.

Pour y parvenir et pour se débarrasser de ceux des amis de la constitution, qui s'étaient aperçus trop tard de la trop grande extension qu'ils avaint donné à leurs principes, et du danger de moyens dont ils s'étaient servis pour les faire prévaloir, la guerre était nécessaire aux chefs du parti républicain, et il me paraît évident qu'ils en sont les véritables auteurs. Sans doute elle était désirée par le parti des princes et des émigrans, qui la regardaient comme devant engager les puissances étrangères dans leur cause. Il est possible que le roi la désirât, comme un moyen de se tirer de l'oppression; mais votre excellence sait mieux que moi à quel point allait la répugnance du cabinet de Vienne, et par quelles manoeuvres les Jacobins parvinrent à donner au roi des ministres qui leur étaient dévoués. Peut-être les constitutionnaires, se voyant le jouet des Jacobins, et s'apercevant que l'ascendant que ceux-ci avaient sur la populace faisait prévaloir toutes leurs mesures, espérèrent-ils que, placés à la tête des armées, la guerre leur fournirait quelque moyen de reprendre la supériorité. Mais, si telles ont été leurs vues, à quel point n'ont-ils pas été trompées? L'évènement a fait voir que les républicains avaient seuls un véritable intérêt à vouloir la guerre et qu'eux seuls en ont retiré tous les avantages... Par quels moyens!... Je n'entreprendrai pas de les décrire. Toutes ces horreurs sont connues... Je me bornerai à considérer les républicains dans ce moment, où, parvenus au faîte de la grandeur, tous leurs autangonistes sont dispersés, où rien ne leur résiste, où ils parlent en maîtres et semblent prêts à dicter des loix. J'examinerai ce que leur position exige d'eux, et quelle est la conduite dont elle leur impose impérieusement la nécessité.

Il est impossible que les chefs du parti républicain ne jettent pas quelquefois les yeux sur leurs moyens. Ils ne peuvent se dissimuller que si le peuple s'est exalté; si, sous leur conduite, il n'est aucune espèce d'atrocité qu'il ne se soit empressé de commettre, tout cela est la suite de l'idée de sa souveraineté dont on a eu soin de le bercer; de ce que, sous nom de liberté et d'égalité, on lui a fait regarder la licence la plus effrénée comme son droit; de ce qu'enfin on est parvenu à lui donner les idées les plus fausses de tous les individus qui avaient quelque supériorité sur lui; à lui faire envisager leurs propriétés comme des vols, leurs jouissances, leur éducation même, comme des biens qu'ils ne se procurent qu'en l'accablant et en augmentant continuellement sa misère.

C'est au moyen des clubs et des sociétés politiques que ces idées se sont propagées. C'est au moyen de ce nombre innombrable de leurs affiliés, qu'ils ont placés dans les départemens, dans les districts, dans les municipalités, dans les tribunaux, à l'armée et dans la marine, qu'elles se sont répandues et qu'elles ont pris de la consistance... Jusqu'à présent tout a été selon leur vues; non-seulement parce qu'en effet on a procuré au peuple quelques avantages réels; non-seulement parce que les plaintes des ministres des finances n'ont jamais obtenu qu'on se fît une affaire de forcer le payement des taxes conservées ou rétablies; non-seulement parce que dans toute l'étendue du royaume le crime s'est commis impunément, que les coupables ont été protégés, encouragés, honorés même du titre de patriotes; non-seulement parce que la nécessité d'avoir des armées a fourni l'occasion de se débarasser des têtes les plus exaltées et des hom-

mes les plus dangereux; mais encore et principalement, parce que jusqu'à ce moment, il s'est constamment trouvé des victimes à poursuivre et des crimes à commettre; parce qu'on a toujours pu faire envisager certains individus, ou certaines classes d'individus, comme les perturbateurs du repos public, et que par là on a toujours pu faire attendre au peuple, avec quelque patience, que la dispersion et l'extirpation de ses ennemis, le laissassent enfin jouir de cette béatitude que la liberté et l'égalité doivent finir par lui procurer.

Mais enfin, les républicains sont les maîtres, la souveraineté du peuple est reconnue. On a, sous le nom de république, la démocratie la plus complète qui ait jamais encore existé; l'exil, la prison, la proscription et la mort ont imposé silence à toutes les réclamations. Dans cet état des choses, quel moyen reste-t-il aux chefs du parti pour conserver leur ascendant sur le peuple? Eux-mêmes commencent à s'apercevoir des inconvéniens de l'anarchie et de la licence: les entreprises de la commune de Paris leur déplaisent; les agitateurs les font trembler, et peut-être, sont-ils sur le point de sacrifier à l'indignation générale les Marats, les Robespierres, ces prédicateurs de sang et de carnage, qui pendant si longtems leur ont rendus tant et de si importans services... Supposons pour un moment la paix faite; supposons la France déterminée à laisser tranquilles les gouvernemens qui l'environnent, et livrée simplement à ses divisions intestines, peuvent-ils se dissimuler, qu'entourés alors d'uné multitude immense, qui, n'étant plus détournée par d'autres objets, leur demanderait ce bonheur et ces jouissances qu'ils lui promettent depuis si longtems; ayant à créer une constitution, à

donner des loix à un peuple, à qui l'on a persuadé qu'il n'en est de légitimes et d'obligatoires qu'autant qu'il les approuve et qu'elles lui conviennent, que la sanction des loix est un de ses droits, un droit imprescriptible et inaliénable: il s'élèverait autant de nouvelles factions qu'il y aurait d'hommes à portée de flatter et de corrompre le peuple, et que ces nouveaux démagogues, n'ayant d'autre moyen d'acquérir de la popularité que d'enchérir les uns sur les autres, ils seraient entraînés avec une rapidité effrayante et aux loix agraires, et à cette subversion générale, dont ils doivent d'autant plus craindre les suites, qu'ils connaissent par leur propre expérience la vérité de ce qui a été dit du peuple qu'il est une bête féroce, qui, une fois déchaînée, se jette indifféremment sur tout ce qu'elle rencontre sur son passage.

Supposons qu'ils pussent éviter cet écueil; supposons que la guerre, se ralentissant peu à peu, se prolongeat cependant encore une année; supposons qu'avant la pacification générale, ils fussent parvenus à mettre la dernière main et à faire accepter leur constitution; supposons enfin, qu'assurés de leurs soldats par une forte paye, ils pussent s'en servir pour forcer le reste de la nation à l'obéissance. Que d'obstacles, que de dangers sur leur route et dans quel labirinthe inextricable ne se trouveraient-ils pas enveloppés! Outre qu'il serait difficile et dangereux de renvoyer tous ces gardes nationaux, qui, accoutumés à l'oisiveté de la vie militaire, ne se résoudront que bien difficilement à se procurer leur subsistance par leur travail; outre qu'ils ne pourraient les conserver sans s'exposer aux plus violentes réclamations de la part du peuple: n'est-il pas évident que la paix une fois

rétablie, l'état des finances et du revenu public serait l'écueil contre lequel ils finiraient par se briser. Et quand on supposerait que la vente des domaines royaux, des propriétés du clergé et de celles des émigrés, suffirait pour l'extinction graduelle des assignats en circulation; quand on supposerait que pour diminuer le poids du fardeau, ils se détermineraient enfin à déclarer la banqueroute; quand ils résisteraient à la commotion dangereuse qu'une pareille mesure exciterait, surtout à Paris: peut-on se dissimuler que cette dernière opération ne suffirait pas même pour égaler la recette à la dépense, et que dans un royaume où le commerce est anéanti, où les capitaux destinés à vivifier l'agriculture et les manufactures ont disparu, il serait impossible de lever des tributs aussi forts que ceux qu'éxige la nature du gouvernement qu'ils seront forcés d'établir *)? Peut-on croire qu'ils pussent y faire consentir un peuple habitué à la licence, qui se regarde comme le souverain et qui, ayant perdu toute idée de subordination, traite en ennemis tous ceux qui veulent l'obliger au travail, et tous ceux à qui il voit des propriétés?

Si l'on veut supposer, qu'au moyen de quelques punitions éclatantes ils viendraient à bout de tout contenir, ne connaissent-ils pas l'esprit militaire, peuvent-ils ignorer que des soldats finissent par ne respecter que leurs officiers, qu'ils ne tarderaient pas à mépriser un corps de bourgeois obscurs, qui n'en

---

*) Les partisans fanatiques de la démocratie seraient bien étonnés si on leur démontrait, comme cela est très-facile, que de toutes les espèces de gouvernements, le démocratique est le plus dispendieux et celui où l'on peut le moins empêcher les déprédations des agens publics.

imposent ni par la naissance, ni par la fortune, ni par le rang, ni par la décoration et la pompe extérieure et que tôt ou tard ils trouveraient dans l'armée un homme audacieux et entreprenant, qui, ayant su attacher à sa personne un certain nombre de partisans, les traiterait comme autrefois Cromwell traita ce parlement à qui il devait son élèvation et son crédit?

La guerre, au contraire, offre aux chefs du parti républicain l'espérance de se débarrasser de toutes ces difficultés, ou du moins d'éloigner assez le moment de la catastrophe pour avoir le tems de pourvoir à leurs intérêts personnels.

Que l'on ne dise pas qu'avec des finances aussi délabrées, ils sont hors d'état de fournir aux dépenses énormes d'une guerre, qui, déjà portée en Allemagne, en Flandre et sur les frontières d'Italie, ménace de s'étendre en Suisse, en Espagne et les obligera bientôt à tenir en action une marine considérable; qu'on croie encore moins qu'ils manqueront d'hommes pour recruter leurs armées et pour en lever de nouvelles. Il n'est aujourd'hui que le métier de soldat, qui puisse flatter l'enthousiasme d'un peuple qui se regarde comme souverain. Il n'est point de Français dans ce moment qui ne se croie appellé à combattre les tyrans, à briser les fers du genre humain et à le rendre libre et heureux. Ils sont d'ailleurs déshabitués des arts de la paix; ils trouvent dans une paie très-forte et dans les autres encouragements qu'on leur donne, une manière de vivre qui flatte leur paresse et leur orgueil. Ils ne manqueront pas de soldats, tant qu'ils auront en France des têtes exaltées. Et les déclamations sur la tyrannie et sur les tyrans sont des lieux communs, sur lesquels il est si facile de faire de belles phrases,

que tout porte à croire qu'il se passera encore bien du tems avant que cette exaltation ne se rallentisse.

Quant à l'argent, ils ont la ressource des assignats qui est pour eux une mine inépuisable. Tant qu'on pourra amuser le peuple par l'idée séduisante de porter dans toute l'Europe la liberté, la gloire et le bonheur du nom français, rien ne sera si facile que d'étouffer la faible voix de quelques personnes sensées qui s'élèveront de tems en tems pour demander qu'on examine l'état de la nation, ses engagements et ses ressources. Les embarras de la guerre leur serviront de prétexte pour renvoyer les recherches qui demanderaient des calculs exacts; ils laisseront à l'imagination le soin d'apprécier leurs ressources; ils émettront sans cesse de nouveaux assignats, sans même une altération bien sensible dans leur valeur et dans le cours des changes étrangers; surtout, tant qu'ils conserveront à la tête des finances un homme, qui, joignant la dépravation du caractère et le manque total de principes à de l'habileté et à des lumières, sache, par des coups d'autorité, forcer les banquiers à des opérations directement contraires à celles que les rapports du commerce leur demanderaient *).

Il ne faut donc pas croire, monsieur le comte, que les chefs du parti républicain puissent être arrêtés par l'embarras des finances, et c'est déjà un premier avantage très-important qu'ils trouvent dans la guerre, que d'éloigner le moment où enfin il faudra en venir à

---

*) On frémirait si l'on connaissait les détails du despotisme qu'exerce le s-r Clavière sur les banquiers de Paris. C'est par considération pour eux, à qui cette publicité pourrait devenir fatale, qu'on n'en instruit pas le lecteur.

une liquidation, d'avoir une occupation à donner aux esprits turbulents, un débouché pour les hommes qui manquent de travail, un moyen de se rendre nécessaire, d'accroître leur popularité, d'affermir leur crédit, et enfin de reculer cette époque si souvent promise où tout le monde doit être heureux.

Quelques réels que soient ces avantages, ils ne sont rien en comparaison de ceux que leur imagination doit leur présenter... Suivons-les dans les Pays-Bas, et que votre excellence se les représente dans ce moment où, couronnés par les succès, ils voient toutes les villes leur ouvrir leurs portes, toute la nation les recevoir comme ses libérateurs; et qu'il me soit permis de vous le faire observer, monsieur le comte, cet évènement est bien moins extraordinaire qu'on ne serait tenté de l'imaginer. Les troupes françaises ne sont pas des ennemis méprisables; l'enthousiasme, l'impétuosité suppléent chez elles à ce qui peut leur manquer du côté d'une discipline à laquelle elles se forment tous les jours. Elles ont cette confiance qui fut presque toujours le garant de la victoire; et dans la fermentation qui règne partout, une bataille gagnée a du suffire pour les rendre maîtres de tout le pays... Que votre excellence se représente les chefs du parti républicain dans cette situation; qu'elle les voie trompant les espérances des anciens agitateurs des Pays-Bas, relever et faire triompher le parti démocratique. Peut-on douter que les sociétés des amis de la liberté et de l'égalité qui se forment dans toutes les villes; que la convention nationale qui s'assemblera à Bruxelles ne demande de se réunir à la république française, de ne faire qu'un même état, gouverné de la même manière et par les mêmes principes? On peut juger combien dans un

pays où le clergé possède tant de richesses, où à peu près toutes les terres qui ne lui appartiennent pas sont des fiefs; on peut juger, dis-je, combien dans un tel pays il y aura de victimes et de dépouilles, et quel surcroît de puissance ce sera pour les chefs républicains? Que si l'on ajoute le triomphe qu'ils en tireront, à quel point leur orgueil et leur amour-propre en seront flattés; les moyens qu'ils en obtiendront pour entretenir l'effervescence des Français: on ne peut douter qu'ils n'aient été capables de tout sacrifier au succès de cette entreprise.

Pourquoi, tandis que les différens manifestes du duc de Brunswick auraient dû les rendre ennemis irréconciliables des Prussiens; pourquoi, dis-je, leur ont-ils montrés des égards et une sorte de bienveillance? Il est évident que par là ils ont espéré de les amener à une paix particulière; que toutes leurs intrigues n'ayant pas pu prévenir l'union des cours de Vienne et de Berlin, ils ont cherché à profiter de l'occasion pour la rompre. Quelque soit leur haine contre les souverains, quelques insultantes que soient les épithètes dont ils les honorent; quelque soucieuse que soit leur sollicitude sur le sort des peuples: tout porte à croire, que si le cabinet de Berlin voulait prêter l'oreille à leurs insinuations, ils seraient prêts à contracter une alliance étroite avec cette cour, et à lui fournir les moyens d'augmenter sa prépondérance en Allemagne et d'étendre ses possessions.

Serait-il possible que le cabinet de Berlin ne vît pas le piège que l'on lui tend, et qu'il s'en dissimulât les suites? Serait-il possible qu'il ne sentît pas quel est l'intérêt des chefs du parti républicain, à s'affermir dans les Pays-Bas et qu'il n'est rien qu'ils ne sacrifias-

sent au projet de les incorpoper à la France, de disposer de leurs forces et de leurs richesses comme ils disposent de celles de ce royaume *).

Qu'on ne s'y trompe pas. S'ils pouvaient s'assurer de la cour de Berlin, si surtout ils parvenaient à l'armer contre la maison d'Autriche, il se pourrait que pendant un tems ils laissassent respirer l'Allemagne, et qu'ils se bornassent à une simple diversion. Il est possible, même probable, qu'après s'être affermis dans les Pays-Bas, ils se jettassent sur les Provinces Unies, où les anciens patriotes les appellent à grands cris. On peut croire qu'après avoir renversé ce gouvernement, qu'après y avoir fait triompher la souveraineté du peuple et l'anarchie, ils se jetteraient sur le Midi de l'Europe et commenceraient leurs ravages par l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Mais, quand on connaît leur caractère, quand on a vu ce dont ils sont capables: peut-on douter que la révolution du Midi une fois terminée, ils ne se jettassent sur le Nord? Peut-on croire qu'ils pussent-être retenus par leurs traités avec la Prusse? Ne sent-on pas qu'ils trouveraient mille prétextes pour les rompre: et que, se disant appellés par la Providence à briser les fers des nations, ils porte-

*) Que le mécontement actuel des peuples des Pays-Bas contre les Français n'en impose pas aux observateurs. Ignorant, superstitieux et servilement attaché à ses prêtres, il est fort simple que le peuple belge soit choqué des moeurs et de la conduite d'un peuple qui se joue de la religion et de ses ministres et qui ne dissimule point ses prétentions sur les biens du clergé et de la noblesse. Ce qu'il peut y avoir d'étonnant c'est que le fanatisme de l'indépendance les ait aveuglés au point de les avoir empêcher de prévoir ce qui leur arrive. Ils seront bien punis. On peut s'en rapporter aux Français. Ils trouveront bien le moyen de forcer les mécontens au silence ou à la fuite, et de faire triompher le parti démocratique, qui, quoiqu' aujourd'hui le moins nombreux de tous dans les Pays-Bas, ne rougira point de s'intituler la nation.

raient dans toute l'Allemagne le ravage et les dévastations. Qu'on médite sur les instructions qu'ils avaient données à m-r de Semonville qu'ils destinaient pour Constantinople, et l'on se fera une idée de leurs vues et de leur caractère politique.

Peut-être regardera-t-on comme impossible l'exécution d'un plan si vaste; et en supposant même que les chefs du parti républicain l'eussent conçu, peut-être sera-t-on porté à croire qu'arrêtés à chaque pas et trouvant sans cesse de nouveaux ennemis à combattre, ils ne retireraient d'une pareille entreprise que la honte et le désespoir de l'avoir tentée. On s'est accoutumé à regarder l'Europe comme un corps trop solide et trop compacte, pour qu'on puisse l'entamer. Les différents gouvernements, dit-on, ont trop de lumières, ils ont trop de facilités à s'entendre et à former des ligues, ils entretiennent des armées trop nombreuses et trop bien disciplinées, pour qu'on puisse craindre un bouleversement tel que celui qu'éprouva l'Europe à la chute de l'Empire Romain. Nous ne craignons plus, ai-je entendu dire mille fois, nous ne craignons plus les invasions des barbares, et comme effectivement, depuis environ deux siècles, les guerres les plus longues et les plus sanglantes n'ont guères produit que l'épuisement des combattants, on est porté à croire que tout grand changement est devenu impossible, et l'on s'endort dans une fausse sécurité.

Je pourrais répondre à ce raissonnement par l'exemple des Romains. Je pourrais faire voir que s'ils durent leurs succès à leur politique, à leur attention de ne jamais attaquer deux nations à la fois, à l'insouciance des peuples qui laisserent détruire Carthage et ne sentirent pas la nécessité d'opposer une digue au

torrent qui devait les engloutir: ils les durent encore bien davantage à la nature de leur gouvernement, au besoin qu'ils avaient de porter la guerre au dehors pour avoir la paix dans l'intérieur, et que l'enthousiasme qu'ils eurent le secret d'inspirer à leurs soldats, et le soin avec lequel ils incorporerent à leur nation les peuples vaincus ne contribuerent pas moins à leur agrandissement. Je pourrais faire voir, que, placés à peu près dans les mêmes circonstances, les Français doivent avoir les mêmes succès, et qu'ayant sur les Romains l'avantage d'être regardés par le peuple comme ses libérateurs, ils doivent exécuter avec une rapidité incroyable, ce qui coûta des siècles aux Romains. Mais, sans nous arrêter à des exemples qui laissent toujours quelque chose à dire, raisonnons, monsieur le comte, d'après l'état actuel des choses et le caractère des hommes.

Observons d'abord l'extrême différence qu'il y a entre la guerre actuelle et toutes celles qui se sont faites en Europe depuis que de grands états s'y sont formé et ont acquis de la consistance. Dans toutes ces guerres, monsieur le comte, les peuples n'avaient aucun intérêt, et on ne pouvait guères les regarder que comme des guerres de roi à roi, ou de ministre à ministre. L'invention de la poudre a amené des changemens dans les armes et dans la manière de conduire les opérations militaires qui les rendent très-dispendieuses, et l'habitude d'entretenir continuellement sur pied des armées nombreuses et sans proportion avec la population, a rendu les recrues difficiles et a introduit différentes sortes de vexations pour s'en procurer. Il arrive donc, que la guerre, également onéreuse à tous les partis, les épuisant tous d'hommes et d'argent, ra-

mène nécessairement la paix, faute de moyens de la continuer. La guerre actuelle, au contraire, est l'affaire de tous les Français, de tous ceux au moins qui, enflammés par des idées mal entendues de liberté et d'égalité, ne voient la gloire et le bonheur que dans une démocratie pure. Ils ne manqueront ni d'hommes ni d'argent, nous l'avons déjà vu, et quand ils en manqueraient chez eux, semblables en cela aux Romains, les peuples vaincus leur donneraient de nouvelles troupes, et leurs dépouilles leur fourniraient de nouveaux moyens d'étendre leurs conquêtes et leur influence. Ce sera avec les richesses du clergé belgique, avec le produit de la vente des biens de la noblesse, qu'ils payeront les légions qui iront arracher de nouvelles dépouilles en Espagne et en Italie.

Qu'on ne s'y trompe pas. Partout le nombre de ceux qui les recevront à bras ouverts l'emportera de beaucoup sur celui de ceux qui fuiront à leur approche. De tous les pièges que l'on peut tendre au peuple, il n'en est aucun qui soit aussi attrayant, et dont il lui soit plus impossible de se garantir, que de celui qui aujourd'hui tourne tant de têtes et produit tant de désordes. Quoiqu'on en puisse dire, le gouvernement et les loix ont été instituées pour les propriétaires; eux seuls y ont un intérêt direct et palpable, ils sont seuls véritablement citoyens. L'individu qui n'a que ses bras, qui gagne sa subsistance par son travail journalier, a sans doute besoin de la protection du gouvernement et de la loi; peut-être même l'anarchie, la licence et le désordre lui sont-ils plus nuisibles qu'au propriétaire; mais les rapports qui lient le sort du pauvre à la fortune du riche, qui font dépendre son aisance de l'ac-

croissement graduel et successif des capitaux, sont trop délicats et trop difficiles à saisir, pour qu'il puisse jamais les comprendre *).

Jamais on ne persuadera au peuple qu'un homme, qui a des terres, des maisons, une bonne table, des domestiques, des chevaux, des chiens etc., ne soit pas plus heureux que lui, qui ne voit que le travail après le travail, et qui, s'il n'est pas de la plus stricte économie, ne peut envisager une maladie, ou la plus légère diminution dans la demande pour l'espèce de travail dont il s'occupe, sans prévoir la plus affreuse misère et tous les maux dont elle est la compagne inséparable. Le pauvre demandera toujours ce qu'il a fait à la Providence pour être traité si différemment. Jamais on ne l'empêchera de croire que le bonheur ne soit pas où il voit l'extérieur de l'opulence et les apparences du plaisir; il sera sans cesse tenté d'imaginer que c'est à ses dépens que les jouissances du riche lui ont été accordées. Toutes les fois qu'on lui proposera de franchir la distance qui le sépare du riche et du puissant; toutes les fois qu'on lui laissera entrevoir le moyen d'entrer en partage de ces biens qu'il envie

---

*) Il n'est peut-être rien de si facile à démontrer à l'homme instruit, que l'influence des capitaux; rien cependant de si impossible à faire comprendre à l'homme du peuple. Qu'on dise à un ouvrier de manufactures que le plus grand malheur qui pût lui arriver, serait d'être appellé à partager par portions égales, entre lui et ses camarades, toute la fortune de l'entrepreneur qui les fait travailler. Qu'on dise à un homme du peuple que si l'on divisait entre tous les individus qui existent en Angleterre toutes les richesses qui s'y trouvent, chacun y mourrait de faim dans six mois; certainement ils ne vous croiront pas, et cependant l'affirmative de ces deux propositions peut se démontrer aussi aisément qu'aucune des propositions d'Euclide.

et qu'il désire: il saisira avec transport ces doctrines qui flattent ses passions, et il regardera comme des tyrans, des usurpateurs et des traîtres tous ceux qui jusqu'alors l'ont retenu dans la soumission et la dépendance. L'homme sensé, l'homme moral, l'homme instruit peut aimer le gouvernement et les loix, parce qu'il en connaît les salutaires influences; mais l'homme, en général, aime à dominer; s'il obéit, ce n'est que par crainte: et lui dire que tous les hommes sont égaux, qu'il n'existe, qu'il ne peut exister d'autre souverain que lui-même, que c'est de lui qu'émanent toutes les autorités, qu'il n'est de loix obligatoires que celles qu'il a consenties, celles qui sont l'expression de sa volonté: non-seulement c'est le flatter par l'endroit le plus sensible, non-seulement c'est porter ses passions au dernier degré d'effervescence; mais encore c'est mettre un instrument meurtrier entre les mains d'un furieux et d'un insensé, qui en frappe indistinctement tout ce qui l'environne et qui finit toujours par le tourner contre lui-même. Sans doute l'homme instruit, à qui l'on confie ce même instrument, pourra en abuser quelquefois; mais du moins il en connaît la portée et peut calculer les conséquences de l'usage qu'il en va faire, et cela seul suffit pour le retenir dans de certaines bornes.

Quelque nombreuse que soit partout la classe des hommes sans propriété, malgré son ignorance nécessaire, on pourrait encore la contenir, si elle n'était pas stimulée à la révolte par une autre classe d'hommes, continuellement occupée à flatter ses passions, à l'échauffer et à lui faire prendre le change, et qui, sans les avantages inappréciables que nous a procuré l'imprimerie, pourrait nous faire regretter qu'elle eût

jamais été inventée, puisqu'enfin c'est à l'imprimerie que nous devons l'existence de cette classe d'hommes, son caractère et les passions tumultueuses qui l'agitent.

Observez en effet, monsieur le comte, que par une suite de l'invention de l'imprimerie et des différents établissemens qui ont été faits partout pour l'éducation de la jeunesse, l'instruction est devenue à la portée de tout le monde. Il en est résulté qu'une infinité d'individus, sans fortune, ou du moins avec une fortune très-bornée, passent leur jeunesse dans les écoles et dans les collèges, et y reçoivent les mêmes instructions que ceux qui par leur naissance et leurs richesses sont appellés à occuper les premières places dans la société. S'ils quittaient l'école au moment où il parviennent à l'âge d'entrer en apprentissage du métier qui doit fournir à leur subsistance, ce qu'ils y auraient appris, ne pourrait que leur être utile toute leur vie; mais la vanité des pères et l'ambition des enfants s'y opposent également. Ceux-ci dédaignent un état qui les séparerait à jamais de leurs camarades; ceux-là s'aveuglent, et parce qu'on a vu quelques génies rares surmonter tous les obstacles, parce qu'un répétiteur leur a vanté l'application et l'assiduité de leurs enfans, ils les comptent déjà au nombre des Newtons, des Lockes, des Montesquieux, des Voltaires ou des Rousseaux.

Il faut de plus convenir, monsieur le comte, que si l'on a multiplié sans fin les établissemens d'éducation, on s'est infiniment moins occupé des effets qu'elle pourrait produire; et peut-être, aux yeux d'un observateur attentif, je ne dis pas dans tel ou tel collège, dans telle ou telle université, mais généralement dans toute l'Europe, est-elle plus faite pour donner à la

société des hommes superficiels, des discoureurs incommodes, des esprits faux et susceptibles de se laisser emporter par tous les écarts d'une imagination déréglée, que de lui procurer des hommes vraiment instruits, d'un esprit juste et méthodique, susceptibles de ce degré d'attention continue que demande l'analyse, et qui, se défiant de leur imagination, sachent que ce n'est que par une longue suite d'expériences et par de profondes méditations qu'on parvient à la connaissance du vrai.

Il arrive donc que si l'on en excepte quelques génies rares, qui, formés par les mains de la nature, ont sçu se donner une éducation à eux-mêmes, on voit s'élever de toutes parts une foule d'hommes médiocres. Quoiqu'ils soient incapables de saisir l'ensemble d'un système, de remonter jusqu'à ses premiers principes et de suivre dans tous leurs détails l'enchaînement de leurs conséquences; quoique tout leur mérite consiste à répéter ce que d'autres ont dit avant eux, à tourner une phrase, à s'exprimer peut-être un peu plus exactement que le vulgaire: ils se donnent hardiment pour des hommes supérieurs; et à force de le dire, à force d'intrigues, souvent même de bassesses, ils parviennent à le faire croire, et à écarter de la carrière quelques hommes sensés et instruits, qui, par cela même modestes, craignent de se présenter au concours. Ils remplissent toutes les places qui demandent des connaissances et, malgré la quantité presqu'incroyable de débouchés que leur offre l'état actuel de la société, tel est leur nombre, surtout en France, que pour éviter la misère qui les menace, ils sont réduits soit à enseigner ce qu'ils ignorent, soit à se mettre aux gages d'un libraire. Si la vanité n'étouffait pas

chez eux tous les autres sentimens, ils regretteraient toute leur vie d'avoir quitté la boutique ou l'atélier de leurs pères; mais heureusement, lire est devenu un besoin et une espèce de manie, et il faut des livres proportionnés à tous les caractères et à toutes les intelligences.

Votre excellence a véeu dans une sphère trop élevée; elle a toujours été occupée d'objets trop importants pour avoir pu fixer son attention sur la classe d'hommes dont je parle. Placé au milieu d'eux et dans le point de vue qui met à portée de les juger, je puis assurer votre excellence, que, dévorés d'envie et de jalousie, il n'est rien dont ils ne soient capables pour se venger de ce qu'ils appellent l'injustice de la fortune et le caprice des hommes. Trop nombreux pour que leur concurrence ne déprécie pas ce qu'ils peuvent avoir de talens, ils travaillent continuellement à se supplanter les uns les autres; et ils ne rougissent pas de s'avilir pour capter la bienveillance de ceux qui peuvent disposer des places; vivant cependant dans la société des grands et des riches qui s'en amusent, et dont ils connaissent d'autant mieux les faibles, qu'ils ont le plus grand intérêt à les étudier; si, en général, ils en sont traités avec beaucoup de légèreté: ils le leur rendent bien par le mépris et la haine dont ils sont pénétrés pour ceux-même qu'ils encensent le plus lâchement *). Et comme un des premiers effets

*) On pourrait citer, comme un exemple du caractère des hommes dont on vient de parler, un petit bourgeois d'une petite ville de Suisse, qui, né sans fortune, mais ne manquant ni d'esprit ni de connaissances, vint chercher fortune en Angleterre, il y a environ douze ans. A son grand étonnement on ne fit pas d'abord attention à son mérite, et après un séjour de 18 mois, forcé par la nécessité, il était sous le point d'entrer

de la culture des lettres a été de révolter tous les bons esprits contre la superstition et le fanatisme; comme quelques écrivains de génie, mais d'un génie audacieux et plus brillant que solide, se sont servis de cette pente générale des esprits pour attaquer la religion, en la confondant continuellement avec le fanatisme: comme le charme des tournures, un badinage léger, le sel d'une excellente plaisanterie ont fait recevoir leurs ouvrages avec le plus grand empressement: ils ont eu une foule d'imitateurs, qui ont attaqué, avec une audace sans exemple, tout ce qui, jusqu'alors, avait mérité le respect et la vénération des peuples; tout ce qui, en dernière analyse, se trouvera le seul fondement solide, sur lequel puisse porter l'édifice de la société. Un pareil débordement devait révolter les ecclesiastiques et allarmer les gouvernemens, qui peut-être ont été un peu trop loin dans les mesures qu'ils ont prises pour empècher la publication de ces sortes d'ouvrages.... Il en est résulté une espèce de guerre entre les gouvernemens et les ecclesiastiques d'une part et les gens de lettres de l'autre, qui, jointe à la haine, à l'envie et à la jalousie de ceux-ci contre les grands et les riches, a achevé de les rendre les enne-

———

comme sous-maître dans une école de campagne, lorsqu'enfin on lui trouva un voyage; il en à fait trois l'un après l'autre, tous trois avec des lords, de ceux qu'en Angleterre on ne regarde pas comme riches, et qui cependant, tous les trois, outre une récompense en argent, stipulée en partant, lui ont donné une pension à la quelle ils n'étaient point obligés. En sorte qu'il s'est retiré avec quelques milliers de livres en argent et 4 à 500 f. de pension. Qui le croirait? Placé dans de telles circonstances, cet homme se permet non-seulement des déclamations scandaleuses contre les grands et les riches, mais encore il a quitté l'Angleterre, pour aller à Paris, s'affilier aux Jacobins et se ranger sous leur étendarts.

mis irréconciliables de tout ce qui avait quelqu'autorité dans la société *).

Telle est, monsieur le comte, telle est la classe d'hommes la plus à craindre; d'autant plus vaine, d'autant plus pétrie d'amour-propre qu'ils ont moins de talens réels, ils se régardent comme des Solons et des Licurgues, et ils n'estiment rien au-dessus de leur sphère. Entraînant avec eux cette foule de petits bourgeois qui, parce qu'ils ont lu une brochure, se croient en état de juger l'esprit des loix, ils se persuadent qu'il n'y a des abus que parce que ce n'est pas eux qui gouvernent, et ils n'affectent de mépriser les richesses, les grandeurs et les décorations que parce qu'ils ne les possèdent pas. Craignant d'autant moins de se mettre en avant qu'ils n'ont rien à perdre, ils admirent la révolution et les maximes françaises, ils attendent ses satellites avec une impatience d'autant plus vive qu'ils les regardent comme leurs libérateurs et leurs vengeurs. Ils les appellent par leurs voeux et les favorisent par leurs intrigues. La populace trompée et séduite par leurs déclamations n'est que l'instrument, ils sont la main qui le fait mouvoir.

---

*) En lisant les lettres de Voltaire et d'Alembert et leur correspondance avec le feu roi de Prusse, il est impossible de se dissimuler qu'ils ont eu pendant très-longtems un projet formé de détruire la religion; projet, auquel le philosophe de Sans-Souci, qui connaissait les hommes, refusa constamment de concourir. Il serait injuste d'accuser ces deux écrivains d'avoir prévu les conséquences de la doctrine qu'ils travaillaient si laborieusement à répandre. Ceux même qui ont connu personnellement m r de Voltaire conviennent tous que personne n'abhorrait plus que lui les maximes de la nouvelle philosophie, et cependant.... Quelle leçon pour les hommes à imagination! Qu'il serait à souhaiter qu'ils sçussent en profiter.

Sans doute, c'est en France que cette classe est la plus nombreuse, mais je crains qu'il ne s'en trouve encore trop dans tous les pays de l'Europe; ce qu'il y a au moins de certain, c'est que nous en sommes environnés. Oui, monsieur le comte, en Angleterre, dans cette isle, où cependant le vrai mérite et le grand talent mènent nécessairement aux premières dignités; dans cette isle, où le peuple jouit d'une aisance qu'on ne connaît nulle autre part; où, s'il y avait plus de moeurs, il n'y aurait point de pauvres, où du moins ils seraient tous entretenus dans l'abondance; dans cette isle enfin, où l'individu jouit du plus grand degré de liberté dont l'homme en société soit susceptible, on rencontre à chaque pas des détracteurs du gouvernement, des ennemis des grands et des riches, qui, enthousiastes véhémens de la révolution française, l'appellent à grands cris dans leur patrie et portent l'audace jusqu'à former des associations pour l'encourager et la faire réussir.

Quelque nombreuse que puisse être cette classe d'hommes en Angleterre, quoiqu'elle soit composée à peu près de tous ceux qu'on appelle *dissenters*, c'est-à-dire, de tous ceux que l'acte du test exclut des places de confiance; quoiqu'en général les Presbitériens soient de cette opinion; quoique par une ingratitude sans exemple, par un oubli scandaleux de tout ce qu'ils doivent au gouvernement, ces désavantages inappréciables que leur procure l'acte d'union, les Écossais soient portés à la favoriser; quoique tout ce qu'il y a d'hommes perdus de dettes et de crimes soit prêt à se joindre aux factieux: j'aime à me persuader que tous leurs efforts seront inutiles, et qu'on réprimera leurs attentats. La noblesse et les gens riches ont de l'énergie,

de l'honneur et du courage, la bourgeoisie a du sens et de la raison. Quoiqu'on en puisse dire, les deux chambres du Parlement sont pleines d'hommes judicieux et honnêtes; et l'on compte trop de caractères distingués dans l'opposition, pour qu'on puisse me persuader que, dans une occasion aussi sérieuse, elle ne se joigne pas au ministre et ne concourre pas à mettre le gouvernement en état d'arrêter l'explosion et de l'étouffer dès qu'elle commencera à se faire sentir *). Il serait cependant bien dangereux de s'endormir dans une fausse sécurité. Il est bien difficile que la tempête qui se promène sur le continent ne nous lance pas quelques unes de ses foudres, et peut-être ne sera-ce qu'à sa situation et à ses forces navales que l'Angleterre devra son salut.

Que conclure de ces réflexions, monsieur le comte, si ce n'est que dans les circonstances présentes, dans un moment où l'Europe doit craindre un bouleversement général, il n'est aucun gouvernement qui ne doive concourir à prévenir les malheurs qui la menacent. J'ose le dire, la plus fausse de toutes les politiques serait de se montrer indifférent; il n'est point de plan d'agrandissement, point de vue d'ambition qui ne doive disparaître devant ce que l'intérêt général exige impérieusement de tous les souverains; tous les sujets de plaintes et de défiance doivent s'oublier: la concorde, l'union, le concert peuvent seuls sauver l'Europe: et si l'on ne fait pas les plus grands efforts, si l'on n'agit

---

*) Depuis que ceci est écrit, le Parlement s'est assemblé, et l'unanimité qui a régné dans les deux chambres, la manière dont se sont expliqué plusieurs membres de l'opposition, prouve d'une manière, qui fait bien de l'honneur aux Anglais, qu'on avait eu raison de ne pas douter du parti qu'ils prendraient dans cette occasion délicate.

pas avec la plus grande unanimité, deux ans ne s'écouleront peut-être pas, sans que nous voyons cette belle partie du monde entièrement soumise aux caprices d'une multitude effrenée, conduite et dirigée par quelques hommes sans moeurs, sans principes et pour qui rien n'est sacré.

Ne croyez pas, monsieur le comte, que les puissances du Nord, la Russie, la Suède et le Danemark, aient moins à craindre que le reste de l'Europe: ne pensez pas que la distance des lieux et l'àpreté de votre climat puisse vous garantir de la fureur des démocrates. Laissez ces nouveaux républicains, cette convention nationale, ces légions dont la victoire a couronné l'audace et enflammé l'enthousiasme; laissez-les, dis-je, s'établir solidement dans les Pays-Bas, les unir à la république française, dépouiller le clergé, proscrire la noblesse et les grands propriétaires; laissez-les écraser le stathoudérat et l'aristocratie dans les Provinces Unies, se répandre en Allemagne, y appeller partout le peuple à la révolte: et vous verrez qu'ils n'attendront pas que ces entreprises soient complètement achevées pour soulever la Pologne contre la confédération que vous y faites régner; qu'ils trouveront le moyen d'engager le Turc à vous attaquer du côté du Danube; et que, s'il le faut, ils iront vous chercher de nouveaux ennemis, jusques sur les bords du Yaick et dans les plaines de la Tartarie Orientale.

Non, monsieur le comte, c'est en Allemagne qu'il faut arrêter le torrent; ce n'est qu'en lui opposant de bonne heure des digues insurmontables qu'on peut l'empêcher de tout inonder, et peut-être n'y-a-t-il que le phlegme, la fermeté et l'intrepidité de l'infanterie

russe qui puisse arrêter l'impétuosité et l'enthousiasme des Français.

Ce n'est pas à moi, qui ne suis pas militaire, à examiner quelles forces on doit employer contre eux et de quelle manière il faut s'y prendre pour les combattre. Tout ce que je puis et dois observer, c'est que le péril est imminent, et que tous les momens sont précieux. Si une fois ils sont maîtres absolus du cours du Rhin et des Pays-Bas; si on leur laisse le tems d'y gagner la confiance du peuple, d'y lever de nouvelles troupes et de se procurer de quoi les entretenir; si l'on ne trouve pas le moyen de les renfermer dans leurs limites, et de les empêcher de se répandre au dehors: tout porte à croire que rien ne pourra prévenir, ni même retarder longtems la subversion générale.

Rien ne serait si dangereux que de se bercer de chimères. Toutes les armées françaises, ai-je entendu dire, qui ont pénétré en Allemagne, s'y sont fondues et y ont été réduites aux plus cruelles extrémités.... Mais, peut-on douter, qu'à chaque pas que feront les Français, ils ne trouvent le moyen d'avoir de nouvelles troupes? Ce ne serait donc pas avec des troupes françaises, mais avec des troupes allemandes auxquelles ils auront donné l'enthousiasme et l'impétuosité des Français, qu'ils porteront dans toute l'Allemagne, avec la souveraineté du peuple, la désolation et l'anarchie.

Sans être militaire, il est cependant des choses dont on peut se faire une idée. On a des états du nombre de troupes qu'entretiennent les différentes puissances; en y jettant les yeux, il est bien difficile de se persuader, que si elles s'entendent et si elles sont bien d'accord, les cours de Vienne et de Berlin, avec ce

que pourrait fournir la Russie et les puissances du Nord et de l'Allemagne ne puissent pas mettre en campagne une armée de deux à trois cents mille combattans. De pareilles forces, bien dirigées et agissant de concert, doivent suffire pour forcer les Français à évacuer les Pays-Bas et ce qu'ils occupent sur le Rhin: car je l'avoue à votre excellence, il me semble qu'il y a de fortes raisons pour s'en tenir là, ou tout au moins pour se borner de s'assurer de quelques places fortes sur la frontière.

Je ne dirai point qu'entreprendre de subjuguer une nation dont tous les habitans sont armés et prêts à répandre leur sang pour sa défense, est une entreprise chimérique et impratiquable. Je n'insisterai point sur le tems et sur les précautions qu'elle exigerait, sur la difficulté presqu'insurmontable de conserver l'union soit entre les généraux qui commandent les armées, soit entre les cabinets dont ils reçoivent les ordres. Je dirai ce que votre excellence regardera peut-être comme un paradoxe, que lors même que l'on serait sûr de réussir, il serait plus sage et plus politique de se borner à resserrer les Français dans l'enceinte du royaume.

Observez en effet, monsieur le comte, que l'objet des puissances combinées ne peut et ne doit pas être de faire des conquêtes, qui ne seraient entr'elles qu'une pomme de discorde; et permettez-moi de vous faire remarquer que le grand objet qu'elles doivent avoir en vue, est non-seulement d'arrêter l'épidémie, mais encore d'éclairer leurs sujets sur les dangers de la nouvelle philosophie et des maximes françaises. Or, quand la campagne du duc de Brunswick aurait été heureuse; quand, surmontant tous les obstacles, il se

serait rendu maître de Paris et y aurait donné des loix: quand la terreur de ses armes et la crainte de ses vengeances aurait ramené tous les Français à l'obéissance: peut-on se dissimuler qu'une obéissance ainsi forcée, aurait laissé dans tous les coeurs un levain de mécontentement dont il est impossible de calculer les effets? N'est-il pas évident, que l'Europe aurait été inondée de livres et de pamphlets propres à entretenir la fermentation et à donner de nouveaux partisans à la souveraineté du peuple et aux maximes démocratiques? Si, au contraire, les puissances alliées eussent destiné une armée de 80,000 hommes à la défense des Pays-Bas; si deux armées, de 60,000 hommes chacune, eussent défendu le haut et le bas Rhin; si l'on eût joint 30 à 40,000 hommes aux troupes du roi de Sardaigne, destinées à protéger les frontières de l'Italie; si ces troupes, répandues dans des cantonnemens resserrés, eussent pu se rassembler au premier ordre; si à l'instant où les Français se seraient mis en mouvement, on les eût attaqués en rase campagne, sans s'arrêter à des affaires de poste, dans lesquelles ils auront toujours la supériorité: n'est-il pas évident que de pareilles forces eussent été suffisantes pour en imposer aux Français? Si, d'un autre côté, les cours alliées avaient déclaré, qu'elles ne prenaient les armes que pour répousser une injuste aggression; que voyant la France livrée à une anarchie déplorable, y cherchant vainement un gouvernement, elles ne voulaient cependant pas se mêler dans ses affaires intérieures, et qu'elles attendraient pour traiter de leurs intérêts que la paix y fût rétablie, et que jusqu'alors elles regarderaient la déclaration de guerre comme l'ouvrage d'une faction: peut-on ne pas sentir qu'une

pareille conduite eût paru noble et généreuse? Et les hommes assez instruits pour pouvoir calculer les effets d'une démocratie fondée sur la souveraineté du peuple, les hommes qui connaissent les moyens dont on s'est servi pour l'établir, peuvent-ils revoquer en doute, que les Français, laissés à eux-mêmes, n'eussent pas fini par sentir les dangers de leur position?

Ils auraient vu les proscriptions succéder aux proscriptions, les factions sans cesse aux prises les unes avec les autres, leurs chefs aujourd'hui au haut de la roue, demain précipités dans la poussière ou périssant d'une mort violente. Les dévastations, les ravages et le vol ne peuvent avoir qu'un tems; et le tems est bien court, pendant lequel ils peuvent suffire à la subsistance de tout un peuple. Quelques violentes qu'eussent eté les mesures qu'on se serait permises pour soulager l'indigent, il se serait aperçu qu'il ne peut y avoir de subsistance assurée que celle qui est fondée sur le travail: et, voyant toutes les sources, qui le lui fournissaient ou taries, ou obstruées, quel n'aurait pas été son effroi, quels n'auraient pas été ses remords, en mesurant toute la profondeur de l'abîme dans lequel on l'aurait précipité!... J'ose l'affirmer: deux ans, trois ans tout au plus ne se seraient pas écoulés, sans qu'on vît la nation, reconnaissant ses erreurs, redemander à grands cris des loix sévères, une police exacte et un gouvernement révêtu d'une autorité assez imposante pour retablir et maintenir l'ordre, la tranquillité et la paix. Quelle leçon pour l'Europe! Quel échec pour la nouvelle philosophie! N'est-il pas évident, que les chefs de la révolte n'échapperaient point à la vengeance du peuple: ou que, du moins, accablés de l'indignation générale, ils traîneraient dans l'ignominie une vie qui

ne serait pour eux qu'un supplice prolongé et continuel..

Je conviendrai, monsieur le comte, que ce plan, s'il eût été exécuté, aurait paru choquer les intérêts des princes français et de cette foule d'émigrans qui se sont rassemblés autour d'eux. Sans doute, ils auraient éclaté en plaintes et en reproches, et peut-être se serait-il trouvé bien des gens qui auraient pensé comme eux, lorsqu'ils se seraient récriés sur l'abandon du roi et de la famille royale, qu'on laissait exposée à toutes les fureurs d'une populace effrénée; lorsqu'ils auraient reprochés aux puissances alliées que leur unique but était de laisser la France se ruiner et se détruire, et que leur ambition était de recueillir quelques débris de son édifice politique, lorsqu'il croulerait de toutes parts... Peut-être même sont-ce ces considérations et les sollicitations des princes, qui ont fait abandonner ce plan, qui pendant quelque tems paraissait celui de la cour de Vienne.

Si cela est, monsieur le comte, il faut le leur pardonner; car, quoiqu'on put leur objecter, que s'étant manqué à eux-mêmes au commencement de la révolution, ils ne sont pas dans le cas d'espérer que les puissances étrangères se sacrifient pour eux; quoiqu'on eût pu leur démontrer que leur véritable intérêt demandait cette conduite: il faut convenir que leur position était si triste que toute mesure dilatoire a dû leur paraître insupportable. Mais, puisqu'enfin aujourd'hui, avant même de se décider sur le parti qu'on veut prendre, il faut commencer par chasser les Français de leurs nouvelles conquêtes, ils semblent que, tout au moins, ils pourraient et ils devraient être appellés à jouer un rôle dans cette opération préliminaire.

Permettez moi de vous le dire, monsieur le comte: on s'étonne, et ce n'est pas sans une sorte de raison, de n'avoir pas entendu parler des émigrans pendant toute la campagne.

Quoiqu'en général on n'ait pas une très-grande opinion de la noblesse française; quoiqu'on lui fasse une foule de reproches qui malheureusement ne sont que trop bien fondés: quoiqu'on ait quelque peine à comprendre que des émigrans français, sachant le sort qui les attendait, et ayant les armes à la main, aient pu se rendre prisonniers de guerre, le public ne va pas jusqu'à mettre en doute leur bravoure et leur valeur personelle... Il semble que tant de motifs doivent les rendre invincibles, qu'on ne peut pas concevoir qu'ils n'aient pas demandés à être constamment employés en première ligne et qu'ils ne se soient pas chargés de quelqu'entreprise, qui avec d'autres troupes eût pu paraître téméraire et impratiquable.

Quelles qu'en puissent avoir été les raisons, qu'elles aient tenu à la politique ou aux intrigues, et lors même, comme le disent certaines gens, ces intrigues auraient pris leur source à Paris et au Temple: les tems sont changés, les évènemens commandent, et à moins que quelque tâche indélébile n'y mette un obstacle invincible, il semble que dans ce moment, où certainement on a besoin d'un très-grand nombre de troupes, bien loin de les abandonner à leur malheureuse destinée et de les forcer à se disperser, on devrait en former un corps le plus nombreux qu'il serait possible, son entretien dût-il coûter quatre fois plus qu'un pareil nombre de troupes ordinaires.

En effet, monsieur le comte, s'il est vrai, comme on n'en saurait douter, qu'on ne peut vaincre son enne-

mi qu'en lui opposant des armes de même espèce: comment ne pas sentir, qu'avec des troupes ordinaires, qui combattent de sangfroid, qui n'ont de force que celle que leur donne l'habitude de la discipline, de feu, que celui que leur inspire le mouvement et le bruit de l'action, il est presque impossible de résister à des hommes, que la passion fait combattre et qui sont transportés du plus violent de toutes les espèces de fanatisme?

Les émigrans seraient les plus vils et les plus lâches des hommes, ils seraient au-dessous même du mépris, s'ils n'étaient pas dévorés de toutes les passions qui exaltent l'homme et le rendent supérieur à lui-même; si chez eux, toutes les passions ne cedaient pas à la soif de la vengeance. Qu'ils ne se fassent pas de vaines llusions; qu'ils ne se flattent plus qu'enfin le voile se déchirera, et que la nation finira par les rappeller: sans doute, tôt ou tard, le peuple français reconnaîtra son erreur. Mais si les émigrans s'avilissent; si par des actions héroiques ils n'arrachent pas la considération qu'on leur refuse; s'ils ne sentent pas que ce n'est qu'au travers des corps palpitans de leurs ennemis qu'ils peuvent se frayer le chemin au retour, ils sont perdus à jamais. Tout changera en France; eux seuls, accablés du mépris universel, resteront effacés de la mémoire des hommes. Et qu'ont-ils à ménager? La vie peut-elle leur paraître précieuse? Serait-il possible qu'ils eussent assez peu d'âme pour regarder la mort comme un mal? Non, monsieur le comte, la noblesse française ne peut être dégradée à ce degré d'avilissement. Elle a bien des reproches à se faire. mais, qu'on lui ouvre la barrière, qu'on la conduise au chemin de l'honneur: elle seule, j'ose le dire, peut

résister à l'impétuosité du fanatisme: et s'il y eût eu 8 ou 10,000 émigrans à Jemappes, le sort de cette journée eût été absolument différent.

Ce n'est pas, monsieur le comte, ce n'est pas seulement avec des armées qu'il faut combattre le fanatisme démocratique: ses partisans enflamment et séduisent le peuple par leurs déclamations, leurs livres et leurs pamphlets; ils en connaissent si bien l'effet, qu'ils les multiplient sans fin, et qu'ils ne négligent rien pour les faire circuler d'un bout de l'Europe à l'autre. Il faut donc les attaquer à armes égales, et quoique je fasse le plus grand cas de différents ouvrages qui les combattent, j'ose croire qu'il est un livre nécessaire et élémentaire qui n'a point encore été entrepris, et j'estime qu'il serait du plus grand intérêt pour l'espèce humaine que quelqu'homme de génie voulût s'en charger.

Sans doute, monsieur le comte, pour qui sait lire l'Esprit des Loix, pour qui, en étudiant l'histoire, sait méditer sur les évènemens, en démêler les causes et en suivre les conséquences, les principes sont posés, et de tels hommes n'ont pas besoin de nouvelles instructions. Mais qu'ils sont rares ces hommes doués d'assez d'attention et de patience pour bien entendre l'Esprit des Loix. Votre excellence n'ignore pas que Voltaire lui-même n'y voyait que de l'esprit.

Nous ne lisons guères que pour nous amuser, rarement pour nous instruire; et lors même que nous en aurions le dessein, il est plus rare encore que nous fassions ce qu'il faut pour réussir. Si, en général, au lieu de nous éclairer, les livres ne nous servent qu'à nous donner de fausses idées, c'est que leurs auteurs, de crainte d'être ennuyeux et dans la vue de flatter la

vanité des lecteurs, nous parlent comme à des personnes instruites. Ils partent d'une idée générale qu'ils supposent vraie ou reconnue, et ils en déduisent les conséquences, sans remonter aux idées individuelles, dont les idées générales ne doivent être que les résultats. C'est ainsi que supposant constamment ce qui est en question, ils remplissent leurs ouvrages de paralogismes, qui éblouissent et séduisent le lecteur superficiel, mais qui rebutent l'esprit juste et lui font tomber le livre des mains.

Pour être utile il faudrait prendre les hommes pour ce qu'ils sont, et leur parlant comme à des ignorans ou à des enfans, se servir avec eux de la méthode analytique. Il faudrait que, partant d'une idee individuelle, on remontât aux idées générales, pour redescendre ensuite à leurs conséquences: c'est ainsi que décomposant l'objet de ses recherches, on commencerait par en examiner chacune des parties séparement, et qu'ensuite, voyant l'effet qui en résulte lorsqu'elles sont réunies, on parviendrait à s'en faire des idées justes et exactes. J'ose affirmer qu'il n'y a que ce moyen d'acquérir de véritables connaissances.

L'ouvrage de l'illustre m-r Burke, ceux de messieurs Monnier, Malouet, Lally Tolendal, Clermont Tonnère, et même ceux de m-r Necker, sont certainement bien suffisans pour faire abhorrer la révolution et pour faire sentir les égaremens qui ont entraîné l'assemblée constituante, égaremens dont les atrocités actuelles ne sont que la conséquence nécessaire et immédiate *).

*) Quoiqu'en dise le S-t Pétion, c'est à lui que doivent leur existence les Marats, les Robespierres, les Dantons et leurs satellites. C'est de lui, du trop fameux Mirabeau, des Lafayettes, des Barnaves, des Lamettes qu'ils tiennent ce pouvoir dont ils se sont servi pour anéantir ces derniers, et cette considération est la réponse la plus tranchante aux pamphlets qui ont paru en Angleterre en faveur de la constitution.

Mais, quelqu'utiles que puisset être ces ouvrages, ils ne remontent pas aux premiers principes, ils ne déterminent pas d'une manière parfaitement exacte l'idée qu'on doit attacher à de certains mots dont on abuse avec tant d'audace. Le livre dont je conçois l'idée serait un ouvrage élémentaire, qui, partant de l'homme et de sa nature, des vues et du but que s'est proposé le Créateur en le formant, le suivrait dans ses différens développemens et examinerait à chaque epoque, quels sont les devoirs que lui imposent sa qualité d'homme, sa dépendance de l'Être Suprême et ses rapports avec ses semblables.

Que l'homme n'existe pas de toute éternité, qu'il ne soit pas le produit d'une cause aveugle ou du hasard, mais qu'il doive son existence à une première cause souverainement puissante et intelligente: c'est là, monsieur le comte, une de ces vérités tellement palpables qu'il est impossible à un homme sensé de lui refuser son assentiment. Quoique les limites que la volonté du Créateur a mises à nos connaissances, l'impossibilité démontrée où nous nous trouvons de pénétrer jusqu'à la nature et à l'essence de êtres, nous empêchent de pouvoir la démontrer à priori: j'ose croire qu'il n'est personne qui soit tentée de la révoquer en doute, et qu'on peut la regarder comme un de ces axiomes, sur lesquels tous les hommes sont d'accord, d'autant surtout, qu'il n'est aucun des autres systèmes contre lequel on ne puisse faire des objections parfaitement insolubles; et qu'ici, s'il ne nous est pas possible d'avoir une démonstration rigoureuse, nous avons du moins toutes les raisons qui déterminent la conviction chez les hommes, lorsqu'ils sont obligés de s'en tenir à l'analogie.

Du moment qu'il est reconnu que l'homme doive son existence à une cause première, à un être intelligent et tout puissant, dans la dépendance duquel il demeure, il est évident que la nature de l'homme et ses qualités sont l'ouvrage de cet être, qui a eu un but en le créant ce qu'il est; et comme il est impossible de ne pas reconnaître que l'homme est un être susceptible de perfectionnement; qu'il tient de son Créateur différentes qualités, qui ne se développent qu'autant qu'il vit en société, et qui lui seraient même absolument inutiles s'il vivait seul; comme on est obligé de convenir que les qualités de l'homme ne se developpent qu'à mesure que la société s'étend et prend de nouveaux accroissemens: comme ce n'est que dans les sociétés civilisées et perfectionnées que l'intelligence humaine acquiert une certaine force et une certaine étendue: il en résulte que la société, son accroissement, la civilisation, et le développement des facultés de l'homme sont entrés dans le plan du Créateur; que par une suite de son rapport de dépendance avec l'Être Suprême, l'homme est rigoureusement tenu de ne rien faire qui puisse nuire à la société, qui en puisse retarder l'accroissement, ou arrêter les progrès de la civilisation *).

Si la société est entrée dans les vues de la Providence, il en résulte qu'à parler exactement l'homme n'est point un être parfaitement libre, qu'il ne tient point de sa naissance le droit de ne suivre pour règle que sa volonté. Le Créateur a voulu qu'il vécût avec ses semblables; et s'il est en droit d'exiger que ceux-

---

*) Cette proposition demanderait quelque développement et quelques explications; elle me paraît susceptible d'une démonstration rigoureuse.

ci ne fassent rien qui puisse lui nuire, il est tenu de son côté de s'abstenir de tout ce qui pourrait les offenser. Il y a plus, non-seulement il est tenu de ne blesser individuellement aucun de ses semblables; mais, avant même l'existence du gouvernement, et lors même qu'il n'y aurait aucune puissance qui pût l'y contraindre, par une suite du rapport de la créature au Créateur, il ne doit se permettre aucune action qui puisse nuire à la société en général, en retarder l'accroissement et le développement.

Dans l'enfance des sociétés, jusqu'au moment, où l'accroissement de la population et la nécessité de se procurer une plus grande quantité de subsistances amène l'agriculture et la culture des terres, les passions des hommes sont peu exaltées, parce que leurs besoins sont peu nombreux et que les moyens d'y pourvoir sont assez faciles; jusqu'alors ils n'ont pour ainsi dire besoin que des seules lumières de leur raison pour ne pas se nuire les uns aux autres. Mais cette époque, qui suppose déjà une population assez nombreuse pour avoir amené la division des travaux, cette époque, qui demande que les familles aient des demeures fixes, qu'elles se livrent à des travaux longs et pénibles, cette époque, dis-je, suppose une propriété antérieure. Car, quel est le père de famille qui pourrait penser à enclore un terrain, à le défricher, à le cultiver, et à attendre le moment de la récolte, si par son travail et son industrie, il n'eût pas amassé précédemment, s'il n'eût pas possédé actuellement de subsistances pour sa nourriture et celle de sa famille, des vêtemens pour l'habiller, et de quoi nourrir et récompenser soit ceux qui lui fourniront les outils et

les instrumens nécessaires à son entreprise, soit ceux qui consentiront à l'aider dans son travail?

Il est donc évident que la propriété mobiliaire a précédé la propriété territoriale. Tant qu'on n'en était qu'à celle-là, elle pouvait subsister sans qu'aucune autorité la protégeât, et résulter de la simple possession; les familles formaient par elles-mêmes un corps assez compacte pour pouvoir défendre une propriété qu'on devait être peu tenté de leur disputer. Mais, du moment que l'agriculture eut fait naître la propriété territoriale, les rapports des hommes entre eux se multiplièrent à l'infini, mille nouveaux besoins se firent sentir, on put se nuire de mille manières différentes: il se trouva dans la société deux classes d'hommes très-distinctes, quoique infiniment utiles l'une à l'autre; et comme sans ces deux classes l'agriculture n'eût jamais pu se perfectionner et s'étendre, la société prendre des accroissemens et prospérer: les hommes durent bientôt s'apercevoir qu'il était indispensablement nécessaire d'établir parmi eux une autorité réprimante, qui pût forcer chaque individu à respecter la propriété des autres et à suivre avec ses semblables ces règles de justice et d'équité naturelle, qu'abandonné aux seules lumières de sa raison, l'homme était à chaque instant tenté d'enfreindre. Tel est le gouvernement établi pour rendre la propriété respectable; son but est de contenir l'homme dan l'ordre et dans la règle, de l'empêcher de nuire à ses semblables. Il n'est que le développement du droit naturel, une sanction donnée à ces loix que le Créateur lui-même a gravées au fond de nos coeurs *).

*) Ces idées devraient etre développées et étendues, leur enchainement surtout devrait être rendu palpable; parce que c'est de cet enchainement

Dès qu'une société ou un assemblage d'hommes institue un gouvernement; dès qu'elle consent à soumettre les volontés individuelles à une volonté quelconque, qui est censée exprimer la volonté générale: cet assemblage d'hommes devient une nation, un peuple, un corps politique, une cité. Mais tous les individus qui existent dans ce corps politique, ont-ils des droits égaux? Tous ceux qui y naissent, les tiennent-ils de leur naissance? Selon les professeurs de la nouvelle philosophie c'est là une de ces vérités éternelles, sur lesquelles il est impossible d'éléver aucun doute. J'ose cependant affirmer qu'ils se trompent, et que leur position ne paraît spécieuse que parce qu'on ne se donne pas la peine de décomposer les idées de cité et de citoyen; et j'estime qu'on peut démontrer très-facilement, que les seuls propriétaires des terres sont citoyens; que ce sont eux et eux-seuls qui forment ce qu'on peut appeller la cité, le corps politique, le peuple, la nation; et que la classe des hommes sans propriété a sans doute droit à la justice et à la protection du gouvernement et de la loi; mais que, n'ayant pas un intérêt direct à la chose publique, étant impossible qu'elle puisse acquérir les lumières nécessaires pour bien juger de ce qui convient à tous, étant au contraire nécessairement déterminée dans ses sentimens par l'influence de ceux qui l'occupent, ne pouvant se plaindre, parce qu'enfin il n'est aucun des individus qui la composent qui n'ait le moyen de s'intro-

---

qu'il résulte, que le gouvernement est entré dans les vues de la Providence, qu'il n'est que le résultat de nos rapports et de la nature des choses: vérité dont toutes celles qui nous restent à établir ne sont que la conséquence.

duire dans la classe des propriétaires: elle ne peut avoir part au gouvernement et est obligée de se soumettre à ses loix. Les individus qui composent cette dernière classe sont dans la nation des étrangers, qui sans doute lui sont fort utiles, mais qui n'y demeurent que parce qu'ils y trouvent leur avantage, toujours prêts à se retirer ailleurs, si on leur en offre de plus grands; en un mot, ils sont relativement au gouvernement ce que sont dans la société les aveugles, les sourds et les muets, à qui la loi civile interdit l'administration de leurs affaires, parce qu'ils manquent des qualités nécessaires pour les bien gérer. Toutes ces propositions ne sont qu'une conséquence de la fin qu'on s'est proposée en instituant le gouvernement, et de ce qu'il est entré dans le plan du Créateur.

C'est encore dans la même source, c'est-à-dire, dans la fin qu'on s'est proposée en instituant le gouvernement, qu'on doit prendre les moyens de combattre l'absurde, ou plutôt, l'atroce proposition avancée par les apôtres de la démocratie: que le peuple est tellement le souverain que s'il veut se faire du mal à lui-même, personne n'est en droit de l'en empêcher. Sans doute, si tous les individus d'une nation, sans en excepter aucun et par un délire général, voulaient se faire le plus grand de tous les maux, se donner un gouvernement destructeur, qui, ne portant pas sur la base indestructible de la propriété, n'eût pas pour but de faire règner l'ordre, la tranquillité et la paix; qui, au contraire, cherchant à armer sans cesse l'individu contre l'individu, entraînat à sa suite le désordre, la confusion et l'anarchie: personne, il est vrai, n'aurait le droit de s'y opposer, parce qu'il résulterait de la folie générale, qu'il n'y aurait personne pour réclamer. Mais la force

ne fait pas le droit: s'il s'y trouvait un ou plusieurs opposants, quelque borné que fut leur nombre, quelque supérieure que put être la majorité, non-seulement je pense que le petit nombre aurait le droit de s'opposer au grand nombre, mais je soutiens qu'en le faisant, ils rempliraient un devoir; que tout violens, tout extraordinaires que pussent être leurs moyens, ils seraient justes; que s'ils succombaient, ils seraient accompagnés au tombeau des regrets des âmes honnêtes, et qu'ils seraient assurés de vivre à jamais dans la mémoire des hommes comme de vrais patriotes.

Si dans la cité, dans le corps politique, les hommes sans propriétés ne peuvent pas être régardés comme citoyens; si, soumis au gouvernement que la cité a institué, ils lui doivent respect et obéissance; si, en cas de mécontentement, ils n'ont d'autre parti que celui de la retraite; ils ont comme citoyens des droits qu'ils tiennent de leur qualité d'hommes, qui sont le résultat de la nature des choses et du but qu'on s'est proposé en instituant la société. Il est évident que ce but a été de mettre un frein aux passions individuelles, et d'assurer à l'homme la possession et l'usage libre de sa personne et de ses biens. C'est de la nature que l'homme a tous ces droits: les loix, qui le lui assurent, et qui, en restreignant à cet égard son indépendance, l'obligent à les respecter dans ses semblables, ne sont donc que le résultat de ses rapports. Si l'homme n'était pas sujet à des passions qui l'éblouissent et qui le trompent, s'il avait assez de force de caractère, assez de pouvoir sur lui-même pour consulter dans tous les cas la raison et sa conscience, le gouvernement et la loi seraient inutiles. Sans la loi, il ferait ce que la loi ordonne, il s'abstiendrait de ce qu'elle

lui défend. La loi positive n'est donc faite que pour suppléer la loi naturelle que l'homme, commandé pas ses besoins, emporté par ses passions, est sujet à perdre de vue. Elle ne doit donc ordonner, elle ne doit donc défendre que ce que les circonstances étant données, la loi naturelle aurait défendu ou ordonné. Et de tous les systèmes de législation, celui-la seul serait parfait, qui, appliqué à tous les cas, ne prononcerait jamais que ce que la sagesse éternelle, si elle parlait aux hommes, prononcerait elle-même; que ce qui est le résultat de la nature inaltérable des choses et des rapports de l'homme avec ses semblables.

Un tel degré de perfection dans un système de législation n'a jamais existé, et n'existera certainement jamais; l'homme est trop borné pour y atteindre. Mais tel est le but que l'on doit se proposer. Voilà le modèle que les législateurs ne doivent jamais perdre de vue. *).

Une fois démontré que le gouvernement n'est institué que pour obliger les hommes à observer entre eux

*) Ces idées demandent à être développées et étendues, d'autant que c'est avec les armes qu'elles fournissent qu'on peut imposer silence aux démocrates quand ils parlent de la volonté générale, quand ils affirment que la loi n'est et ne peut être que l'expression de cette volonté; en leur faisant voir que ce qu'ils appellent volonté générale peut et doit même donner des décrets contraires au droit naturel, qui, bien loin d'être des loix obligations, ne sont que des ordres tyranniques, auxquelles on n'est tenu de se soumettre qu'autant qu'une force physique et supérieure y oblige. Qu'à la vérité, il existe dans une nation une volonté ou plutôt une opinion générale, qui, à quelques exceptions près, prononce conformément aux règles de la justice éternelle et de la raison, mais que ce n'est que dans une assemblée populaire qu'elle peut se faire entendre; pas même dans un corps composé des répresentans du peuple; que seulement un tel corps, quand il n'est pas corrompu, connaît sa manière de s'énoncer, la consulte, et se détermine par ses conseils.

les règles indestructibles de la justice et de l'équité; que les moyens qu'il employe pour les leur faire observer ne doivent être que le résultat de la nature inaltérable des choses, il est évident que le gouvernement juste et légitime, celui auquel les hommes doivent respect, soumission, obéissance et support, est celui qui, ne perdant jamais de vue le but de son institution, tend sans cesse à s'en rapprocher, qui, autant que les bornes de nos facultés peuvent le permettre, n'ordonne, ne défend et n'exige que ce qui est ordonné, défendu ou exigé par ces loix imprescriptibles, qui sont une suite de notre nature et de nos rapports.

A quoi peut-on reconnaître qu'un gouvernement est ce qu'il doit être? Ou plutôt: de tous les gouvernements quel est celui qui se rapproche le plus de ce à quoi tous ils doivent tendre? C'est celui qui, toutes choses d'ailleurs égales, fait vivre dans l'aisance par le travail le plus grand nombre d'hommes possible *).

---

*) La démonstration de cette vérité peut-être portée jusqu'à l'évidence. Elle tient à des considérations délicates sur la nature et les causes des richesses des nations, et à des observations que peu de personnes ont faites, que moins encore ont cherché a vérifier. Mais après ce que le célèbre d-r Smith a dit sur ce sujet, il n'est pas difficile de démontrer, que par une simple suite de la nature de l'homme, de ses passions et de ses besoins, les nations iraient d'elles-mêmes au plus grand degré de prospérité, de population et de richesses dont elles sont susceptibles en raison de leur sol et de leur climat, non-seulement si ceux qui les gouvernent, sachant mieux se défendre des clameurs que l'intérêt personel arrache à des individus ou à des classes d'individus, avaient assez de fermeté pour rejetter constamment toutes les demandes absurdes; mais encore si, se défiant de leur imagination et ne prenant pas si souvent pour la vérité de fausses idées *de mieux* (de tout tems et à jamais le plus grand ennemi du bien) ils n'avaient pas la manie de vouloir

Pour qu'un tel gouvernement fût juste, légitime et respecté, pourqu'on lui dût obéissance et support, serait-il nécessaire qu'il eût telle ou telle forme? Serait-il indispensable que soit les citoyens en général, soit telle ou telle classe de citoyens, y eût tel ou tel privilège? Faudrait-il qu'il eût été institué par le voeu unanime de tous les citoyens, dans une assemblée générale de la nation? Je dis que non; je dis que, quelque fut la forme de ce gouvernement, tous les pouvoirs seraient-ils réunis et concentrés dans une seule main, il serait légitime; je dis plus: je dis, que, de quelque manière qu'il se fut établi, fut-il le résultat des évènemens, du hasard et des circonstances, dût-il son existence à la violence, à la tyrannie, à l'usurpation, ou même à la conquête, il devrait être respecté; que quiconque entreprendrait de le renverser, de le troubler, d'arrêter sa marche ou son effet, commettrait le plus détestable des crimes dont l'homme en société puisse se rendre coupable, puisqu'il ne pourrait réussir sans priver ses semblables du plus inappréciable de

---

tout régler d'après leurs vues bornées, et si, ne préférant pas follement leur sagesse mondaine à la sagesse éternelle, ils s'en tenaient à faire régner dans la société l'ordre, la tranquillité et la paix, à obliger chaque individu à respecter dans les autres les droits dont lui-même est si jaloux, et qu'il exige si impérieusement que l'on respecte avec lui.

Il résulte de cette proposition, qu'on peut démontrer rigoureusement, que le plus ou le moins de bonheur des hommes dans la société, tient uniquement au degré plus ou moins grand de perfection de la loi civile et de la loi de police; ce qui fait voir ce qu'on doit penser des philosophes, dont si peu ont tourné leurs recherches sur cet objet si important pour l'espèce humaine et qui tous se sont occupés avec tant d'empressement de la loi politique, objet sur lequel les méprises sont si dangereuses, et qui, à parler exactement, n'est important pour les hommes qu'autant qu'il flatte leur amour-propre et leur vanité.

tous les biens. Qu'importe à l'homme qui le gouverne et à quel titre on le gouverne, pourvû qu'il soit gouverné d'après les règles de la raison, de la justice et de l'équité *).

Le gouvernement et les loix, n'ayant d'autre destination que de sanctionner ces loix naturelles que les passions des hommes leur font oublier, il faudrait pour qu'il remplît invariablement son but, que ceux qui gouvernent, eux-mêmes audessus des passions humaines, fussent d'une nature supérieure à celle de l'homme. Malheureusement ce souhait n'entre pas dans la classe des possibles; quelque soient ceux qui gouvernent, en quelque nombre que vous les supposiez, de quelque manière qu'ils influent sur la chose publique, ils sont hommes, ils sont donc sujets aux vices et aux faiblesses de l'humanité, l'erreur et les passions sont leur partage, leurs fonctions même sont pour eux un nouveau piège. S'ils avaient des lumières, s'ils pouvaient voir les choses et ce qu'elles sont, prévoir et calculer les conséquences de leurs déterminations: bientôt ramenés à la règle, ils sentiraient qu'ils ne peuvent s'en écarter, sans attaquer dans sa source la prospérité de leurs sujets et diminuer leur puissance. Tous, ils souhaitent, et ils souhaitent sincèrement, que leurs sujets prospèrent, que la population s'accroisse, que les richesses circulent, et que, faisant tout fructifier, elles portent partout l'abondance et la vie. Plus leurs passions sont vives et actives, plus même elles sont desstructives et dévorantes, plus aussi ce sentiment est

---

*) Cette proposition qui n'est qu'une conséquence nécessaire et immédiate des propositions précédentes, est, de même, susceptible d'une démonstration rigoureuse.

vif et sincère. Ils ne font point le mal pour le plaisir de le faire. A quelque degré que l'homme puisse se corrompre, une dépravation aussi complète que celle que Suétone attribue à Néron, n'entre guères dans son coeur; et si, ce qui malheureusement peut arriver, l'ineptie et l'abrutissement sont au point de produire les mêmes effets, la punition est prête: tout se dessèche dans leurs domaines, chaque jour la population diminue, les richesses disparaissent, le travail languit et cesse, le gouvernement se dissout au milieu des convulsions, l'état périt, et ses administrateurs infidèles restent écrasés et ensevelis sous ses ruines. Ce ne fut point l'épée des barbares qui détruisit l'empire romain: ce furent les vices des empereurs et de leur cour, qui les y appellèrent et le leur abandonnèrent.

Il est infiniment rare qu'un gouvernement puisse se dépraver au point d'amener un pareil ordre de choses, et quelqu'en puisse être la raison, ce qu'il serait cependant bien intéressant de rechercher *), il est de fait, que depuis que l'Europe s'est partagée en différens états qui tous ont des gouvernemens stables, le sort de l'espèce humaine s'est infiniment amélioré; que nous marchons d'un pas plus ou moins lent, plus ou moins rapide à la prospérité, à la richesse et au bonheur; que partout la dernière classe du peuple, la plus

---

*) On pourrait démontrer que, quoiqu'en disent les philosophes modernes, et quelque soit l'abus qu'en ont fait des hommes intéressés pour leurs vues particulières, c'est en dernière analyse la Réligion Chrétienne à laquelle nous sommes redevables de ce bienfait. Qu'on me permette de citer à cette occasion un sermon prononcé cette année aux assisses de Reading par m-r Valpy, d-r de l'université d'Oxford, en présence des juges qui en ont désiré l'impression, dans lequel cette vérité est demontrée d'une manière frappante.

abjecte et la plus négligée avance graduellement vers une meilleure manière d'être; que chez tous les peuples on cherche à perfectionner les loix civiles; et ce qui surtout mérite d'être observé, que la tendance des gouvernemens vers le bien n'est retardée et ne semble même quelquefois arrêtée que par les réclamations et les clameurs des particuliers, qui, sous le prétexte de droits, de prétendus priviléges et de prétendus usages, s'opposent aux vues et aux plans les mieux concertés des gouvernemens *).

Il faudrait sans doute être téméraire pour soutenir que la forme particulière de chacun de ces gouvernemens n'a aucune influence sur leur plus ou moins de prospérité. Certainement, il doit y avoir des formes mieux calculées que d'autres pour amener le bien général, qui doivent forcer ceux qui gouvernent à acquérir des lumières, qui leur opposent bien moins d'obstacles lorsqu'ils entreprennent de faire disparaître des codes ce tas de loix inutiles, obscures ou absurdes, cette foule de dispositions contradictoires qui font de la jurisprudence un étude dégoûtante et révoltante. Certainement, il doit y en avoir au moyen desquels l'intérêt particulier se trouverait arrêté, lorsqu'il voudrait empêcher ceux qui gouvernent de simplifier la procédure et de rendre inutile cette foule de gens de loi, qui, armés de nos formes barbares, vampires acharnés sur le peuple dont ils sucent la substance, et de la moelle duquel ils s'engraissent, nuisent mille fois

---

*) Ce sont là des fait qui devraient être rendus palpables, et cette tâche ne serait point difficile pour tout homme qui aurait étudié l'histoire en philosophe, c'est-à-dire, dans ses rapports avec les moeurs des nations, leur agriculture, leur commerce et leurs différens moyens de prospérité.

plus à la prospérité réelle, que ne peuvent le faire quelques imperfections dans la loi politique, que notre imagination nous exagère.... Mais, que d'illusions ne sommes-nous pas portés à nous faire sur ce sujet? Où est l'homme assez exempt de passions, où est l'homme d'un génie assez étendu et qui possède l'immensité de connaissances nécessaires pour calculer exactement la quotité précise de l'influence de tel ou tel gouvernement? Où est l'homme, par exemple, qui oserait décider, que si, jusqu'à ce moment, le sceptre de fer avec lequel Cromwell contenait ses ennemis dans l'intérieur et faisait trembler les puissances du continent, fut resté entre les mains de ses descendans, qu'ils eussent eu ce génie audacieux, cette âme intrépide, ce caractère décidé, cette pénétration prompte et sûre, nécessaires pour pouvoir le manier: l'Angleterre ne serait pas arrivée au même degré de prospérité; que la nation serait moins riche, que les individus y jouiraient d'une moins grande portion de bonheur?.... Il faut l'oser dire, parce qu'on peut le démontrer. Sans doute, l'Angleterre doit à sa liberté plusieurs loix utiles; sans doute, elle lui doit cette énergie, cette activité qui caractérise ses habitans. Mais, outre que, sans porter la moindre atteinte à sa puissance, un monarque éclairé eut pu promulguer les mêmes loix; outre que, par d'autres moyens. il eut pu donner le même caractère à son peuple, ne sait-on pas que celles des loix des Anglais qui ont le plus contribué à leur prospérité actuelle datent d'un tems où nul vestige de l'esprit de liberté ne s'était encore fait apercevoir. Et au contraire, n'y a-t-il pas toute sorte d'apparence, que des hommes tels que Cromwell n'eussent pas cédé à des préjugés et à des clameurs populaires, qui, plus d'une fois, depuis cette

époque ont arraché au gouvernement britannique des loix absurdes et nuisibles *) et qu'ils eussent pulverisé cette foule d'obstacles que l'intérêt personnel oppose à la réforme des abus: obstacles dont l'homme sensé détourne la vue et qu'il se garde bien d'attaquer.

Quel serait donc le parti que devrait prendre un homme de génie qui, fait pour commander à l'opinion générale par ses lumières et par son éloquence, vivrait dans un des pays de l'Europe, où les abus sont le plus palpables, et où les obstacles qui s'opposent à l'amélioration du sort des individus frappent et affligent le plus vivement le coeur d'un homme sensible? Sans doute, s'il avait sur les coeurs et sur les esprits un pouvoir surnaturel; si, à sa voix, toutes les passions s'éteignaient, et toutes les opinions n'en faisaient plus qu'une; en un mot, si, sans agitations, sans convulsions et par un simple acte de sa volonté, il pouvait produire un nouvel ordre de choses, et qu'il fut assez sûr de ses lumières pour n'avoir aucun doute sur les effets de la nouvelle forme qu'il se proposerait de faire prévaloir; sans doute, placé dans de telles circonstances, il ne devrait pas hésiter à changer dans le gouvernement de sa patrie ce qu'il y trouverait de défectueux, à lui donner, d'après ses lumières, le gouvernement le plus propre à y faire vivre dans l'abon-

---

*) Si l'on se recrie sur cette assertion, on demandera aux critiques ce qu'ils pensent d'une loi qu'il est à peu près impossible de faire observer, et qui, dans le cas, où l'on en exigerait l'observation, exposerait l'état aux plus grands inconvéniens, peut-être même à une révolte et à une guerre civile? S'ils répondent qu'une pareille loi peut être appellée *nuisible*, on les priera de méditer sur les suites que pourrait avoir le bill sur l'abolition de la Traité des Négres, passé à la chambre des communes le 27 avril 1792.

dance par le travail le plus grand nombre d'hommes possible.... Je dirai même plus, je dirai que dans la vue de donner à son ouvrage toute la stabilité dont les choses humaines sont susceptibles, il devrait en faire disparaître jusqu'à ces défauts apparens, que réprouve une théorie metaphysique, et qui dans la réalité, n'influant en aucune façon sur la prospérité générale, fournissent cependant aux esprits malfaits des sujets de plainte et des moyens de fomenter des mécontentemens.

Mais s'il est assez judicieux pour sentir qu'il n'est qu'un homme et combien ses lumières sont peu sûres; s'il se fait une idée des bornes que la nature a mises à son influence et à ses moyens de persuasion; s'il sent toute la force des passions qu'il faudrait combattre, des intérêts contre lesquels il aurait à lutter; s'il se dit surtout que ce sont point des corps matériels et physiques, dont on peut calculer le degré de force et de résistance, sur lesquels il devrait agir, mais des êtres moraux, qui, cedant à chaque instant à mille impressions différentes, agités sans cesse en sens contraire par des vents qui partent de tous les points de l'horizon, peuvent d'autant moins être assujettis à une marche régulière, que c'est bien moins la force et la direction du vent qui détermine leur route, qu'une foule de ressorts cachés, dont il est impossible de prévoir et de prévenir les effets; s'il est convaincu que pour l'homme en société un gouvernement quelconque est le premier et le plus grand de tous les biens, l'anarchie le pire de tous les maux; j'ose affirmer, qu'il sentira, que, quelqu'en puissent être les prétextes, la révolte contre le gouvernement établi est l'action d'un fou, incapable de prévoir les conséquen-

ces de ses actions, ou d'un scélérat à qui peu importent les conséquences; et que se félicitant d'être né en Europe, où d'eux-mêmes les gouvernemens tendent à se perfectionner, il se bornera à faire connaître, avec simplicité et modestie, soit les abus nuisibles, soit cette foule d'absurdités et de contradictions, dont partout fourmillent nos codes et nos réglemens d'instruction.

Quel est en effet l'homme sensé qui, méditant sur ce qui se passe en France, pourrait ne pas frémir à la seule apparence d'une émotion populaire. Y eut-il jamais un peuple placé dans des circonstances plus favorables, qui eût plus de raison de se flatter de voir disparaître tous les abus, et de nouvelles prospérités se joindre à celles qu'il tenait déjà de la nature, de son sol, de son climat, de son gouvernement, de son roi, de ses magistrats et de ses loix? Ce gouvernement lui-même sentait la nécessité de corriger les abus et de les prévenir pour l'avenir. Il se trouvait embarrassé; un déficit dans les finances, que des guerres, des dilapidations et des déprédations pouvaient avoir occasionné, exigeait qu'on trouvât des ressources, et qu'on établît un ordre constant qui égalât la recette à la dépense et mît en état d'acquitter les charges et de remplir les engagemens. L'usage autorisait le souverain à déterminer par lui-même le parti qu'il y avait à prendre et à mettre les impôts que, dans sa sagesse, il jugerait nécessaires; mais les parlemens, que la faiblesse des ministres avait enhardis jusqu'à la licence, eussent formé des obstacles, et telle était leur infatuation, que peut-être eut-il fallu recourir à des mesures violentes... Elles répugnaient au coeur d'un monarque, distingué parmi tous les rois par sa probité, sa bonté, son désir ardent de rendre son peuple heureux et d'en

être aimé. Il rétablit l'usage des états généraux. Il appella auprès de lui les députés de son peuple. Il leur déclara qu'il était prêt à concourir avec eux dans tout ce qu'ils jugeraient nécessaire au bien de l'état; qu'il ne voulait d'impôts que ceux dont ils auraient reconnu la nécessité, et dont ils constateraient l'emploi. Les cahiers des provinces étaient généralement pleins de sagesse et de bonnes vues, et si les mandataires se fussent conformés aux mandats de leurs commettans, on n'eut certainement fait que le bien. Alors donc la nation n'était point corrompue: elle voulait la réforme, mais elle était bien éloignée de vouloir la république et l'anarchie, qui, pour elle, n'entraient pas même dans la classe des possibles. Il y avait dans l'assemblée plusieurs députés qui joignaient les lumières à la probité, et cependant il n'a fallu que quelques fautes du ministère, fautes capitales, à la vérité, pour amener cet instant fatal qui, semblable à la foudre, a produit le renversement général, et livré le royame à quelques factieux et à quelques enthousiastes, qui, sortis tout à coup du néant, ont marqué tous les pas de leur nouvelle carrière par les ravages, les proscriptions et toutes les espèces d'horreurs.

Mortel insensé et présomptueux! Si cette funeste expérience ne te sert pas de leçon; si jamais tu peux être tenté de tout détruire dans la folle espérance de tout rétablir: le Chrétien gémira sur tes malheurs, mais l'indignation sèchera les larmes du philosophe.

Il peut cependant être utile, monsieur le comte, ne fut-ce que pour son instruction, il peut être utile de rechercher quelle est la forme de gouvernement la plus propre à faire jouir, soit la société en général, soit l'individu en particulier, de tout le bonheur que

l'homme social peut raisonablement se promettre. Quoiqu'il soit impossible d'en déterminer le moment, il faudra bien qu'enfin le calme succède à la tempête. Quoiqu'on ne puisse guères douter que la crainte seule et la terreur pourront nous ramener à l'ordre et à la paix, que le glaive seul dictera les loix aux quelles nous serons forcés de nous soumettre, il n'est pas absolument impossible qu'il ne se trouve quelque coin du monde où les hommes éclairés et honnètes puissent faire entendre la voix de la raison et où le peuple, reconnaissant ses erreurs, s'en remette à leur décision. Il se peut de même que parmi les chefs militaires, qui, à la fin de l'orage et lorsqu'il n'y aura plus rien à détruire, finiront nécessairement par être les maîtres, il s'en trouve un d'une âme assez élevée, et d'un génie assez étendu pour avoir la noble ambition de donner à l'état dont il sera appellé à être le fondateur le meilleur gouvernement que les circonstances le pourront permettre. Il ne peut donc qu'ètre infiniment intéressant de jetter quelques lumières sur un sujet aussi délicat et, autant du moins que l'esprit humain le comporte, de déterminer la base d'un bon gouvernement et d'indiquer les principes qu'on ne doit jamais perdre de vue.

Pour pouvoir envisager cette question sous toutes ses faces, et surtout pour mettre dans tout son jour l'absurdité des principes de la nouvelle philosophie, il me semble, m-r le comte, qu'on peut faire une supposition, qui peut-ètre n'en eut pas été une, si dans la foule les gens sensés pouvaient se reconnaître, se concerter et s'entendre. Supposons donc, que dans ce moment d'épouvante générale, quelques centaines de pères de famille se fussent concertés, pour se procurer, à eux et à leur posterité, une manière d'être plus

sûre, plus stable et plus heureuse que celle qu'ils ont éprouvée; supposons qu'ils eussent ramassés des débris de leur ancienne fortune, de qui se transporter, eux et les leurs, dans une des isles de la mer du Sud, de quoi l'acquérir, de quoi acheter et transporter avec eux toutes les choses nécessaires à leur subsistance, jusqu'au tems où, ayant fait leur première récolte, ils se trouveraient dans l'indépendance pour cet objet. Supposons qu'avant leur départ ils eussent trouvé des domestiques des deux sexes, qui, dans l'espérance de se faire un sort, eussent consenti à les suivre et à partager leurs travaux; supposons enfin qu'ayant tout prévu ils eussent engagé quelques familles d'artisans, des métiers le plus indispensablement nécessaires, à passer la mer avec eux, et recherchons quelle forme de gouvernement ils établiraient, quelle serait celle qu'ils devraient choisir, si, ayant des lumières et portant leur prévoyance dans l'avenir, ils se regardaient déjà comme une colonie florissante.

S'il se trouvait parmi eux quelqu'apôtre de la nouvelle philosophie, il demanderait sans doute une assemblée générale, que tous les individus fussent appellés à donner librement leur opinion sur le gouvernement à établir. Tous les hommes, dirait-il, naissent libres et égaux; ils ne sont, ils ne peuvent être soumis qu'à la loi. La loi n'est et ne peut-être que l'expression de la volonté générale. Forcer des hommes à se soumettre à des loix qu'ils n'ont point expressement consenties, c'est violer leurs droits les plus sacrés, c'est être leur tyran et vouloir en faire des esclaves. Mais pourrait-on trouver quelque difficulté à démontrer que dans notre supposition de pareilles maximes n'au-

raient point d'application? Est-il quelqu'un qui puisse douter que les pères de famille, qui auraient acheté et payé la propriété de l'isle. qui auraient fait les frais du voyage et pourvu à la subsistance générale, formeraient seuls la nation, la cité, les citoyens; qu'en commun et par le consentement de tous, ils seraient les maîtres de se donner le gouvernement qu'ils jugeraient le plus propre à les rendre heureux. Ne sent-on pas, que soit les artisans, soit les domestiques, n'auraient d'autres droits que ceux qui résulteraient des contrats par lesquels ils se seraient engagés à suivre les pères de famille; que si les artisans n'étaient pas employés et manquaient d'ouvrage, que si l'on ne fournissait pas aux domestiques leur subsistance, que si leurs gages n'étaient pas régulièrement payés, ils pourraient demander qu'on les rendît à leur ancienne patrie, et qu' on les dédommagea pour les avoir déplacés; qu'ils pourraient encore demander qu'on les renvoyât, ou du moins qu'on leur permît de se retirer das le cas où le gouvernement établi leur déplairait et leur paraîtrait oppresseur; que le droit de quitter un pays, surtout lorsque ceux qui gouvernent donnent des loix et font prévaloir des usages absolument contraires aux anciennes habitudes, est véritablement le droit inhérent à l'homme dont on ne peut le priver, qu'on ne peut même lui disputer sans la plus cruelle de toutes les injustices; mais que, tant que les domestiques et les artisans resteraient dans le pays, tant qu'ils vivraient sous la protection du gouvernement qu'auraient établi les propriétaires, ils seraient tenus de le respecter et de lui obéir; qu'ils n'auraient que des droits civils et qu'ils n'en pourraient acquerir de politiques, qu'en deve-

nant propriétaires par quelqu'un des moyens que la loi aurait établi pour cela *).

Cette première difficulté surmontée, il est évident que si jamais les hommes ont eu le droit de décider par eux-mêmes de l'espèce et de la forme du gouvernement auquel ils seront soumis, c'est dans le cas de notre supposition. Ils est donc évident que les pères de famille propriétaires formeront une assemblée générale et délibéreront entre eux sur cette importante question.

Une des premières réflexions qui les frappera sera sans doute. que, n'ayant ni les besoins ni les passions de l'Europe, le gouvernement le plus simple. un gouvernement de famille, pourra leur suffire. Mais nous leur avons donné cette prévoyance qui anticipe les siècles. Ils peuvent sentir, que, renfermés de toutes parts par l'Océan, le moment arrivera bientôt, où ayant disposé de toutes leurs terres, on ne pourra plus en acquerir qu'en les payant au prorata de leur produit. Ils peuvent sentir que leurs terres très-fertiles leur laisseront un très-grand superflu à disposer, que leur situation très-avantageuse pour le commerce donnera une grande valeur à ce superflu, que dès lors

*) J'ose affirmer qu'en partant des principes du droit naturel, ces différentes propositions peuvent être portées à ce degré d'évidence, qui ne laisse aucun lieu à la réplique; et qu'on peut démontrer que dans tous les pays, dans toutes les nations et sous tous les gouvernemens, les hommes sans propriétés foncières ne sont relativement aux propriétaires que ce que sont les domestiques et les artisans que nous avons supposés s'être engagés à certaines conditions à accompagner les pères de famille dans l'isle que ceux-ci avaient acquise... Il ne faut pas cependant, surtout quand il s'agit s'un pays civilisé, trop presser le terme de propriétaire. On doit regarder comme tel tout homme qui ayant un intérêt direct, stable et permanent à la chose publique, ne peut pas s'en aller d'un jour à l'autre et emporter avec lui sa propriété. En Angleterre par exemple, les fermiers et les entrepreneurs de grandes manufactures doivent, sans contredit, être comtés au nombre des propriétaires.

leur population s'accroîtra très-rapidement, que l'industrie et les manufactures se naturaliseront très-vite chez eux, et qu'en conséquence ils se trouveront très-promptement à ce période de la société, où, comme chez les peuples de l'Europe, le nombre des hommes sans propriétés l'emporte de beaucoup sur le nombre des propriétaires. Supposons donc que, ne voulant pas faire un ouvrage momentané, ils aient déterminé de se donner une constitution qui puisse répondre aux besoin de la société dans tous les différents degrés d'accroissement et de civilisation que l'expérience et l'histoire leur ont appris à distinguer, et voyons dans cette supposition quelle forme de gouvernement ils devront choisir.

Il n'est personne qui ne sache, qu'il est trois et, selon les publicistes, quatre formes simples de gouvernement et qu'il en est une infinité de composées.

Les formes simples sont: le *gouvernement démocratique*, qui est celui où le peuple en corps a la souveraine puissance; *l'aristocratique*, qui est celui où le gouvernement et la souveraine puissance sont entre les mains des principaux de la nation; *le monarchique*, qui est celui d'un souverain qui gouverne seul, mais par des loix fixes, établies, connues, conformes au caractère de la nation, et auxquelles, par une espèce de consentement tacite, elle semble avoir donné une sorte de sanction. Les publicistes ajoutent ordinairement à cette énumeration le *gouvernement despotique*, qu'ils définissent celui d'un souverain qui gouverne seul, sans loix, sans règle, et qui entraîne tout par sa volonté et par ses caprices. Mais, outre que ce qu'ils appellent le despotisme d'un seul, n'est, à proprement parler, que l'abus et la corruption du gouvernement monarchique, on peut et on doit démontrer que si (comme on n'en

saurait douter) le caractère du despotisme est de priver les sujets de toute espèce de liberté, il n'est aucune forme simple de gouvernement, qui ne puisse dégénérer en despotisme; que le gouvernement aristocratique l'est presque toujours, et que le gouvernement démocratique l'est même nécessairement.

Ce n'est donc pas de l'espèce et de la forme du gouvernement que dépend le plus ou le moins de liberté des sujets. Ce n'est donc pas parce que le gouvernement est confié à un seul, à plusieurs ou à tous, que les hommes qui y sont soumis sont plus ou moins libres. Quand est-ce en effet, que les hommes vivans en société peuvent être appelés libres? Et qu'est-ce que cette liberté dont on parle sans cesse et qu'on ne réclame avec tant d'importunité que parce qu'on s'en fait de fausses idées? Il est évident, et tout le monde en convient, que du moment où l'homme entre dans la société et renonce à son indépendance naturelle, il est évident que dans la vue d'être protégé par toute la puissance de la société, et pour se mettre à l'abri des torts et des injures que pourraient lui faire ses semblables, il renonce au droit de leur nuire lui-même; qu'il s'engage à n'être pas coupable contre eux de ce dont lui-même il exige qu'ils ne soient pas coupables contre lui. Il est évident que ce contrat entre la société qui promet de protéger et entre l'individu qui s'engage à ne pas nuire, est tout à l'avantage de l'individu, qui, hors de la société, seul et sans secours, serait hors d'état de résister aux attaques de ses semblables. Il est donc évident que l'homme en société jouit de la plus grande mesure de liberté dont il soit susceptible, lorsqu'il n'est soumis qu'à la loi qu'il connaît, lorsqu'il n'ait aucune autorité dans la société qui

puisse l'obliger à faire, ou lui défendre de faire ce à quoi la loi ne l'oblige pas ou ce qu'elle ne lui défend pas; lorsque, surtout, la loi ne lui ordonne ou ne lui défend que ce qui lui était défendu ou ordonné de toute éternité par la nature inaltérable des choses et par ses rapports.

Qu'on imagine un peuple qui ait le bonheur d'avoir un code, je ne dis pas aussi parfait, mais qui en approche autant que les bornes de notre intelligence peuvent le permettre; que chez ce peuple la souveraine puissance soit entre les mains d'un seul homme (qu' elle soit confiée à plusieurs ou à tous, peu importe): il est évident qu'il jouira de la plus grande mesure de liberté dont l'homme en société soit susceptible. S'il en demande au delà, il demandera son malheur, il ne fera que prouver son aveuglement et sa folie.

On conviendra peut-être que, placé dans de telles circonstances, un peuple jouirait de la liberté civile dans toute son étendue. Mais, objectera-t-on sans doute, quelle confiance un tel peuple peut-il avoir dans la continuation d'un bonheur qu'il est si facile de lui enlever? Comment peut-il s'assurer que les vues du gouvernement seront sans cesse tournées vers la perfection de la loi civile, qu'il ne s'élevera pas dans l'état quelque autorité, qui indépendamment de la loi, puisse lui donner des ordres et le contraindre à lui obéir? Un peuple, continuera-t-on, ne peut avoir cette confiance qui seule fait son bonheur qu'autant qu'à la liberté civile il joigne la liberté politique; et il ne jouit de celle-ci, qu'autant que, déclaré et reconnu seul souverain, il n'y ait de loix dans l'état que celles qu'il a faites lui-même et qui sont l'expression de sa volonté: qu'autant qu'il n'y a d'autorités dans l'état que celles

qui dépendent de lui et que lui-même il a constituées; qu'autant que tous les agens à qui il confie les différentes parties de l'administration, ne sont que des mandataires responsables qu'il peut amener à son tribunal et punir, s'ils ne sont pas tenus dans les bornes de la loi. Mais, que de sophismes, que de pétitions de principes dans ce peu de phrases!

Sans doute, pour qu'un peuple ait un bon gouvernement, il faut qu'à la liberté civile il joigne la liberté politique. Mais, en quoi consiste la liberté politique, dans son rapport avec le peuple? Montesquieu nous l'a appris. Elle consiste non dans le plus ou le moins de part que chaque individu peut avoir au gouvernement, non dans le nombre plus ou moins grand d'individus qui constituent le souverain; mais dans le sentiment que chaque citoyen a de sa sûreté, dans la confiance bien fondée que lui inspire le gouvernement, confiance, qui lui persuade, non-seulement que la loi est juste, mais encore qu'elle seule a le droit de lui commander: et que s'il se trouvait quelqu'un qui osât entreprendre d'aller au delà de la loi, elle lui fournirait des moyens de résistance et de faire rendre justice.

Si donc, pour revenir à notre supposition, les chefs de famille propriétaires veulent, comme on n'en saurait douter, rester aussi libres que les hommes en société peuvent espérer de l'être; s'ils veulent se donner le gouvernement le plus propre à faire jouir le citoyen de la liberté civile dans toute son étendue, à lui donner cette confiance, ce sentiment de sa sûreté et de son bien-être, qui constituent la liberté politique: ils examineront d'abord si parmi les gouvernemens simples il en est un qui puisse répondre à leurs vues.

Suivons-les, lorsqu'ils examineront le gouvernement démocratique. Ils observeront d'abord, qu'à proprement parler, il n'y a jamais eu, il ne peut même jamais y avoir, de démocratie proprement ainsi nommée, parce que, quoiqu'on puisse faire, on sera toujours forcé de refuser le titre de citoyen, d'exclure des privilèges de la cité, non-seulement quelques individus, mais même certaines classes d'hommes dont les moeurs de l'Europe ne nous permettent pas de nous passer. Ils s'appercevront ensuite que, lors même qu'ils seraient convenus d'appeller démocratique tout état où le peuple est reconnu pour le seul souverain, où toutes les autorités émanent de lui, et où (comme actuellement en France) les exceptions, qui privent l'individu du droit de cité, sont aussi peu nombreuses qu'il a été possible de l'imaginer, ils n'en seraient pas plus avancés: parce que sous cette forme de gouvenement (soit que le peuple agisse par lui-même, soit qu'il nomme des représentans auxquels il confie son autorité) il est également impossible que l'individu jouisse ni de la liberté civile, ni de la liberté politique. Il est en effet impossible que sous un pareil gouvernement on puisse avoir un code des loix raisonnables. Quelqu'il puisse être, il ne serait jamais stable: à chaque instant les caprices et les passions du peuple, ou plutôt de ceux qui momentanement auraient su gagner sa confiance, introduiraient dans la législation une foule de décisions contradictoires qui multiplieraient à l'infini et rendraient intolérables les ruses, les détours et les abus de la chicane. Pour peu qu'on y réfléchisse, on s'apperçoit qu'un pareil gouvernement donne aux passions tout le jeu et toute l'énergie dont elles sont susceptibles: il s'y éleve nécessairement une foule d'ambitieux qui brû-

lent de parcourir la carrière des honneurs et de la fortune, qu'ils voient s'ouvrir devant eux, et qui se font illusion sur la profondeur de l'abîme. Connaissant que le peuple seul peut leur en frayer le chemin, ils le flattent de toutes les manières possibles et l'agitent dans tous les sens. Ils profitent de la haine qu'il porte naturellement aux riches et à ceux qui se distinguent par de grands talents et de grands services. Ils les lui présentent comme ses victimes, et ils trouvent le moyen de l'engager à les sacrifier à leur jalousie. En un mot, il est dans la nature de la démocratie, qu'il y ait constamment une faction dominante, qui, par intérêt et pour affermir sa puissance, écrase sans pitié tout ce qui n'est pas dans sa dépendance absolue, et fait gémir ainsi sous la tyrannie la plus cruelle une partie très-considérable de la nation... Comment donc, placé dans de telles circonstances, l'individu pourrait-il avoir cette confiance qui constitue la liberté politique?

Si dans notre supposition il est évident que les dangers et les inconvéniens d'une démocratie feraient rejetter cette forme de gouvernement aux chefs de famille propriétaires, pourrait-il paraître difficille de démontrer qu'ils en trouveraient de semblables dans un gouvernement aristocratique; qu'ils sentiraient à l'instant qu'une aristocratie très-nombreuse a tous les inconvéniens d'une démocratie pure, et que si elle se resserre, si surtout elle devient héréditaire, il est presque impossible qu'elle ne soit pas tyrannique.

Quant au gouvernement monarchique, il est hors de doute qu'il présente bien moins de dangers, et si l'on pouvait s'assurer des lumières, des talens et des vertus du monarque, il est évident que c'est celui qu'ils devraient choisir. Mais, qui connaît les dangers des élec-

tions, et qui peut répondre des talens et des vertus d'un roi héréditaire? Tout porte donc à croire que vivement frappés des dangers attachés aux formes simples, ils chercheraient, en les réunissant, en les balançant les unes avec les autres, à se donner un gouvernement, qui, en leur conservant toute la liberté possible, eût cependant assez de force et d'énergie pour maintenir parmi eux l'abondance, l'ordre, la tranquillité et la paix.

C'est à ce point, m-r le comte, qu'un homme de génie se trouverait à portée de déployer ses talens: et en effet, que de questions intéressantes n'aurait-il pas à développer! Je voudrais qu'il examinât d'abord, quel est, dans les différentes périodes du développement de la société, le dergé de liberté dont l'homme est susceptible, et j'ose affirmer que le résultat de ses recherches serait d'établir, comme vérité démontrée, que, les circonstances de l'Europe étant données, il est impossible, sans tomber dans la confusion et l'anarchie, qu' un gouvernement puisse laisser à l'individu une plus grande mesure de liberté que celle dont jouissent les Anglais à forme de leur constitution. Je voudrais que, mettant dans une balance exacte les avantages et les inconvéniens de cette liberté extrême, il nous fît voir comment et jusqu'à quel point elle contribue, tant à la prospérité générale de la nation, qu'au bonheur individuel de chaque particulier; et comment, sous d'autres rapports, cette même liberté peut mettre, et met en effet, des obstacles et à cette prospérité générale et à ce bonheur individuel. Je voudrais enfin qu'il examinât ce que l'Angleterre doit à sa situation maritime, et si, portée sur le continent, cette constitution aurait les mêmes avantages, si la puissance exécutrice se trou-

verait assez forte, ce qui le mènerait à faire voir les modifications dans sa constitution que peuvent exiger, soit l'étendue de l'état, soit sa situation et ses rapports avec les puissances environnantes.

Vous le sentez, m-r le comte, la discussion de ces questions mènerait à des recherches de la plus grande importance. Il faudrait, en effet, qu'il établît d'une manière claire et distincte l'extrême différence qui se rencontre entre les abus qui naissent de la nature du gouvernement, qu'une réforme dans ses principes peut aisément faire disparaître, et ceux qui sont une suite nécessaire de la nature et des passions de l'homme, qui se retrouveront toujours, quelque soit la forme du gouvernement, quelque soient les hommes entre les mains de qui l'autorité se trouve placée. Il faurdrait qu'il parvînt à nous faire sentir que dans le gouvernement de plusieurs, l'individu, qui jouit d'une portion d'autorité, a toujours et nécessairement (soit comme homme soit comme père de famille) un intérêt distinct et différent de celui de l'état, qui souvent même lui est opposé, tandis qu'un monarque héréditaire est le seul être dont l'intérêt soit toujours et constamment celui de la nation: différence infinie en faveur du gouvernement d'un seul, dont il serait bien à souhaiter qu'on nous développât les conséquences.

En voilà assez, m-r le comte, pour vous donner une idée du livre que je conçois. Je ne puis pas dire que j'en aie fait l'esquisse; j'en ai simplement crayonné quelques traits, et sautant pardessus les idées intermédiaires, n'insistant point sur les conséquences, je n'ai voulu que faire sentir à votre excellence, comment, en partant de la nature de l'homme et de ses rapports, on pouvait confondre les démocrates, et qu'il ne fallait

pour cela que ne pas perdre de vue le but pour lequel le gouvernement est institué.

Vous me demanderez, peut-être, m-r le comte, pourquoi, ayant conçu l'idée de cet ouvrage je ne me charge pas de l'exécuter? Mais, qu'il me soit permis de vous le faire observer, qu'on peut concevoir l'idée d'un livre, avoir dans sa tète toute la suite et tout l'enchaînement des propositions qui doivent y ètre développées et cependant ètre hors d'état de l'écrire.

Il ne faut pas se faire illusion: ce n'est pas à mon âge qu'on peut devenir auteur. Pour traiter un sujet qui, quoique du plus grand intérêt, obligerait cependant à bien des recherches abstraites, il faudrait une de ces plumes brillantes, qui par le charme et l'énergie du style savent attacher l'attention du lecteur, et l'obliger à revenir deux et trois fois sur les mèmes choses; et ce n'est pas avec mes longues phrases et mes périodes traînantes que je puis me flatter de produire cet effet. Et quand à force de travail, je pourrais surmonter cette difficulté. Votre excellence connaît ma position; elle sait que, ruiné moi-mème par la révolution, recevant avec peine depuis longtems la moitié de mon modique revenu, à la veille chaque jour de ne plus rien recevoir, j'ai été obligé de me livrer à un genre de vie qui, du moins pendant qu'il me restera quelques forces, peut fournir à mes premiers besoins.

Ce n'est pas pour moi, qui n'ai plus que quelques momens à vivre, que cette situation m'inquiète. Accoutumé aux privations, je sais me faire une raison de la nécessité. Mais, m-r le comte, j'ai une soeur de deux ans plus âgée que moi. Je sens, combien à son âge, après une vie passée toute entière dans une sorte d'aisance, il doit ètre dur de se voir tout-à-coup con-

damné à manquer du nécessaire, et j'ai la douleur de ne pouvoir pas la secourir. J'ai un fils, âgé de 26 ans, qui, j'ose vous le dire, m-r le comte, serait digne d'un meilleur sort... Élevé à Genève, feu m-r Gabriel Lullin, notre parent et notre ami, qui avait l'honneur d'être connu et estimé de votre excellence, l'avait pris chez lui, et avait ordonné en mourant qu'il fût associé dans la maison. Sans la révolution, cette maison fleurirait encore, mon fils serait associé, et j'aurais la satisfaction de pouvoir passer ma vieillesse auprès de lui. Au lieu de cela, il est à Londres, commis dans une des premières maisons de la Cité, mais sans apparence d'avancement, et son sort est d'autant plus triste, que tout Genève se trouvant ruiné ou près à l'être, il ne peut plus compter que ses parens et ses amis lui puissent fournir les moyens de s'établir, comme ils le lui avaient promis lorsqu'il quitta Genève. Si cependant, m-r le comte, si vous pouviez vous faire une idée de ce que c'est que la vie d'un commis, surtout pour un jeune homme, qui a reçu une éducation soignée, qui a de la délicatesse et de la sensibilité, qui a toujours vécu en bonne compagnie, dans un pays où l'on n'estime les gens que par la quotité de leur fortune: j'ose vous assurer que vous le trouveriez fort à plaindre, et vous ne vous étonneriez point de ce que cette idée fait le malheur de ma vie. J'ose vous le répéter, m-r le comte, il a de l'honneur, de la délicatesse, de l'instruction. Il est infiniment appliqué et laborieux. Il a acquis l'estime de ses patrons, qui le traitent aussi bien que des négociants anglais peuvent traiter un commis; mais cette idée d'être toute sa vie un homme à gages le désole. Je crains que la mélancolie ne le gagne, et si ce n'était pas abuser des bontés de votre excellence

je lui demanderais, s'il n'y aurait pas moyen de l'employer, et je crois pouvoir vous assurer que si mon nom et d'être mon fils n'est pas un crime, vous n'auriez jamais lieu de vous repentir de l'avoir attaché à votre service.

Je suis avec respect,
monsieur le comte,
de votre excellence
le très-humble et très-obéissant serviteur.

Reading, comté de Berkce, 28 décembre 1792.

9.

Monsieur le comte.

En prenant la plume pour écrire à votre excellence, mon unique intention était de vous parler de mon fils, de vous intéresser pour ce jeune homme, et j'étais bien éloigné d'imaginer que les idées qui bouillonnaient dans ma tête, jettées sur le papier, finiraient par produire une espèce d'ouvrage, que son excellence m-r votre frère daigne goûter et dont un Anglais de mes amis, homme plein de goût et de mérite, s'est enthousiasmé au point de vouloir absolument le traduire et de désirer vivement qu'il fût imprimé... Voilà cet ouvrage, m-r le comte; daignez le lire et en juger *).

Je connais trop ce que je dois à votre excellence, pour pouvoir penser à imprimer un pareil ouvrage sans votre aveu, et pour que je cédasse aux sollicitations qu'on me fait à cet égard. Non-seulement je voudrais que vous n'y trouvassiez point d'inconvénient, il faudrait encore qu'après y avoir réfléchi, vous y trouvassiez quelque utilité et que vous le désirassiez. Mais, je l'avoue à votre excellence, ce ne sera pas sans une sorte d'impatience que j'attendrai votre décision là-dessus.

N'allez pas croire, je vous le demande en grâce, n'allez pas croire que cette impatience tienne à une sotte vanité d'auteur. Non, m-r le comte; je suis trop vieux et j'ai acquis à mes dépens trop d'expérience

---

*) Говорится о предъидущемъ письмѣ.

pour n'être pas guéri des illusions d'amour-propre: mais votre excellence connaît le proverbe: elle sait que la faim fait sortir le loup du bois, et je suis à la lettre dans le cas du loup.

Nous avions, entre ma soeur, mon fils et moi, treize mille livres de rentes viagères, argent de France. Nous avions en outre un capital d'environ 1500 l. st. hypothéqué à 4½ p. % sur une maison à Genève. Enfin, ma soeur avait conservé le mobilier paternel et maternel, dont ni elle ni moi n'avions jamais voulu vendre; ma soeur se plaisait même à l'augmenter. En un mot, nous n'étions pas riches; il s'en fallait beaucoup, mais nous étions audessus du besoin, et l'homme raisonable n'en demande pas davantage.

Depuis que les assignats tiennent lieu de monnaie en France, nous avons constamment perdu 50 pour cent et plus sur les rentes qui nous ont été payées; à l'époque actuelle il nous est dû dix huit mois d'intérêts; et votre excellence sait tout comme moi qu'il faudra bien qu'un peu plustôt ou un peu plus tard la trésorerie nationale finisse par mettre la clef sous la porte.

Quant à l'hypothèque que nous avons à Genève, si ma soeur pouvait la vendre, si elle pouvait quitter Genève, si elle se déterminait à venir en Angleterre, où je pourrais lui donner un asyle, cette somme, jointe à ce qu'elle pourrait tirer de son mobilier, remise entre les mains de mon fils, qui lui en payerait l'intérêt, pourrait nous faciliter beaucoup les moyens de vivre. J'ose vous le dire, m-r le comte, mon fils, par sa conduite et par son application, s'est acquis l'estime générale des négociants. Une maison de commerce, qui travaille avec beaucoup de sagesse et de circonspection, lui offre

de l'associer. Il faudrait qu'il portât dans la maison 5 à 6000 l. de fond. S'il en avait à lui 2 à 3000, il ne serait pas absolument impossible de trouver à emprunter le reste. Mais comment, dans les circonstances actuelles, ma soeur pourrait-elle trouver à vendre un contract hypothéqué sur une maison que le premier boulet tiré contre Genève renversera, à laquelle la première bombe mettra les feu? Comment quitter Genève, emporter son mobilier ou le vendre à sa valeur, dans une ville, dont la populace, excitée par les Français, s'est emparée, dans laquelle ils trouveront bien le moyen de s'introduire, dont ils feront une place d'armes, dont, à force d'outrages, on cherchera à chasser les honnêtes gens, ne fût-ce que pour les déclarer émigrés et pour s'emparer de leur bien? Pensez, m-r le comte, que depuis près de six semaines nous n'avons point de nouvelles de l'intérieur de la ville, que nous n'en recevons que des environs, dans lesquelles on ne peut pas nous dire exactement ce qui se passe dans les murs, et jugez vous-même à quoi nous devons nous attendre, et si j'ai tort de craindre que ma pauvre soeur, trop heureuse de pouvoir quitter la ville sans rien emporter, ne se trouve réduite aux plus tristes extrémités dans un tems surtout où il me serait physiquement impossible de lui envoyer dix guinées.

Telles sont, m-r le comte, les raisons qui me font désirer d'imprimer mon ouvrage, si du moins je trouve quelqu'un qui veuille me faire les avances des fraix de l'impression et me mettre à couvert de la tyrannie des libraires, corsaires et arabes dans ce pays, comme partout. Mes amis me flattent que l'édition anglaise se vendrait très-bien, et si je trouvais quelque moyen sûr de répandre promptement, soit en Allemagne et dans le Nord, soit en Suisse et en Hollande, l'édition fran-

çaise et d'éviter les contrefaçons, il se pourrait que la vente me produisît deux à trois cents livres, ce qui dans le moment actuelle serait pour moi un trésor.

J'ai encore, m-r le comte (car dans ce moment il faut tout vous dire), j'ai encore une autre raison pour désirer d'imprimer... Prévoyant les malheurs qui m'arrivent, j'ai voulu du moins m'assurer la table et le logement, et je me suis retiré à la campagne chez un ami. C'est un jeune homme, compatriote de m-r de La Fermière, qui a fait beaucoup de sottises dans sa jeunesse, mais qui a de la sensibilité, de l'activité et de l'honneur. Il y a près de cinq ans qu'il vint en Angleterre, n'ayant d'autre recommandation qu'une lettre pour moi, d'autre ressource que son savoir faire. Il y devint amoureux d'une demoiselle du premier mérite et il l'épousa, quoiqu'elle n'eut pour toute fortune qu'un intérêt de moitié dans une petite école à Reading, qui n'avait alors qu'une douzaine de pensionnaires au prix le plus bas et qui, sans que ces dames s'en doutassent, s'endettait toutes les années et devait à l'époque de son mariage près de 500 livres. Tant de difficultés ne l'ont point effrayé. Aidé de mes conseils et par un travail infatigable il est parvenu à relever son école et à lui donner de la réputation... Nous avons aujourd'hui plus de 50 pensionnaires; le prix actuel est de 22 guinées. Nous pouvons nous flatter que nos demoiselles sont mieux instruites que dans les plus grandes écoles de Londres; et si mon ami n'avait pas été obligé cette année d'envoyer des secours à ses parents en Alsace, s'il n'avait pas quatre frères émigrans, à qui il a fallu donner des culottes, une petite soeur, qu'il a fallu aller chercher, il serait dans ce moment au dessus du pair; mais tant de sacrifices indispensables l'ont épu-

isé, et il sera encore près d'un an s'en ressentir. D'ailleurs, m-r le comte, tant que nous serons à Reading, nous ne pourrons que vivre. Pour amasser quelque chose et avoir une perspective, il faudrait se rapprocher de Londres, se faire connaître, obtenir la confiance de la noblesse et pouvoir, comme les écoles de Londres, faire payer 50 et 60 guinées de pension, et dans un pays tel que celui-ci, où tout est mode et engouement, rien ne pourrait plus contribuer à nous en faciliter les moyns que l'impression de mon ouvrage, si du moins il réussissait et s'il faisait quelque bruit, d'autant surtout que, si l'expérience me prouvait que ma manière d'envisager les objets ne déplaît pas au public, j'ai en portefeuille des matériaux pour trois ou quatre autres traités, sur des sujets fort intéressants.

Enfin, monsieur le comte, il est une dernière idée que votre excellence trouvera vraisemblablement fort ridicule, mais à laquelle je ne puis pas m'empêcher de tenir prodigieusement. Vous l'avouerai-je? Le voeu le plus vif, le plus ardent de mon coeur serait d'obtenir la permission de dédier à Sa Majesté Impériale soit mon ouvrage, soit quelqu'un de ceux qui le suivront. Quoiqu'il puisse m'arriver, dussé-je périr de misère, je mourrais content, satisfait et heureux, si, de son aveu, j'avais eu une occasion de m'expliquer sur ce que j'en pense. Je ne crois pas avoir besoin d'en dire les raisons à votre excellence: vous êtes fait pour les sentir; il faudrait des volumes pour les expliquer.

Pardon, monsieur le comte, pardon de vous avoir entretenu si longtems sur des choses, qui, je ne le sens que trop, sont peut-être toutes des illusions. Il faut passer quelque chose aux malheureux; vous n'ig-

norez pas que, quand une fois ils ont rompu le silence, ils ne peuvent plus finir; mais quoiqu'il en soit, je vous le répète, monsieur le comte: le premier des voeux de mon coeur est de dédier un ouvrage à Sa Majesté Impériale; le second de procurer un établissement à mon fils.

Je suis avec respect, monsieur le comte,
de votre excellence
le très-humble et très-obéissant serviteur
Pictet.

Reading, 29 X-bre 1792.

Пиктетъ не зналъ, что въ это время Русскій его покровитель находился въ полной остудѣ у своей Государыни и удалился изъ Петербурга на житье въ Москву и свое Матренино. Намъ неизвѣстно, успѣлъ ли графъ Александръ Романовичъ чѣмъ либо помочь Пиктету. П. Б.

ПРИЛОЖЕНІЯ КЪ ПИСЬМАМЪ ПИКТЕТА.

I. Lettres de Pictet sur l'avènement au trône de l'impératrice Catherine II *).

Pétersbourg, le 14 juillet 1762.

Les précautions que le gouvernement se proposait de prendre, semblaient annoncer la révolution étonnante qui vient d'arriver ici; ces corps de gardes dans les carrefours, ces chaînes, ces barricades dans les rues, qu'on méditait, nous préparaient à ce grand évènement. La conduite de Pierre III depuis son avènement au trône, sans vouloir remonter plus loin, avait indigné les grands et toute la nation; mais rien n'a tant aigri les esprits que les changements qu'il voulait faire dans la religion, ou plutôt son éloignement pour la religion du pays: ce monarque avait fait construire depuis peu un temple luthérien à Oranienbaum, et il assistait régulièrement à tous les exercices de cette religion, tandis qu'il affectait de ne point aller aux églises grecques; on savait même qu'il voulait d'embrasser la religion luthérienne. Tous les ordres de l'état, indignés d'une conduite aussi peu réfléchie, se sont prêtés à la conjuration qui vient d'éclater. On a tenu à ce sujet des conférences secrètes chez la princesse d'Aschkow, jeune dame de 19 ans, soeur de

*) См. выше, стр. 5.

la frèle de Woronzow et nièce du chancelier, particulièrement attachée à l'Impératrice. Les principaux conjurés étaient le maréchal de Razoumowsky, hetman d'Ukraïne, le comte Panine, gouverneur du Czarewitz, le prince Wolkonsky et les trois frères Orlow, officiers en différens corps. Ces conjurés, pour assurer leur salut en cas de trahison ou de découverte, avaient chacun à leur suite un espion obscur et intelligent, qui était chargé de ne les pas quitter un moment, afin d'avertir sur-le-champ si quelqu'un d'eux était arrêté. L'évènement justifia la sagesse de cette précaution. Le sieur Passick, lieutenant aux gardes de Préobrajenski, ayant été découvert par le propos imprudent d'un soldat de sa compagnie, fut arrêté le 8; aussitôt l'espion ayant fait son devoir, les conjurés sentirent qu'ils n'avaint pas un instant à perdre. La princesse d'Aschkow envoya une voiture à l'Impératrice, qui était retirée à Péterhoff; le s-r Orlow, officier aux gardes, servit d'escorte à Sa Majesté Impériale qui s'était déguisée; et ils arrivèrent à l'entrée de Pétersbourg, au quartier des gardes Izmaïlow, le 9, vers les sept heures du matin.

Dans le même moment, les soldats et le peuple, disposés à la révolition, proclamèrent l'Impératrice Catherine II, et la reconnûrent pour seule souveraine de la Russie, et son fils fut déclaré successeur à l'empire.

A neuf heures, le maréchal comte de Razoumowsky, hetman d'Ukraïne, suivi des officiers, des soldats, du peuple, conduisirent Sa Majesté Impériale à l'église de Casan, où l'archevêque de Nowgorod entonna le Te-Deum, assisté des principaux membres du clergé.

Après cette cérémonie, l'Impératrice fit publier le manifeste suivant.

„Par la grâce de Dieu, nous Catherine II. Impératrice et Souveraine de toutes les Russies etc. etc.

„Tous les vrais patriotes n'ont que trop reconnu le danger qui menaçait l'Empire de Russie. En premier lieu, notre religion orthodoxe était ébranlée, les canons de l'église grécque renversés, et l'on s'attendait déjà au dernier malheur de voir l'orthodoxie, établie anciennement en Russie, changée et une religion étrangère introduite à sa place; en second lieu, la gloire de la Russie, portée au plus haut degré par ses armes victorieuses et au prix de son sang, vient d'être sacrifiée à ses ennemis mêmes, par la paix nouvellement conclue, pendant que les arrangemens intérieurs de l'Empire, qui font le bonheur de notre chère patrie, étaient foulés aux pieds. Touchée donc du péril auquel tous nos fidèles allaient être exposés et surtout ne pouvant nous refuser à leurs souhaits sincères et unanimes, nous sommes montée sur notre trône impérial de Russie, après avoir mis notre confiance en Dieu et en Sa justice divine; en vertu de quoi tous nos sujets nous ont prêté solemnelement le serment de fidélité“.

Une partie de cette journée se passa ainsi à affermir l'autorité de la nouvelle Souveraine dans sa capitale, à rassembler toutes les troupes, entre autres trois régimens qui étaient sur le chemin de Narva pour se rendre à l'armée, et qui revinrent en toute diligence. On ferma soigneusement les passages qui communiquaient avec l'Empereur. Enfin, à six heures après midi, l'Impératrice, vêtue de l'ancien uniforme de gardes, se montra à cheval, fit la revue de ses troupes au milieu des cris de joie et des acclamations, et partit à la

tête de quinze mille hommes, pour aller s'emparer de la personne de Pierre III.

Pendant que cette scène s'était passée à Pétersbourg, ce prince avait fait des efforts tardifs pour se mettre en état de résister à l'orage. Il avait commencé par se rendre le matin d'Oranienbaum à Péterhoff, où il avait indiqué la célébration du gala de la Saint-Pierre; et sur la nouvelle de l'évasion de l'Impératrice, il avait dépêché de tous côtés pour rassembler les régimens cantonnés dans les environs; mais ses émissaires ou n'avaient pu passer ou avaient trouvé ces troupes déjà engagées par le serment à la nouvelle Souveraine. Après avoir attendu vainement du secours et des avis, il prit le parti, sur les huit heures du soir, de s'embarquer dans un aycht pour aller à Cronstadt, afin d'y tenter si la flotte ne lui serait pas plus fidèle. On y avait également prévu: tout avait reconnu l'Impératrice Catherine, et à peine eût-il jetté l'ancre, que la sentinelle, qui gardait le port, lui ordonna de se retirer, et lui déclara que s'il s'obstinait, on allait faire feu du canon qui était braqué sur le port.

Dans cette extrémité, Pierre III n'eut plus qu'à reretourner à Oranienbaum. Il lui restait encore en cet endroit environ 600 Holstenois et quelques troupes de milice, qui ne jugèrent pas à propos de faire la moindre défense. L'Impératrice, accompagnée de la jeune princesse d'Aschkow, du maréchal de Razoumowsky, du prince Wolkonsky et du général de Willebois, s'avançait vers Oranienbaum, équipée militairement, ainsi que la princesse d'Aschkow. Pierre III, voyant qu'il avait perdu ressource, essuya néanmoins la voye de la négociation. Il proposa d'abord qu'on le laissât jouir de l'Empire en partage; sur le refus qui lui en fût

fait, il demanda au moins qu'on lui abandonnât ses états en Allemagne; ce qui lui ayant encore était refusé, il se borna à demander qu'on lui laissàt du moins *sa bible, sa maîtresse* et *ses chiens*. Mais on écouta encore moins ces propositions qui annonçaient le comble du désespoir auquel était réduit ce malheureux prince. Le général Izmaïlow, chargé de l'arrêter, lui òta son cordon et le conduisit à Péterhoff, où on l'enferma dans l'appartement qu'il occupait, lorsqu'il était grand-duc. Ses regards étaient pleins de fureur; mais il ne prononça pas un mot; ceux qui on été chargés du soin de le garder et de le servir ont observé de leur còté le plus profond silence. Ce prince, désespéré de se voir ainsi renversé du tròne, s'est abandonné à toute l'amertume de sa cruelle situation: une fièvre dévorante s'est allumée dans son corps déjà affaibli par les excès, et, malgré les secours les plus puissans et les plus prompts, il a succombé sous le poids de tant de maux et a terminé sa carrière le 17 du même mois. L'Impératrice régnante a fait publier le lendemain le manifeste suivant:

„Nous Catherine II, par la gràce de Dieu, Impératrice et Autocratrice de toutes le Russies, etc. Le septième jour après notre avènement au trône de toutes les Russies, nous avons reçu la nouvelle que le ci-devant Empereur Pierre III, par un accident hémorhoïdal auquel il était quelquefois sujet, se trouvait attaqué d'une très-violente colique. Pour ne point manquer à notre devoir de Chrétienne et au saint commandement, par lequel nous sommes obligés à la conservation de la vie de notre prochain, nous avons tout de suite ordonné de lui envoyer tout ce qui était nécessaire pour prévenir les suites dangereuses de cet

accident et soigner la santé à l'aide de la médecine. Mais, à notre grand regret et affliction, nous reçûmes hier au soir de nouveaux avis qui portaient que par la permission du Tout-Puissant il était décédé".

„C'est pourquoi nous avons ordonné de transporter son corps au monastère de Newsky pour y être inhumé, et en même tems nous excitons et exhortons tous nos fidèles sujets, par notre parole impériale et maternelle, pour qu'en oubliant tout le mal passé ils rendent à son corps les dernièrs honneurs et prient sincèrement Dieu pour le repos de son âme, prenant en attendant cette fin inopinée pour un effet particulier de la Providence Divine, qui par des vues impénétrables prépare à nous, à notre trône et à toute la patrie des voyes uniquement connues à Sa sainte volonté".

„Fait à St-Pétersbourg, le 17 juillet 1762".

Le corps de ce prince a été exposé sur un lit de parade; une commission, nommée par l'Impératrice, son épouse, a aussitôt réglé le cérémonial de ses funérailles et du deuil que la nation doit en porter.

Pierre III s'appelait Charles-Pierre-Ulric. Il était né le 21 février 1728, de Frédéric-Charles, duc de Holstein-Gottorp et d'Anna Petrowna, fille de Pierre I. En 1742, il avait été déclaré successeur à la couronne de Suède; mais l'Impératrice Élisabeth, sa tante, l'ayant nommé dans le tems grand-prince de Russie, il n'accepta pas l'offre des Suédois, et il fut appelé dans cette capitale. Le 1-r septembre 1745, il épousa Catherine, princesse d'Anhalt-Zerbst, aujourd'hui notre Souveraine, qui a donné le jour le 1-er octobre 1754 au Paul Petrovitz et en 1758 à une princesse.

Un des premiers soins de l'Impératrice a été d'envoyer l'ordre au comte de Czernichew de ramener le corps de troupes qu'il commande en Silésie; de faire assurer les anciens hauts-alliés de cette cour du renouvellement du traité d'alliance qui avait été rompu si précipitamment par Pierre III; de révoquer l'ordre donné aux plénipotentiaires qui devaient se rendre au congrès à Berlin, au sujet des différens survenus entre la Russie et le Danemark, concernant le Holstein, et de faire proposer au monarque danois de nouveaux arrangemens qui seront certainement agrées; auquel cas notre armée, qui était déjà dans le Mecklembourg, rentrera incessamment dans la Russie, etc. etc. etc.

Nous rapporterons dans l'ordinaire prochain quelques particularités qui ont précédé ou suivi la révolution.

Pétersbourg, le 23 juillet.

L'Empereur Pierre III étant mort le 17 de ce mois dans la forteresse de Ropschen, où il avait été transféré de Péterhoff, après son détrônement, son corps a été transporté, sans aucune cérémonie, au couvent de S-t Alexandre Newsky, où il a été exposé le 19 et le 20, ayant l'uniforme du régiment de Holstein avec le hausse-col, des bottes et des éperons. Il a été inhumé le 21. Après cette triste cérémonie, la cour a fait notifier aux habitans de cette capitale que l'Impératrice les assurait de sa bienveillance et de sa protection; il a été enjoint en même tems à tous ceux qui auraient des portraits de ce prince, peints ou gravés, de les remettre au gouvernement; il a été encore ordonné que tous ceux qui auraient des domestiques

de l'un et de l'autre sexe. les envoyèrent prêter serment de fidélité à Sa Majesté Impériale entre les mains des ecclésiastiques de leurs paroisses.

S. M. I., depuis son avènement au trône, continue de donner tous ses soins à l'affermissement de son autorité. Elle a envoyé ordre à l'armée de m-r de Roumanzow et au corps de troupes qui est en Silésie, de rentrer sans perdre de tems dans l'intérieur de son Empire; elles sont en route actuellement pour cette capitale.

Le prince Georges de Holstein avait été arrêté et même un peu maltraité par la soldatesque. Il avait d'abord été jetté dans un cachot; mais il en a été retiré par ordre de l'Impératrice, il a été gardé à vue dans son hôtel pendant quelques jours. Il a ensuite obtenu la permission de se retirer dans le Holstein: il est déjà parti pour s'y rendre.

Le sénateur comte de Woronzow et la frèle sa fille sont encore gardés dans leurs maisons. Le s-r Wolkow, secrétaire de Pierre III et les s-rs Goudowitz et Milgounow, aide-de-camp de ce prince, sont aussi arrêtés et resserrés très-étroitement.

L'Impératrice s'est rendue au Sénat pour y terminer les plus anciens procès. Elle a reçu les complimens de tous les ministres étrangers. La princesse d'Ashkow a été honorée des marques de l'ordre de S-te Catherine et m-r Orlow de l'ordre de S-t Alexandre. De plus, cet officier a été élevé au grade de lieutenant-genéral et honoré de la clef de chambellan. Le comte de Razoumowsky, hetman des cosaques, m-r Panine, gouverneur du grand-duc et m-r Korff, lieutenant-général de police ont été nommés sénateurs, et le chambellan Teplow, Holstenois, a été fait secrétaire du cabinet.

Le comte de Bestuchew qui avait été exilé par ordre de l'Impératrice Élisabeth, vient d'être rappellé à la cour; mais on ne sait pas si la place de grand-chancelier, qu'il occupait avant son exil, lui sera rendue.

Tous les Holstenois qui sont ici ont ordre de retourner dans leur pays avec la permission de prendre du service chez telle puissance qu'ils le jugeront à propos. Le prince Paul Petrowitz succèdera à feu son père dans les états de Holstein. L'Impératrice sera la tutrice, et le prince Géorges de Holstein en sera l'administrateur. Le roi de Suède s'étant désisté de ses prétentions, l'on est convenu de donner une pension à l'évèque de Lubeck pour le dédommager de la préférence qu'on accorde au prince Géorges.

L'Impératrice a conféré aussi la dignité de sénateur au comte de Schérémétew, son grand-chambellan; au comte de Skawronsky, grand-maître de sa maison, au lieutenant-général Uschakow, lieutenant-colonel des gardes; au prince de Schakhowsky, conseiller privé, et au prince de Wolkonsky, qui a été nommé en même tems général-en-chef et lieutenant-colonel des gardes à cheval. Elle a élevé au grade de général-en-chef le prince de Mentzikow et a donné sa place de premier-major des gardes de Préobrajensky au lieutenant-général de Suworow. Elle a rétabli le prince Galitzine dans la charge d'amiral-général, dont le feu Empereur l'avait privé.

A la cérémonie des funérailles de l'Empereur on n'a vu que quelques officiers de la maison de ce prince. Il a été publié un extrait du protocole du Sénat du 19 de ce mois, dans lequel il est dit, que l'Impératrice, quoique accablée de tristesse à l'occasion de la mort de l'Empereur son époux, voulait déterminément

se rendre auprès de son corps et assister à ses funérailles dans le monastère de Newsky; que le chevalier Panine et le comte de Razoumowsky, sénateurs, craignant que ce spectacle n'émût encore da vantage le coeur de S. M., ont tàché de l'en détourner; mais que leurs prières étant inutiles, le Sénat a pris la résolution d'aller en corps supplier S. M. I. de renoncer à son dessein, vu le danger auquel elle exposerait une santé si précieuse à tous les fidèles enfans de la patrie, et qu'elle a enfin acquiescé, quoique avec peine, aux désirs de cette assemblée.

Pétersbourg, le 15 août.

L'Impératrice partira pour Moscou vers la fin de ce mois. Le jour de son couronnement le prince Paul Petrowitz, son fils, sera de nouveau reconnu et proclamé grand-duc de toutes les Russies. M-r Neplujew, conseiller intime, le général de Korff et les lieutenants-généraux Scherckzow, Uschakow et Kastiurine régiront en son absence toutes les affaires du département de Nowgorod et toutes celles des provinces limitrophes de la Baltique: leurs décisions auront le même effet que celles du Sénat entier.

Le prince Dolgorouky a été nommé pour aller notifier au grand-seigneur la nouvelle de l'avènement de l'Impératrice au trône. M-r de Matouchkine a pris aussi la route de Vienne, chargé d'une semblable commission. S. M. a confirmé au comte du Munich les dignités et les honneurs qui lui avaient été accordés par l'Empereur Pierre III. Le 11 de ce mois le comte de Bestuchew reprit au Sénat la place de premier sénateur.

On croit que la fidèle Woronzow a été renfermée dans un monastère; on dit aussi qu'elle a été exilée a mille werstes au de-là de Moscou. On apprend que son père, relégué dans ses terres, y est dangereusement malade. Le s-r Wolkow est encore gardé avec soin dans le palais d'hiver. On assure qu'il lui a été permis de se faire raser, ce qui, parmi les Russes, est une marque d'un pardon prochain: et on le nomme déjà vice-gouverneur d'Orembourg. M-r Milgounow aura le même titre en Ukraïne: m-r Goudowitz, adjudant de Pierre III, se retire en Finlande sur ses terres. L'Impératrice a fait assigner au prince de Holstein 12 mille roubles par an sur les revenus de l'Empire, pour honoraires de son administration, sans compter dix mille autres qu'elle lui fera tenir aussi annuellement par forme de gratification à prendre sur la cassette impériale. Quelques jours avant le départ de ce prince, S. M. lui a fait un présent de 100 mille roubles. M-r Alsoufiew, qui les lui a remis, a reçu de s. a. i. une tabatière enrichie de brillans.

L'Impératrice, par un édit en date du 29 juillet, abolit les monopoles, sources de beaucoup d'abus dans la gestion des affaires de l'Empire; elle enjoint la plus grande impartialité de la justice et prescrit une exacte proportion entre les dépenses et les revenus publics. Un second édit bien favorable à quelques négocians étranger qui ont fait des achâts de grains dans l'état en permet la libre sortie.

Le 9, S. M. I. s'est rendue à l'église de l'amirauté, où elle a assisté au service divin. Sa cour, composée de dames et de cavaliers du premier rang, était des plus nombreuses et des plus brillantes. Au sortir de l'église, S. M. a vu poser sur nos chantiers les car-

casses de deux vaisseaux de guerre de 64 canon chacun et elle y a mis les premiers cloux. Plusieurs grands de l'Empire ont eu ensuite l'honneur de suivre l'exemple de S. M. Le canon s'est fait entendre pendant toute cette cérémonie.

Le duc Ernest Jean de Biron a envoyé à Mittau un manifeste, daté de cette capitale du 20 juillet, dans lequel il dit: que n'ayant rien commis contre le roi et la république de Pologne et s'étant au contraire dans toutes les occurences acquitté des devoirs qu'il avait à rendre à son seigneur-souverain, il n'était point disposé à se désister des droits qu'il a sur le duché de Courlande et de Sémigalle; qu'à cet effet il exhorte les premiers conseillers et les membres de la noblesse à ne point écouter les propositions qui pourraient leur être faites au préjudice de ses droits de la part du prince Charles de Saxe, pendant la tenue de la diète, indiquée au 5 août, protestant contre tout ce qui pourrait y être arrêté de contraire, etc.

On assure que le duc de Biron est soutenu par cette cour et par la noblesse de Courlande. Les députés des états de ce duché, qui étaient assemblés en diète le 5 de ce mois, se sont séparés sous prétexte de l'absence du duc Charles; et cependant on savait à Mittau que ce prince devait arriver le lendemain, comme il est arrivé en effet. Le ministre de cette cour a déclaré à la noblesse que l'Impératrice-Czarine était dans l'intention de remettre le duc de Biron en possession de ce duché, et ce seigneur doit s'y rendre au plus tard dans un mois.

Une ordonnance, qui vient de paraître, porte que toutes dettes actives et passives de la couronne doivent être payées dans peu de tems.

II. Письмо Лондонскаго посланника графа А. Р. Воронцова къ государственному канцлеру графу М. Л. Воронцову.

Сіятельнѣйшій графъ, милостивый государь!

Изъ письма моего отъ вчерашняго дня ваше сіятельство усмотрѣть изволили справедливое желаніе и требованіе господина Людерса, въ чемъ, надѣюся, вы ему и помочь не отречетесь: ибо то сходственно будетъ съ извѣстнымъ вашимъ великодушіемъ и доброжелательствомъ ко всѣмъ честнымъ людямъ, въ числѣ которыхъ я его непремѣнно считаю.

По отставленіи господина Людерса, мѣсто совѣтника посольства остается здѣсь праздно; изъ коллежскихъ же служителей, при мнѣ обрѣтающихся, поведеніемъ которыхъ, такъ какъ и трудами, хотя я и весьма доволенъ, однакожъ ни одинъ изъ нихъ сего мѣста требовать не можетъ. Для чего осмѣливаюсь васъ, милостивый государь, трудить, ежели вы способность какую къ дѣламъ въ братѣ Семенѣ Романовичѣ примѣтили, то бъ его перевесть ко мнѣ симъ чиномъ. Онъ, будучи уже порутчикомъ гвардіи, никакой большой перемѣны въ томъ не получитъ, что́ однакожъ я приму за особливой знакъ къ себѣ вашей милости и покровительства. Въ случаѣ когда сдѣлать сего не можно, то по малой мѣрѣ, какъ я и прежде ваше сіятельство трудилъ, перевести его ко мнѣ будущею весною.

При семъ осмѣливаюсь приложить письмо для вашего любопытства, полученное мною отъ извѣстнаго г. Пикте, не хотя ему отвѣтствовать и вступать ни въ какія съ нимъ больше переписки, равно какъ и съ княгиней Дашковой, поступки которой въ разсужденіи сестры Елисаветы Романовны мнѣ явно уже открылись. Я весьма сожалѣю, что, не

знавъ оныхъ, писалъ къ ней прежде дружески; нынѣ отъ всякаго съ нею сношенія удалиться намѣренъ.

Осмѣливаюсь просить васъ, милостивый государь, чтобъ ея сіятельству графинѣ Аннѣ Карловнѣ *) засвидѣтельствовать мое почтеніе.

Въ прочемъ остаюсь съ глубочайшимъ почтеніемъ вашего сіятельства, милостиваго государя, покорный и вѣрный слуга.

г. Александръ Воронцовъ.

Лондонъ, 22 Октября (2 Ноября).
1762.

III. Copie d'une lettre adressée par m-r Pictet à son excellence m-r le comte de Bezborodko.

Monsieur le comte.

N'ayant point l'honneur d'ètre connu de votre excellence, ou plutôt votre excellence n'ayant entendu parler de moi que sous le rapport d'un homme qui a eu le malheur de déplaire à Sa Majesté Impériale et de mériter sa disgrâce, il lui paraîtrait sans doute fort extraordinaire que je prenne la liberté de l'importuner; mais si votre excellence daigne me lire, je crois pouvoir me flatter qu'elle me le pardonnera.

Je ne dirai pas, monsieur le comte, que dans la malheureuse affaire, qui me força à quitter la Russie, je n'aie pas eu de grands torts. Peut-être furent-ils exagérés; mais plus de 20 ans, qui se sont écoulés dès lors, ne sont-ils pas une pénitence suffisante, et me serait-il défendu d'espérer que Sa Majesté Impériale, considérant ma position et les circonstances, voudra bien

*) Супругѣ канцлера.

lever la défense qu'elle m'a fait faire de reparaître dans son empire?

L'ébranlement général, que le système révolutionnaire a occasionné dans toute l'Europe, serait seul suffisant pour faire désirer de se procurer un asyle dans un pays, où la sagesse du gouvernement assure à l'individu sa tranquillité, et quoique je commence à espérer que le monstre révolutionnaire ne tardera pas à être étouffé sous le tas de ruines qu'il a causées, je l'avoue à votre excellence, la révolution a produit tant d'évènemens inattendus et extraordinaires, qu'encore aujourd'hui je ne connais que la Russie où l'on puisse se croire dans une pleine et entière sécurité.

Quelque pressant que soit ce motif, il n'est pas le seul, monsieur le comte, qui me ferait mettre un grand prix à obtenir la permission que je sollicite. J'ai à S-t Pétersbourg une belle-soeur m-lle de Maignin, et des intérêts de famille très-majeurs, dont le détail n'est pas fait pour en ennuier votre excellence, me forcent à la solliciter de mettre ma demande aux pieds du trône de Sa Majesté Impériale et de solliciter sa clémence. Que votre excellence daigné considérer, qu'âgé de 68 ans, infirme et à peu près aveugle, je ne craindrais point d'entreprendre un voyage long et pénible, et elle sentira à quel point il m'importe de passer au moins quelques mois auprès de ma belle-soeur, et jusqu'où irait ma reconnaissance, si j'en obtenais la permission.

J'ose le dire à votre excellence: je ne puis me persuader que Sa Majesté Impériale m'en refusât la permission, si elle était informée, que depuis le commencement de la révolution je n'ai pas cessé de m'élever contre les principes da la nouvelle philosophie; qu'en

1793 je publiai à Londres un petit ouvrage, où déjà j'annonçais ce que c'était que le système révolutionnaire et ce que l'Europe en avait à craindre; que venu en Suisse et voyant les choses de plus près, j'eus occasion en 1794 de faire passer au ministère britannique deux mémoires manuscripts assez importans, dont depuis peu j'ai fait remettre copie à son excellence m-r le comte de Worenzow à Londres pour les envoyer à son frère, et qu'enfin je viens de publier l'ouvrage. dont je prends la liberté d'offrir un exemplaire à votre excellence, dont l'édition presque entière a été introduite en France, qui ne laisse pas que d'y faire quelque bruit et qui peut-être y produira quelque bien.

Je le sais, monsieur le comte, par ces diférents ouvrages je n'ai fait que remplir un devoir sacré; mais dans cette occasion si peu de personnes ont fait ce qu'elles doivent que peut-être peut-on savoir quelque gré à celles qui ne se sont jamais écartées des vrais principes.

Je suis avec respect, monsieur le comte, de votre excellence etc.

ПИСЬМА
ЛАФЕРМЬЕРА
КЪ БРАТЬЯМЪ ГРАФАМЪ
ВОРОНЦОВЫМЪ.

Другъ барона Николаи, братьевъ графовъ Воронцовыхъ и великой княгини Маріи Ѳеодоровны, Германъ Лафермьеръ, Французскій стихотворецъ и библіотекарь великаго князя Павла Петровича, часто упоминается на страницахъ „Архива Князя Воронцова." За свою приверженность къ Маріи Ѳеодоровнѣ онъ потерпѣлъ гоненіе отъ ея супруга и нашелъ себѣ убѣжище у графа А. Р. Воронцова, у котораго въ домѣ и прожилъ нѣсколько лѣтъ сряду. Графъ Воронцовъ похоронилъ его во Владимирскомъ своемъ помѣстьи Покровскаго уѣзда, селѣ Андреевскомъ, и поставилъ надъ нимъ прекрасный бѣломраморный памятникъ, съ означеніемъ, что Лафермьеръ родился въ Страсбургѣ 11 Февраля 1737 и умеръ въ Андреевскомъ, въ Іюнѣ 1796, и съ характерною надписью: „Другу некрепнему, испытанному и благоразумному, при царскомъ дворѣ непорочно пожившему." На другомъ концѣ Россіи, подъ Выборгомъ, въ имѣніи барона Николаи, Монрепо, воздвигнутъ Лафермьеру также памятникъ, на одной изъ поэтическихъ скалъ тамошняго морскаго побережья. Въ Воронцовскомъ архивѣ сохранилось завѣщаніе Лафермьера: свои сбереженія и пожитки оставилъ онъ двумъ Русскимъ служителямъ своимъ. По всему видно, что этотъ иностранецъ имѣлъ благодарное сердце и не принадлежалъ къ числу змѣй, вскормленныхъ за пазухой. П. Б.

1.

Къ графу Семену Романовичу.

Mon cher comte. Le porteur de la présente est m-r Friet, mon compatriote, appelé dans ce pays par m-r Betzky. Il n'a pu s'en accommoder et s'est vu obligé de quitter le corps des cadets où il l'avait placé. Comme sa partie est le génie, il est entré au service de S. M., et on l'a destiné à l'armée où vous êtes. C'est un fort honnête garçon, qui n'est pas fort accommodé de biens de la fortune. Nicolay, avec lequel il a étudié, le connaît beaucoup; je ne doute pas qu'il ne se rende digne, par sa bonne conduite, que vous vous intéressiez à lui. En attendant, je vous le recommande et vous prie d'avoir pour lui quelque bonté; je sais que vous aimez à rendre service et que vous n'avez pas besoin du motif d'obliger un ami pour faire accueil à un étranger honnête homme.

Je ne suis de retour ici de Péterhof que d'hier. Nous sommes venu en ville pour chanter le Te-Deum de votre victoire [1]). Nous n'en savons rien qu'en gros; il

---

[1]) Говорится о побѣдѣ при Кагулѣ. Графъ Воронцовъ получилъ за нее Георгіевскій крестъ, тотъ самый, который носилъ въ наши дни его внукъ, князь Семенъ Михайловичъ. П. Б.

me paraît, d'après ce que j'ai entendu, que je n'ai rien à craindre pour vous. Je compte cependant que vous me donnerez de vos nouvelles: après une action quelconque on doit un signe de vie à ses amis et on ne leur laisse pas apprendre son sort par les nouvelles publiques.

J'ai enfin expédié tous vos livres: le prince Mestchersky [2], qui n'est parti que depuis peu, s'en est chargé, ainsi que d'une lettre que vous trouverez un peu de vieille date; mais ce n'est pas de ma faute: c'est celle de son départ, qui a traîné d'un jour à l'autre. J'espère que vous avez reçu la lettre où je vous envoye la note de tous vos livres, qui m'a été fournie par le libraire lui-même: j'ai remis cette lettre à m-r Bacounine, et je ne doute pas qu'elle ne vous soit parvenue. J'attends avec bien de l'impatience le comte Alexandre dont je viens de recevoir une lettre, où son arrivée est annoncée pour les premiers jours du mois prochain. Son absence a été bien longue et bien douloureuse pour moi.

Pétersbourg, le 21 juillet 1770.

A monsieur monsieur le comte Semen de Woronzow lieutenant-colonel au service de S. M. I.

A l'armée de s. e. monsieur le comte Roumianzow.

---

[2]) Князь Сергѣй Васильевичъ, сынъ князя Василія Ивановича, женатаго на Матвѣевой и слѣд. родственникъ фельдмаршала графа Румянцова. П. Б.

2.

Къ нему же.

St-Pétersbourg, ce 19 août 1770.

Recevez, mon cher comte, mes compliments et mes félicitations sur vos succès et les honneurs qu'ils vous ont valu. L'amitié extrême, que j'ai pour vous, m'en fait, en quelque façon, partager la gloire, et vous savez trop combien je vous aime pour n'être pas bien sûr à quel point j'y ai été sensible. Conservez-vous cependant, mon cher ami, et songez, parmi les périls qui peuvent vous environner, à ceux qui tremblent de vos dangers et que votre perte accablerait. Les assurances que vous me donnez de votre santé ne me laissent du moins rien à craindre pour vos jours de ce côté-là. C'est bien assez d'avoir à supporter les ennuis d'une si longue absence. Enfin, le tems d'épreuve passera; vous reviendrez, mon cher comte, jouir de vos amis et de votre gloire.

Vous me dites de ne vous envoyer que des in 12-o, mais il est trop tard. Le prince Mestchersky vous apporte les trois ballots restans des livres que j'ai pris pour vous chez Weidebrecht.

Je n'ai rien à vous dire de ma situation, qui est toujours la même. Je vis avec Nicolaï: c'est tout dire. Nous nous occupons sans cesse, et cette communauté de travail fait couler le tems avec une rapidité, qui nous permet à peine de nous apercevoir de sa durée.

3.

Къ графу Александру Романовичу.

S-t Pétersbourg, ce 15 septembre v. st. (1770).

J'ai reçu, monsieur le comte, votre lettre datée de 130 verstes de Moscou: *fusses-tu par delà les colonnes d'Alcide, je te croirais encore trop près d'une perfide.* Nous n'en sommes pas tout-à-fait si loin ici, cependant c'est où je souhaiterais le plus que vous fussiez et pour l'amour de vous et pour l'amour de moi. J'ai communiqué votre lettre à m-r Bacounine, qui a pressenti d'avance votre opinion; car, quoique nous ayons encore des incrédules ici en très-petit nombre à la vérité, cette incrédulité ne fait pas fortune. On dit que m-r Glébow, par exemple, revenu de ce pays-là, prétend que ce n'est qu'une espèce de fièvre maligne; mais comme le nom n'y fait rien, ce sont les faits qu'il s'agirait de démentir, et c'est ce que je n'entends pas que l'on fasse. A l'article de votre lettre, où vous me dites de remettre à m-r Bacounine les livres que j'aurai à vous envoyer, il m'a dit que cela n'était pas possible et qu'on ne pouvait rien vous envoyer par Moscou. Le „Siècle de Charles V“ n'est point encore ici à vendre; je l'ai vu chez m-r de Schouwalow, qui l'a eu du docteur Richardson, à qui on l'avait envoyé en droiture; pour l'Antidote *) on ne peut avoir que le premier tome, le seul qui ait été imprimé en Hollande. De m-r de Voltaire, je ne connais rien de nouveau. Nous n'a-

*) Знаменитое сочиненіе самой Екатерины. П. Б.

vous encore vu ici des „Questions sur l'Encyclopédie" que les ts. que vous connaissez. Je vous enverrai cependant au premier jour les catalogues des nouveautés de Weidebrecht, si tant est qu'il en ait: car, si sa librairie allait mal lui présent, je crois que ce sera encore pis pendant son absence: au reste, je n'ai rien vu depuis quelque tems dans les journaux qui pût vous intéresser. M-r Bacounine a reçu des nouvelles de m-r votre frère, qui se porte bien et qui m'annonce une lettre par le premier courrier: elle me fera grand plaisir, car il y a un tems infini que je n'ai pas vu de son écriture. M-e Bacounine est de retour et se porte parfaitement bien. J'ai vu il y a peu de jours m-mes vos soeurs, qui se portent aussi très-bien. Je ne sais si je vous ai parlé du mariage de m-lle Teplow avec un m-r Démidow, celui précisément qui ressemble tant à m-r de Boutourline. M-me votre soeur dit que c'est un mariage convenu entre les deux pères et que le bon jeune homme n'y donne les mains qu'à contre-coeur; elle dit qu'il est excédé par tous les Teplows qui s'en emparent depuis le point du jour jusque bien avant dans la nuit et qu'une fois marié, il n'aura jamais le courage de planter sa femme là de peur de s'attirer toute la famille à dos. Il y a encore un autre mariage: c'est celui du bossu Glébow avec une demoiselle Soltikow que je ne connais pas, mais que l'on dit fort aimable.

Il y a ici un certain major-général Yacowlew, qui s'en est allé au commencement de ce règne chercher service en France, à ce qu'on m'a conté, et qui est enfin revenu en prendre ici. Écoutez, ce qu'il vient de faire. Il a écrit à m-r Krouse une longue lettre, un peu barbare à la vérité pour le style, où il lui dit

que, pour lui témoigner sa reconnaissance du service qu'il a rendu à l'Impératrice et à l'Empire en contribuant après Dieu et avec m-r de Panine au rétablissement du grand-duc, il le prie d'accepter une boîte d'or qu'il lui envoye. Il entre en quelques détails sur le travail de ce boîte qu'il dit être du plus grand fini et l'ouvrage d'un des plus habiles ouvriers de France, et il finit en lui disant que son chiffre, qui y est empreint, lui rappellera que parmi ses compatriotes il n'est pas un de ceux qui aient été le moins sensibles à cet évènement; tout cela est assaisonné des éloges les plus pompeux de l'Impératrice, du grand-duc, de m-r de Panine et de m-r Krouse, qui est appelé tout uniment un grand-homme. Celui-ci, en refusant et en renvoyant la boîte, a écrit à son tour une lettre, bonne à servir de pendant à la première, où la démarche extraordinaire de m-r Yacowlew reçoit les justes éloges qu'elle mérite.

L'Impératrice est toujours à la campagne; elle revient pour la fête du 22. Il a couru ici de grands bruits de grandes affaires de l'Archipel et des Dardanelles: ce serait, sans doute, l'évènement le plus mémorable de nos tems modernes, et dont la confirmation nous comblerait de gloire et de joie. Je ne fais pas des voeux moins sincères que vous pour la paix. Vous savez que j'ai pardessus les motifs généraux un intérêt particulier à la desirer: elle me rendra *mon comte*.

On a fait l'opération au hetman sur l'un de ses yeux; on a commencé par le plus malade et, dès que celui-là sera guéri, on passera à l'autre, où il y a moins à faire. On dit que l'opération a eu tout le succès possible. Il donne 3000 rbl. à m-r Wentzel et

2000 pour le voyage. M-r Euler profitera de son séjour ici; il a examiné l'oeil qui lui reste, et lui a promis de lui en rendre l'usage.

4.

Къ нему же.

Ce 28 septembre (1771).

Il me paraît que vous êtes en lieu sain et commode, loin du danger et du tumulte. Je vous en félicite en vérité de tout mon coeur, mais je ne laisse pas que de m'inquiéter pour l'avenir, et j'ai besoin d'être rassuré souvent par vos lettres contre tous les bruits qui nous viennent de vos environs. Quelles nouvelles que celles qu'on vient de recevoir de Moscou! Comme j'ai été consterné de la catastrophe de ce pauvre archevêque! *) Je l'ai beaucoup connu: il était confesseur de feu m-r le chancelier. Je tremble pour Mertens; on a pillé sa maison, mais on dit du moins qu'il a eu le temps de se mettre en sûreté lui, sa femme et ses enfants. Je lui écris pour le prier de me donner de ses nouvelles. Je ne veux pas arrêter mon esprit sur toutes ces calamités, je me borne à vous exhorter de vous tenir sur vos gardes et à ne mépriser aucune espèce de danger. Souvenez-vous de cette maxime de votre Télémaque: *avant le péril il faut le prévoir et le craindre; mais quand on y est, il ne reste plus qu'à le mépriser*. Enfin vous avez vu et vous voyez les choses d'assez près, pour savoir à quoi vous en tenir et pour faire, dans la position où vous vous trouvez, tout ce que la prudence exige. Si vous persistez dans votre

---

*) 16 Сентября 1771. П. Б.

résolution de pousser plus loin, je croirai que vous en avez de bonnes raisons et qu'aucune de celles qui se présentent pour vous en dissuader ne vous aura échappée. J'apprends qu'on vous envoye un chirurgien; c'est une sage précaution contre la maladie, mais songez que désormais ce n'est pas le seul mal que vous ayez à craindre. Ne vous endormez pas, ne vous flattez pas, et avant que de vous embarquer, regardez y plus d'une fois.

Quelle vilaine chose que d'écrire! J'ai une envie démesurée de causer avec vous: il y a mille choses dont je pourrais vous parler et je ne sais que vous dire! J'ai beaucoup, beaucoup causé avec m-r de Schouwalow, ou plutôt c'est lui qui a beaucoup causé avec moi tous ces jours-ci; il m'a en vérité parlé de façon à me faire croire qu'il a quelque confiance en moi. Il a souvent été question de vous dans ses excursions à droite et à gauche. Ce sont des idées que je ne suis pas toujours en état d'apprécier; je sens bien qu'il a sa lunette, qui diffère assez de la vôtre: vous comptez tous les deux d'après des donnnées différentes; il est tout naturel que vos résultats ne soient pas les mêmes.

Je suis toujours sans nouvelles de m-r votre frère et j'attends avec bien de l'impatience la lettre que m-r Bacounine m'a promis de sa part. Je me suis acquitté de votre commission pour m-me Zinowiew; m-me de Schouwalow, qui la voit souvent, s'est chargée de lui dire ce que vous souhaitez qu'elle sache. J'ai vu ces jours-ci m-me votre soeur Palianski; elle m'a promis de m'envoyer une lettre pour vous. Elle se porte très-bien, ainsi que m-me de Boutourline. Je n'ai point encore vu m-me la chancelière depuis qu'elle est de

retour en ville. C'est une visite et une visite qui me pèse. Je sais que m-r Tamara, qui a été fort sensible à votre souvenir, s'est adressé à m-r Bacounine pour ses affaires, n'ayant pas lieu d'être trop content de la façon dont m-r Wanwisine a pris ses intérêts à coeur: si vous croyez que votre récommandation auprès de m-r de Bacounine puisse lui être bonne, je crois que ce serait une action louable que de vous souvenir de lui, quand vous écrivez à ce dernier. M-r Tamara ne m'a jamais parlé de ses affaires et il ne sait rien de la démarche que je fais auprès de vous. Mais il m'a semblé que vous vous intéressiez à lui, et je sais qu'il vous est très-attaché. Si m-r Bacounine peut quelque chose dans son affaire, votre recommandation est précisément ce qu'il lui faut.

La seconde opération du hetman n'est pas encore faite. Il a fait une très-belle chose en faveur des pauvres aveugles qui s'adresseront à m-r Wentzel: il leur a destiné un appartement dans la maison de son frère *), où on les nourrira et les défraiera en tout pendant le temps de la cure. Je crois vous avoir dit que le vieux professeur Euler a été opéré très-heureusement, il a vu sur-le-champ et doit être entièrement guéri à présent. M-r Wentzel a fait une opération chez le grand-duc; j'y étais, mais je n'ai pas eu le courage de regarder: c'était un prêtre aveugle; il lui a tiré les deux cataractes des yeux. Cela se fait très-vite et sans la moindre douleur, le prêtre n'a pas soufflé; mais cela est affreux à voir: quand la cataracte sort, on dirait que l'oeil est crevé.

---

*) Въ нынѣшнемъ Аничковомъ дворцѣ, владѣлецъ котораго, графъ А. Г. Разумовскій, незадолго передъ тѣмъ скончался. П. Б.

M-r Falconet a fait un nouveau livre imprimé en Hollande et que je vous enverrai, si vous en êtes curieux; ce sont des „Réflexions sur la statue de Marc-Aurèle", qui lui donnent lieu d'en faire sur la sculpture en général, de même que quelques sorties sur m-r de Jaucourt et Winckelman (l'auteur de l'Histoire de l'art), dont il prétend avoir à se plaindre personnellement. M-r de Schouwalow dit que c'est un livre fait à coups de marteaux. Mais dans la vérité, m-r Falconet a été attaqué vivement par ces deux m-rs, et s'il se défend de même, cela est dans la règle.

5.

Къ нему же.

(S-t Pétersbourg), ce 6 octobre 1771.

Je suis fort aise de vous savoir muni d'un chirurgien et d'une apothicairerie ambulante: mais ce qui mettra le comble à ma joie, ce sera de vous voir de retour. Selon le calcul de ma prudence à moi, il me semble qu'après avoir fait un tour à vos mines, il n'y aurait rien de mieux à faire que de vous en revenir tout uniment ici et de profiter pour cela du dernier traînage. Il n'y a pas de considérations secondaires qui puissent tenir contre l'importance de celles que je pourrais vous alléguer, mais cela ne ferait que tenir inutilement de la place ici; et je sais trop, malgré tout ce que l'on peut vous dire, que vous ne faites pourtant jamais que ce que vous voulez. Le peu, que vous me dites de votre belle conduite, me donne une haute idée de votre prudence. Je ne dis pas qu'il faille avoir peur, à Dieu ne plaise, mais je pense que tout le courage du monde ne sert de rien pour se garantir d'un mal comme celui-là; et que s'il vous en était mésavenu, ce n'eut pas seulement été un malheur, mais une honte. Que voulez-vous donc faire ce printems dans tous ces pays infectés? Voulez-vous attendre à ne plus savoir où donner de la tête? Outre cela, on dit que vos affaires n'ont pas mal besoin de votre présence ici. Je ne sais rien de bien positif à cet égard; mais si cela est, j'espère du moins qu'on ne manquera pas de vous le dire, et que vous y penserez.

Vous voyez que je m'acquitte bien de vos commissions, car voici une lettre de m-r de Schouwalow et

des livres: 1) „Histoire du règne de l'empereur Charles V“, le traducteur est m-r Stuart que Robertson a choisi lui-même; 2) „Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre“. J'en ai lu le premier volume et une partie du second; il me semble que l'auteur s'y tue à courir après l'esprit: il a profité visiblement du travail de m-r Robertson et Hume, mais qu'il est loin de leur manière. 3) „Journal de la cour de Louis XIV“: c'est très-peu de choses, et l'éditeur pouvait y épargner ses notes; cependant on trouve par-ci par-là des choses qui font plaisir, du moins à moi, qui m'intéresse à ces tems-là, peut-être, un peu plus que de raison. Il n'est pas question de trouver ici l'„Éloge de Fénélon“, vous le verrez par le catalogue que je vous ai envoyé: il faudra que cela ait vieilli avant que cela nous parvienne. J'ai repris aussi mes lectures depuis que le mauvais tems a mis fin à mes promenades.

J'ai fait lire à m-r de Schouwalow „les Mémoires de Retz“ qu'il ne connaissait pas, et à madame les „Lettres de Sévigné“: ils sont dignes tous les deux de connaître ces gens-là, et je m'attendais bien au plaisir que cette lecture leur a donné. M-me de Schouwalow surtout ne pouvait manquer de se prendre de belle passion pour m-de de Sévigné, et je suis tout-à-fait content de l'amitié que je lui vois pour elle. Je vous suis bien obligé aussi, m-r le comte, de ce que vous me dites que vous lui avez fait l'honneur de la relire: c'est m'obliger *personnellement* que d'aimer m-de de Sévigné. Je suis aussi fort content du mot que vous me dites de Fénélon: son amour divin et sa m-e de Guyon sont sans doute des sottises, mais il n'y avait qu'un homme infiniment sensible, aimable et honnête qui fût capable de ces sottises-là. D'ailleurs, son amour divin

lui a donné occasion de faire une des plus belles actions de sa vie; c'est comme Racine, qui a tiré de son épisode un peu fade d'Aricie une des plus belles situations qui soit dans sa Fhèdre. Quelles chutes que celles dont on se relève par de tels traits de génie! Enfin, voulez vous que je vous fasse ma confession: je sais gré à mes auteurs favoris, même de leurs fautes; ce sont mes amis, je ne suis pas fâché de les trouver quelquefois en défaut: cela me donne lieu d'exercer envers eux mon indulgence. Je suis tout glorieux d'avoir quelque chose à leur pardonner; c'est, en vérité, le seul mérite que je puisse avoir auprès d'eux. Puisque je vous sais tant de gré, m-r le comte, du mot que vous me dites de Fénélon, vous pensez bien que je ne suis pas insensible à celui que vous me dites à moi; il faut que vous sachiez que j'en suis pénétré de reconnaissance: car, quoique je sache très-bien que vous avez la bonté d'avoir de l'amitié pour moi, vous ne me le direz jamais sans que je vous doive beaucoup pour le plaisir que cela donne de vous l'entendre dire. Votre lettre est du 20, et vous n'y dites pas un mot de ce qui s'est passé si près de vous le 15 et le 16. Voilà le comte *) bien près de vous; mais je suis si loin qu'il ne m'appartient pas de causer là-dessus avec vous: il faut vous laisser faire. Ce silence me prouve que vous êtes plus loin de Moscou que je ne croyais.

Il ne m'a pas été possible d'effectuer jusqu'ici le projet que j'avais de retourner à votre terre de Mourina, et je crains bien que cela ne soit plus possible par le tems qui fait: les chemins doivent être horri-

---

*) Т.-е. графъ Г. Г. Орловъ, пріѣхавшій въ Москву для умиротворенія ея послѣ бунта и принятія мѣръ противъ чумы. П. Б.

bles, il faudra attendre que la neige et la glace les rendent praticables. Je n'entends plus parler de m-r Pictet: serait-il allé vous joindre? Il ne m'a pas renvoyé vos 2 tomes de l'Encyclopédie; il faut que je m'informe de sa demeure. —Vous ne voulez donc absolument pas que Thomas ait fait quelque chose qui vaille la Henriade? Il est vrai qu'à en juger par les échantillons, il n'a pas beaucoup d'apparence; mais si vous ne voulez pas que je l'espère, vous ne m'empêcherez pas du moins de le souhaiter. M-r de Schouwalow dit que m-r de Voltaire était enthousiasmé de ses premiers écrits: cela pourrait faire bien augurer des autres, si l'enthousiasme de m-r Voltaire était sincère; mais il pouvait fort bien être enchanté que cela ne valût rien: il est assez poète pour cela. Vous savez la victoire qu'on vient de remporter sur m-r Oginski, le grand-général; il a été battu à plate couture, on lui a pris son artillerie, sa caisse militaire, et il a été trop heureux de se sauver lui troisième. Le comte Schouwalow a eu une querelle enragée à la cour avec le comte Zachar Czernichew: c'était une affaire de banque. M-r de Schouwalow, qui sentait qu'il avait raison, a un peu triomphé comme Sésostris; l'autre s'est emporté, lui a dit qu'il mourrait s'il n'avait à faire qu'à des gens comme lui. M-r de Schouwalow, comme vous pensez, lui a bien rendu la monnaie de sa pièce; enfin, m-r de Czernichew s'est emporté au point de faire des menaces. M-r de Schouwalow y a répondu bravement et ironiquement, et l'autre s'est sauvé de rage. Tout cela s'est passé au grand jour et devant le comte Iwan Orlow, qui, à ce que m-r de Schouwalow m'a dit, lui avait donné raison.

Monseigneur continue toujours à se porter de mieux en mieux. M-r de Panine m'a trouvé hier dans l'antichambre étudiant votre lettre; il m'a demandé ce que je lisais, je le lui ai dit; cela lui a donné lieu de parler de votre écriture et de me demander où vous étiez et comment vous vous portiez.—Tout est fort tranquille ici, on ne parle presque plus de Moscou: on dit que le nombre des morts y diminue. Le pauvre archevêque est non-seulement mort, il est oublié; au reste. cela est dans l'ordre. J'ai beaucoup de confiance en celui que j'espère que le comte va établir à Moscou. La maison de Mertens est toujours pillée; mais j'espère du moins qu'il est vrai. comme on l'a toujours dit, qu'il ne lui est pas arrivé de mal à lui ni à sa femme. On m'a fait trembler aujourd'hui en me demandant. s'il était vrai que m-r *le docteur Mertens* avait été assommé? Cela est affreux à entendre; que serait-ce, si cela était vrai?

On dit que notre pauvre m-r Sabakine est bien mal; mais, depuis le tems que je n'en entends plus parler, il est peut-être mort; au reste, ce n'est pas de la peste. Mais pourvu qu'on meurt, cela revient assez au même. Le pauvre hetman est encore assez loin d'être guéri de son oeil; il a été obligé d'y subir une seconde opération. On a beaucoup crié ici contre *Sanchez*, qui déconseillait l'opération; j'ai bien peur qu'il n'ait eu raison.

Vous me parlez d'Aufrène comme s'il devait encore venir ici. Soyez sans inquiétude sur le défit que son magnifique traitement aurait pu causer à m-lle Martin. Aufrène a découvert que les roubles ne valaient plus 100 s. de France, et il écrit à m-r Yélaguine qu'à moins de lui bonifier cette perte réelle qu'il ferait sur chaque

rouble, on n'avait que faire de compter sur lui. M-r de Yélaguine, qui ne veut pas décrier l'argent de Russie, ne veut rien entendre à ce calcul: ainsi, plus d'Aufrène à espérer, tant que les roubles ne vaudront pas 100 s. de France. C'est un article de plus à mettre dans le chapitre des inconvéniens qu'il y a à ne pas maintenir le taux de la monnaie courante. En mon particulier, je suis très-fâché et que les roubles soient déchues et que m-r Aufrène ne vienne pas: mais enfin, il faut prendre son parti là-dessus, comme sur bien d'autres choses, et vous aussi, m-r le comte, qui vous prépariez à un beau spectacle et qui vouliez un bon premier rôle, vous n'avez qu'à vous y attendre avec vos roubles à 4, 10.

6.

Къ нему же.

Ce 27 octobre (1771).

Haliday est parti lundi sans prendre congé de moi ni de personne. Devinez pour où? Ni plus ni moins que pour Moscou. Le comte Orlow demande des poudres de sénés et un médecin. L'Impératrice consulte m-r Rogerson, celui-ci lui nomme Haliday, et le voilà parti. Il est au service par oukase passé non au Collège de Médecine, mais au Sénat; on lui donne 600 roubles par an, ce qui me paraît bien peu pour une telle corvée, point de logement, enfin 600 roubles. Voyez un peu si vous ne pourriez pas le recommander au comte; quand cela n'améliorerait pas son sort, ce qui, à ce qui me semble, doit pourtant assez dépendre de lui. Ce sera toujours une grande avance au pauvre Haliday pour acquérir l'honneur des bonnes grâces du comte que de paraître jouir des vôtres. Sa femme m'a dit que l'Impératrice avait daignée s'informer de sa fortune dont Rogerson lui avait fait le rapport, et qu'elle avait sourit à l'article des trois enfans dont elle était accouchée à la fois, disant que si elle avait besoin de secours, il fallait qu'elle s'adressât à elle. Mon Dieu, que je voudrais bien que tout cela fût un commencement de fortune pour cet honnête homme! Mais il a tant de guignon que je meurs de peur que cela ne lui profite pas. Je suis bien sûr, m-r le comte, que de votre côté vous pousserez à la roue tant que vous pourrez.—M-me la maréchal Apraxine est mourante d'une goutte remontée, voilà deux ou trois

jours qu'elle lutte: ce combat est fort douloureux, on ne croit pas qu'elle puisse y résister. M-de l'ambassadrice d'Angleterre mourante aussi: elle a été à toute extrêmité, elle a fait tout ce qu'on fait quand on va mourir: pris congé de son mari, de ses enfans: enfin il n'y a plus qu'un soupçon de vie qui l'empèche d'être morte tout-à-fait. Cela est-il assez lugubre, assez digne d'être mandé à un homme, qui a une fluxion et qui vit, par le tems qui fait, dans un petit endroit à trois cent trente verstes de Moscou? Vous ne vous plaindrez pas au moins que je suis insolent, et que je ne vous parle que de vie et de jeux, tandis que vous avez une joue enflée et une dent creuse. Voici qui est moins triste sans être pourtant fort gai. M-me de Schouwalow est presque toujours incommodée, elle a des coliques, des hémorrhoïdes et même des vertiges, quoiqu'elle ne convienne pas tout haut de ce dernier, parce qu'elle dit que c'est une maladie à la mode: enfin, elle a été fort malade ces jours passés. Je l'ai trouvé mieux aujourd'hui, je lui ai fait tous vos complimens, et elle m'a chargé de vous dire que, quoiqu'elle ne croit pas qu'il y avait moyen de vous aimer plus qu'elle ne faisait, cependant depuis qu'elle savait que vous aimiez m-de de Sevigné, elle se sentait un véritable redoublement de tendresse pour vous; enfin, qu'elle était enchantée que vous fussiez là-dessus des nôtres: ce sont ses propres paroles. Pour m-r de Schouwalow, vous avez reçu sa lettre que je vous ai envoyé sous le couvert d'une des miennes. Je ne manque jamais de m'acquitter de tous vos souvenirs, puisque c'est une façon honnête de me vanter que j'y ai part. Je n'ai pas encore eu le tems de m'en acquitter auprès

de la comtesse Nathalie *); mais ce me sera une contenance la première fois que je la reverrai, car je suis un peu honteux d'avoir été, je ne sais combien de tems. sans lui faire ma cour. Vous appelez donc la vie que je mène un tourbillon? Je suis bien aise de savoir que cela s'appelle comme cela; car, à le voir d'ici, je ne l'aurais pas deviné. C'est donc une chose bien immobile, bien uniforme, bien insipide qu'un tourbillon? Il n'y a pas d'apparence que la tête m'en tourne.

Vous avez vu dans la gazette l'anathème lancé contre les pauvres „Éloges de Fénélon"; il paraît qu'on l'a un peu encensé aux dépens de ce *père de l'église*, m-r Bossuet; mais comment faire? Il n'y a pas d'écrits sublimes, de travaux apostoliques qui puissent faire oublier qu'il a été le persécuteur de ce bon archevêque de Cambrai dont la douceur, la modération, la philosophie sont autant de soufflets sur la joue du père de l'église. Au reste, je pense que les allusions du tems passé au tems présent et la critique de la vieille cour. qui n'aura pas passé pour l'éloge de la nouvelle, n'auront pas moins contribué à la bonne fortune des ouvrages flétris que l'empressement de défendre la gloire de cette colonne de l'église gallicane. Mais c'est bien là de quoi vous vous souciez! Cependant, puisque je suis en train de causer, il faut que je vous dise une petite remarque du dernier Journal Encyclopédique. On y rend compte, dans un second extrait, d'un volume de „Suppléments à l'Histoire générale des voyages", où il se trouve un résumé de la relation du voy-

---

*) Наталья Владимировна, супруга графа (позднѣе князя) Н. И. Салтыкова. П. Б.

age de l'abbé Chappe, et, à cette occasion, *malgré les personnalités*, dit-on, *qui abondent dans une réfutation de ce voyage faite à Pétersbourg, et à laquelle on prétend qu'une main bien respectable a travaillé*, il paraît qu'il y a bien des faussetés dans l'ouvrage de l'abbé Chappe sur la *Sibérie*. *Devine si tu peux!* Vous voyez bien que c'est un bout de vers, et vous ne me mettrez pas ce *tu* sur la conscience, s'il vous plaît. M-r de Schouwalow m'a montré dans le „S. de Louis XIV" un passage, où il est parlé des commentaires du roi de Prusse sur la dernière guerre comme d'un ouvrage prêt à paraître. Dieu le veuille!—Dites-moi, je vous prie, ce que c'est que le village auquel vous avez fait mettre le feu pour le garantir de la peste? On a voulut faire de cela quelque chose. N'est-ce pas cette couple de masures de Millet *) dont vous m'avez parlé dans une de vos lettres? Vous verrez dans une des miennes, que je m'ingère de vous parler de votre retour ici par le dernier traînage comme de quelque chose de possible et de raisonnable. Je voudrais bien que cela vous parût tel, mais je le désire tant que je n'ose presque pas l'espérer. Je vous prie cependant de ne pas passer cet article sous silence et de m'en dire votre sentiment, quand même il serait contraire au mien.—Savez-vous la mort du grand-général de la couronne de la Pologne? Je suppose que non. Vous en voilà donc instruit.

On prend ici, de la part de la police, les précautions les plus sages pour nous mettre à l'abri du fléau qui désole vos cantons, et il y a toute apparence que

---

*) Милетъ—подмосковная графовъ Воронцовыхъ, впослѣдствіи принадлежавшая князьямъ Ухтомскимъ. Говорятъ, что тамъ было много старинныхъ бумагъ. П. Б.

nous ne saurons rien de vos misères que par ouï-dire. Mais c'est toujours beaucoup, quand nous n'y aurions d'autre part que celle de la compassion qu'elles inspirent. Je vous assure, m-r le comte, que de vous savoir au milieu de toutes ces calamités (car m-r Bacounine m'a dit que vous en étiez tout entouré) est une idée, à laquelle je ne me fais pas. Vous me parlez de visites: n'avez vous pas peur de cette communication? Il me semble à moi que tous ces gens sont des pestifères.

7.

Къ нему же.

C'est quelque chose d'effrayant, dans les circonstances présentes, que l'impossibilité qu'il semble y avoir à faire observer une police, si nécessaire à la sûreté publique. Pour ce que vous me dites des farines, c'est encore une chose fort extraordinaire que je ne savais pas; mais comme la peste ne se communique pas aux aliments, et nommément à la farine, il y aurait encore moyen, je crois, d'y remédier. Mais il faudrait pour cela une attention et surtout une exactitude dans l'exécution, sur laquelle n'est guère permis de compter après ce que vous dites. L'hiver sera, je crois, le grand médecin de ce mal; mais comme il ne fera peut-être que l'engourdir jusqu'à ce que le germe en soit entièrement extirpé, le printems pourra nous ramener de nouvelles calamités et de nouveaux sujets de crainte, comme cela est déjà arrivé. La peste de Marseille, dont vous me demandez des détails, n'a durée que deux ans, depuis 1720 jusqu'en 1721. Elle y fut apportée par un vaisseau, venu de Seyde vers le 15 de juin. Ce fléau, qui de là se répandit à Aix, à Arles et presque dans toute la province, emporta dans la seule ville de Marseille environ 50 à 60 mille personnes. Votre curiosité à cet égard m'a fait chercher dans le „Traité de la Police“ de Lamare l'article de la peste (cet ouvrage est antérieur à celle de Marseille); on y trouve un modèle admirable des précautions à prendre dans les tems de calamités; mais cette police suppose des établissemens et une exactitude, une sévérité dans l'exécution dont on est encore bien loin ici.

Je vous suis bien obligé de la communication de votre lettre au c-te Orlow; c'est ce qu'il y avait à faire de mieux, et vous l'avez fait. Votre lettre est très-honnête en tout sens, et après cela vous n'avez plus rien à faire qu'à aller votre chemin. Je serai curieux d'en savoir la suite et d'en voir la réponse, s'il vous en vient une. J'ai vu, sans doute, celle que le comte Schouwalow vous a écrite, et j'en ai porté dans le tems le même jugement que vous. M-r de Schouwalow a beaucoup trop d'esprit et trop d'envie de le montrer pour écrire autrement. Ma conduite à son égard a jusqu'ici été conforme à la façon dont vous me conseillez de me comporter avec lui, et je me promets bien de ne pas m'en écarter. Comme il aime assez à parler, le rôle *d'écouteur* n'est pas trop difficile à faire avec lui. Quand il ne s'agit que de choses indifférents ou de littérature, oh! alors je cause à mon tour, et je m'aperçois que cela ne lui déplaît pas: car bien souvent il n'avance des paradoxes et ne contredit que pour le plaisir de causer et de faire durer la conversation; et de ce côté-là je le trouve très-fort de mon goût, car j'aime assez à disputailler. Il est souvent question de vous dans ces causeries, et m-r Schouvalow sait parler de vous à ma fantaisie: ce n'est, je vous assure, pas un de ses moindres mérites à mes yeux. Pour ce que j'ai dit que vous voyez les choses différemment, c'est une belle merveille que cela et une rare découverte, tout étant ici-bas à facettes, comme dit notre bonne m-me de Sevigné, de sorte que, quand vous ne seriez pas si différent en beaucoup de choses que vous l'êtes, il y aurait encore assez de raisons pour n'être pas toujours de même avis sur bien des choses et des gens. A propos d'avis, avez vous été de celui de dire un mot pour notre

pauvre Haliday? Je ne sais pas si feu m-r de Fersen *) avait raison dans les deux choses qu'il vous soupçonnait de tant craindre; mais cela était, il me semble, que vous auriez tort: car pour la première, puisqu'il faut mourir, quelle mort plus douce pourrait-on se souhaiter; et pour l'autre, ce sera, suivant les gens avec lesquels vous aurez à faire, une chose impossible ou inévitable. Voilà donc aussi une chose sur laquelle nous ne serions pas de même avis, probablement parce que nous l'envisageons de différens côtés.—Ne vous ai-je pas marqué que m-r Yélaguine et m-r Angiolini étaient raccommodés après tout ce qui s'est passé entre eux: c'est presque encore un ridicule. Au reste, ce n'est qu'une trève que m-r l'ambassadeur de la Grande-Bretagne a trouvé moyen de faire conclure. Auriez-vous pû penser qu'une telle entreprise du fils d'Agamémnon méritât l'entremise? Il n'a pourtant pas moins fallut que cet ambassadeur et le maréchal Razoumowsky pour terminer cette grande affaire. M-r Angiolini reste donc pendant six moix sur l'ancien pied, de sorte que si Dieu nous prête vie et nous délivre de nos misères, il y aura de belles choses à faire danser. Je vous suis bien obligé de m'avoir redressé, comme vous avez fait, dans mon évaluation. Cependant, je vous avoue que j'étais tenté de vous mettre, comme l'Avare, la main sur la bouche: *ah traître, tu manges tout mon bien*!

On vous aura envoyé les détails de l'affaire du roi de Pologne, car ce n'est plus un mystère. Ce que je vous en marque est assez exact à quelques petites circonstances près. Par exemple, l'affaire ne s'est pas

---

*) См. объ этомъ Ферзенѣ въ XXVI кн. Архива Князя Воронцова, стр. 166 и слѣд. П. Б.

passée à minuit, comme je le disais, mais entre 9 et 10. Cela est d'autant plus merveilleux. Il revenait de chez son oncle, il fut attaqué avec beaucoup de bruit et de tintamarre par une trentaine de personnes à cheval. Quelle ville ce doit être que Varsovie! Enfin c'est un miracle qu'il se soit sauvé: c'est la rencontre de quelques troupes russes qui a produit ce bon effet; les gens qui l'amenaient eurent peur, se sauvèrent et le laissèrent seul avec le chef, qui, perdant la tète à son tour, se jette à ses pieds et lui demanda grâce *).

---

*) Попытка Польскихъ возмутителей захватить короля Станислава Понятовскаго происходила 14 Ноября ст. ст. 1771 года. П. Б.

8.

Къ нему же.

Votre lettre du 6 janvier que je viens de recevoir, monsieur le comte, m'a fait jetter les hauts cris. Comment! Vous dites, comme si vous ne disiez rien qu'il se pourrait que vous vinsiez à Pétersbourg pour une 15-ne de jours, mais qu'en ce cas ce serait pour prendre congé de nous tout-à-fait. Voilà en vérité un discours auquel je ne m'attendais pas, et qui me paraît bien étrange. Je ne veux pas parler de l'extrême chagrin que me donnerait une telle résolution de votre part: je ne suis rien quand il s'agit de vous. Mais pour vous, m-r le comte, avez vous bien pensé aux conséquences d'une telle démarche et vous croyez-vous capable de soutenir à la longue une résolution aussi désespérée? Si vous n'étiez pas à la fleur de votre âge, si vous n'étiez pas fait pour réussir dans le monde que vous voulez fuir, ou si vous n'étiez pas dans un pays où c'est se séquestrer du reste des vivants que de demeurer à la campagne, je dirais peut-être à la bonheur. Mais à votre âge, mais en Russie! Vous enterrer tout vivant! Quelle idée! Et comment avez-vous pû vous y arrêter un moment? Il n'y a pas de tracasseries, pas d'amour du repos, qui puissent mériter qu'on leur fasse un tel sacrifice; avec un peu de résolution, de fermeté, de courage vous viendrez à bout de dissiper les nuages qui vous effrayent et vous verrez renaître le calme du sein de la tempête, car il n'y en a pas d'éternelles.

Je ne sais vos affaires que fort confusement sans doute, mais je n'en suis pas moins décidé à croi-

re que votre absence ne vaut rien du tout et n'est propre qu'à les gâter encore davantage.

J'ai prévenu dans une de mes lettres [1]) les questions que vous me faites au sujet de m-me la p-ce Daschkow: je ne la trouve point changée, tout au contraire. Elle vient de louer une maison dans la Petite Morskoi et de débarasser m-me Palianski du train et de l'embarras qu'elle lui faisait dans la sienne. Il est toujours vrai que les deux inséparables amies sont séparées. Il m'a paru, dans le peu que je les ai vu ensemble, que le ton de la contradiction était monté entre elles à son comble; cependant, tout en se querellant, c'est toujours: ma chère amie par-ci, ma chère amie par-là. Je trouve m-elle Kamensky [2]) presque aussi aigre que m-me Daschkow est décidée et bruyante. Je ne sais si elle sait faire sa cour en tems et lieu; mais pour moi, je lui ai jamais vu qu'un esprit désapprobateur et gendarmé contre tout ce qui se fait ici. Elle parle anglais, elle pense anglais, elle est tout anglais. Elle n'a vu à Paris que Diderot, et de toute la France elle n'approuve que lui. M-r de Voltaire ne me paraît point avoir eu le bonheur de lui plaire. Elle a fait des passions en Angleterre, en femmes s'entend, avec lesquelles elle est en relation. Enfin il est arrivé ce que nous avons prévu, et elle est revenue plus Daschkow qu' elle ne s'en était allée. Pour moi personnellement, je n'ai qu'à m'en louer infiniment, et je vois que vous m'avez bien recommandé au prône. Mais je vous avoue

---

[1]) Говорится о письмѣ отъ 5 Января 1772 года, уже напечатанномъ въ VII-й книгѣ Архива Князя Воронцова, стр. 655. П. Б.

[2]) Пріятельница и потомъ врагъ княгини Дашковой, которая съ нею совершила первое свое заграничное путешествіе. П. Б.

que, tout disposé que je suis à lui faire ma cour, je serais bien embarrassé si elle exigeait de moi une assiduité dont je ne me sens pas capable. Elle m'a fait l'honneur de me dire hier qu'il fallait que je la visse plus souvent, et que l'ami du comte Alexandre devait être le sien. Cela est extrêmement flatteur sans doute et bien dit, mais je n'ai pas laissé que d'en être un peu effrayé: car, en vérité, m-r le comte, il y a si loin d'elle à vous, qu'il n'y a pas moyen de vous trouver tous deux également aimables, et de goûter infiniment son commerce quand on est accoutumé au vôtre.

Si m-r Pictet se plaint d'avoir reçu tard la lettre que vous m'avez adressé pour lui, ne m'en donnez pas la faute: il ne m'a pas été possible de découvrir son logement. A la fin je me suis avisé de m'adresser à m-r Gome que j'ai trouvé cher l'ambassadeur et qui m'a promis de lui faire parvenir votre lettre.

De comte Fédor Orlow est arrivé ici samedi passé. Je ne l'ai pas encore vu.

On dit que m-r Potiemkine, le nouveau gentilhomme de la chambre, a fait un drame en prose de la bataille de Tschesma, où tous les héros de cette fameuse journée sont introduits [3]). Cela ressemble aux „Perses“ d'Échyle, où il s'agit de la bataille de Salamine à laquelle l'auteur lui-même avait assisté. Voyez-vous comme nous imitons les Grecs?

Je n'ai pas eu occasion de me mettre au fait de ce que le général Bauer dit du comte Sémen; mais m-me de Schouwalow m'a dit que le comte n'était plus si bien avec le maréchal Roumianzow. Elle m'a fait à ce sujet une histoire d'un soldat, très-bel homme que le

---

[3]) Говорится о графѣ Павлѣ Сергѣевичѣ Потемкинѣ. П. Б.

comte voulait avoir dans son régiment et qu'il a trouvé moyen d'y faire entrer indépendamment du maréchal, ce qui doit avoir piqué celui-ci. Je crois qu'elle tient cette histoire du prince Mestchersky, qui est de retour ici avec son hospodar.

Voici une lettre qui a été remise à Nicolaï par la comtesse Nathalie, qui lui a dit qu'elle croyait qu'elle était de m-r Zinowiew. Nicolaï est toujours bien sensible à votre souvenir et me charge chaque fois des assurances de ses respects. M-r de Schouwalow me parle aussi fréquemment de vous, et trouve que c'est honte que vous ne soyez pas employé et que vous viviez dans un village. Pour lui il ne me paraît pas le plus content du monde et me paraît toujours soupirer après les belles contrés ou d'un peuple poli etc. Mais tout cela change ou peut changer d'un jour à l'autre. Il m'a récité des vers qu'il a fait pour m-me Zinowiew, qui m'ont paru fort jolis.

Ce 24 janvier 1772.

9.

Къ графу Семену Романовичу.

Il ne sera pas dit que je me mêle de faire des fables bonnes ou mauvaises et que je ne vous en aurai pas adressé une. Je vous envoye donc celle de *l'Âne et du Rossignol*, parce que vous me l'avez indiqué et celle du *Chêne et du Saule*, parce qu'elle vous est consacrée. Je crois que votre modestie ne sera pas effarouchée du petit mot de louange qui la termine. Cela est si vrai et si court que vous seriez de bien mauvaise humeur, l'envie et vous, si vous ne me le pardonniez pas. On dit que nous partons le 15. L'espérance de vous voir à Moscou fait que je désire extrêmement d'y aller. Nous comptons fort et ferme là-dessus, m-r le comte et moi, et nous serions bien désagréablement attrapés, si vous alliez nous faire faux bond. Mais cela ne sera pas. Je ne vous dis rien d'ici, parce que j'imagine que m-r votre frère, qui sait tout, ne me laisse rien à dire.

Nous recevons bien peu de vos nouvelles. C'est la rareté des courriers qui en est cause; cela est fort désagréable, mais du moins ce n'est pas notre faute. Nous attendons m-r de Ronzow que vous nous avez fait annoncer avec du tabac, dont j'espère bien avoir ma part. Vous m'avez accoutumé à cette friandise-là, et il n'y a pas jusqu'à m-r votre frère qui ne méprise son tabac d'Hollande depuis qu'il sait que vous préférez celui de

Turquie. Tant il est du bel air parmi nous d'aimer tout ce qui vous plaît. Nous sommes heureux que vous soyez bon et sage; vous nous méneriez loin avec l'ascendant que vous avez sur nous. Après cela je ne vous fais pas de compliment de nouvelle année. Tout ce que je pourrais vous dire serait au dessous de ce que je sens, et si vous savez combien je vous aime, ce que j'espère, vous en savez plus qu'il ne m'est possible de vous en dire. Aimez-moi donc, m-r le comte, et cette année-ci et les autres, et laissez moi vous adorer tous le reste de ma vie.

Nicolaï me charge de mille choses tendres pour vous. Je vous embrasse de tout mon coeur et suis en vérité tout à vous.

Ce 4 janvier (1774).

ПРИЛОЖЕНІЕ КЪ ПИСЬМУ 9-му.

Le Chêne et le Saule.

Un Saule de mince apparence,
A la vanité fort enclin,
Eut, dit-on, jadis l'insolence
De disputer de force et de vaillance
Contre le Chêne, son voisin.
Ils devaient au premier orage
Faire leurs preuves de courage.
Éole fût prié par les deux contestants
De déchaîner au plustôt tous les vents,
Et ce dieu, qui se plaît à ravager la terre,
Dès qu'il l'entend, exauce la prière.
A coups pressés il enfonce son dard
Dans les flancs du rocher qui leur sert de barrière.
Et les vents en fureur, sortant de toute part,
Font voler dans les airs des torrents de poussière.
Tout tremble devant eux, tout succombe, tout fuit.
Et tout ce désordre, et ce bruit,
Et le dommage qui s'ensuit,
Dont plus d'un canton se désole,
Tout cela, dis-je, fut le fruit
De l'impertinence d'un Saule,
Qui contre les vents les plus forts
N'usant que de tours de souplesse,
Rampant, cédant, pliant sans cesse,
Faisant enfin jouer tous les ressorts
De la plus frauduleuse adresse,
Parvint à tromper leurs efforts

Et se sauva par sa faiblesse.
Tandis que l'arbre généreux.
Qui se roidit contre l'orage
Et qui des aquilons fougeux,
Plus d'une fois cédant à son courage,
Bravait et combattait la rage,
Fut enfin renversé par eux.
Le Saule alors, comme on peut croire,
Eut grand soin de chanter victoire:
Mais le Chêne abbatu l'arrête, et dit: Vainqueur,
Qui ne dois ton salut qu'à ton peu de mérite,
Tu nommes donc ta lâcheté valeur,
Combat une honteuse fuite,
Et triomphe ton déshonneur?
De tes brillants succès, vas, je te félicite.
Tu peux jouir de ton bonheur
Et penser que je te l'envie;
Tu n'es pas fait pour sçavoir qu'un grand coeur
Aime mieux avec gloire abandonner la vie,
Que de la conserver aux dépens de l'honneur.

*

Envoi à m-r le comte S. de Woronzow.
Un lâche quelquefois usurpe la victoire.
Et Paris vit tomber Achille sous ses coups;
Mais de honteux lauriers feraient-ils des jaloux?
Du Chêne valeureux quand vous lirez l'histoire,
Que sa défaite, ami, n'ôte rien à sa gloire.
Songez qu'il méritait de vaincre comme vous.

10.

Къ графу Семену Романовичу.

S-t Pétersbourg, ce 15 may (1778).

Quoique je réponde un peu tard à votre lettre sur S-t Pierre de Rome, sur la sculpture et la peinture, vous me feriez le plus grand tort du monde si vous en inféricz qu'elle ne m'a pas fait un très-grand plaisir. J'en ai envoyé une copie à m-r votre frère, afin de lui inspirer quelque respect pour les arts et ceux qui les sentent et les apprécient. J'en ai montré des morceaux à m-r Falconet, ceux surtout où vous vous étiez si parfaitement rencontré avec lui, qu'il n'y avait pas bien de craindre vous exposer à la moindre contradiction de sa part, comme, par exemple, votre jugement sur le tableau de la Transfiguration, qui est à peu près mot à mot ce que je lui en avait entendu dire. Aussi a-t-il été fort content de vous et de votre façon de voir, et m'a-t-il prié très-instamment de lui communiquer ce que vous pouviez me dire à l'avenir sur cette matière. Je vous fais bien la même prière pour mon compte; la seconde vue vous inspirera peut-être de nouvelles réflexions sur les mêmes objets, dont je vous prie de me faire part: et que ce que je vous dis au sujet de m-r Falconet ne vous gène pas: je sais très-bien ce qu'il faut lui montrer et ce qu'il faut lui céler. Je me suis bien gardé, par exemple, de lui lire votre jugement sur les sculpteurs anciens et modernes, quoiqu'avec de petits adoucissements il eut été facile de le lui faire adopter. Ainsi fiez-vous là-dessus à ma discré-

tion. M-r Falconet n'a pas manqué de demander si vous ne me disiez rien du cheval de Marc-Aurèle, et lui ayant répondu que non, „Par Dieu, vous devriez bien lui écrire qu'il vous en dise son sentiment“.

11.

Къ нему же.

(1780).

Monsieur le comte! Guarengui m'a remis hier votre billet à l'opéra. Quoique je dusse m'attendre à ce que vous me marquez sur mon pauvre Roman, je n'en suis pas moins affligé. Je crains outre cela qu'il ne cause de l'embarras au comte Alexandre et, pardessus le marché, je suis tourmenté de l'idée de l'avoir privé des soins que j'étais apporté de prendre de lui ici. Notre départ d'ici, que je pensais pouvoir peut-être effectuer aujourd'hui, est reculé. M-me de Benckendorf n'est point encore accouchée, quoiqu'elle en ait donné l'allarme depuis Dimanche. La grande-duchesse n'a pas bougée d'auprès d'elle depuis ce tems, et monseigneur n'est venu deux fois ici que pour des moments. J'apprends que l'Impératrice lui a dit que si ce mauvais tems continuait, elle n'irait pas même à Péterhof. Ainsi on pourrait bien n'aller en ville que pour une couple de jours et revenir ensuite ici. Et si m-me de B. n'accouche pas d'ici à demain, ou si les choses ne vont pas parfaitement bien après sa délivrance, le gr.-duc et la grande-d-sse pourraient bien ne pas aller en ville demain, ni par conséquent nous non plus. Je vous dois un mot sur ce qui me regarde: tout est remis au même et semblable état qu'étaient les choses après la grande explication de Pawlowskoie, de sorte qu'on

m'a promis positivement et avec toutes les assurances d'amitié et de bonté désirables en pareil cas, d'agir conformément à ce que vous savez. Ainsi je n'ai plus rien à faire qu'à me tenir tranquille et à attendre l'effet de ces favorables dispositions. Tout s'est passé dans la dernière explication, que j'ai trouvé le moment d'avoir, le mieux du monde et de la façon la plus satisfaisante pour moi. Mettez-moi aux pieds de votre promise.

Письма во время путешествія по Европѣ графа и графини Сѣверныхъ *).

12.

Къ графу Семену Романовичу.

Vienne, ce 22 (11) X-bre 1781.

Enfin je suis arrivé ici en très-bonne santé le 6 (17) du courant, sans autre accident que celui d'une roue cassée près de Bilitz, ce qui m'a obligé à y passer deux nuits, parce qu'il a fallut faire encore d'autres réparations pour me mettre à l'abri d'un semblable accident pour l'avenir. Ce sont les rayons des deux roues qu'il a fallu renouveller et quelque chose à l'avantrain. Voilà, monsieur le comte, tout ce que j'ai à ajouter sur les détails de mon voyage. Je me réserve

---

*) Высокіе путешественники поѣхали на Кіевъ. Лафермьеръ, какъ видно изъ другихъ (не напечатанныхъ здѣсь по малосодержательности) писемъ его, направился съ Русскимъ слугою Маркою через Ригу, Варшаву и Краковъ. Великій князь съ супругою и ближайшими лицами выѣхали изъ Царскаго Села 19 Сентября 1781 года. Въ Вѣну прибыли они 10 Ноября. П. Б.

de vous parler de ceux de mon arrivée ici dans une lettre dont je chargerai m-r Koch, qui doit partir incessamment pour se rendre à Pétersbourg. Je me contenterai de vous dire cette fois-ci en général que j'ai trouvé tout le monde parfaitement bien portant et que j'y ai été parfaitement bien reçu. Je suis établi ici à la cour, comme les autres, depuis deux jours; car je suis descendu d'abord à l'auberge. Tout notre monde est ici dans un extrême mouvement, ce qui ne s'accorde pas trop avec mon allure accoutumée; aussi ne suis-je pas du tout disposé à me mettre au courant. Comme je suis arrivé longtems après les autres, il me faudrait courir encore plus qu'eux pour les attraper, et c'est ce que je ne me sens pas le courage d'entreprendre.

13.

Къ нему же.

Vienne, ce 17 (28) X-bre 1781.

Je vous ai rendu compte de mon arrivée et de la bonne réception qu'on m'a faite. Depuis que je vous ai écrit, j'ai vu encore monseigneur et m-me la grande-d-esse deux fois, cela fait trois en tout depuis que je suis à Vienne. M-me la grande-d-esse m'a présenté à s. a. r. m-me sa mère et à la princesse sa soeur que je n'ai vue qu'un moment, assez cependant pour la trouver charmante, et pour lui accorder volontiers, sur sa figure, ses manières et le peu de mots qu'elle m'a dit, tout l'esprit que j'entends dire partout qu'elle a *). Au reste, il ne faut pas que l'éloignement, où me tiennent l. l. a. a. vous surprenne et vous inquiète: ce n'est pas quelque chose qui me soit particulier, et le grand mouvement où elles sont ici suffit pour expliquer et justifier leur conduite à cet égard. De mon côté, sans chercher à me répandre et sans avoir encore rien vu, quoiqu'à la veille de mon départ, j'ai été continuellement en l'air: ce sont des dîners et des visites continuels.

Le prince Galitzine, auprès duquel je n'ai pas manqué de m'acquitter de votre commission de mon mieux, m'a présenté au prince Kaunitz, chez lequel je dois dîner aujourd'hui et le même jour chez Fries, ce qui peut s'arranger, parce que le premier ne dîne qu'à 6

---

*) Говорится о будущей Германской императрицѣ Елисаветѣ, супругѣ императора (въ то время эрцгерцога) Франца. П. Б.

ou 7 h. Ce prince, je veux parler du pr. Kaunitz, m'a fait l'accueil le plus agréable et même le plus flatteur; je lui ai trouvé dans la conversation une tête froide et saine qui m'a rappellé celle de notre vieux comte Munich qu'il rappelle encore par ses manières et son extérieur, à la perruque près qui est un peu singulière.

J'ai peu de choses à vous dire de l. a. D'après moi-même et après ce que je vous en ai dit, tout ce que nous avons prévu est à peu près arrivé à en juger d'après ce que Nicolaï m'a conté et d'après ce que j'ai été à portée de voir et d'entendre ici par moi-même. Vous savez déjà la façon dont le roi de Prusse en a agi avec le frère aîné de la gr.-duchesse qui n'est plus à son service, ce qui ne peut manquer de tourner au profit de l'empereur, qui finira par être adoré de toute la famille. Il m'a paru que monseigneur voulait faire semblant de s'en défendre encore un peu, mais il faudra bien se laisser aller au torrent.

Nous allons voyager par colonnes. Je serai de la première, qui devance monseigneur de quelques jours. Nous partons le 2 du janvier et allons tout droit à Venise par Triest, de là à Rome et à Naples, d'où l'on reviendra à Rome à la fin du carême et de là à Florence, où l'on dit que l'empereur se rendra au mois d'avril.

14.

Къ нему же.

Vienne, ce 1 janvier 1782.

On assure que le pape veut venir ici faire une visite à l'empereur. Quoique cela ait tout l'air d'une nouvelle de l'arbre de Cracovie, cela n'est pas sans fondement; du moins le secrétaire de l'ambassade de France, à qui j'en ai parlé aujourd'hui, en plaisantant m'a-t-il assuré que le nonce en avait fait effectivement la proposition qui n'avait pas été formellement rejettée, parce qu'elle n'est pas de nature à l'être. Voilà un personnage sur la liste des souverains voyageants qu'on n'était assûrement pas dans le cas de s'attendre à y trouver. Si le s-t père se promet des miracles de sa présence ou de son éloquence, on ne pourra les croire du moins qu'après qu'on les aura vu, et quelque foi qu'il puisse avoir lui-même, je crois qu'il lui sera plus facile de transporter des montagnes que d'arrêter le cours des réformes salutaires que l'on entreprend et que l'on médite ici avec autant de sagesse que de succès. Enfin c'est le siècle des choses extraordinaires, ce qui fait que je ne désespère pas de celle-ci: je parle du voyage du pape, tout incroyable et bizarre que cela paraisse.

Autre nouveauté, qui n'est pas tout-à-fait de cette espèce: on renvoye m-r Dufour. Le général vient de me le dire tout chaud, comme une résolution prise d'aujourd'hui. C'est un congé qu'on lui donne, et il s'en va en France, à ce que m'a dit m-r de Soltikow.

On me dit que le D. s'est rendu insupportable à tout le monde pendant le voyage depuis les premiers jusqu'au derniers. Un mot maintenant sur notre route. Nous partons demain pour Venise, c'est-à-dire les cavaliers, Nicolaï et moi dans votre voiture réparée et rajustée au mieux, à ce qu'on m'a dit. Jugez si je suis content de cet arrangement. De là on va tout droit à Rome et à Naples par Padoue, Ferrare, Bologne, Ancone etc.

15.

Къ нему же.

Venise, ce 12 janvier n. st. 1782.

Nous sommes partis de Vienne par un froid assez vif de 14 à 15°, après une chute de neige assez considérable; mais le froid et la neige nous ont quitté à notre entrée en Styrie, et nous avons traversé cette belle vallée par le plus beau tems du monde, sans y trouver de neige, ni presque de glace, ce qui formait, au mois de janvier, un genre de beauté, auquel j'ai été d'autant plus sensible que j'en était désaccoutumé. Quoique j'eusse des livres dans ma voiture et que j'y aye été seul, avec Marka, presque pendant tout le tems du voyage il ne m'a pas été possible de lire: tant j'étais agréablement occupé à contempler et à admirer les beaux pays par lesquels nous passions, et j'avais regret à la nuit qui m'en dérobait une partie, car nous ne nous sommes couchés que deux fois: à Brouck et à Leyback. Nous avons suivi exactement dans notre course la route que le grand-duc doit prendre; ainsi nous sommes passés à Trieste que je ne connaissais pas, où nous avons mangé de bonnes huitres et trouvé les premières traces de goût dans la construction des édifices. Tout le pays que l'on parcourt depuis Trieste jusqu'à l'entrée du Frioul est affreux: des montagnes arrides, couvertes de pierres et des roches; mais le chemin, qui est nouvellement fait, est partout bon et facile. Nous ne sommes point passés par Goritz. Enfin cette route me paraît la meilleure et la moins effrayante pour entrer en Italie et en sortir. Le Taliamento et la Piave n'étaient rien dutout: nos carosses

ont passé le premier à gué. Depuis que je suis ici, j'ai déjà assisté à une plaidoyerie, où j'ai entendu parler un des principaux avocats d'ici, nommé Stéfani, dont j'ai été très-content. J'ai été à la place, à l'église et à la bibliothèque de S-t Marc, au Campanile, aux églises de S-t Giorgio Majore et de S-t Zacharie, où j'ai vu les deux beaux tableaux de P. Véronese, enfin au spectacles qui ne valent pas grand' chose à Venise. Ce carnavale-ci, la Gabrieli chante au gr. théâtre, où on ne l'entend pas, et la Moriquelli est l'ornement du théâtre de S-t Marc et l'héroïne du carnavale de Venise de cette année. On dit qu'on fait ici de grands préparatifs pour les fêtes qu'on destine à leurs altesses pour le séjour qu'elle y feront: une régate, un combat de taureaux, illumination de la place S-t Marc, etc. Nous avons trouvé ici le prince de Wurtemberg chez lequel nous avons dîné. Vous pensez bien qu'il a été beaucoup question des affaires du tems, qui sont l'arche du Seigneur. J'ai porté aujourd'hui votre lettre au sénateur Angélo Quirini que je n'ai pas trouvé, mais que je verrai s'il y a moyen et pour peu qu'il soit trouvable. Nous apprenons dans ce moment qu'on a des nouvelles que la grande-duchesse a été un peu incommodée à Neustadt, ce qui retardera son arrivée ici d'une couple de jours, car je ne crois pas que cela puisse avoir de suite. J'ai bien peur que le pouvre Miklachewsky que nos avons laissé mourant à Vienne n'y soit mort à l'heure qu'il est.

16.

Къ нему же.

Venise, ce 16 janvier n. st. 1782.

J'ai fait votre commission auprès de Pedrillo, chez lequel nous ne sommes point logés, attendu que toute sa maison est pleine: le premier est occupé par la princesse de Wurtemberg et le second par le résident de Hollande. J'ai trouvé le bon Pedrillo extrêmement vieilli: il y a 18 ans que je ne l'ai vu. Pour nous, nous sommes logés à la Reine d'Angleterre. Maruzzi a arrêté pour le grand-duc le Lion Blanc, où il y a deux étages également beaux et logeables et tout à côté l'Écu de France où l'on peut passér de plein pied; mais comme monseigneur nous a dit de nous mettre dans une auberge pour attendre son arrivée, nous nous sommes conformés à ses ordres, et il pourra disposer de nous comme il voudra quand il se verra arrangé. On l'attend ici Vendredi prochain; le prince de Wurtemberg partira d'ici Jeudi pour aller à sa rencontre. J'ai vu le sénateur Angélo Quirini qui est venu nous prendre pour nous faire voir le palais du doge et nous mener à une fonction d'église à la chapelle de S-t Marc. Nous avons beaucoup parlé de vous, c'est ce que je pouvais faire de mieux pour me recommander auprès de lui. Il m'a dit qu'il était sur le point de vous écrire au sujet d'une découverte qu'il a faite d'une précieuse collection de manuscrits grecs, reste de la bibliothèque des empereurs, qui se trouve à Constantinople et dont l'acquisition serait digne de la munificence de l'Impératrice, de son goût pour les belles et grandes choses et de la protection qu'elle accorde aux lettres. Il a

sur le sujet des notes et des renseignements qu'il tient d'un vieillard mort depuis peu, dont il se propose de former un petit mémoire qu'il me remettra, à ce qu'il m'a dit, pour vous le faire parvenir.

17.

Къ нему же.

Naples, ce 9 février 1782.

Je vous ai écrit trois lettres de Venise qui, j'espère, vous seront parvenues. Vous savez que nous en sommes partis le 23. Le prince Youssoupow, m-r Wadkowsky, Markow et moi, composent la première colonne de notre caravane. Le grand-duc est parti le même jour que nous; mais tirant sur Padoue, au lieu que nous nous sommes embarqués pour arriver en droiture à Ferrare, notre voyage, tant par eau que par terre, a été le plus heureux, le plus pacifique et par conséquent le plus agréable du monde. Nous nous sommes arrêtés quelques moments à Ferrare, à Cento, à Bologne, à Ancone, à Lorette, en partie pour donner le tems au prince de Wurtemberg, qui nous devançait de peu, de gagner pays. Nous nous sommes cependant rencontré avec lui à Lorette et à Rome, où nous sommes arrivés le 2 de février, pour en repartir le lendemain. J'ai cependant eu le tems de voir deux fois l'église de S-t Pierre, le Capitole, le Muséum, les loges et les chambres du Vatican. J'ai remis vos lettres à m-r Reiffenstein, Backer et Mocénigo que j'ai trouvé à Rome, ainsi que la princesse Dachkow et sa famille. J'ai eu avec cette dernière une longue conversation, dans le cours de laquelle je l'ai retrouvé

toute entière, telle que je l'ai connue. J'ai été fort content de ses enfants pour le peu de tems que je les ai vu, et je souscris de tout mon coeur au bien que j'en entends dire partout, surtout du fils, qui me paraît un très-joli garçon. Ils m'ont beaucoup parlé de vous et de m-r votre frère, et m'ont fait tous, tant la mère que les enfants, un accueil et des politesses dont j'ai été vraiment touché. Le reste de notre voyage depuis Rome jusqu'ici, où nous sommes arrivés le 5, a été tout aussi tranquille et aussi heureux, excepté que ces derniers jours le beau tems, qui nous avait constamment favorisé, nous a abandonné et depuis que nous sommes ici il ne cesse de pleuvoir avec une abondance et une furie qui ne permettent presque pas de sortir de la maison. J'ai trouvé le comte Razoumowsky vieilli. Nous avons beaucoup causé; il m'a demandé mon avis sur quelques objets, et l'a même suivi, ce qui est plus que de le demander. Je souhaite donc de tout mon coeur qu'il s'en trouve bien. J'ai vu m-r et m-me Hamilton, qui m'ont beaucoup parlé de vous. Nous sommes déjà entrés avec m-r en pourparler sur le Vésuve, qui depuis sa dernière furie est d'une tranquillité parfaite et ne donne pas même le moindre signe de vie. Je lui ai envoyé, c'est-à-dire à m-r Hamilton, l'ouvrage de m-r Oepinus sur les volcans de la lune, qui ne manquera pas de l'intéresser, car tout ce qui est volcan lui tient à coeur. Je n'ai encore vu ni l'abbé Galiani, ni le père Bartolo, mais bien m-r Bonachi, que j'ai trouvé à peu de choses près comme il était il y a 18 ans. Enfin le grand-duc est arrivé hier. Le roi et la reine sont allés à sa rencontre à peu de distance de la ville; ils se sont vus dans une maison royale qui se trouve là et sont venus descen-

dre ensemble au théâtre de S-t Charles, où il y avait grand opéra et grande illumination. Nous les attendions chez eux, où ils ne sont venus que vers minuit, parce que le roi les avait mené souper chez lui. Le comte Razoumowsky s'est trouvé à leur descente de carosse, et nous tous, pour nous conformer à un ancien ordre du grand-duc, nous l'attentions dans l'antichambre. Le grand-duc n'a pas voulu absolument accepter le palais du prince Sigliano que le roi lui a fait offrir et qu'il avait fait arranger pour qu'il y fût commodement lui et toute sa suite; mais il est venu descendre à un autre palais d'un seigneur napolitain que le prince Youssoupow, chargé de faire les logements, a été trop heureux de trouver, sans qu'on ait voulu entendre parler de loyer. Toutes les auberges se trouvent pleines, de sorte que nous sommes tous éparpillés de côtés et d'autres, n'y ayant place dans le dit palais que pour le grand-duc et m-me de Benkendorf qui y occupe deux chambres. M-r de Soltikow, qui arrive ce soir avec les demoiselles et le prince Kourakine, doivent occuper une maison fort éloignée de celle du grand-duc. Pour moi, j'occupe un trou à un 5-me étage, ayant justement 101 marches à monter pour arriver chez moi. Vous voyez bien, monsieur le comte, par le peu de tems que nous sommes ici, qu'il ne peut pas y avoir grand'chose à vous dire de notre séjour et de notre façon d'être. Le peu que j'ai appris des détails du voyage répond parfaitement à l'idée que nous nous sommes toujours fait de la chose en général. La parfaite inutilité dont je suis dans tout ceci m'y fait jouer un rôle absolument passif, dont je m'accommode parfaitement bien: j'ai tout le tems et le loisir de faire mes petites observations, qui ne font que

confirmer de plus en plus les anciennes, de sorte que rien ne me surprend, rien ne m'étonne; l'avantage que j'ai de voyager seul, dans un carosse à part, et toujours en avant, me met à l'abri de la plus part des inconvenients dont les autres se plaignent, de sorte que jusqu'ici, grâce à mon bon destin, je n'ai pas eu le moindre sujet de mécontentement personnel.

Il faut que je vous dise un mot des arrangements que j'ai pris pour m'acquitter de la dette que j'ai contractée vis-à-vis de m-r votre frère. Je n'ai que faire de vous avertir de lui en faire part, puisque je regarde cette lettre que je vous écris, comme adressée à tous les deux. Pendant tout le tems de mon absence je ne toucherai rien de mes appointements qui restent à Pétersbourg et je vivrai du remboursement de mes frais de voyage qui se montent à 400 ducats et que je tirerai de m-r de Soltikow, fait-à-fait que j'aurai besoin d'argent, de sorte qu'à mon retour je trouverai une somme toute prête pour m'acquitter vis-à-vis de monsieur votre frère, à qui j'aurai la double obligation de l'avance et de l'attente pour le remboursement. Je crois qu'il approuvera cet arrangement, qui est d'autant plus dans mon goût, qu'en augmentant les obligations que je lui ai, il me sauve le désagrément d'importuner qui que ce soit par mes demandes.

Le comte Alexandre, qui ne m'a sûrement pas oublié, quoique je n'aye reçu depuis bien longtems aucune marque de son souvenir, voudra bien agréer ce témoignage du mien.

M-me la comtesse veut-elle bien me permettre de lui baiser la main et de lui demander des nouvelles de sa santé? Je vous prie, monsieur le comte, de me rappeller aussi au souvenir de m-r Oepinus, auquel

j'ai beaucoup pensé en voyant la belle cascade de Terni, une des plus grandes qu'il y ait, je crois, en Europe et qu'on va voir très-commodément depuis que le pape a fait accommoder le chemin qui y conduit.

18.

Къ нему же.

Rome, ce 13 mars 1782.

Nous avons eu pendant notre séjour à Naples de pluies continuelles, suivies d'un froid qui a fait jeter les hauts cris à tout le monde. Toutes les fontaines ont été gelées, et l'on n'a pu manquer de dire, comme vous le pensez bien, que le comte du Nord avait apporté le froid avec lui dans le Midi. Mais pour le Vésuve, je ne lui ai point fait grâce: je l'ai franchi jusqu'à son sommet et j'ai joui en plein de la beauté du coup d'oeil de ses environs et des belles horreurs de son gouffre. Je n'aurais pas osé me présenter devant m-r Oepinus, si j'avais négligé cette excursion volcanique. Je ne dirai pas comme le prince Repnine (m-r Oepinus m'entend).—Arrivés à Rome, nous avons pris un antiquaire à nous deux, m-r Wadkowsky et moi. C'est un nommé Bayers, Écossais, et nous nous sommes mis à courir les antiquités, les églises, les palais, les campagnes. C'est à la princesse Daschkow qui nous l'a procuré que nous en avons toute l'obligation. Pour m-r Reiffenstein, il était tout entier à l. l. a. a., de sorte qu'il n'y a pas eu moyen d'en jouir.

Hacquert m'a dit que le grand-duc l'avait beaucoup pressé de venir en Russie et qu'il lui avait promis d'y

venir l'année prochaine pour deux ans. Je ne l'ai pas vu aussi souvent que je l'aurais désiré. Le grand-duc et la grande-duchesse lui ont acheté et commandé plusieurs tableaux. J'ai regretté ici de n'être pas riche, ce qui ne m'est pas arrivé souvent. La princesse Daschkow s'est assez bien tirée d'ici à l'égard de leurs altesses. M-me Scherbinine a beaucoup intéressé m-me la grande-duchesse. Le prince Daschkow me paraît aussi fort aimable, et je crois qu'il ne manquera pas de vous plaire. Le frère et la soeur me paraissent en avoir tous les deux la plus forte envie. On dit que nous ne resterons que 8 jours à Florence. Vous voyez que nous nous hâtons prodigieusement; mais ce n'est pas tout-à-fait pour retourner chez nous: on veut aller en France, dans les Pays-Bas, en Hollande, être pour le mois de 7-bre à Prague au grand camp de l'empereur et de là s'acheminer pour la Russie, où nous serons donc rendus pour le commencement de l'hiver prochain.

19.

Къ графу Александру Романовичу.

Florence, ce 20 mars n. s. 1782.

Nous sommes arrivés ici le 16 au soir, ayant eu constamment à travers toutes les montagnes un temps affreux à essuyer. Le gr.-duc est arrivé le 18 avec sa division et a beaucoup plus souffert que nous du mauvais temps et des mauvais chemins dans les états du pape, car ceux de Toscane sont admirables. Il a eu deux fois les roues de sa voiture brisées, de sorte qu'il a été obligé de se mettre avec la grande-duchesse dans celle de m-me de Benkendorff. Nous ne ferons qu'un bien court séjour ici, ne devant y rester que 8 jours. Le grand-duc fera ses Pâques à Pise: on ira à Livorne et à Lucques, d'où on se rendra à Bologne sans repasser par ici. Le grand-duc et la grande-duchesse d'ici ont été au devant des nôtres, le premier jusqu'à Sienne et l'autre jusqu'à une maison de campagne à quelques postes d'ici, où leurs altesses ne sont arrivées que bien tard, parce que notre grand-duc, à cause de l'esclandre de sa voiture, ayant été obligé de faire beaucoup de chemin à pied par un temps affreux, s'en est trouvé un peu incommodé à Sienne où m-r Krouse lui a fait garder le lit jusqu'à 11 h. Maintenant tout est remis. Je ne puis pas vous dire grand'chose d'ici; j'ai cependant déjà vu le palais Pitti, la galerie S-t Laurent et la Corilla à qui j'ai apporté votre lettre. J'ai été à la porte du Chevalier, mais je ne l'ai pas encore vu. Le grand-duc est logé chez Vanini et moi avec m-r Wadkowsky et le prin-

ce Youssoupow chez Carlo. Vous me demandez dans une de vos lettres des détails sur la Romagne; quoique nous ne nous soyons arrêtés nulle part en la traversant et que la nuit, par conséquent, m'en ait dérobé une bonne partie, j'en ai vu assez pour juger que c'était avec la marche d'Ancone la plus belle fleur du jardin du pape. Les villes y sont petites, mais fréquentes et bien bâties, et la campagne est un jardin perpétuel. La partie de la marche d'Ancone la plus montagneuse est affreuse à traverser pour les mauvais chemins et la misère qu'on y trouve; mais en entrant dans l'Ombrie on descend dans un pays qui paraît enchanté et par sa propre beauté et par le contraste avec celui qu'on vient de quitter.

20.

Къ графу Семену Романовичу.

Florence, ce 27 mars n. s. 1782.

Nous sommes à la veille de notre départ d'ici; nous ne partons pas cependant cette fois-ci les premiers: nous allons tâter un peu de l'arrière-garde. Monseigneur part demain, m-r de Soltikow Vendredi et nous Samedi. Nous allons tout droit à Livourne, d'où nous irons rejoindre le grand-duc à Pise et (ceci servira à rectifier ce que j'écris à m-r votre frère) après que tout le monde aura fait ses Pâques, nous reprendrons les devans pour aller attendre monseigneur à Turin. Il y a eu depuis trois jours beaucoup de variations sur l'ordre de notre marche, et je n'ai appris cette dernière leçon, qui j'espère sera la dernière, que depuis ma lettre à m-r votre frère écrite. Nous avons été, Nicolaï et moi, non pas présentés, mais envoyés au grand-duc d'ici, qui nous a reçu dans son cabinet, où il était tout seul et où il nous a tenu une heure et demi au moins à nous parler de cent mille choses. Il parle beaucoup; c'est tout ce que je vous dirai de lui pour ne pas tomber dans le même défaut.

Je suis retourné chez la Corilla, où j'ai trouvé Nardini; elle était de la plus belle humeur du monde. Après une sonate, Nardini lui joua l'air, sur lequel elle improvise. Après avoir chanté le premier couplet de *Nice* de Métastase, elle monta sur le trépied et en chanta une douzaine d'autres, où vous ne fûtes pas oublié. Tout cela se passa si naturellement et tout le monde était si bien disposé que cela fut trouvé et que

cela fut en effet charmant. Je ne manquerai pas d'aller prendre congé d'elle. Elle m'a promis de me donner une lettre pour vous.

21.

Къ графу Александру Романовичу.

Nous sommes ici depuis le 11. Monseigneur n'est arrivé que depuis trois jours, c'est-à-dire 22, en parfaite santé, ainsi que m-me la grande-duchesse. Ce qui s'est passé ici à cette occasion est la répétition de ce qui se passe partout, chacun s'empressant de suivre à leur égard l'exemple que l'empereur a donné. Le roi est allé à la rencontre de leurs altesses, les a mené chez lui, de là à l'opéra, ensuite souper avec toute la famille royale, après quoi ils sont venus bien fatigués chez eux, où je les attendais pour leur tirer ma révérence. Nous avons été présentés tous avant-hier au roi et à la famille royale et maintenant nous ne songeons plus qu'à partir. J'espère qu'on nous expédiera encore en avant, comme par le passé; en ce cas nous irons droit à Lion et delà à Paris. Monseigneur voulait passer par Genève et une partie de la Suisse; mais les diableries de m-rs les Génévois feront, je crois, changer ce plan, de sorte qu'il prendrait le même chemin que nous par Chambery et le pont de Beauvoisin, ce qui ne nous donnera que peu d'avance sur lui. Turin est une fort jolie ville, petite, mais régulière et bien percée, avec de belles promenades au dedans et au dehors, beaucoup de beau monde et de belles dames. Il me semble qu'on y a le goût de la promenade plus qu'en aucune autre ville d'Italie, et les moeurs commencent déjà à se ressentir

du voisinage de la France. Je n'ai pas trouvé m-me la princesse de Piémont aussi énormement grasse que je pensais; on dit qu'elle a amaigrie, ce qui ne l'empèche pas d'avoir encore assez d'embonpoint; elle a quelque chose d'agréable dans la physionomie, ce qui provient surtout d'un grand air de douceur, de bonté et de gayeté. Vous ne prétendez pas que je vous parle de Modène, de Parme et de Milan, où nous n'avons fait que passer; nous avons cependant assisté à Parme à une répétition de l'opéra qu'on y préparait pour le grand-duc, où j'ai entendu chanter David, que nous avons dû avoir et qui est un ténor admirable, jeune et beau garçon avec cela et plus acteur que ne le sont communement les Italiens. La musique de cet opéra, qui est de Sarti, m'a paru aussi d'une grande beauté; enfin, je crois que le spectacle aura été le plus beau de ceux que monseigneur aura vu en Italie. A Milan j'ai vu le théâtre qui m'a plu infiniment et j'ai entendu Caribaldi qui ne m'a pas fait une bien grande impression. Pour ici Pougnani nous avait annoncé de merveilles de l'opéra qu'on y donne; mais tout se réduit à Marchesi, qui a effectivement une voix étonnante et qui exécute avec une facilité merveilleuse les plus grandes difficultés; il est, outre cela, jeune, bien fait, beau garçon et se dessine assez joliement sur le théâtre; il vient d'être fait *primo virtuose di camera*, à l'issu d'un concert, où il a admirablement chanté. J'étais tout à côté de lui, et nous avons parlé de notre cher maestro *) qui l'aurait fait briller bien autrement, si c'était lui qui eut fait la musique de l'opéra qu'on donne ici. Je ne

---

*) Славный Паэзіелло, находившійся тогда у насъ въ Петербургѣ. Въ Архивѣ князя Воронцова-Шувалова имѣются его письма. П. Б.

suis engagé là dans de grands détails d'opéra et de musique dont je veux me tirer en vous parlant aussi un peu de peinture. J'ai été revoir à Parme les chefs d'oeuvres du Corrège, et le S-t Jérome m'a fait, après toutes les merveilles de Rome, le plus grand plaisir et la plus grande impression; pour moi, qui n'ai point vu *La Nuit*, c'est le plus beau tableau du monde et celui à qui je ne balancerais pas de donner la préférence si j'avais le choix. On vient d'ouvrir à Parme une souscription pour la gravure de tous les ouvrages de ce peintre qui se trouvent dans cette ville; si cela réussit, cela vaudra bien la peine d'être acheté. On a imprimé dans la même ville la collection complète des ouvrages littéraires de Mengs avec des mémoires sur sa vie et une liste des ouvrages de peinture qu'il a fait en Espagne; j'en ai acheté un exemplaire dont la lecture vous fera sûrement grand plaisir. J'ai trouvé sur les statues anciennes une réflexion qui m'a frappé: c'est qu'il est très-probable qu'aucune de celles, que nous avons, n'est l'ouvrage des plus grands statuaires que la Grèce a produit; de sorte qu'il y a toute apparance que le Laocoon, le Gladiateur, l'Apollon ne sont que des copies des ouvrages de ces grands artistes. Du moins est-il certain par rapport à ce dernier qu'il n'a point été apporté de Grèce, puisqu'il est de marbre d'Italie. Le Laocoon, dont parle Pline, était d'un seul morceau, tandis que celui que nous avons est de cinq. Et une particularité, que j'ai apprise à Rome de m-r Bayers, très-habile antiquaire, semble encore confirmer cette opinion de Mengs: c'est qu'il a été trouvé dans un endroit très-peu distingué et très-obscure des bains de Titus, place qui ne semble point du tout convenable

à un ouvrage dont Pline parle comme du chef d'oeuvre de la sculpture grècque. Vous savez que le merveilleux Apollon du Belvédère a été déterré à Nettuno, où Néron s'était fait bâtir des termes. Mais que doivent donc être les originaux, si ce ne sont là que des copies? Enfin, tout ce que Mengs dit là-dessus, sans détruire le mérite des ouvrages que nous avons, donne la plus haute idée de la perfection, où il suppose que les Grecs ont porté l'art, qui était déjà dégénéré dans le temps que les Romains les occupaient à Rome et en Italie aux ouvrages qui nous sont restés et qui sont l'objet de notre admiration.

Ce que vous me dites de l'enthousiasme du comte Schouwalow à l'occasion de sa nomination à la dignité de predwoditel, me fait juger qu'il est bien encore le même homme que j'ai connu il y a 4 ou 5 ans. Pour la comtesse, qui ne pouvait que gagner à rester la même, j'espère que le changement que vous avez remarqué en elle ne tiendra pas contre les réflexions que le temps et l'âge ne manqueront pas de lui suggérer avec le bon esprit que je lui connais, si elle a su le conserver.

On a fait entendre à Vienne à Nicolaï qu'il ferait bien de demander des lettres de noblesse à l'empereur, ce qui donnerait à son fils l'expectative d'un canonicat de Lubeck. La prince Galitzine lui dit qu'il en faisait son affaire si le grand-duc ne voudrait pas s'en mêler et l'autoriser à demander la chose en son nom. Je passe sur beaucoup de circonstances qui ne font rien à l'affaire autant qu'elle me regarde. A Naples Nicolaï me dit qu'il avait appris de m-me de Benkendorff qu'on voulait me mettre de la partie. Je lui témoignai que n'ayant point de fils pour qui un cano-

nicat de Lubeck pût être un jour un bon établissement, je ne voyais pas à quoi cela pouvait m'être bon; je le priai d'en parler sur ce pied à m-me de Benkendorff. Quelque temps après je lui en parlai moi-même, la priant de détourner m-me la grande-duchesse de cette idée, en lui faisant sentir qu'infiniment sensible à la grâce qu'elle voulait me faire, je la priais de reserver sa bonne volonté pour une autre occasion; puisque la grâce, qu'elle voulait me faire dans celle-ci, toujours infiniment précieuse comme une preuve de sa bonté pour moi, était telle que non-seulement je n'y trouvais aucune sorte d'avantage, mais que même, par une suite de ma façon de penser, j'aurais quelque répugnance à l'accepter en ,cas qu'il ne me fut pas permis de la refuser. Après cela j'abandonnais le tout à la discrétion de m-me de Benkendorff, m'en remettant à elle à faire de tout ce que je venais de lui dire, et qui était bien positivement ce que je pensais, l'usage qu'elle jugerait à propos. Quelque temps après j'appris par Nicolaï et par elle qu'elle avait parlé de cette affaire à la grande-duchesse dans le sens que j'avais désiré et qu'il ne serait plus parlé pour moi de ces lettres de noblesse. Je lui en fis mes remerciements, et depuis ce temps il n'en a plus été question. Voilà en abrégé et dans ses principales circonstances l'affaire dont je voulais vous parler et dans laquelle je serais bien aise de savoir si monsieur votre frère et vous vous approuvez ma conduite; puisqu'après ma propre satisfaction dans ce que je fais je ne désire rien tant que celle de mes amis à la tête desquels j'ai bien le droit, je crois, de vous mettre.

Turin, ce 25 avril n. st. 1782.

22.

Къ графу Семену Романовичу.

Paris, 17 juin n. s. 1782.

J'ai vu deux fois m-r Favier que je n'ai pas trouvé extrêmement changé; quoique un peu vieilli, il parle toujours bien, mais un peu lentement. Il m'a paru tout plein de vous, et justement comme il me semble qu'il faut qu'on soit à votre égard, malgré le temps et l'absence, quand on vous a une fois connu. Il m'a promis de me procurer une liste de nouveautés à votre usage dont j'aurais voulu vous envoyer une partie par Nicolaï.

L'heureux Nicolaï part dans la voiture qui m'a servi jusqu'ici et qu'il remettra à son arrivée à m-r votre frère, en bien mauvais état sans doute, après une si longue tournée. On en a disposé ainsi sans me rien dire, et je n'ai pas besoin d'ajouter que je n'ai rien dit non plus.

Leurs altesses ont eu ici le plus grand succès, à la cour et à la ville. Il n'a été bruit pendant leur séjour que de leur esprit, de leurs grâces, de leur politesse, de leur affabilité. On a cité des mots et des réparties du grand-duc. On a été étonné de ses connaissances; enfin, rien n'a manqué à leur triomphe. L'empressement de les voir a été extrême et s'est soutenu. En fin, si le tourbillon qui les a emporté ne les a pas trop fatigué, leur séjour ici, qui n'a été qu'un enchaînement de fêtes, ne doit leur laisser que idées très-agréable.

23.

Къ нему же.

Étupes, ce 7 août n. s. (1782).

Le comte Nicolas *), qui est venu nous joindre à Liège, a été parfaitement bien reçu et traité par leurs altesses impériales, qui ont voulu qu'il les suive pendant leur voyage en Allemagne. Il leur a fait agréer ses excuses fondées sur la crainte de leur être incommode en ajoutant à leur train déjà trop nombreux et qui a encore été grossis des deux princes, frères de madame la grande-duchesse que nous avons trouvés à Francfort. Leurs altesses se sont donc contentés qu'il se rendît ici sur la fin du séjour qu'on doit y faire et qu'il les accompagnât ensuite jusqu'à Stoutgardt où l'on doit s'arrêter cinq jours. Vous pensez bien, mon cher comte, que ça dû être un grand plaisir pour moi que cette rencontre du comte Nicolas, qui m'a témoigné tous les sentimens que je pouvais désirer en lui, et que je retrouvais en moi. Vous n'avez pas été oublié dans nos épanchements de coeur. Enfin, nous voilà tous rassemblés à Montbéliard ou plutôt à Étupes. Une grande famille, une grande suite, tout cela fait une petite cour. Leurs altesses paraissent parfaitement contentes et se portent au mieux. Pour moi, je compte laisser passer encore une 8-me de jours, après quoi je demandrai la permission d'aller à Strassbourg pour y voir

---

*) Графъ Николай Петровичъ Румянцовъ, нашъ посланникъ во Франкфуртѣ. П. Б.

mes parents, mes amis et y mettre ordre à mes affaires auxquelles je n'ai pas regardé depuis dix neuf ans que je suis en Russie. Comme leurs altesses doivent y repasser. je les y attendrai pour me réunir à leur suite lors de leur passage.

24.

Къ нему же.

Strassbourg, ce 15 VII-bre (1782).

Mon cher comte! Je n'ai que le temps de vous accuser ls reception de votre lettre de 10 août et de vous en faire mes remerciements. Elle m'a été d'autant plus chère et plus agréable qu'elle s'est fait attendre plus longtemps. Vous avez déjà vu par ma précédente que j'étais instruit des détails de votre rentrée au service par votre lettre au comte Nicolas dont vous avez voulu qu'il me fît part. J'ai bien senti moi-même dans le moment tout ce que vous me dites dans votre dernière des difficultés et embarras où cette mission allait vous jeter. Mais comment faire? Il n'y avait d'autre parti à prendre que celui que vous avez pris dans les circonstances où vous vous trouvez sauf à se tirer du reste le mieux ou le moins mal que faire se pourra.

Je viens de passer quatre ou cinq semaines délicieuses au sein de mon pays natal et de ma famille, qui vont me faire trouver bien dur le train et le tourbillon dans lesquels je vais rentrer. Monseigneur est arrivé hier à 9 et ½ du soir et repart demain matin. Je suis accablé de tout ce que me pèse sur les bras, ay-

ants remis à la fin de mon séjour quantité de choses qu'il faut absolument terminer. Pardonnez-moi donc, mon cher comte, mon laconisme et mon griffonnage. Nous allons tomber dans le calos des fêtes de Stouthard dont on nous récite des choses effroyables; qu'il me hate, mon cher comte, de dévorer ce qui nous reste de ce voyage et de me retrouver auprès de vous. Mais pourquoi faire? Pour prendre congé de vous! Je ne prends que des congés: du comte Nicolas, de ma famille et enfin de vous. Cette idée ne me fait pas du bien, enfin c'est un calice d'amertume qu'il faut bien se resoudre à boire, quelque amère qu'il soit.

Permettez-moi de baiser la main de madame la comtésse et d'embrasser votre petit. Je partage bien votre sollicitude à son égard et je la comprends parfaitement.

Monsieur votre frère voudra bien me permettre aussi de l'embrasser de tout mon coeur. J'ai été à Kehl à son intention pour me mettre au fait de ce qui regarde l'édition des oeuvres de m-r de Voltaire, qui s'y imprime. Je ne sais pas si j'aurai assez retenu ce qu'on m'y a dit pour lui en rendre compte la première fois que j'aurai le plaisir de lui écrire.

25.

Къ нему же.

Uienne, ce VIII-bre n st. 1782.

Monsieur le comte, j'ai reçu sur la route de Stoutgard ici votre lettre de 19 août. № 13. où vous me parlez du peu d'avantage que vous trouvez personnellement à la place que vous allez occuper. Il est certain qu'à envisager la chose de ce côté-là la place n'est pas merveilleuse; mais il s'agit de savoir si dans les circonstances où vous vous trouvez vous pouviez ou deviez faire autrement que vous n'avez fait en l'acceptant et si c'était là absolument ce qu'il fallait faire. comme je le crois; il ne s'agit plus de discuter l'avantage particulier qui doit vous en revenir, puisque cela tient à des considérations plus générales qui ont dues vous déterminer à l'accepter et qui, dans ma façon de penser, ont fait toujours une chose utile quand on fait ce qu'on doit faire. Au reste, quand vous parlez de votre goût, je n'ai rien à dire; mais quand vous parlez de votre incapacité, permettez moi de n'en rien croire et d'attribuer cela à votre modestie. Pour la place elle-même, je ne la considère que comme un en attendant dans la carrière où vous entrez et où rien au reste ne vous oblige de rester contre votre goût, et les occasions qui peuvent se présenter de vous en tirer à votre avantage. Quant au lieu, je le trouve un des plus convenables par rapport à votre situation

présente du côté de la fortune: comme ce n'est point un endroit de dépense, avec de l'arrangement et de l'économie je crois que vous pourrez vous tirer d'affaire, ce qui n'est pas peu de chose pour tout le monde, mais surtout pour un père de famille, tel que vous êtes maintenant. Au reste, mon cher comte, celui que tout cela accommode le moins, je crois que c'est moi: je m'en vais vous perdre ainsi que madame la comtesse, et cela dit tout. C'est donc toujours à l'avenir qu'on est obligé d'avoir recours pour se figurer un état dont on puisse à peu près se contenter; encore vient-il un temps où l'avenir n'est plus rien. Voilà le temps où vous devez inoculer *notre enfant* *). Que ce mot m'est doux, surtout autorisé par vous à le dire.

---

*) Т.-е. будущаго фельдмаршала князя М. С. Воронцова.

26.

Къ нему же.

Kock, ce 5 IX-bre n. st. 1782

Mon cher comte, nous continuons avec tout le bonheur et la commodité possibles notre voyage par la Pologne, où on nous a applané les chemins et où l'on nous promène de châteaux en châteaux. Nous trouvons partout bon gîte, bon feu et bonne chère, ce qui, joint au plaisir de nous approcher tous les jours de chez nous, ne peut que nous mettre tous de la meilleure humeur du monde. En mon particulier rien ne me serait sans doute plus agréable que le terme de notre voyage, si je ne voyais pas le vôtre au bout; mais là-dessus ce qui est dit est dit. C'est à la raison à parler, à nous faire agir, au coeur à sentir et à se taire.

Je compte trouver de vos lettres au moins à Riga, où nous nous arrèterons un jour; nous en aurons encore deux de repos, outre celui-ci, à Bialostock et à Kowno avant que d'y arriver. Nous serons donc à Riga le 9 (20), d'où nous partirons le 10 (12) et mettrons huit jours à nous rendre de là à Pétersbourg. Voilà, mon cher comte, les détails de notre marche et ce que je puis vous dire de plus positif sur notre arrivée.

*

Павелъ Петровичъ, при которомъ Лафермьеръ состоялъ библіотекаремъ, возвратился въ Петербургъ изъ своего заграничнаго путешествія 20 Ноября 1782 года. П. Б.

27.

Къ нему же.

S-t Pétersbourg, ce 18 septembre v. s. (1783).

Je n'ai pas manqué de vous mettre, ainsi que madame la comtesse, aux pieds de leurs altesses, qui m'ont chargé de vous faire leurs compliments. Je me suis aussi acquitté de la commission que madame la comtesse m'a donnée pour la princesse de Würtemberg, qui a été fort sensible à cette attention de sa part *) et m'a chargé de bien des choses pour elle, ainsi que nos demoiselles et madame de Benkendorff. Nous sommes revenu ici le 15 et nous repartons le 26 pour Gatchina, où nous irons passer une 15-me de jours. Dieu nous donne un aussi beau temps que celui dont nous jouissons depuis notre retour en ville. J'occupe ici vos appartements, les miens ne s'étant pas trouvés prêts pour notre retour. Vous voyez que c'est un beau champ à mes réflexions et à mes sentiments; aussi puis-je vous assurer que je m'y livre de tout mon coeur. Nous avons perdu à Zarsko madame la générale de Benkendorff, qui a eu une attaque d'apoplexie dans la chambre même de l'Impératrice et en sa présence, d'où on l'a emportée mourante, et elle est morte en effet le lendemain après avoir été presque pendant tout ce temps sans connaissance. Nous avons trouvé ici le maréchal

---

*) Знаменитая Зельмира Екатерининскихъ къ Гримму писемъ, бабка нашей великой княгини Елены Павловны. П. Б.

Galitzine dans un état qui fait craindre pour sa vie, quoique depuis une couple de jours on le dise mieux. Le vieux Wadkowsky aussi n'ira pas loin: il a reçu un coûp de paralysie dans la gorge, de sorte qu'il ne peut avaler qu'à grande peine un peu de liquides et qu'on est obligé de le nourir avec des lavements.

28.

Къ графинѣ Екатеринѣ Алексѣевнѣ Воронцовой.

(1783)

Madame la comtesse!

Voilà vos voeux accomplis: vous désiriez une fille, vous en avez une; je vous en fais mon compliment. Nous avons appris avec bien de la joye la nouvelle de votre heureuse délivrance. C'est m-r votre beau-frère Narischkine qui a été le premier à me l'annoncer chez monseigneur, où nous nous sommes trouvés à dîner. Le grand-duc et la grande-duchesse m'ont chargé de vous en faire leurs compliments et m-me la grande-duchesse veut que je vous dise que vous ne vous repentirez pas d'avoir fait une fille. J'espère que monsieur le comte en sera aussi content que le grand-duc l'est de la sienne, qui promet d'être aussi belle dans son genre que ses garçons le sont dans le leur. J'espère que de votre côté vous n'en aurez pas fait moins et que la beauté et les gentillesses de Michka ne feront point de tort à celles de sa soeur. Comment se trouve-t-il d'en avoir une? L'aime-t-il et la caresse-t-il bien? Pour m-r le comte et vous je ne doute pas que

vous ne l'adoriez, et désormais m-r Michka n'aura plus le privilège d'être gâté tout seul. Nous savons qu'il court; mais nous ne savons pas encore s'il parle. Je vous prie, madame la comtesse, de m'en dire quelque chose dans un de vos moments de loisir. J'ai entendu que vous n'étiez pas contente de votre maison et que m-r le comte était réduit à s'y tenir en touloupe. Pour moi je commence à être arrangé dans mon nouveau quartier, après avoir été bien longtemps dans le désordre, grâce à la lenteur des ouvriers. Mes chambres sont chaudes et commodes, et j'aime assez à y rester. Tout est encore ici sur l'ancien pied, à l'arrivée du prince *) près, et m-r le comte a perdu ses confitures que m-me Paliansky va le sommer de lui envoyer. Les dames de madame la grande-duchesse et m-me de Benkendorff m'ont chargé de les rappeler à votre souvenir. Le bon maëstro se fait une grande fête de vous aller faire sa révérence.

---

*) Братъ Маріи Өеодоровны. П. Б.

29.

Къ графу Семену Романовичу.

(Ноябрь 1783).

Je n'ai pas manqué de faire part à madame la grande duchesse de tout ce que vous me dites de madame sa soeur dans votre lettre de Venise. Je lui en avais déjà parlé d'après ce que vous en aviez dit à m-r votre frère dans une lettre de Vienne dont il m'avait fait part. Madame la grande-duchesse y a été fort sensible, et elle et monseigneur me chargent de vous dire bien des choses de leur part. Il y a plus de 15 jours que je vous aurais écrit, mais j'ai été retenu par l'affaire de Paësiello, dont il aurait fallu vous parler et qui vient seulement d'être terminée. Le pauvre maëstro en a eu bien du chagrin; mais enfin il a lieu d'être content de la manière dont il s'en tire. Il a eu une prise terrible avec le comité. Voici comment. Excédé de l'inspection de la musique, dont il était chargé, il a présenté une lettre très-soumise et très-respectueuse au comité pour en être dispensé. Le comité, après avoir délibéré sur sa requête, l'a fait rentrer après l'avoir fait attendre fort longtemps et fort désagréablement dans une antichambre avec les laquais et les izwoschiky, et au lieu de répondre ouï ou non à sa requête, on s'est mis à lui faire des questions sur ce qu'il voulait ou ne voulait pas faire. Paësiello a envoyé son contract et a prétendu qu'on ne pouvait pas exiger de lui autre chose que ce qui y était spécifié. Sur cela grande dispute, dans laquelle

ces m-rs prétendent que Paësiello s'est emporté et leur a manqué de respect. Tant y a qu'on lui a dit qu'il était un impertinent. Là-dessus celui-ci les a planté là et s'en est allé (l'on prétend qu'en sortant il a tappé la porte, ce qui pouvait bien être, fâché comme il était). On a envoyé après lui pour lui faire dire de revenir; il n'a pas voulu. Le soir du même jour, au sortir de l'Hermitage, dans la rue, il a trouvé autour de son carosse des soldats qui ont voulu l'arrêter; il s'est sauvé, tandis que les soldats tenaient les chevaux. Il n'a pas couché chez lui ce soir-là. On a envoyé chez lui des soldats pour le prendre en cas qu'il revint à la maison. Madame la grande-duchesse, instruite de la chose à l'Hermitage, a fait ce qu'elle a pu pour obtenir grâce de ces messieurs; il n'y a pas eu moyen. Elle m'a envoyé chez monsieur Alsoufiew pour tâcher de raccommoder et appaiser la chose, il n'y a pas eu moyen, il a fallu que Paësiello se rendît aux arrêts pour délivrer sa femme des soldats qui ne bougeaient de chez elle, et le lendemain on voulait faire une proclamation de la police pour le prendre partout où on le trouverait. Paësiello s'est donc rendu au Corpus *), où il a passé la nuit chez Angolini, qui y demeure. Le lendemain on l'a fait venir au comité, où les choses se sont passées assez doucement, et sur ce qu'on lui a encore fait quelques questions relativement à ce qui avait été la matière de la dispute, il a répondu que, ne se sentant pas en état de répondre après l'agitation où il avait été les jours précédents et qui avait influé sur sa santé, il priait le comité de lui donner quelque repos et de lui permettre de se retirer

*) Т. е. въ Сухопутный Кадетскій Корпусъ. П. Б.

chez lui et qu'il répondrait à tout, quand il serait plus calme et plus remis. Ce qui lui a été accordé. Paësiello, dégoûté, comme vous pouvez bien penser, ne respirait plus que son congé; il l'a demandé à l'Impératrice par une lettre, où, sans parler de son affaire avec le comité, il n'allègue d'autre raison que la santé de sa femme, qui ne lui permet pas un plus long séjour en Russie et qui exige absolument qu'il la conduise dans un climat plus doux, ce qui, par parenthèse, est très-vrai: car, quelques jours avant son avanture, il me disait qu'il croirait qu'il serait obligé d'en venir là, parce que depuis une maladie que sa femme a faite cet été, elle ne se remettait pas, qu'elle dépérissait de jour en jour et que Haliday lui avait dit qu'il fallait absolument songer à la mener en Italie, s'il voulait qu'elle se remît. La lettre de Paësiello a été présentée par monsieur Bezborodko, qui dans toute cette affaire s'est montré de ses amis et lui a rendu toute sorte de bons offices. L'Impératrice, au lieu d'un congé absolu, lui a fait proposer de ne prendre qu'un congé pour un an, pendant lequel il continuerait de toucher ses appointements, qu'en outre on lui donnerait de l'argent pour son voyage, qu'il ferait de la musique pour elle qu'il pourrait envoyer ici, et qu'il serait chargé d'engager des sujets pour son opéra, ce qui doit être notifié au comité par monsieur de Bezborodko. Mais Paësiello, qui craint l'avenir, est fermement resolu de n'avoir plus rien à faire avec le comité et de prendre ses précautions pour cela. Il sort de chez-moi et me charge de vous dire mille choses de sa part, ainsi qu'à madame la comtesse. Il veut aller d'ici en droiture à Venise pour avoir le plaisir de vous voir plus tôt; il vous apportera lui-même votre

thé, n'ayant pu en charger Cantziani, qui n'est pas parti jusqu'ici.

Voilà, mon cher comte, en gros toute son histoire qu'il vous détaillera lui-même, quand il aura le plaisir de vous voir, que je lui envie bien. Il paraît que l'Impératrice a véritablement envie de le garder, et comme il peut arriver d'ici à un an bien des choses, il y aura peut-être moyen d'arranger le tout à sa satisfaction, afin que nous ne le perdions pas et qu'il puisse être ici avec l'agrément et la tranquillité convenable et nécessaire pour l'exercice de son talent. Quant à sa femme, il paraît qu'elle n'a nulle envie de revenir; mais pour lui, il me paraît si reconnaissant des bontés de l'Impératrice et de celles de madame la grande-duchesse et du grand-duc que pour peu qu'il prévoye qu'on le laissera tranquille, il ne demandera pas mieux que de faire tout ce qu'on voudra. Voilà, monsieur le comte, un bien long détail; mais j'ai été obligé de promettre à notre bon maëstro de vous le faire.

Je me suis établi à la cour depuis notre retour de Gatschina; mais je ne suis un peu arrangé que depuis quelques jours, et le désordre et la confusion où j'ai été pendant ce temps sont cause en partie que je ne vous ai pas écrit plus tôt.

30.

Къ нему же.

(Ноябрь 1783).

J'ai été bien affligé de voir partir le comte Alexandre par un temps affreux pour la triste cause qui était l'objet de son voyage *).

L'affaire de Paësiello est terminée de la façon dont je vous l'ai annoncé; la lettre au nom de l'Impératrice a été écrite par m-r Bezborodko dans les termes que vous savez et envoyée au comité, de sorte qu'il ne reste plus au maëstro qu'à toucher son argent, et c'est sur quoi il craint qu'on n'incidente en traînant la chose en longueur. Il est sûr que l'air du bureau ne lui est pas favorable et que le comité se fera un vrai plaisir en tout temps et à toute occasion de le chicaner et de le tacquiner en tout ce qui dépendra de lui. C'est à quoi le bon maëstro doit s'attendre et sur quoi il doit prendre ses précautions et ses bonnes sûretés pour l'avenir.

Depuis que m-r votre frère est parti, je sors encore moins, et suis par conséquent encore plus ignorant de ce qui se passe. Mais avec beaucoup plus de science à cet égard il n'y aurait guère moyen de vous en dire davantage. Le grand inconvenient de l'absence est moins de ne le pas voir que de ne pas pouvoir le parler. On est de fort mauvaise humeur, on a de fréquentes incommodités, on se plaint beaucoup de rhu-

---

*) Кончина отца во Владимирѣ, гдѣ онъ былъ намѣстникомъ. П. Б.

matismes et en général de la mauvaise santé, et l'on parle même, à ce que l'on dit, de voyage.

M-me Zagriajsky, qui a toujours envie de voyager aussi, me charge de vous dire, après vous avoir remercié vous et m-me la comtesse de votre souvenir, que, malgré tout le mal que vous dites tous les deux de Venise, elle ne laisse pas de vous l'envier toujours. Elle est fort attentive aux progrès de la machine aërostatique et prétend s'en servir un de ces jours pour se sauver d'ici et aller vous faire une surprise. La dernière expérience des Charles et Robert est bien capable en effet de donner à cet égard de grandes espérances et de faire regarder enfin cette découverte comme quelque chose de très-sérieux. M-r Oepinus, qui n'en a rien voulu croire dans les commencements, qui ensuite en a parlé assez légèrement, est tout-à-fait converti maintenant et, regardant la dernière expérience comme complète, ne doute pas que la chose n'aille encore plus loin par la perfection qu'on ne manquera pas de donner à la machine et que cela n'ait des influences très-étendues, si les gouvernements n'en arrêtent pas les progrès. Au reste, on ne paraît pas encore ici en faire grand cas, et m-me votre soeur, qui s'en moque, n'en parle que comme d'un casse-cou et d'une *puérilité*.

Monsieur de Soltikow, qui est enfin arrivé avec sa femme et ses enfants, a commencé à entrer en une espèce de fonction auprès des jeunes grands-ducs, qui consiste à les accompagner chez l'Impératrice, à dîner et souper avec eux; mais on ne leur a pas encore ôté les femmes. On a bien nommé quelque cavaliers pour être auprès d'eux, dont je ne sais pas

assez bien les noms pour vous les dire. et m-r de la Harpe pour être leur instituteur; mais tout cela ne doit s'opérer que petit-à-petit et n'être consommé qu'au voyage de Zarsko-Célo; d'autres disent même que cela est remis à un an par des difficultés survenues, dont je ne vous entretiendrai pas plus au long.

Je suis bien sensible à ce que vous me dites de doux et de tendre au sujet de ma transplantation à la cour. Mes voeux et mon inclination sont assûrement tout entiers pour ce que vous me faites l'amitié de désirer, comme celle que j'ai pour vous est au dessus de tout ce que je sens d'affection dans mon coeur. Du reste, je suis fort bien et fort commodément dans mon petit trou, et vous seriez content de la façon dont je l'ai arrangé.

31.

Къ графинѣ Екатеринѣ Алексѣевнѣ Воронцовой.

24 décembre 1783.

Je n'ai pas manqué, madame la comtesse, de m'acquitter tout de suite auprès de ll. aa. de la commission que vous me donnez pour elles, qui ont été fort sensibles à votre souvenir. Vous avez surtout fort bien fait cour au grand-duc par le mal que vous dites de Venise: il a triomphé du froid et de toutes les incommodités et de tous les inconvenients et ennuis dont vous vous plaignez, et les a accompagné de bravo et de battement de main.

Vous savez le départ du comte Alexandre et pour quel triste sujet; je viens de recevoir une lettre de lui. Il est arrivé en 4 jours à Wolodimer, après avoir resté seulement deux h. à Moscou, et il a trouvé son père enterré et le comte Ivan parti sans l'avoir rencontré en chemin, l'ayant passé pendant la nuit, ou peut-être qu'ils n'allaient pas le même chemin. Il est à présent à Matrénino et il me marque qu'il sera ici le 16 ou le 18 de janvier.

32.

Къ графу Семену Романовичу.

Ce 5 février v. st. 1784.

J'ai chargé Paësiello à son départ d'un gros paquet pour vous, en le priant, s'il s'arrêtait quelque temps à Vienne, de vous le faire passer par p-ce Galitzine, ce qu'il m'a promis. Il est parti d'ici, le bon Paësiello, le coeur tout gros des bontés de m-me la grande-duchesse, qui en effet lui en a témoigné beaucoup. Vous aurez sûrement bien du plaisir à le revoir et à lui faire conter ses aventures.

Je ne vous dis rien, mon cher comte, de toutes les gratifications et avancements qui ont eu lieu ici au sujet de l'arrangement des affaires de Crimée, m-r votre frère devant à cet égard épuiser la matière. Il m'a montré hier sa belle boîte, qui est en effet fort belle et fort riche. Vous pensez bien qu'il est arrivé à cette occasion ce qui arrive toujours. Je suis fort aise de ce qui en est revenu à notre bon Koch, à qui sa petite croix et son augmentation de 800 r. ont fait grand plaisir et feront grand bien. Je persiste à croire à votre égard que cet arrangement vous sera bon aussi pour vous tirer plus tôt de votre mission et vous en procurer une autre, ou quelque place ici qui vous convienne. Je ne doute pas que m-r votre frère et vos amis n'y pensent. Ainsi, mon cher comte, bon courage; ne vous laissez pas vaincre à l'ennui qui n'est bon à rien, et tirez le meilleur parti que vous pouvez du temps présent, le seul qui soit en quelque façon à notre disposition.

33.

Къ нему же.

S-t Pétersbourg, ce 15 mars v. st. 1784.

Vous voilà délivré de Venise: je vous en fais mon compliment avec d'autant plus de plaisir qui je m'imagine que vous en aurez davantage et que le lieu de votre nouvelle mission est peut-être celui de tous qui vous convient le mieux. C'est un pays que vous vouliez toujours voir, que vous aimez et d'une ressource infinie et pour vous-même et pour l'éducation de vos enfants: enfin, je n'y trouve rien à redire que le goût que je crains que vous n'y preniez et qui nous privera pour longtems de vous. Vous voyez, mon cher comte, que la prophétie que je vous faisais dans la lettre dont j'ai chargé Paësiello, n'a pas tardée à s'accomplir. Puisse-je être aussi heureux dans le reste.

J'ai fait part à m-r Oepinus de votre souvenir et de vos observations sur les globes; il a été fort sensible à l'un et ne s'est point rendu dutout aux autres. Il persiste dans son sentiment qu'il appuie de beaucoup de raisons, qu'il serait trop long de vous redire et que probablement je vous redirai mal.—Voilà déjà un des membres du comité comique qui s'est retiré, m-r Miatlew. Ces messieurs se sont partagé ses dépouilles, de sorte qu'au lieu d'un en voilà six. Cela fait souvenir de l'empire d'Alexandre et de Turenne. Je n'ai pas vu m-me Zagriajsky depuis la réception de votre lettre; je ne manquerai pas de lui

faire part de votre souvenir, ce qui ne manquera pas de faire tomber le discours sur votre successeur. Leurs altesses, qui s'informent toujours de vous avec intérêt, me chargent de vous faire leur compliment sur votre translation.

34.

Къ нему же.

Gatschina, ce 13 VII-bre 1784.

Mon cher comte, je me hâte de mêler mes larmes aux vôtres sur la perte que vous venez de faire et à laquelle nous étions en quelque façon préparés par les mauvaises nouvelles que nous recevions coup sur coup. C'est vous maintenant sur qui se portent toutes nos affections et nos craintes. Mais si d'un côté votre sensibilité nous épouvante dans une occasion comme celle-ci, de l'autre votre raison, dont vous ne manquerez par de faire usage lorsque vous avez si besoin de toute sa force, nous rassure un peu sur votre compte, d'autant plus qu'elle doit trouver une nouvelle énergie dans votre sensibilité même, en la tournant sur vos enfans, qui ont un si grand besoin que vous vous conserviez pour eux et que vous ne vous abandonniez pas sans réserve à une douleur qui pourrait leur devenir si funeste. Songez donc désormais avant toute chose, mon cher comte, combien votre conservation leur est nécessaire et que votre santé et votre conservation sont le bien le plus précieux que vous ayez à leur ménager dans l'état d'enfance, où ils sont. Je ne vous parle pas

de l'intérêt de vos amis, parce que tout cède dans ce moment-ci au grand intérêt de vos enfans, qui doit vous occuper tout entier, et vous êtes trop bon père pour ne pas donner dans votre coeur et dans votre esprit la première place à cette considération qui doit l'emporter de si loin sur toutes les autres. C'est donc avec eux que je vous laisse, mon cher comte; vos enfans sont vos vrais, vos seuls consolateurs, et je ne doute pas que votre bon esprit et votre tendresse pour eux ne vous ait déjà fait trouver en eux et par eux cet adoucisse ment à votre douleur, qui, joint aux ressources de votre raison, vous fera supporter votre perte en homme, qui, préparé aux peines de la vie, a déjà été à portée de faire la provision de courage dont on a si besoin pour faire avec quelque décence ce court voyage de la vie mêlée de tant de traverses et d'amertume. Je finis, mon cher ami, en vous embrassant de toute la tendresse de mon coeur, et si vous en avez un peu pour moi, en vous conjurant de songer qu'une grande partie du bonheur de ma vie repose sur vous.

35.

Къ нему же.

S-t Pétersbourg; ce 20 VIII-bre v. st. 1785.

J'ai trouvé chez moi, à ma rentrée en ville, l'estampe de l'Impératrice que vous m'avez annoncé dans votre dernière lettre dont je vous fais mes remerciements, et j'ai appris depuis par m-r Lwow que c'était lui qui l'avait envoyé chez moi de votre part. J'ai aussi trouvé le comte Larion Iwanitsch, votre cousin, qui m'a remis une ancienne lettre de Pise, qui m'a rappellé bien vivement de tristes souvenirs. Nous avons parlé de vous, ce qui nous arrivera encore souvent, car c'est une matière que nous aimons tous les deux et qui ne sera pas épuisée de sitôt. Je reçois quelque fois des lettres de notre cher comte Nicolas et suis fort exact à lui répondre, de peur d'être grondé d'importance pour peu que je reste en arrière. Il est toujours à son vilain Francfort. Voilà son frère qui débute mieux que lui et qui a attrapé Berlin, tout en se faisant tirer l'oreille pour Munich.

36.

Къ нему же.

Ce 21 janvier 1786.

Des détails que vous me donnez sur le pays où vous êtes, et qui confirment en partie les idées que j'en avais déjà, votre anecdote surtout de ce bon pair d'Angleterre, si unique dans son espèce, et la réponse de m-r Pitt à votre question, sont de ces choses caractéristiques dont le souvenir ne s'efface jamais.

Au reste, ce que vous dites de la corruption de la nation anglaise et de l'excellence de son gouvernement ramène à une idée fâcheuse pour le genre humain: c'est que le mal y procède souvent du bien. Il est vrai que pour contrebalancer ce mauvais effet, le bien résulte aussi quelquefois du mal; mais je doute que le résultat général de ces contradictions soit en faveur du bien commun, et je pense qu'elles sont beaucoup plus propres à confondre notre vanité et à montrer le néant de notre prétendue sagesse et de cette politique, que vous n'aimez pas, qu'à procurer aux sociétés ce bonheur où les nations atteignent encore moins que les individus. Pour ce qui est de l'égoïsme, c'est plutôt le caractéristique commun des nations modernes qu'un vice local et particulier, et je le regarde comme une suite naturelle de la vie isolée où tout semble concourir à nous concentrer: nos formes de gouvernement et de religion, la perfection de nos arts, les progrès des sciences et ceux de la vie civile. Et voilà comme

les extrêmes se touchent. La civilisation tend à réunir les hommes isolés, et l'excès de la civilisation tend, à son tour, à isoler les hommes réunis en trop grandes sociétés où la corruption ne tarde pas à se mettre. Ce qui fait que le beau moment, le moment fortuné des nations, est toujours celui où elles ont eu, non pas le plus de lumières, mais le plus de vertus civiles: choses qui ne se trouvent jamais ensemble. Pardon, mon cher comte, de ce bavardage métaphysique où je me suis laissé aller par le plaisir de causer avec vous.

Vous m'avez fait grand plaisir en me parlant du c-te N., comme vous faites; je voudrais que tout le monde en fût aussi content que vous. Mais dans votre carrière la grande difficulté est de saisir justement l'allure qui convient aux choses et aux personnes, et cela le plus souvent sans avoir les données qu'il faudrait pour être mis sur la voye, ce qui ne peut guère avoir lieu sans une correspondance suivie et étendue, comme était par exemple celle de m-r d'Estrades avec les ministres de Louis XIV.—Je vous suis bien obligé, mon cher comte, du joli dictionnaire anglais que vous m'avez envoyé, et comme je ne crains point d'abuser de vos offres en les acceptant, je vous demanderai pour le printems prochain quelques livres anglais qui me feraient grand plaisir, comme par exemple l'Histoire Romaine de Ferguson et celle de Gibbon que je ne connais que par les traductions et que je serais bien aise de lire en anglais.

37.

Къ нему же.

Gatschina, ce 6 septembre 1786.

Je vous suis bien obligé, mon cher comte, de votre envoie: je boirai mon thé cet hiver dans le déjeunée que vous m'avez envoyé, et une bonne partie en sera consacré à la lecture des livres que votre caisse contenait. Je n'ai pas encore lu celui que vous avez envoyé à monsieur votre frère (de la Richesse des Nations) et que je serais bien aise de lire en anglais pour faire d'une pierre deux coups. Mais monseigneur en fait actuellement la lecture. M-r votre frère trouve que les principes en sont excellents, mais que les conséquences sont quelques fois outrées et peu applicables, surtout à l'état des choses en Russie. de quoi il m'a prié d'avertir le grand-duc en lui donnant le 3-me volume où cela commence à être remarquable.

Je n'ai été qu'une couple de fois en ville de tout cet été pour voir m-r votre frère à Mourino et le comte et la comtesse Schouwalow à Pergola; tout le reste du tems nous l'avons passé ou à Pawlowskoe ou ici, où nous sommes pour jusqu'au 19, et après avoir passé les fêtes du 20 et 22 à Pétersbourg, nous reviendrons encore ici, où nous resterons jusqu'au 14 octobre, jour de naissance de m-me la grande-duchesse.

38.

Къ графу Александру Романовичу.

Ce 6 avril (1787).

J'ai reçu, monsieur le comte, votre seconde lettre d'Astrakhan du 12 mars, dont je vous suis infiniment obligé. J'ai vu avec peine toutes les fatigues que vous avez eu à essuyer dans votre voyage du Caucase, qui n'a même pas été sans risques, de même que cette affreuse colique que vous en avez rapportée et dont je vous crois tout-à-fait remis.

Je me suis acquitté de vos commissions et ai distribué en conséquence vos compliments à droite et à gauche. M-r Miatlew m'a promis de m'envoyer une lettre pour vous; mais comme il est déjà cause que celle-ci a tardée de quelques jours, elle partira sans la sienne, s'il ne me l'envoye pas aujourd'hui. Je n'ai encore rien pu faire dans l'affaire que vous me recommandez et à laquelle je m'intéresse pour mon propre compte. Je crois qu'il faut la commencer par m-me la grande-duchesse et pour cet effet me concerter avec m-me de B.: elle est toujours renfermée avec ses enfants qu'elle a fait inoculer, comme je crois vous l'avoir marqué. C'est par elle que j'ai fait savoir à Haliday ce que vous me dites pour lui dans votre dernière lettre. J'ai été voir m-me Paliansky que je rencontre aussi souvent chez m-me la comtesse de Woronzow, qui ne sort pas de chez elle à cause de la maladie assez grave d'une de ses filles. Je vois fort peu m-r Protassow, qui ne bouge d'auprès de son grand-duc. Tous les deux se portent cependant fort

bien, quoiqu'ils ne sortent pas encore de chez eux. par excès de précaution. Ils doivent venir Vendredi prochain pour la première fois chez leurs altesses et sortir le Dimanche d'ensuite en voiture, si le tems le permet, le tout d'après la consultation de la faculté dont on suit exactement la direction en tout ce qui les regarde. De demain en 8 nous partirons. je crois, à la campagne, toujours si la faculté persiste à le trouver bon. Vous savez le train de vie qu'on s'est proposé d'y mener; il n'y a rien de changé à cet égard. Le cordon de m-me de Narischkine lui a fait, comme vous pensez bien, de même qu'à son mari, un très-grand plaisir; on croit qu'il n'en fera pas tant à tout plein d'autres personnes à qui cependant il n'ôte rien. On parle de quatre portraits qu'on fait ici pour autant de dames, parmi lesquelles on nomme notre comtesse Schouwalow et notre m-me de Soltikow; je crois bien que celle-ci y pense, de même que son mari. duquel m-r Protassow m'a raconté les propos à ce sujet. Il est aussi beaucoup question en ville d'une perte considérable que le prince Daschkow doit avoir faite au jeu; il ne s'agit pas moins que de 300 mille roubles; ce serait encore beaucoup trop en ne croyant que la moitié d'après la règle de mylord Chesterfield. J'ai vu une lettre de la princesse Daschkow à m-e Paliansky qui m'a beaucoup réjouit, parce qu'elle porte le cachet de la dame. Il y est question des *tendres* soins qu'on a pour elle à Moscou. C'est m-r votre oncle *) qui fait les frais de cette tendresse. De son cher Paul pour lequel elle se verrait volontiers réduit à la *besace*, pour-

---

*) Графъ Иванъ Илларіоновичъ президентъ Вотчинной Коллегіи П. Б.

vu qu'il continue à se bien porter et à se bien conduire. Et de sa *cruelle fille*, dont le séjour à Pétersbourg est absolument incompatible avec sa santé, ce que lui prouve le séjour de Moscou, où, grâce à l'éloignement, où elle se trouve de cette *cruelle fille* et aux *tendres* soins de m-r votre oncle, elle parvient quelquefois à l'oublier pendant 24 h. et à être gaye pendant une journée entière, ce qui fait qu'elle se porte comme le pont neuf. C'est apparemment cette vigueur d'Athlète qu'elle se sent, qui l'a portée à pousser quelques bottes à m-me de Woronzow; mais le papa y a riposté de la bonne façon, malgré ses tendres soins, ce qui a fait qu'on n'est pas revenu à la charge. Je sais bien ce que vous direz en lisant tout ceci; mais la chair et le sang auront beau se troubler: ce qui est vrai est vrai, et un chat est un chat. Je vous envoye ci-joint une anecdote sur les notables qui est encore ce que j'ai trouvé de mieux parmi les épigrammes faites à cet occasion.

Ce 7 avril (1787).

Tout le monde me charge de vous faire bien des compliments, et le grand-duc et la grande-duchesse ont reçus les vôtres très-gracieusement. La comtesse Schouwalow est encore incommodée d'un refroidissement qu'elle est allé chercher aux boutiques, et la comtesse fille d'une fluxion qu'elle a attrapée au premier bal après Pâques. Toutes les deux sont fort sensibles à votre souvenir.

On parle beaucoup du mariage de m-r Zawadowsky avec m-elle Apraxine. M-r Protassow, qui, comme je vous ai dit, a été hier chez moi, m'a même assuré qu'il était fait et que cela avait eu lieu précisément pendant la journée de hier, qu'on était allé hors de la ville pour cet effet; enfin, un mariage clandestin. Vous pensez bien, que je me suis moqué de lui, et il m'en a donné plus d'un sujet.

39.

Къ нему же.

16 avril (1787).

Haliday a témoigné quelque répugnance d'inoculer la grande-duchesse Marie à cause de son bas âge, s'appuyant sur son expérience, qui lui a prouvé que les inoculations sur des enfants avant deux ans étaient sujets à des accidents qui l'ont toujours allarmés et l'ont mis dans le cas de se faire une règle de n'en point inoculer avant cet âge. Il n'en a pas fallu davantage, comme vous pensez bien, pour déterminer leurs altesses de renoncer à l'inoculation de cette cadette. Celle de deux aînées aura lieu vers le 23 ou 24. Elles habiteront la maison des maréchaux, qui a été reconnue bonne pour cet effet par Beck qu'on a envoyé à Zarsko pour l'examiner, afin qu'après les six semaines, quand la grande-duchesse Marie reviendra, on n'ait rien à craindre pour elle de sa rentrée au château.

40.

Къ нему же.

28 avril (1787).

Les grandes-duchesses Alexandre et Hélène ont été inoculées le 22. Cela s'est passé sans beaucoup de pleurs, et depuis elles sont fort bonnes amies avec Haliday, qui est toute la journée avec elles. Les chaleurs qu'il a fait constamment depuis leur inoculation nous ont un peu contrarié, mais on prend d'autant plus de soin de les rafraîchir et d'entretenir autour d'elles un froid artificiel. Il y a eu d'autres enfants inoculés avec elles, et l'inoculation a pris partout et se trouve chez tous à peu près au même point. Enfin, Haliday est fort content de l'état où elles se trouvent, quoiqu'il désirerait assûrement un tems plus froid. J'ai reçu enfin une lettre de m-r votre frère, qui m'a fait le plus grand plaisir du monde: il me parle de lui et de ses enfants, c'est la matière la plus intéressante qu'il pouvait y traiter. Je compte lui écrire un de ces jours, en lui envoyant une lettre de m-me la grande-duchesse, qui veut lui donner la commission de lui procurer un cheval anglais pour le grand-duc.

Comme le maréchal Razoumowsky est allé à Gostilitz pour peu de jours et peu accompagné, on dit que c'est pour y faire les noces de m-elle Apraxine et de notre ami; et je crois moi-même qu'il pourrait bien en être quelque chose. L'Impératrice a fait de magnifiques présents à l'occasion de la convalescence des jeunes grands-ducs: à m-r de Soltikow un superbe solitaire,

à m-s de Sacken et Protassow à chacun une boîte garnie richement de diamants avec son chiffre, et à Beck une somme de 4000 r. Voilà donc enfin la boîte de m-r Protassow arrivée, mais en compagnie, et c'était surtout de la distinction que l'on voulait; mais cependant on a été fort content, car il aurait été bien déraisonnable de ne le pas être. Tout cela cependant ne s'est pas passé sans donner lieu à bien des sots propos dont j'ai été régalé, comme vous pensez bien. Monsieur de Protassow vient souvent me voir le soir pour vider son sac. Quelque fois je l'écoute sans rien dire, et le renvoie par conséquent fort content de moi; mais quelque fois aussi, comme cela est arrivé hier, je le contredis et lui chante poulle, ce qui ne lui plaît pas trop et ne le convertie sûrement pas.

M-me de Soltikow est arrivée hier à sa campagne où elle est allée mettre pied à terre, et a débuté par avoir un fort crachement de sang qu'on traite d'hémorragie; il ne me paraît pas cependant que Beck, qui est maintenant son médecin en titre et que j'ai vu depuis cet accident, en soit fort alarmé; enfin, j'espère que cela n'aura point de suite.

Nous n'avons eu personne ici que pendant les deux jours de fête où il est venu beaucoup de monde, surtout à celui de 21.

Vous savez déjà la disgrâce de m-r de Calonne qui a entraînée celle de m-r de Miroménil; à la place du premier on a mis le vieux m-r de Fourcroy, à ce qu'on dit *ad interim*, et à la place de l'autre m-r de Lamoignon, que je crois le même que m-r de Malsherbes, qui a eu le ministère de Paris au commencement du règne. Ce sont les notables qui ont cassé le col à m-r de Calonne; on lui a poussé des bottes furieuses, qui

ont été soutenues auprès du roi par monsieur. Il faudra voir maintenant ce que toute cette assemblée deviendra et si le renversement de l'architecte n'entraînera pas celui de tout son édifice. C'est le nouveau ministre des affaires étrangères qui a signifié leur disgrâce aux ministres renvoyés, qui n'ont point été exilés. Au contraire, m-r de Calonne a eu ordre de ne point quitter Versailles et a travaillé avec son successeur apparemment pour le mettre au fait de sa besogne.

Figurez-vous que mon Marka a renoué avec sa belle et même fait la sottise de l'épouser ces jours-ci sans m'en rien dire. Je ne fais pas semblant de savoir la chose, qui est désormais sans remède. Je le crois fort embarrassé de la personne, mais je veux le laisser dans l'embarras pour le punir. Je veux le voir venir. Je suis réellement fort affligé de cette escapade, car j'ai tout lieu de croire qu'indépendamment de la chose en elle-même, qui assurément ne lui convenait pas, il a encore fait une sotte affaire en épousant une demoiselle de moyenne vertu, avec laquelle il fera très-mauvais menage.

41.

Къ графу Семену Романовичу.

Ce 18 juillet (1788).

Mon cher comte! Les chevaux que vous m'avez annoncé par vos deux précédentes sont enfin arrivés en très-bon état, et le témoignage que l'écuyer en a rendu à m-me la grande-duchesse a été très-favorable. Son altesse impériale me charge de vous faire ses remerciements pour ce qui la regarde dans cet envoye, et je ne doute pas que monseigneur ne me charge de la même chose en tems et lieu. Les chevaux ont été remis à l'écuyer qui doit les dresser. J'ai remis les papiers qui regardent cette affaire à Nicolaï, qui arrangera le tout avec m-r Southerland, avec lequel il est sans cela en continuité d'affaires.

42.

Къ нему же.

Monrepos, 24 juillet 1789.

Pour être aimé de vous, il suffit de vous être aussi constamment et aussi tendrement attaché que je le suis. Plus je vis, plus je me confirme dans ce sentiment et plus je regrette de ne pas vivre avec vous. C'est une chose bien bizarre que la destinée qui dispose de nous: elle nous cloue où il lui plaît et nous laisse là comme des Prométhées sur le rocher sans s'embarrasser des aigles qui viennent nous ronger le coeur. Enfin, il faut se soumettre et faire ce que les Américains disent à leurs enfants quand ils crient: souffre et tais-toi.—J'ai des remerciements à vous faire, mon cher comte, pour les livres que vous m'avez envoyés. J'étais occupé justement à lire l'ouvrage de l'abbé Barthélemy de l'édition de Paris, que m-r votre frère m'avait prêtée quand j'ai reçu celle de Londres dont vous me faites présent. J'ai trouvé dans le même paquet toute une pacotille de lorgnettes, parmi lesquels il s'en est trouvé une propre à mes chétifs yeux. J'ai fait des galanteries des autres; ainsi je vous suis bien obligé de la galanterie que vous m'avez faite et de celle que vous m'avez mis à portée de faire. Je n'ai point eu le plaisir de voir m-r Joly qui m'a apporté votre seconde lettre et j'en ai eu bien du regret; vous le croirez sans peine, puisque je sais ce qu'il vous est

et à quoi vous le destinez *). Le comte Alexandre, qui est enchanté de lui, m'en a dit mille biens. Combien j'aurais eu de plaisir à causer avec lui de vous et de vos enfants. Il a été à Zarsko-Célo sans que je l'aye su, et peut-être ne savait-il pas que je n'étais qu'à 4 werstes, où je me serais fait un grand-plaisir de lui montrer Pawlowsk et surtout de causer avec lui.

Vous ne m'avez jamais dit, mon cher comte, si vous avez reçu l'atlas compilé par monsieur Oepinus et si vous en êtes content, non plus que la musique de Bartniansky sur mes mauvaises paroles qui était jointe à cet envoye. J'ai dans mon porte-feuille une 3-me pièce qui ne vaut pas mieux, sans doute, que les deux précédentes, qui n'a été ni mise en musique ni jouée, mais c'est un tour de force: c'est l'histoire scandaleuse de la matrone d'Ephèses, accommodée pour être jouée par des demoiselles d'honneur et des cavaliers devant madame la grande-duchesse. Jugez si ma matrone doit être celle de Petrone et de Lafontaine.

Savez-vous, mon cher comte, d'où je vous écris? C'est d'une campagne tout auprès de Wibourg, qui appartenait naguère au prince de Wurtemberg et qui appartient aujourd'hui à Nicolaï, qui en a fait l'acquisition avec quelques autres petites terres qui en dépendent. Le tout lui a coûté 10 m. r. et lui en rapporte 1000. Ainsi son argent se trouve bien et solidement placé, et il a pardessus le marché un prétexte pour venir passer une partie de l'été à la campagne, où je suis venu aussi respirer un peu un autre air que celui de la cour. La maison, qui est de bois, est bâtie fort à la légère, mais très-logeable, seulement

*) Жоли—гувернеръ будущаго фельдмаршала князя Воронцова. П. Б.

trop grande pour lui; mais il ne se ruinera pas à l'arranger et à se l'approprier. Elle achevera de se ruiner petit-à-petit, et quand elle ne vaudra plus rien, s'il garde la campagne, il pourra de ses débris se faire une petite maison pour y venir passer quelques semaines avec sa femme et moi.

43.

Къ нему же.

Ce 1 août (1789), à Mourino.

Me voilà à Mourina, monsieur le comte, d'où m-r votre frère veut que je date ma lettre, apparemment pour que je vous dise un mot de cette création favorite de sa façon. Il est vrai que je l'ai trouvé augmenté et embelli, et c'est ce qui m'arrive toutes les fois que je le revoie, car je ne le vois que de loin à loin. Ce ne sont pas les jardins d'Alcine, non; ce sont plutôt ceux d'Alcinoüs. M-r votre frère a fait de ses jardins comme Scaron d'une de ses chansons: une chanson à manger. Ses jardins sont en effet des jardins à manger: on n'y voit que fruits et légumes. Il y a en outre un jardin d'hiver, qui offre une habitation fort commode et fort agréable pour cette saison. Un église dont l'architecture est fort élégante, enfin des chemins, des percées sans nombre, ainsi que les serres et les orangeries; en un mot, le tout offre une variété et donne une idée d'abondance qui fait plaisir et rend cet endroit très-agréable. Je suis seulement fâché de le quitter si tôt: je pars demain pour retourner à Pawlowsk, après une absence de près de trois semaines. Cela me fait penser à une autre absence bien plus longue et bien plus difficile à supporter.

44.

Къ нему же.

Ce 3 mars 1790.

Je ne voulais pas vous parler de ce qui m'affectait, et pour cela il n'y avoit d'autre moyen que de me taire. Vous en avez cependant appris quelque chose, je ne sais par où ni comment, et vous en avez témoigné quelque inquiétude à m-r votre frère, qui vous a rassuré en vous apprenant que tout était fini *). Ouï, mon cher comte, le temps a produit son effet; mais ce remède en guérissant un mal en fait souvent d'autres. La playe est fermée, mais la cicatrice est toujours douloureuse. D'ailleurs, dans l'ordre des choses où je me trouve placé et dont je vous avoue que je suis extrêmement las, le temps n'a rien de bon à apporter, et l'avenir, dont il est gros, est bien loin de me promettre des dédommagemens pour le passé. Enfin, laissons çela; car il n'y a rien de bon et de consolant à en dire, et toutes ces matières ne valent rien à être traitées par écrit. Monsieur votre frère pourra vous dire quelle répugnance j'ai même d'en parler. Je voudrais pouvoir tout oublier et ne rien prévoir. Je me suis crû, pendant un moment, bien prêt à me tirer de la bagarre, et c'est avec bien du chagrin que je m'y suis vu rengagé. Dieu sait maintenant combien cela durera. C'est auprès de vous et avec vous, mon cher comte, que j'aime à me figurer le repos et la paix du reste de ma

*) Рѣчь идетъ, вѣроятно, о томъ, что Лафермьеръ очутился въ опалѣ у великаго князя Павла Петровича. П. Б.

vie. En vérité, il serait temps de vivre pour soi, après avoir vécu si longtemps et si inutilement pour les autres. Je ne vois plus rien dans l'avenir qui puisse me consoler que l'amitié; il ne me faut plus qu'elle et du repos.

Nous voilà dans le deuil et dans l'affliction *). La pauvre grande- duchesse a été bien douloureusement affectée de la perte imprévue qu'elle vient de faire et tremble pour les suites de ce cruel évènement par rapport à sa mère, qui peut recevoir à une distance de 24 h. la nouvelle de l'heureuse délivrance de sa fille et celle de sa mort. Cette pauvre archiduchesse a été la victime de sa sensibilité, et il est visible que c'est à l'agitation et aux angoisses de sa situation qu'il faut attribuer sa mort. Pour l'empereur il a massacré sa santé comme ses affaires; mais il a eu avant sa mort un furieux calice d'amertumes à vider, et il est vrai que le sort ne lui en a pas épargné la moindre goutte. Nous venons de perdre aussi m-me Gomm; elle vivait auprès de Wibourg avec sa mère sur cette terre de Nicolaï, où j'ai été cet été. Cette mort dérange tout le plan de vie de cette famille et va donner de nouveaux embarras à Nicolaï; enfin, on ne trouve que cela dans la vie. Ce pauvre comte Nicolas en a aussi sa bonne part: il aurait bien voulu pouvoir s'arranger à rester ici; mais il n'y a pas eu moyen, et voilà la mort de l'empereur qui hâtera encore son départ pour son poste de Francfort, où il est décidé qu'il doit retourner.

Mon cher comte, voilà une bien maussade lettre que je vous écris; mais que voulez-vous? Je ne puis vous

---

*) Кончина сестры нашей великой княгини. Она была первая супруга будущаго императора Франца I-го. П. Б.

parler que d'après mes sentiments, et il y a longtemps que je n'en éprouve pas d'agréables. Je finis pour ne pas prolonger mes lamentations, car je n'ai que cela.

45.

Къ нему же.

Pawlowsk, ce 26 juillet 1791.

Je n'ai pas manqué de rendre à madame le grande-duchesse ce que vous me dites sur les gravures de ses desseins et les voeux que vous faites pour les intéressants originaux qui lui ont servi de modèles. Elle prétend que vous avez une idée exagérée de sa vue basse, fondée, apparemment, sur la connaissance que vous avez de la mienne, qui est, sans comparaison, plus mauvaise, à ce qu'elle prétend. Ce qui est très- sûr, c'est qu'elle a eu l'année passée des maux d'yeux que j'ai attribué en grande partie à une application trop continue au dessein, ce que je crois très-vrai, quoiqu'elle ne veuille pas en convenir. Vous ne me parlez pas d'un camée, pâte, d'après une pierre qu'elle a gravée, représentant l'impératrice en Minerve et que j'espère que vous aurez également reçu. Il faut que je vous fasse compliment, et vous pensez bien, mon cher comte, que c'est de grand coeur, sur les affaires que vous avez eu à traiter et sur la tournure également glorieuse et avantageuse qu'elles ont prise pour nous. Vous ne pouvez douter, mon cher comte, du plaisir que m'a fait l'approbation générale qu'a eu votre conduite dans cette occasion importante. Ce n'est pas à moi à la louer après les suffrages illustres et universels qu'elle a eu, et sans prétendre l'apprécier, je me contente de

jouir de vos succès et de l'extrême satisfaction qu'ils m'ont fait éprouver. Au reste, vous avez été bien secondé par la fermeté de l'Impératrice, qui a su par là se rendre personnelle la meilleure partie de la gloire qui résulte du succès des armes: celle de la paix.

Ce n'est pas à Gatschina encore que je respire l'air de la campagne. Nous n'y avons fait qu'une tournée d'une huitaine de jours cet été. Nous avons passé le reste à Pawlowsk, qui est devenu un endroit vraiment charmant. Le temps du séjour de Péterhoff je l'ai passé avec monsieur votre frère à Mourino et à Petersbourg, et vous pensez bien que ce n'a pas été le moins agréable. C'est dans cet intervalle que nous avons reçu successivement cette déplorable nouvelle de la fuite et de l'arrestation du roi de France, qui m'a fait de nouveau saigner le coeur, et dont les suites sont une matière si abondante de tristes et douloureuses réflexions.

46.

Къ нему же.

Pawlowsk, ce 27 août 1791. v. s.

Voici encore, monsieur le comte, un coup bien imprévu et bien sensible pour notre pauvre grande-duchesse. Elle vient de perdre son frère le prince Charles, mort d'une fièvre chaude à l'armée du prince Potiomkine, le 13-me jour de sa maladie. C'était un jeune homme, qui, par ses sentiments, sa façon de penser et sa conduite, donnait les plus belles espérances, et auquel m-me la grande-duchesse, dans ces derniers temps, s'était extrêmement attachée par les occasions qu'elle a eu de le connaître et d'apprendre ce qu'il valait; il était aussi extrêmement chéri de la mère; et c'est maintenant sur elle que se rassemblent les inquiétudes de m-me la grande-duchesse relativement à cette perte et à la façon de la faire parvenir à sa connaissance. Elle n'est pas sûre, si elle ne se trouve point en ce moment à Londres, et en ce cas s. a. i. me charge de vous prier, mon cher comte, de faire en sorte, par tous les moyens qui dépendront de vous, qu'elle ne vienne point à apprendre cette triste nouvelle avant qu'on ait pris toutes les précautions qu'on jugera convenables pour lui épargner au moins les dangers de la surprise et d'une trop grande émotion. Recommendez donc chez vous le secret là-dessus pour que le bruit ne puisse point en venir de votre maison, ce qui ne pourrait que l'accréditer. Si m-me la grande. duchesse était sûre que m-me sa mère fût actuellement à Londres et qu'elle y restât jusqu' au tems de la ré-

ception de ma lettre, le plus court et le plus convenable serait peut-être de vous charger vous-même de cette fâcheure commission; mais l'incertitude où elle est sur son séjour, en redoublant son inquiétude et ses embarras à cet égard, l'empèche de prendre aucun parti arrèté là- dessus. C'est donc aux circonstances à vous décider à cet égard, et à votre prudence et à votre sagesse que s. a. s'en remet soit pour cacher à sa mère, si vous le jugez à propos, soit pour lui apprendre cet évènement avec les précautions pour lesquelles on peut bien s'en remettre à votre délicatesse et à votre bon esprit, qui sauront bien vous suggérer les mesures les plus convenables et les plus appropriées à cette triste fonction. Mais comme vous voyez, mon cher comte, les mesures n'étant que provisoires et pour le cas où vous seriez à portée, et où vout jugeriez nécessaire de les prendre pour le bien de la chose, il faut que m-me la gr.-d. songe à d'autres moyens de parvenir au même but dans le cas où m-me sa mère ne se trouverait plus à Londres ou serait sur le point d'en partir, et alors se sera au comte Nicolas Roumianzow que je crois qu'elle s'adressera pour cela. Vous ayant mis au fait des services que vous pouvez lui rendre dans cette occasion, il ne me reste plus, monsieur le comte, que de vous assurer de l'entière confiance que s. a. i. met dans votre zèle et votre sagesse pour prendre en tout ceci le meilleur parti et le plus convenable aux circonstances dont vous serez à portée de juger mieux qu'elle dans l'éloignement et l'incertitude où on se trouve. Je ne vous parle pas de moi, mon cher comte dans le moment où je ne sais que partager les peines et les sentiments douloureux de notre bonne grande-duchesse.

47.

Къ нему же.

St Pétersbourg, ce 21 septembre v. s. (1791).

Je profite du départ du courrier qui vous apporte l'ordre dont vous serez décoré demain, mon cher comte, pour vous en faire mon compliment d'avance et causer un moment avec vous. J'ai été bien aise que vous ayez esquivé la fâcheuse commission sur laquelle roulait ma dernière lettre touchant la mort de ce pauvre prince Charles, à laquelle j'ai pris une part fort sensible et par rapport à lui qui était un excellent jeune homme, et par rapport à notre bonne grande-duchesse, qui s'était attachée à lui et qui l'a perdu au moment qu'elle commençait à le connaître et à l'estimer. Il avait eu sa bonne part aux désagrements auxquels nous sommes encore exposés journellement par la malheureuse tournure qu'ont pris nos affaires domestiques, dans lesquelles il s'était conduit avec beaucoup de sagesse et de modération, tant par rapport à ce qui le regardait personnellement que par rapport à madame la grande-duchesse, ne s'écartant pas un moment du texte que nous lui prêchions tous les jours. Les procédés qu'il a essayés ne lui promettaient pas un avenir fort agréable, et il est mort sans avoir eu assurément à se louer beaucoup de la bonne fortune qui l'avait attendu et qui pouvait l'attendre ici.

Pour moi, mon cher comte, je viens de passer encore un été bien désagréable parmi toutes les tracasseries *), qui durent depuis si longtemps et dont nous ne

*) Относится къ семейнымъ несогласіямъ тогдашняго малаго двора. П. Б.

prévoyons pas de sitôt la fin. Mon attachement pour madame la grande-duchesse ne m'a pas permis cette fois-ci de m'éloigner pour aller, du moins pendant quelques semaines, respirer en liberté chez Nicolaï. Enfin, mon cher comte, me connaissant comme vous faites, vous pouvez juger du désagrement de ma situation, qui demande l'emploi de toutes les forces qui sont en moi, pour ne pas tomber dans le dégoût et le découragement le plus complet. Ce qu'il y a de plus fâcheux en tout ceci, ce n'est pas tant la chose en elle-même, qui serait une aventure toute commune sans les accessions, qui sont tels qu'il faudrait non pas une lettre, mais un volume pour les détailler, et encore aurait-on de la peine à vous les faire comprendre; puisque nous, qui sommes là, n'y comprenons souvent rien, tant il sont éloignés de tout ce qu'on connaît en ce genre: c'est un amas de choses incohérentes et inconséquentes, toutes plus désagréables les unes que les autres, dont on a peine à se faire une idée et dont on est continuellement le témoin ou la victime.

Madame la grande-duchesse m'a chargé, il y a déjà quelque temps, de vous prier de lui envoyer des semences d'Angleterre pour son jardin de Pawlowsk. Je crois qu'il s'agit moins de semences de légumes que de fleurs et plantes pour meubler des *clumbs* de son jardin anglais. Si vous êtes à portée de consulter là-dessus quelque jardinier, il pourra vous faire un assortiment dans ce genre, qui sera assurément le bien-venu chez madame la grande-duchesse et qui lui fera grand plaisir, l'embellissement de son jardin étant une chose qui lui tient fort à coeur.

48.

Къ нему же.

S-t Pétersbourg, le 17 janvier v. s. 1793.

J'ai un grand plaisir, mon cher comte, de vous donner une nouvelle que vous en fera sûrement aussi. Je suis libre! Je quitte Pétersbourg et je m'en vais avec m-r votre frère à Matrénino. Ce projet de rétraite dont je m'occupais depuis longtemps, vient enfin d'être exécuté le plus heureusement du monde. J'ai profité d'un fort rhumatisme dont j'ai été attaqué à Gatschina, sur la fin de l'automne, pour garder la chambre presque depuis ce temps-là, et ayant fait sentir à m-me la gr.-d. l' indispensable nécessité du parti que j'étais résolu de prendre, j'ai écrit, de son consentement, au commencement de la mois, une lettre au gr.-d. pour lui demander mon congé, n'alléguant absolument que des raisons de santé, et après quelque pourparlers par l'entremise de son valet de chambre, que j'avais chargé de remettre ma lettre, monseigneur a enfin consenti à ma demande, en me laissant le traitement qu'il m'a fait jusqu'ici, et en me faisant assurer de ses bonnes grâces et de sa haute protection. Je l'en ai remercié sur-le-champ, par lettre, en attendant que ma santé (qui est, Dieu merci, assez bonne) me permît de lui en faire mes remercîmens de bouche, ce que je compte faire à la fin de cette semaine ou au commencement de l'autre. En attendant, j'ai profité de ma retraite pour faire mes paquets qui sont fort avancés, n'ayant presque absolument plus que mes livres à emballer. Me voilà donc, mon cher comte, au comble de mes voeux d'avoir si heureusement tiré mon épingle d'un jeu qui me

déplaisait fort depuis si longtemps. La grande difficulté a été de porter m-me la gr.-d. à y consentir. mais j'ai été merveilleusement secondé à cet égard par monseigneur, qui avec les procédés communs de la politesse la plus insignifiante m'aurait peut-être mis dans l'impossibilité d'y réussir; mais heureusement qu'il a poussé la chose au point que la bonne gr.-d. elle-même a été forcée de convenir que je n'avais pas d'autre parti à prendre. Les bontés qu'elle m'a constamment témoignées et sa conduite irréprochable en tout point dans les circonstances difficilles où elle se trouvait et se trouve font qu'elle est la seule personne que je regrette à la cour et que je lui resterai éternellement attaché. C'est assurément une excellente femme. mon cher comte, malgré les défauts attachés à son état et à son sexe, et si elle continue à se conduire, comme elle a fait jusqu'ici, ce sera assurément un exemple rare. Je souhaite et j'espère pour son bonheur et celui de la famille impériale que Dieu lui fasse la grace d'y persévérer.

49.

Къ нему же.

Matrénino, ce 25 juin 1794.

Nous continuons de mener ici une vie paisible, douce et saine et par conséquent fort heureuse; car le bonheur, pour moi, est désormais dans la paix de l'âme et la santé du corps. La promenade, la lecture, la société de monsieur votre frère et la correspondance que j'entretiens avec mes amis forment le cercle de mes occupations, de mes amusemens et de mes jouissances: mais comme il n'y a point de bonheur sans mélange, les mauvaises nouvelles du dehors et les calamités publiques, depuis un temps si continues, si multipliées et d'un genre si atroce et si alarmant, troublent et dérangent l'économie de cette paix intérieure de l'âme et de ses jouissances par les idées noires et les sentimens pénibles et douloureux dont elles l'affectent, de sorte que si je pouvais ignorer ce qui se passe dans le monde, je serais parfaitement heureux dans ma retraite, puisque rien n'y altère mon bonheur particulier que la part que je prends au malheurs publics. Je suis même fort tranquille depuis un temps sur la situation de madame la grande-duchesse, qui continue à me donner fréquemment de ses nouvelles qui sont constamment assez satisfaisantes. Ses bontés pour moi ne se sont point démenties depuis ma retraite, et je ne m'aperçois pas dans ses lettres dont je reçois souvent deux par semaine que les absens ont tort auprès d'elle, comme c'est assez l'usage des cours.

Ozérow, qui est toujours ici et qui accompagne constamment m-r votre frère dans ses promenades, m'a instamment prié de vous présenter ses respects.

50.

Къ нему же.

Matrénino, ce 1 octobre 1794.

Nous avons eu la semaine passée la visite de la princesse Daschkòw, qui n'a rien perdu, elle, de son activité, de son énergie, de sa vivacité, qui lui font toujours trouver quelque chose à dire et à faire. Pendant les cinq ou six jours qu'elle a été avec nous, elle s'est mise à diriger et à corriger des ouvrages qui se font sur un terrain qu'on veut ajouter au jardin, près de la maison; et il faut convenir qu'elle s'y entend mieux que notre ouprawitel à qui on en laissait le soin. Elle a commençé avec quatre ou cinq ouvriers et a fini par faire travailler tout le monde, elle-même la main à l'ouvrage et ne souffrant pas que personne en fût spectateur oisif. Aussi l'a-t-elle singulièrement avancé pour ce peu de temps. Elle a fait part de ses idées et donné ses directions à notre ouprawitel, qui ne voyait pas de trop bon oeil ces changements; mais elle m'a dit qu'elle l'avait amadoué. Je souhaite qu'on suive son plan; mais je suis bien sûr que ce ne sera pas avec la même activité, ce qui est impossible, et l'aurait été, je crois, à elle-même à la longue: ni elle ni les ouvriers n'auraient pu y suffire. Pour la délasser de ses travaux du jour, on lui donnait tous les soirs spectacle. Elle s'est prêtée avec assez d'indulgence à cet amusement, qui en a encore besoin, pour la partie

du chant surtout: car c'étaient des opéras comiques, ne vous déplaise, que nous lui donnions. Mais comme nous avons quelques acteurs qui sont réellement très-bons, elle a paru y prendre assez de plaisir. Vous devez être bien étonné, mon cher comte, de voir m-r votre frère, qui n'a jamais passé pour un grand amateur de musique, avec un orchestre et un opéra à lui; mais ce qu'il y a de bon, c'est que cela l'amuse et qu'il y prend goût. Nous avons eu regulièrement spectacle une fois la semaine en été, et deux depuis le commencement de l'automne *).

---

*) Театръ этотъ до сихъ поръ цѣлъ въ селѣ Матренинѣ или Андреевскомъ. Сохранились даже въ архивѣ его владѣльца, князя П. А. Воронцова-Шувалова и тогдашнія рукописныя афиши. П. Б.

51.

Къ нему же.

Ce 1 février 1795 (Moscou).

Je ne m'étonne pas que vous ayez été si émerveillé de notre opéra, connaissant le goût de m-r votre frère pour la musique: je ne crois, cependant, pas qu'il faille attribuer ce miracle à S-te Cécile, car son goût n'a pas changé, et ce n'est assurément pas la musique qui lui fait prendre plaisir à ses opéras. Il est à cet égard un peu comme m-r de Somarokow qui n'allait jamais qu'à ses tragédies, et je doute qu'il pût assister sans beaucoup d'ennui à un pareil et beaucoup meilleur spectacle qui ne serait pas le sien. Du moins est-il vrai qu'il y en a ici, qui, selon le témoignage de ses propres acteurs, vallent beaucoup mieux qu'il n'est pas tenté d'aller voir: comme le spectacle du c-te Schérémétew et celui du prince Wolkonsky, auquel il envoye ses gens, mais où il ne va jamais lui-même. J'ai été à celui du comte Schérémétew; mais malheureusement *la prima donna* se trouvait malade, de sorte que ce jour-là on ne donnait qu'une comédie. J'y ai cependant pris plaisir, parce que je connaissais la grande et la petite pièce: la 1-re pour l'avoir vu jouer plusieurs fois chez nous à la campagne et l'autre, parce que c'était l'Amant-auteur et valet. Tout ce qui tient au spectacle, au costume, est magnifique. Les acteurs, sans avoir tous du talent, ce qui ne se trouve dans aucune troupe, ont tous bonne façon, sont tous bien appris et bien dressés, de sorte qu'il y a beaucoup d'ensemble. Il faut dire la même chose du balet, car

il y avait un balet très-joli, exécuté pas ses propres gens, à l'exception du maître de balet et de sa femme, qui sont des Italiens à son service. Pour l'orchestre, qui est fort nombreux, également tout composé de ses gens, à l'exception du maître de chapelle, il m'a paru excellent, quoiqu'il n'y eut que la musique qui se joue entre les actes et celle du balet. Le comte Schérémétew est musicien lui-même et tient le clavecin quand on donne un opéra. Mais pour revenir à notre spectacle, nous avons trois ou quatre acteurs qui pourraient briller sur le théâtre du c-te Schérémétew, mais aucune actrice qu'on puisse comparer aux siennes. Je ne parle que d'acteurs et non de chanteurs; je n'ai pas vu ceux du c-te Schérémétew, et les nôtres ne brillent pas de ce côté, excepté un seul, qui a une assez jolie voix et quelque méthode. Heureusement la plupart des opéras qu'on joue chez nous n'exigent pas un grand talent musical. C'est p. e. le *Melnik* qui est très-bien joué, le *Sbitinschik* également. Tous nos bons acteurs y jouent et y sont à leur place. *Rosana*, où il y a une partie *seria*, ne va pas trop bien; mais tout ce qui est burlesque ou pastorale est fort bon. Une pièce en 2 actes, intit. *le Malheur du carosse* et une autre *l'Avare*, où il y a plus de musique, de la composition, d'un maître russe, et qui ne vont pas trop mal. Voilà à peu près tout ce qui est jusqu' ici sur notre répertoire en fait d'opéra. Pour ce qui est de la comédie, il y a les deux pièces de Vonvisin, *le Brigadier* et *le Nédorocèle*, qui sont très- joliment jouées; celle dont je vous ai déjà parlé *La soeur vendue par le frère*, et puis des petites pièces traduites du français: comme *l'Aveugle clairvoyant*, *le Trésor supposé*, *l'Impromtude*, *le Retour imprévu* etc. Dans le Nédorocèle de Vonvisin

il y a un jeune homme qui joue le rôle de *Starodoumow* qui vous étonnerait par la noblesse, la vérité et l'esprit qu'il met dans son jeu. Le même joue parfaitement les rôles comiques et de charge et fort passablement les amoureux. Il ne lui manque peut-être qu'un peu plus d'habitude du théâtre, car pour du talent il en a beaucoup et peut-être plus qu'aucun des acteurs du comte Schérémétew. Nous en avons un autre, qui est aussi excellent dans les rôles de paysan et de charge. Voilà, monsieur le comte, les détails que vous me demandez et que je suis en état de vous donner sur notre spectacle de campagne, comparé à celui de ville que j'ai vu ici.

J'ai été depuis à celui du prince Wolkonsky; on a donné „L'Arbre de Diane", avec tout son spectacle et ses balets. Vous connaissez la charmante musique de cet opéra qui a été très- joliment exécutée. L'actrice, qui a joué le rôle de Diane, un peu maniérée dans son jeu, a une très-jolie voix. Celle, qui était chargée du rôle de l'Amour, y a mis beaucoup de jeu et de finesse; elle a la voix un peu voilée; on dit qu'elle l'avait fort belle il n'y a pas longtemps, mais elle l'a perdu depuis qu'elle engraisse. Un des hommes a une très-belle voix de ténor, mais est aussi un peu trop gros pour les rôles dont il est chargé. Le bouffon est excellent. Il y a, comme chez le comte Schérémétew, un maître de balet qui danse avec sa femme, qui sont Italiens tous les deux et à qui le prince Wolkonsky, qui n'est rien moins que riche, paye 2.000 r. Ce qu'il y a de singulier c'est que ce bon prince, qui est un vieillard hypocondre et qui a plus de dettes que de bien, veut rivaliser avec le comte Schérémétew. Je ne veux point entrer dans le mérite intrinsèque de son spectacle, n'ay-

ant point vu d'opéra chez son rival, je ne puis pas faire de comparaison: mais il n'y en a pas dans tout l'accessoire pour ce qui est du costume des acteurs, de la salle et du théâtre, quoique celui du prince Wolkonsky soit aussi machiné et les décorations assez jolies; l'orchestre, sans être aussi nombreux, est très-bon, également composé, ainsi que les balets de ses gens. Jugez de la dépense! Aussi le propriétaire du spectacle s'y est-il ruiné. Il a trois filles dont les aînées, qui ont, dit-on, des talents, se mêlent de former les actrices qui font honneur à leurs leçons. Le fils, qui est un fort mince sujet, est au clavecin, à l'imitation du comte Schérémétew. Rien dans la maison ne répond au spectacle, et tout y annonce plus que la médiocrité.

Nous avons été fort touchés, mon cher comte, m-r votre frère et moi, de la charmante histoire de Michinka dont vous nous régalez. La sensibilité qu'il a déployé dans cette occasion vaut beaucoup mieux que tout le goût et le talent imaginable pour la musique, et vous ne devez pas regretter la maladresse que vous avez eu de l'en dégoûter d'abord pas les plaisanteries que vous vous reprochez, puisque cela lui a donné lieu de manifester un si charmant trait de caractère et de vous donner une preuve si touchante d'amour filial. Je souhaite cependant pour votre satisfaction particulière que le goût qu'il a pris pour la musique, et qu'il devra à un motif si respectable, lui continue, et qu'il y fasse tout le progrès qui est à désirer pour votre plaisir et le sien.

Vous savez, mon cher comte, la perte que la famille impériale a faite de la gr.-d. Olga, dont m-e la

grande-duchesse a été singulièrement affectée, étant venue dans un temps très-critique pour elle, dans les premiers jours de ses couches: mais heuresement que cet évènement n'a pas eu pour sa santé les suites fâcheuses qu'il y avait lieu d'en craindre. Elle a eu encore la bonté de me donner dans cette occasion des preuves d'attachement auxquelles j'ai été infiniment sensible, en me donnant, malgré ses couches et son affliction, régulièrement de ses nouvelles tous les jours de poste.

Nous nous portons assez bien, m-r votre frère et moi, à l'exception de quelques petites incommodités que nous avons eu: lui aux jambes et moi aux yeux; les siennes sont passées et les miennes diminuent, et j'espère en être bientôt délivré.

52.

Къ нему же.

Matrénino, ce 15 novembre 1795.

Je suis charmé que la pâte que je vous ai envoyée par Couzma vous ait fait plaisir: c'était bien mon intention, et je m'attendais que vous en seriez content. Vous me demandez que je vous explique quelle part la grande-duchesse a à cet ouvrage: si elle l'a dessiné, modellé d'après le dessin d'un autre, ou si, après le dessin ou le modèle d'un autre, elle prend elle-même l'empreinte, après avoir préparé la forme d'après le modèle fait? Et vous avez raison de penser que ce n'est pas de cette dernière partie de l'ouvrage qu'elle s'occupe: non assurement: c'est au contraire, de la première, comme je crois vous l'avoir dit ou indiqué dans ma lettre, en vous marquant que c'était elle qui avait fait le camée original en pierre dure, qui se trouve, avec tous les autres ouvrages du même genre et de la même main, dans la précieuse collection de pierres gravées et camées de Sa Majesté l'Impératrice et qui sont: un portrait de l'Impératrice en Minerve, un du grand-duc, dont je vous ai envoyé les pâtes, les portraits de ses fils Alexandre et Constantin, sur la même pierre, et enfin le portrait de la grande-duchesse Élisabeth sa belle-fille, que je n'ai pas encore vu et que je vous enverrai dès qu'il m'en parviendra des pâtes.

C'est donc la grande-duchesse, qui, d'après nature, ou d'après un bon portrait, comme c'était le cas avec

l'Impératrice, fait d'abord le modèle en cire et l'exécute ensuite en pierre dure, se servant pour cela de belles pierres de Sibérie à différentes couches. Vous voyez donc qu'elle n'a aucune part à la manipulation des pâtes, qui est un travail d'ouvrier et qui ne consiste qu'à prendre la forme sur la pierre originale, forme, qui sert ensuite à faire les pâtes. Et il ne faut pas croire que dans ce qui regarde le travail de la grande-duchesse elle soit aidée en rien: j'y ai été présent souvent. Quand elle modelle le portrait, elle reçoit les conseils de son maître et des assistans, et y a égard, quand elle les trouve juste, et quand elle travaille la pierre au rouet, le maître n'ose jamais y mettre la main et n'a d'autres fonctions que de lui présenter les instruments. Ce maître est un nommé Lebrecht, fort habile graveur, qui a appris son métier à Rome.

Ce que vous me dites, m-r le c-te, des renseignements que vous avez par des voyageurs sur la position actuelle de la grande- duchesse est heureusement vrai et très-juste, et c'est ce que je puis vous confirmer par son propre témoignage, ayant reçu depuis peu des lettres d'elle, où elle se loue de la tranquillité dont elle jouit et des bons procédés qu'on a pour elle. Pour ce qui est de ses enfants, elle est parfaitement heureuse de ce côté-là, étant adorée également de ses fils et de ses filles. Tout son chagrin à cet égard est d'être privée si souvent et si longtemps de leur présence par les fréquents séjours à la campagne, où monseigneur a pris l'habitude de passer la plus grande partie de l'année, s'y rendant déjà pendant le grand carême et n'en revenant, dans l'arrière saison, que pour la S-te Catherine.

Vous pensez bien, mon cher comte, que je n'ai point laissé ignorer à s. a. i. les sentiments que vous me témoignez et les voeux que vous formez pour elle. Connaissant sa façon de penser à votre égard, je suis trop sûr du plaisir que cela lui fera, pour ne m'être pas empressé de lui en faire part.

Vous me demandez des nouvelles de m-r Oepinus, et je suis bien fâché, mon cher comte, d'être obligé de vous dire que je n'en ai aucune, quoique j'aie continué de vivre avec lui dans la plus grande intimité jusqu'au moment de mon départ de Pétersbourg. Il est vrai que, depuis notre séparation, connaissant son aversion pour les écritures, dont je ne suis pas non plus grand partisan, je ne lui ai point écrit; mais j'ai demandé plusieurs fois de ses nouvelles à des personnes avec lesquelles je suis en relation et qui le voyent quelquefois, sans avoir pu en obtenir. Je puis cependant vous dire sur son compte qu'il a conservé fort peu ou point du tout de relation, ni avec la petite, ni avec la grande cour, ce qui avait déjà lieu encore de mon temps, où il ne se montrait plus à la première qu'en public et dans les grandes occasions, et ne se mêlait plus du tout des affaires du Collège, qui étaient autrefois de son ressort. Il s'est, à cet égard, donné lui-même son congé, et comme cela lui a réussi, il continue à toucher ses appointements et à ne se mêler de rien, un autre étant nommé à sa place et faisant ses fonctions. Il a également depuis nombre d'années renoncé à l'Académie, où il n'allait et pour laquelle il ne travaillait plus. De mon temps il s'occupait beaucoup d'un nouveau microscope de son invention, qu'il avait porté à une grande perfection et qui a été fort accueilli dans l'étranger. La machine est pro-

prement un télescope, dont il a trouvé moyen de faire un microscope beaucoup plus parfait que tous ceux qu'on connaissait jusque là et qui peut surtout servir à former les dessins et les tableaux les plus exacts et les plus parfaits de tous les objets microscopiques. Voilà, mon cher comte, tout ce que je puis répondre de plus positif et de plus détaillé à cet article de votre lettre.

Nous sommes ici à attendre, avec la princesse Dachkow, un temps favorable pour notre voyage de Moscou, qui aura lieu par le premier traînage; mais pas avant la S-te Catherine que la princesse veut passer ici. Il faut espérer que pour ce temps-là il y en aura un bien établi. En attendant on joue beaucoup au piquet et on a spectacle deux fois la semaine. La princesse en paraît fort contente et s'accommode en général très-bien de notre façon de vivre, de sorte que nous ne nous gênons point du tout les uns les autres. Elle a commencé, à son arrivée, par mettre la dernière main à la partie du jardin à laquelle elle avait déjà travaillé l'année passée. Elle l'a achevée fort vite, et il faut convenir qu'elle en a fait un vrai bijou et que Matrénino lui sera redevable d'un de ses plus jolis endroits *).

---

*) Садъ, разбитый княгинею Дашковой передъ балкономъ села Матренина или Андреевскаго и вокругъ большаго пруда, существуетъ доселѣ. Тамъ высится громадный кедръ. Въ цвѣтникѣ по серединѣ небольшая модель памятника Екатеринѣ, воздвигнутаго княгинею Дашковой въ ея великолѣпномъ паркѣ, близъ Серпухова, въ селѣ Троицкомъ. П. Б.

53.

Moscou, ce 2 may 1796.

Je suis extrêmement sensible, mon cher comte, à la mention amicale que vous faites de moi dans toutes vos lettres à m-r votre frère et en dernier lieu à la part que vous prenez à la maladie que je viens de faire et dont je commence à me remettre au point que j'espère dans une 15-ne de jours être en état de faire le voyage de Matrénino, où il me tarde bien d'être rendu. Je n'ai que faire de vous dire, mon cher comte, combien j'ai à me louer des soins et de toutes les marques d'amitié que m-r votre frère m'a donné dans le cours de cette longue et cruelle maladie, qui m'a mis à deux doigts de la mort. Celle surtout d'avoir différé son départ pour la campagne jusqu'ici, m'a pénétré de la plus vive reconnaissance, parce que je sens tout le prix du sacrifice qu'il m'a fait par ce prolongement de séjour en ville, dans une saison, où celui de la campagne lui est si agréable. Enfin, mon cher comte, vous connaissez trop ses sentiments et en particulier ceux qu'il a pour moi, pour que j'aie besoin de vous en dire davantage à cet égard. Il en est de même de m-me la grande-duchesse, qui m'a témoigné dans cette occasion des bontés et un intérêt dont je dois garder un souvenir et une reconnaissance éternels.

Je viens de lire dans les gazettes de Hambourg l'annonce d'un chocolat de santé qui doit se fabriquer à Londres et être connu depuis longtems dans toute

l'Angleterre et l'Écosse pour ses bons et salutaires effets et qui me conviendrait tout-à-fait, si ce qu'on en dit est vrai. Il doit être connu de votre médecin. S'il a en effet en Angleterre la réputation qu'on lui suppose, parlez-lui en, mon cher comte, et s'il juge que cela en vaut la peine, envoyez m'en une petite provision par la navigation de cet été. Le chocolat ordinaire a fait, pendant toute ma maladie, une partie essentielle de ma nourriture et je m'en suis très-bien trouvé; je continue encore à en prendre tous les matins au lait de chèvre, qui, avec les légumes et les oeufs frais, compose toute ma nourriture. Ma maladie était occasionnée par un amas de bile qui a été toute noire quand j'ai commencé à m'en débarrasser et dans la source n'est point encore tarie à l'heure qu'il est. Vous pouvez bien vous imaginer, où j'ai ramassé tout cela *).

---

*) Въ архивѣ князя Воронцова сохранилось на Французскомъ языкѣ подробное описаніе болѣзни Лафермьера, составленное славнымъ Московскимъ врачемъ Пфеллеромъ и помѣченное 11 Іюня 1796, т. е. за нѣсколько дней до его кончины. Доброю памятью, которую оставилъ по себѣ у насъ этотъ симпатическій человѣкъ, воспользовались впослѣдствіи для служебнаго возвышенія своего родственники его Жерво. П. Б.

ПИСЬМО
ДАЛАМБЕРА
КЪ ГРАФУ
А. Р. ВОРОНЦОВУ.

Графъ Александръ Романовичъ Воронцовъ, будучи, съ ранней своей молодости, въ близкихъ сношеніяхъ съ Вольтеромъ, поддерживалъ связи и съ другими представителями тогдашней Французской философіи. Въ то время, когда писано это письмо, онъ только что назначенъ былъ посланникомъ въ Голландію. П. Б.

Письмо Даламбера къ графу А. Р. Воронцову.

Monsieur.

Je vous suis très-obligé des belles choses que vous avez bien voulu m'envoyer. J'aurai l'honneur de vous remettre incessamment les réponses. J'ai eu celui de vous envoyer la copie de la seconde lettre de l'Impératrice, et vous devez certainement l'avoir; il serait très- fâcheux pour vous et pour moi qu'elle fût égarée et que par là elle devînt publique. Je n'en ai donné de copies qu'à vous seul et je vous prie instamment de la faire chercher avec soin. Vous l'avez certainement.

J'espère vous envoyer, après les fêtes, les ouvrages que vous me demandez, excepté le *Traité de la religion* dont je ne sache point avoir fait mention dans mes ouvrages; je ne sais ce que c'est que ce livre. Il est sûr que m-r Fleury n'en a point fait de cette espèce.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très- humble et très-obéissant serviteur

D'Alembert.

A Paris, le 1-er novembre 1764.

P. S. Mille pardons, monsieur: je ne me suis pas apperçu que la feuille était coupée.

ДВА ПИСЬМА
ПИТТА СТАРШАГО
КЪ ГРАФУ
А. Р. ВОРОНЦОВУ.

Письма Питта Старшаго къ графу А. Р. Воронцову.

1.

Monsieur

Rien ne saurait être plus flatteur et plus consolant pour moi que l'honneur que vous avez la bonté de proposer de me faire demain ici, où j'attendrai avec impatience l'heure que vous avez bien voulu marquer pour me donner la satisfaction de vous recevoir avant votre voyage. Vous allez, monsieur le comte, quitter un pays, où vous serez certainement bien regretté, mais de personne plus sincèrement que de moi. Je ne cesserai d'envisager comme une perte particulière et publique le départ d'un ministre si zélé pour l'harmonie parfaite de nos cours et pour cette union salutaire de puissances dans le Nord, qui seule puisse assurer le repos de l'Europe contre les vues dangereuses des confédérés du Sud. Vivement touché de toutes les bontés dont vous m'avez honoré, je n'ai qu'à vous supplier, monsieur le comte, d'ajouter encore celle de me conserver toujours dans votre souvenir cette place qu'une prévention si heureuse pour moi m'a fait ac-

corder, et de ne jamais douter de ces sentiments véritables d'estime respectueuse et d'attachement inaltérable avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant dévoué serviteur

W. Pitt.

A Hayes, Vendredi, ce 23 mars 1764,
deux heures passées.

2.

-Hayes, ce 20 d'août 1764.

Monsieur

Si j'ai remis jusqu'ici à répondre à la lettre dont vous m'avez honoré, il y a quelque tems, ce n'a été certainement pas faute d'avoir été vivement touché de tout ce qu'il y a d'infiniment flatteur pour moi dans les sentimens de bonté et d'amitié que vous me permettez d'espérer de votre part. Après avoir premièrement attendu que quelque ami, passant à la Haye, pût vous remettre une lettre en mains propres, j'ai ensuite appris, monsieur, votre voyage, dont je ne vous ai su de retour que depuis peu par m-r Michel, ce ministre intègre et habile que nous allons perdre aussi et qui a bien voulu se charger de vous rendre celle-ci.

Et par où commencerai-je à cette heure, monsieur le comte, en vous épanchant le coeur dans une pareille position du monde? Ce ne sera certainement pas par déplorer inutilement un aveuglement de ce côté-ci, qui est totalement inconcevable; mais bien par vous offrir, avec chaleur, mille félicitations sur le grand rôle que soutient la Russie, avec autant de dignité que de sagesse, à resserrer d'un côté l'union intime et confidente avec sa majesté prussienne et de l'autre, à voir remplir le trône de Pologne d'un roi qui soit dans l'indépendance de Versailles et de Vienne. Voilà des vues dignes d'un si puissant empire et qui font envisager la cour de Pétersbourg, avec celle de Berlin, comme l'asyle de l'Europe contre l'ambition liguée de Bour-

bon et d'Autriche. Que ne puis-je vous parler, monsieur le comte, de notre réveil d'une létargie qui pourra devenir funeste? Votre départ d'ici était de trop mauvais augure pour que depuis cetté fâcheuse époque j'ai pu m'imaginer que les choses prissent bientôt un aspect plus favorable. Quoique'il en arrive et quelque part que votre étoile puisse vous conduire, je vous supplie, monsieur, d'être persuadé que dans un coin d'une isle presque méconnaissable il y a un homme qui vous est le serviteur le plus acquis et qui ne perdra jamais le respectueux et tendre souvenir d'une amitié si flatteuse pour lui et qui se rappellera sans cesse avec les éloges les plus mérités ce zèle constant que vous avez invariablement manifesté pour l'union salutaire de nos cours et pour l'établissement de l'unique système solide qui puisse assurer la tranquillité générale et l'indépendance de l'Europe. C'est dans ces sentimens que je vous ai voués pour la vie, que je vous renouvelle les assurances de cette respectueuse estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur

William Pitt.

ПИСЬМА
РЕЙФЕНШТЕЙНА
КЪ ГРАФУ
С. Р. ВОРОНЦОВУ.

Литовскій уроженецъ Рейфенштейнъ, извѣстный у насъ по переписке Екатерины съ Гриммомъ, былъ, въ сферѣ образовательныхъ искусствъ, тоже что̀ сей послѣдній въ литературѣ, т. е. великій любитель и знатокъ дѣла, помогавшій своими совѣтами какъ художникамъ, такъ и лицамъ, желавшимъ пріобрѣтать художественныя произведенія. Екатерина прозвала Рейфенштейна „божественнымъ“ (le divin). Нижеслѣдующія письма показываютъ, какъ любилъ изящныя искусства графъ С. Р. Воронцовъ. П. Б.

Письма Рейфенштейна къ графу С. Р. Воронцову.

1.

Помѣта: Reçue à Gotha, ce 4 (15) octobre 1778.

Monsieur.

Après mes incommodités, dont vous avez eu quelques indices, monsieur, dans ma précédente, je n'eus guère de tems à une reconvalescence proportionnée à la maladie soufferte; parce que m-r le prince de Galitzine déclara d'abord, après son retour de Naples, qu'il ne resterait plus longtemps à Rome et désirait de faire voir Rome à m-me son épouse avant son départ qui fut d'abord fixé au 15, mais qu'il a déjà eu lieu hier. Je pense donc actuellement de me retirer pour quelques semaines à Albano pour y respirer l'air plus frais qu'il ne fait pas encore à Rome et d'y jouir de ma liberté réacquise pour quelques semaines au sein de l'amitié chez le digne Hackert.

Avant d'y aller, il est juste d'arranger premièrement un peu mes affaires, et je commence par vous rendre compte, monsieur, de ce que je n'eus pas la commodité de vous parler dans ma précédente. L'impression du Léandre, modellé par m-elle Gore, est faite chez moi, étant de terre cuite assez pesante, et ne me

souvenant pas que vous m'en aviez ordonné, monsieur, l'envoi à Venise, je la conserve pour être unie aux autres de vos emplettes. Les estampes des Bains de Titus m'ont été remises; j'aurai oublié d'en parler, et à l'occaision de l'expédition de vos emplettes je n'oublierai pas d'y joindre les estampes de Volpato, qui finit actuellement le pendant de l'école d'Athènes, la Théologie ou la Dispute du S-t Sacrément.

J'ai trouvé chez m-r Nahl une copie de l'Archange S-t Michel du Guide très-avancée; je lui ai donné la commission de la finir pour votre service, monsieur. Il en est effectivement occupé, et vous aurez certainement, monsieur, une copie plus étudiée que celle qu'il fit pour m-r Gore, parce qu'il y a aperçu lui-même quelques défauts qu'il ne pouvait plus changer alors, mais qu'il peut bien éviter à présent. Cette copie est de la même grandeur de celle qu'il fit pour m-r Gore. J'ai vu, il y a quelques semaines, mylord- évêque à Albano chez Hackert et je m'acquittais alors de vos compliments, monsieur, à sa maison. Mylady était alors incommodée, mylord a eu pendant quinze jours la fièvre, qui au commencement paraissait aux médecins mêmes très-dangereuse; il n'en est pas encore tout-à-fait quitte, à ce que Hackert me disait hier, qui était venu voir partir le prince de Galitzine. La pauvre petite m-elle Hervey a été de même très- dangereusement malade: les excessives douleurs, qu'elle souffrait dans les intestins, avaient répandu dans la maison même la peur de la gangrène: mais ce matin j'ai entendu chez m-r Jenkins que c'était une maladie de vers et qu'après la perte d'un bien grand elle commençait à se porter beaucoup mieux. Cette maison ne doit pas être la plus saine: mesdames Gore ne s'y sont presque jamais bien porté l'année

passée. Cette année m-r Oreilly y est mort, et toute la maison de mylord, depuis le maître jusqu'au dernier valet ou servante, ont tous été malades; mais ni m-r Jenkins, ni mylord n'y croient.

L'abbé Grand m'écrivit, il y a quelque tems, de Milan, où il me chargea de vous assurer de son plus respectueux attachement; il est retourné gros et gras il y a quelques jours: mais je n'ai pas encore eu le tems de le voir; il partage actuellement les chagrins de la famille de m-r Swinburne, qui vient de perdre la fille aînée par une fièvre maligne.

Je manque depuis bien de tems des nouvelles de sa hautesse msgr le prince de Gotha; il y a plus d'un mois que je lui ai écrit à Pyrmont, d'où j'attends ses ordres.

Le prince et m-me la princesse de Galitzine me chargerent en partant de vous assurer, monsieur, de leurs amitiés, en vous remerciant de l'honneur de votre souvenir. Ils pensent d'avoir encore l'honneur de vous rencontrer quelque part, monsieur, et peut-être à Strasbourg, où madame, qui est dans son sixième mois, pense d'accoucher. Le prince a parfaitement réacquis sa première santé, mais il ne la ménage guère.

Weidlich est extrèmement bien réussi avec la copie de l'Amour et Psyché, et Hamilton lui-même en a été tellement content qu'il a dit que cette copie pouvait se voir et se soutenir en présence de l'original; il attend actuellement le retour de m-r de Maron qui est aux bains de Viterbo, lequel doit encore avoir une séance de m-me Hervey, après quoi il finira sa copie, qui est déjà toute avancée.

Des découpures du portrait de m-r de Grimm dont m-r le comte de Romanzow vous a parlé dans sa

lettre je n'ai conservé aucune idée: elles doivent se trouver peut-être dans quelques livres, si elles m'ont été remises. Le courrier suivant j'écrirai moi-même là-dessus à m-r le comte.

Je viens à présent à la réponse de votre très obligeante lettre, monsieur, du 29 août, dans laquelle vous avez bien voulu me combler des politesses et des marques de bienveillance pour n'avoir fait qu'une partie de mes devoirs, et je suis bien charmé d'avoir réussi à une de vos commissions jusqu'à vous donner quelque satisfaction. M-r Guttenbrunn partage ce plaisir avec moi et est très-flatté d'avoir eu le bonheur de vous contenter avec cet essai. Ma maladie venait alors fort mal à propos interrompre nos consultations sur la ressemblance; j'avais résolu d'en faire un couple de copies en dessein pour essayer de rencontrer un peu plus de vérité dans le contour de l'oval du nez, de la bouche et surtout un peu plus de jeunesse; mais cela était difficile et incertain et aurait retardé à vous, monsieur, la satisfaction de le recevoir plus tôt; par conséquent il valait mieux de vous l'envoyer tel qu'il était, quoique Guttenbrunn était très-porté de vouloir encore le retoucher après les susdits essais faits.

Marchant a été de même fort flatté que sa gravure de la Fortune de Guido vous a plue en plus grande partie; il est bien vrai que la jambe de derrière aurait pu être un peu plus distinctement prononcée; mais avec rien l'artiste aurait manqué de la rendre fuyante en arrière, et alors elle aurait parue lourde; ce défaut pourtant y a été racheté par une grande délicatesse du travail.

Pichler a promis de commencer après le tems un peu plus rafraîchi vos deux autres gravures; actuelle-

ment il grave le portrait de S. M. l'Impératrice en camée pour m-r le général de Schouwalow, qui en a demandé trois *en Pallas*; les deux autres je fais faire par Wéder et Cades.

Vous me demandez, monsieur, le portrait en dessin du msgr le prince de Gotha. Cedessin était encaissé avec les deux de votre propre portrait dans une seule caissette, laquelle fut expédiée d'ici le 27 juin à m-r Bartolomé Pomé à Venise pour vous la faire tenir, monsieur, chez m-r le marquis Maruzzi: le 4 juillet le dit négociant donna avis à son correspondant ici Giacomo del Prato, lequel j'avais chargé de l'expédition, que cette caissette était arrivée et remise à son adresse, et il me semble que c'est de ces dessins que vous m'écrivîtes le 1 d'aout: *„j'ai reçu les dessins de Battoni, pour lesquels je vous remercie"*. Il y doit être quelque équivoque: aviez-vous peut-être intention de posséder le portrait du prince en cire dont peut-être vous aurez vu son profil très-bien réussi? J'en ai fais faire un pour moi, lequel je me ferai plaisir de vous le céder, pouvant bientôt en avoir ici un autre, jeté dans le même moule. J'avais oublié de vous dire, monsieur, à l'article de Guttenbrunn, que les deux filles sont finies et très-bien réussies. Hackert, qui vous assure ses très-humbles respects, y mettra comme sur vos autres tableaux, son bon vernis, et en son temps je les remettrai avec tout ce dont je suis dépositaire pour vous, monsieur, au s-r Santini, lequel s'est offert de payer de l'argent pour vos commissions, dont je me prévaudrai à l'occasion, quand la copie du S-t Michel sera finie et pour me rembourser des quadres dorés que j'ai fait faire pour tous vos tableaux.

Je vous souhaite un heureux voyage à Vienne, monsieur, où j'espère de pouvoir encore vous atteindre par une autre de mes lettres, pour vous rendre ultérieur compte de vos commissions, dont les fréquentes réitérations me feront toujours un très-sensible plaisir.

Je me réserve encore pour ma suivante lettre de vous remercier pour toutes les généreuses promesses de la continuation de votre protection, laquelle je réclame de votre bonté et tâcherai de la mériter.

Reiffenstein.

Rome, ce 12 VII-bre 1778.

2.

Monsieur.

Je réclame toute votre indulgence, mon cher monsieur le comte, du long silence qu'une fâcheuse et obstinée maladie m'a fait observer bien malgré moi; elle s'est traînée jusque dans le mois de may par le moyen des différentes récidives, lesquelles ont prolonge encore bien au delà l'entière reconvalescence dont, grâce a Dieu, je jouis présentement, en m'occupant sans discontinuation à m'acquitter de toutes sortes de dettes en correspondances et commissions dont j'ai été honoré pendant ma maladie.

Je commencerai de vous rendre compte, monsieur. de la dernière commission, qui était de vous faire faire par m-r Day une miniature de l'Arianne tout-à-fait semblable à celle que mylord Hervey vous fit présent, parce que c'est depuis ce matin que je suis en possession de cette pièce laquelle m-r Day n'a pas pu exécuter plus tôt, se trouvant alors, quand je lui en donnai la commission, déjà chargé de plusieurs autres commissions antérieures; mais il me paraît, qu'il a fait de son mieux pour compenser en quelque façon la longue attente par une très-soigneuse exécution de votre commission.

Je consignerai ce soir une petite boîte au courrier de Milan sous l'adresse de m-r de Koch, conseiller de légation de S. M. I. à la cour de Vienne, selon l'ordre que vous m'en avez donné, monsieur, et je lui écrirai en même temps pour vous l'expédier par la première occasion qui s'en présentera. A la susdite miniature pour laquelle j'ai payé à m-r Day son prix ordinaire de seize zechins, vous trouverez encore unie une envelloppe avec de la musique que mylady Hervey me fit remettre dans ma maladie, laquelle commission (grâce à un très-sensible affaiblissement de ma mémoire) j'avais tellement perdue de vue, que je trouvais ces jours-ci ce petit paquet comme par hasard parmi mes papiers que je mettais en ordre à mesure que je revoyais mes correspondances et commissions. Cette dame était déjà partie il y avait bien de temps avant que j'eus l'honneur de recevoir votre dernière lettre avec une incluse pour elle, laquelle lui a été remise par les soins de m-r Jenkins à Turin et d'où il y a peu de temps que j'ai eu les compliments du mylord et mylady par le domestique de place qui les avait accompagné jusque là et des remercìments de la part de madame pour l'envoi de votre lettre. La vie de la charmante petite a été pendant tout l'hiver en grand danger; m-me Hervey se voyait obligée de se retirer avec elle à Naples, où l'air et l'assistance des médecins l'a fait heureusement revivre de la mort que l'air de Castello allait lui donner, le même air qui tua l'année passée m-r O'Reilly *) et qui affaiblissait tant la santé de l'aimable famille Gore, qui après quelque séjour

---

*) Можетъ быть, это дѣдъ князя Петра Андреевича Вяземскаго. П. Б.

de Paris, d'où j'avais encore des nouvelles du père et de m-elle Marie, jouissent présentement, selon les dernières lettres de m-elle Émilie à m-r l'abbé Grand, tous d'une parfaite santé à Bruxelles, où ils sont de retour pour faire un tour par l'Hollande et d'où, avant de se retourner en Angleterre, ils passeront quelque temps à Spaa. C'est hier que m-r l'abbé me régala de cette bonne nouvelle, et nous ne nous voyons jamais sans faire honorable commémoration de ces excellentes qualités de m-r le comte de Woronzow, duquel nous serons pour la vie de très-dévoués serviteurs et, comme je lui disais que j'allais vous écrire, monsieur, il me chargea, aussi bien que Hackert, qui s'y trouva présent, de ses très-humbles compliments. De la part du dernier je dois encore ajouter que le pape (dont la convalescence continue heureusement) l'ayant très-bénignement agréé la dédicace de ses deux estampes de la vue de Cesena (ville natale de S. S.) et de celle de Rome, sans faire prétention des petits tableaux dont les gravures furent faites, il les a conservées pour vous, monsieur, se souvenant de vous les avoir promis à condition si le pape ne les demandait pas, et il dépendra de vos ordres, si je dois vous les envoyer. Le prix, comme vous vous souviendrez, monsieur, en est 35 zech. la pièce.

Parlant d'argent, je vous dois encore accuser que votre banquier Trèves de Venise m'a fait remettre ici dans le mois de février 132 scudis 13 baj. de l'emploi et reste de quelle somme j'aurai l'honneur de vous informer à la première occasion qui se présentera de vous répondre à quelques autres de vos ordres, dont je désire infiniment la continuation, pour réparer par

une prompte exécution la lenteur de quelques de mes deraières. Mais j'espère que je ne serai pas souvent si malade comme j'ai été cette année. C'était parce que tout le monde l'était: car, grâce à Dieu, pour mon âge, je me porte ordinairement très-bien. Mais cette année sera fort remarquable dans les annalles physiques de Rome de la neige qui restait pour le moins 3 semaines sur les toits les moins exposés au soleil, de la glace chaque nuit depuis la fin du décembre jusqu'à celle du février et une sécheresse continuelle depuis le novembre jusqu'à mi-juin. Aussi la moisson de la mort a-t-elle été la plus abondante, et voulusse Dieu que sa terrible faux aurait épargné cette plante précieuse laquelle ne renaîtra pas si tôt dans ce climat, et je présume que vous le savez déjà que notre grand Mengs a du finalement succomber à une fièvre pectorale le 29 juin, dont j'ai donné d'abord notice à m-r de Grimm pour l'information de S. M. I., étant par lui que Sa Majesté faisait de temps en temps m'honorer de ses ordres relatifs aux ouvrages que feu le chev. Mengs devait commencer cet été pour son service. Il est mort fort en dettes, et on sera obligé de vendre tout ce qu'il a laissé: mais outre quelques dessins il n'y aura guère quelque chose d'achevé de sa main, et il sera bien difficille d'en avoir quelque chose. Le ministre d'Espagne, le chevalier Azara, y a déjà mis la main, et rien n'y sera touché jusqu'à ce que les ordres de sa majesté catholique seront arrivés.

Santini me charge de vous assurer de ses très-humbles respects; il espère, comme moi, que la dernière expédition de vos emplettes, dont lui et moi étions dépositaires, vous sera déjà arrivée ou pour le moins

très-près de vous. Je joindrai ici une note de tout ce qui était en ma garde et je serai très-charmé d'entendre que le tout vous sera parvenu en parfaite conservation.

Je vous supplie de me continuer l'honneur de votre bienveillance et d'agréer les sentiments respectueux de l'inviolable dévouement avec lequel j'aurai toujours l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obeissant serviteur

Reiffenstein.

Rome, ce 17 juillet 1779.

3.

Monsieur.

Si ma lettre, que j'eus l'honneur de vous écrire il y aura plus de trois mois et que m-r Santini me conseilla d'adresser à m-r le marquis Maruzzi, ne vous serait pas parvenue, je dois vous paraître certainement bien coupable, et dans cette supposition je ne mériterai pas ces reproches obligeantes que vous avez eu la bonté, monsieur, de m'adresser dans vos dernières lettres à m-rs Santini et Hackert et dont je vous suis infiniment redevable. Ma reconnaissance et mon respectueux attachement pour vous, monsieur, dureront autant que ma vie, et si vous voulez bien continuer de m'honorer de vos ordres, vous pouvez bien être persuadé que je les exécuterai de mon mieux et que je ne les négligerai jamais. Dans susdite ma lettre égarée ou retardée j'avais entre autres eu l'honneur de vous rendre compte, monsieur, de celles auprès de Pichler, qui jusqu'alors ou trop occupé, ou négligeant, ou malade même, n'avait jamais encore exécuté les têtes de Bachus et d'Ariadne dans vos deux sardônyx que vous lui aviez laissé. Mais comme je n'ai jamais cessé de renouveller mes instances auprès de lui, il les a enfin fini, et je les ai remis à m-r Santini, qui ne manquera pas de vous les expédier incessament. Dans la dite ma lettre, si elle vous est parvenue, monsieur, vous auriez aussi trouvé une déclaration de m-r Amaduzzi et ses excuses par rapport à

cette facilité d'avoir fait répéter ici dans les gazettes littéraires que S. M. l'Impératrice avait fait certains vers allemands. Comme j'avais intention de me servir de cette sa déclaration, de contredire aussi ailleurs ce faux bruit répandu, je m'en fis une copie, et si une petite fièvre rhumatismale, qui me fait rester depuis quelques jours dans le lit, ne m'empêcherait pas de fouiller parmi mes papiers, je vous enverrai encore aujourd'hui cette copie; mais ce sera aussitôt que je me porterai mieux, et alors je vous rendrai un peu plus exactement compte de vos commissions dont je reverrai la note, et je vous prie d'excuser aujourd'hui le griffonnage d'un demi-malade et de vouloir bien continuer l'honneur de votre bienveillance à celui qui est, qui sera à jamais, monsieur, votre très-dévoué et très-humble serviteur

Reiffenstein.

Rome, ce 16 décembre
1780.

4.

Monsieur.

Vous n'auriez pas pu me donner une marque plus agréable de l'honneur de votre souvenir et de votre bonté qu'en me faisant faire connaissance avec une personne aussi estimable, aussi pleine de talents et d'un caractère si aimable qu'il est l'ami, m-r le conseiller Lwow que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Je vous en suis bien obligé, monsieur, et je désirerais infiniment que m-r Lwow fût aussi content de l'acquisition de mon amitié, comme moi j'ai été avec la sienne; au moins j'espère qu'il me rendra cette justice auprès de vous, monsieur, de n'avoir pas manqué de lui témoigner une constante bonne volonté de lui rendre des services utiles. Le peu de tems qui me reste entre son apparition, nos continuelles excursions et son imminent départ me privent aujourd'hui presque entièrement du tems nécessaire de vous répondre tout au long à votre très-obligeante lettre; je dois d'autant plus remettre ce devoir jusqu'à la première poste qui partira pour Venise, où je crois encore rencontrer m-r Lwow avec ma lettre; parce que j'ai eu le déplaisir que les bracelets, que vous m'avez ordonné de faire faire, n'ont pas encore pu être achevés à cause d'une maladie, qui tient déjà depuis trois semaines l'artiste au lit et qui actuellement est en convalescence. J'adresserai donc ces bracelets et ma lettre à m-r Maruzzi pour m-r le conseiller Lwow en répondant en

même temps à tous les autres articles de votre obligeante lettre: mais je ne saurais pas finir celle-ci sans vous faire mes bien sincères compliments, monsieur, sur l'heureuse union, que vous venez de contracter avec une aussi aimable dame, comme m-r Lwow me décrit madame la comtesse votre épouse, et comme une dame a du l'être pour avoir pu mériter le troc avec des qualités du coeur et d'esprit aussi excellentes et aussi rares que sont les vòtres. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien agréer les assurances sincères du plus respectueux dévouement avec lequel j'aurai toujoûrs l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-devoué serviteur

Reiffenstein.

Rome, ce 7 juillet
1781.

Львовъ въ Италіи покупалъ картины для Безбородкинской галлереи. П. Б.

5.

Rome, ce 24 novembre 1787.

Excellence.

M-r le général de Yermolow eut la complaisance de me faire remettre à son arrivée à Rome la gracieuse lettre que votre excellence m'avait fait l'honneur de m'écrire le 28 août passé de Londres. Pour ma disgrâce je me trouvais alors incommodé d'une fièvre tierce et quand je commençais à me remettre, j'allais chez ce seigneur pour lui présenter mes services, mais il était déjà alors sur son départ pour Naples et, en espérance d'être plus heureux à son retour, je vouais en attendant mes très-humbles services à s. e. m-r le comte de Czernichow, lequel passait alors, en compagnie de m-elle la comtesse sa très-aimable fille, quelques jours à Rome pour se reposer avant d'aller prendre les bains de Pouzzoli à Naples contre ses incommodités rhusmatismales.

Au retour de Naples m-r le général de Yermolow ne restait que trois jours à Rome, où il n'avait plus guère besoin de mes services, ayant continué de se servir d'un jeune peintre russe pour l'accompagner et pour faire toutes ses commissions. Cet aimable seigneur me promit pourtant de vouloir bien me dédommager dans l'avenir, soit en retournant lui-même en Italie, ou en me chargeant de ses commissions par lettres, quand il aurait intention de faire faire ici quelques emplettes, et en partant il se chargea avec bien de

plaisir du transport de celles que votre excellence m'avait ordonné dans sa dernière lettre de faire faire acquisition pour son banquier d'un camée, d'un intaglio et de les consigner à m-r le général à son départ de Rome, ce que je fis alors, et votre excellence recevra de ce seigneur à son retour à Londres un petit paquet contenant un étui, dans lequel elle trouvera un camée représentant le buste de l'Alexandre-le-Grand très-soigneusement exécuté il y a deux ans par Pichler pour un connaisseur sur un beau onix, et puis un bel intaglio antique dans une carniole transparente et de riche couleur, représentant le portrait de Socrate, gravé de main de maître et préférable à celles qui sont connues dans la collection des souffres. J'avais acquis moi-même cette pierre chez m-r Jenkins il y a un couple de mois au modeste prix de 25 zech. pour pouvoir en faire un cadeau à quelque amateur, en lui cédant cette bague pour le même prix, et je suis bien charmé de l'avoir pu employer pour service de votre excellence. Les prix de Pichler ont déjà été augmentés un couple de fois depuis le départ de votre excellence de Rome; dans le billet ci-joint elle s'appercevra que son prix fixe au commencement de cette année est de 36 zech. pour une tête en camée sans la pierre, et le camée de l'Alexandre je l'eus pour 32 zech. en tout et déjà monté en bague, laquelle je rencontrais chez un amateur qui l'avait troqué contre une tabatière avec le premier possesseur, dans l'intention de s'en défaire avec quelque petit avantage.

J'espère et je désire bien vivement de m'apercevoir un jour dans d'autres ordres de votre excellence, si elle ait été satisfaite de cette emplette, qui était ce qui se présentait de mieux en ce genre pendant le séjour

de m-r le général Yermoloff. J'aurais bien souhaité que toutes ces deux pièces auraient pu être antiques; mais le mérite de Pichler dans un ouvrage si soigneusement exécuté, comme ce camée-ci, contrebalance une très-grande partie de ces camées antiques, que le préjugé en faveur de l'antiquité fait payer 100 à 200 zech. des camées que Pichler aurait pu faire également bien et même préférablement mieux.

En conséquence de l'ordre de votre excellence j'ai l'honneur de l'informer que je tirerai le courrier prochain la valeur des 57 zech. rom. déboursés ici pour ces deux pierres par m-r Jenkins sur elle-même. La lettre de change sera payable de 30 jours de date: elle est évaluée sur le cours actuel des zech. rom. à 2 st. 15 baj. en 27 st. 10 p. monnaie d'Angleterre, et j'espère que votre excellence voudra bien agréer ce billet et m'honorer ultérieurement de la continuation de ses gracieux ordres, lesquels m'assureront de la continuation de sa haute protection et bienveillance.

Pichler, Marchant et Hackert ont été très-sensibles et reconnaissants à l'honneur du gracieux souvenir de votre excellence; le dernier avec son frère, graveur en taille douce sont très-généreusement accueillis et engagés au service de s. m. le roi de Naples, qui a commencé depuis un couple d'années de protéger très-éfficacement les progrès des beaux arts dans sa capitale. Si cela continue, comme on a tout le lieu d'espérer et presque de prévoir, l'Italie verra renaître à Naples les beaux jours des Médicis à Florence. On continue de restaurer et de transporter tout ce qui appartenait ici à s. m. sicilienne en sculpture à Naples, où on établie une somptueuse architecture pour y loger tout ce que s. m. possède en beaux arts et pour y

placer dans une académie toutes les personnes nécessaires pour la diriger et desservir. J'en ai vu le plan ici, qui est bien magnifique.

A m-r Todini je n'ai pas pu faire les compliments dont votre excellence a bien voulu l'honorer: il est mort depuis 6 mois. Sa veuve et son fils ont trouvé son économie en quelque désordre, et entre autres ils ont réformé la dépense qu'il faisait pour la branche des gravures que Wéder et ses habiles élèves firent pour son négoce, de sorte que le pauvre Wéder languit actuellement avec 6 enfants jusqu'à ce que la Providence le pourvoira avec assez de l'ouvrage pour pouvoir se tirer d'affaire; il a élevé une fille qui grave des camées déjà fort estimables.

Je supplie votre excellence d'agréer les très-humbles respects de son très-dévoué serviteur

Reiffenstein.

Je viens d'avoir eu l'honneur de dîner chez son excellence m-r le comte Czernichow, lequel a considérablement amélioré sa santé à Naples et, sachant que je devais avoir l'honneur d'écrire à votre excellence, il me chargea de présenter à elle ses amitiés. Il part d'ici dans la huitaine pour Vienne et S-t Pétersbourg.

ПРИЛОЖЕНІЕ.

La première caisse, *marquée № I*, contient les articles suivants:

4 petits bustes et une petite Vénus accroupie de bronze.

2 vases d'alabastre jaune transparent et une de rosso antico.

3 médaillons en platre représentants les portraits du msgr le prince Auguste, de mylord et de m-elle Hervey.

16 bas-réliefs en tartre des eaux des bains de S-t Philippe en Toscane.

La seconde № II. La copie de trois enfants du tableau de Vanni dans le palais Chigi, par Böttner.

La Sainte Cicilie d'après Dominichino par Weidlich.

L'Archange, la Fortune et l'Aurore de Guido par Nahl.

La S-te Madeleine après Guido par Naumann.

La tête de l'Hérodias après Guido, l'Amour et Psyché après Hamilton et le portrait de mylord Hervey après Battoni par Weidlich.

Le portrait de m-elle Hervey par Tischbein.

Les deux filles à la Flamande par Guttenbrunn.

La troisième № III. Deux estampes de Volpato après les peintures du Raphael. La Transfiguration de Raphael et la Descente de la Croix de D. de Volterra par Doriguy.

Gemmae antiquae 4 tomes. Les tableaux du Thuxel. Nouveau Testament des Loges du Vatican. Le Colisée. Le Jugement de Michel-Ange en plusieurs feuilles. Un livre de dessins et l'Aurore, gravée d'après Guercini. L'Aurore de Guido et d'autres feuilles d'après lui. L'oeuvre du Dominichino d'après les peintures à Grotta Ferrata. Neuf autres feuilles d'après lui. Quatre après le Corrège.

L'oeuvre de la fable de l'Amour et Psyché, peint par Raphael dans la Farnesine.

9 feuilles composant les cartes de l'état ecclésiastique et de l'Agro Romano.

48 autres feuilles geographiques.

Livre des statues antiques gravées par Perrier.

34 masquerons; 15 feuilles des vases antiques.

48 feuilles représentant des temples antiques, par Montano.

Vestigi d'antichità de Tivoli, Pouzzoli etc, par Sadeler, en 40 feuilles.

19 feuilles d'après des statues antiques.

L'oeuvre de la villa Pamphili.

Scuola italica publiée en 40 feuilles, par Hamilton.

73 estampes des vues de Rome, par Piranesi.

Les peintures des Bains de Titus, publiées par Mini.

Lithologie sicilienne, oeuvre de m-r le comte de Borch. *Présent de l'auteur.*

70 gets en souffre des gravures de Pichler.

NB. Dans la caisse № 14 il se trouvera encore le portrait de Sa Majesté l'Impératrice, dessiné par Seydelmann, et une impréssion en terre cuite du Léandre, par m-elle Marie Gore.

Письмо Испанца Миранды къ графу С. Р. Воронцову.

A Paris, ce 30 août 1792.

Mon cher comte.

Dans le moment que je m'attendais à avoir le plaisir de vous voir et de vous entretenir sur les affaires de l'Europe etc., me voilà devenu général dans l'armée française, de la liberté, et sur le moment de partir pour prendre le commandement d'une division dans la frontière. Que je me sois uni aux défenseurs de la liberté ne doit pas vous étonner, puisque vous savez que c'est ma divinité favorite et que je me suis dévoué à son service bien avant que la France eusse pensé à s'en occuper; mais ce qui m'a encore induit plus fortement, c'est l'espoir de pouvoir un jour être utile à ma pauvre patrie que je ne puis pas abandonner.

Rien que des motifs aussi puissants m'auraient empèché d'aller personnellement remercier Sa Majesté l'Impératrice de toutes les bontés qu'elle a eu pour moi; et vous savez, monsieur le comte, à quel point ma reconnaissance en est sensible. J'espère que vous ne manquerez de le manifester ainsi quand l'occasion se présentera.

Mes compliments sincères à notre ami le général Clark, qui trouvera scandaleux, peut-être, qu'un ancien Castillan soit devenu un sans-culotte; à lord et lady Benning, et mille choses à m-r de Kotchoubey, Lizakewitz, m-r l'aumônier etc. J'embrasse vos deux charmants enfants et vous souhaite bien du bonheur avec eux. Recommandez-moi à la bonne fortune et à Dieu.

Le vôtre Miranda, maréchal de camp.

P. S. Reservez celle-ci. Je l'envoye par une personne, qui part aujourd'hui et que je connais. Mon coffre vous pouvez le remettre à m-r Turnbull en cas que vous fassiez quelque absence d'Angleterre.

Судьба Миранды исполнена приключеній. Въ Россіи, на Югѣ, во вторую Турецкую войну, онъ былъ другомъ князя А. И. Вяземскаго. Екатерина увлеклась его дарованіями и поручила его графу С. Р. Воронцову, который тоже полюбилъ его, но долженъ былъ прекратить съ нимъ сношенія, такъ какъ Миранда внезапно поступилъ на службу Французскаго Конвента. П. Б.

Письмо Викентія Бертолотти къ графу А. Р. Воронцову.

Monseigneur.

Vincent Bertolotti, ci-devant spéditionnaire à la douane dans cette capitale, avec tout le respect et soumission possible, se prend la liberté d'exposer que des marchandises qu'on avait saisi aux sieurs Frese et fils, négociants à Revel, sont la cause du malheur, où il se trouve; puisque les dits sieurs, ayant été obligés de payer l'amande des dites marchandises qu'on leur avait confisquées, se montant à quatre milles neuf cents quatre vingt quinze roubles et cinquante copecs, ils en ont prétendu du suppliant le remboursement, comme étant celui qui en avait fait l'envoie et en vertu de quoi ils continuent leurs poursuites judiciaires.

Le suppliant, chargé d'une nombreuse famille, réduite dans la situation la plus déplorable et pas en état de rembourser la susdite amande (malheur qui certainement mettrait le comble à la ruine totale de sa famille) ose implorer la haute protection de votre excellence, afin qu'elle veuille lui faire gracier le montant de la susdite amande, et quoique déjà payée par les sieurs Frese, ordonner qu'ils en soyent remboursés par la douane impériale de Revel en leur bo-

nifiant l'année prochaine l'équivalent de la dite somme, payée sur les droits qu'on devra percevoir sur les marchandises, qui leur viendront des pays étrangers; de cette manière les sieurs Frese, venant à être remboursés, cesseront leurs poursuites envers l'exposant.

Le suppliant, bien qu'il ose avouer avec toute la confiance que peut lui inspirer un coeur aussi magnanime que celui de votre excellence, que dans cette malheureuse affaire il se reconnait fautif, il òse aussi espérer de cette mème grandeur d'àme le pardon de la faute involontaire qu'il a commise. Sa nombreuse famille se joint à lui pour en demander gràce, son intention étant pour pouvoir faire subsister sa famille d'abandonner sa première profession, pour en entreprendre une autre, ce qu'il ne peut effectuer qu'au préalable il n'ait recouvré sa liberté.

Veuille votre excellence, en cas qu'elle ne puisse directement gracier le suppliant, de vouloir bien lui permettre d'humilier par sa très-humble supplice aux pieds de la très-gracieuse Souveraine l'état déplorable, où il se trouve.

Le suppliant ne cessera jamais de faire des voeux au Ciel pour la suite des jours heureux de votre excellence, puisque c'est à sa protection et à sa recommandation qu'il devra le bonheur de sa famille, et son dévouement sans bornes égalera les sentiments très-distingués de reconnaissance et de profond respect avec lesquels il a l'honneur d'être de votre excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

Vincent Bertolotti.

Moscou, le 27 novembre 1791.
(Une maladie—raison du retard).
Moscou, le 12 janvier 1792.

Письмо Ламбро-Качіони къ графу А. Р. Воронцову.

Le discours le plus beau serait bien superflu et toutes les démonstrations seraient inutiles pour confirmer une vérité qui est évidente d'elle-même comme le soleil, lorsque les choses mèmes attestent au delà de toute expression. Ce serait donc en vain que de se borner à remarquer l'un après l'autre les services que la nation Grecque a rendu en toute occasion à l'empire Russe; puisque personne n'ignore quand et comment cette nation, excitée quelquefois par l'espoir de recouvrer la liberté qu'elle avait perdue et gagnée par les promesses des généraux russes, comme la nation la plus fidèle par la conformité du rit et de la religion, s'était entièrement vouée à son service, dont l'exemple le plus récent est cette guerre.

Notre but n'est donc que pour démontrer brièvement les justes motifs qui ont contraint m-r le colonel et chevalier Lambro Cazzioni, commandant la flottille impériale dans la Méditerranée, aussi bien que sa nombreuse suite de militaires Grecques, qui forme un corps respectable et représente les anciennes moeurs, de se plaindre de ceux qui les ont préjudiciés injustement; c'est pourquoi qu'il est nécessaire d'avoir un

peu de patience pour reprendre les choses de plus haut.

Ce généreux guerrier, digne tant du nom que de la patrie, ayant servi fidèlement la cour de Pétersbourg dans la guerre passée, comme son vassal, et s'étant trouvé sous Ozakow au commencement de la présente, connu et chéri par le feldmaréchal prince Potemkine Tavritzeskoi à cause de ses services, après plusieurs exploits de valeur, il a été expédié par le dit dans la Méditerranée pour agir contre l'ennemi commun, mais sans lui fournir de l'argent, qui est l'âme de toute chose. Quoique tout autre, privé du secours pécuniaires, ne se serait pas chargé de finir une expédition si onéreuse, moins encore aurait-il eu le courage de la commencer; néanmoins les idées vastes et le zèle ardent du s-r Cazzioni tant pour le service impérial que pour l'utilité de la nation, joint à ce qui est l'âme du tout, savoir son caractère humain et son honnête manière de se captiver les coeurs, accompagnés d'une aimable sincérité, ont persuadé plusieurs de sa nation à le suivre. Ainsi il équipa une flottille de 18 voiles, qu'il dirigea (vu les ordres qu'il avait reçus) vers l'ennemi dans la mer Égée. Quant à lui, il était à la domination de l'Archipel, ainsi que de la flotte turque, quoique incomparablement supérieure à celle de Lambro. Loin de craindre ou d'éviter l'ennemi, il se choisit le port dans l'île de Zea, proche de Zante, s'approcha à tant de forces ottomanes et même jusqu'aux portes de la capitale.

Personne ne peut disconvenir que la flotte turque avait été destinée dans la mer Blanche pour empêcher les dommages que les Turcs avaient essuyés de Lambro, et personne ne peut dire que si la flottille du dit n'a-

vait pas épouvanté les Ottomans, ceux-ci n'auraient pas unis une partie de leur armée navale du Pont Euxin à celle de la Méditerranée. Or, c'est de là que dépendait le redoublement des forces ottomanes contre les Russes, là où était le vrai théâtre de la guerre et le lieu où se décidait le sort de deux escadres. Pouvait-on assurer que la combinaison de deux flottes turcs n'avait pas mis en doute les succès dans le mer Noire?

On voit par là, combien ce digne homme a montré son zèle pour la gloire russe et ce qu'il pouvait faire. Presque du premier commencement il a été envié et persécuté par les commandants russes, qui lui avaient été expédiés.

L'envie fut la cause qu'il se trouva abandonné dans les flammes de l'ennemi; mais elle n'a pas pu le priver de sa magnanimité, qui a su sacrifier ses petites forces à une ruine considérable de l'ennemi. Après la destruction d'une grande partie de sa flottille, qui couronne sa magnanimité et fit glacer le sang dans les veines de ses ennemis, il ne tarda pas d'en former de nouveau une seconde, quoique petite, flottille. Elle était ornée du courage qu'il n'avait jamais perdu; sa douceur ordinaire calma les esprits de sa suite, et l'exemple de son intrépidité les avait encouragés. Mais ceci ne suffisait pas pour se pourvoir des vivres nécessaires et de ce qui est d'un besoin urgent dans une guerre: il lui fallait de l'argent, c'est ce que les commandants russes n'ont jamais pensé, malgré que son Auguste Souveraine n'a pas négligé de montrer sa générosité répandue dans tout le monde et qui fit naître pour elle la vénération générale.

Nonobstant, les soins assidus de Lambro ont été suffisants non-seulement à remplir ce vide, mais aussi

à donner du secours en plusieurs rencontres au général Tamara, soit en argent qu'en d'autres choses nécessaires. Lambro, espérant d'obtenir le secours qu'il lui avait promis personnellement, et ayant sa confiance en cela, il s'est préparé, selon les ordres du dit général, avec 2.500 personnes, et si dans l'état, où étaient alors les affaires, il avait perdu patience pour un si grand retard et négligence du dit général, ce n'est donc pas hors de propos si l'équipage sous les ordres de Cazzioni n'a pas pu supporter d'être si souvent vilipendé et méprisé sans voir l'accomplissement des promesses.

Dans l'intervalle que le honteux abandon de Tamara affligeait le coeur des Grecs, il arriva à Zante un courrier de sa part, portant 12.000 tallaris, qu'il déposa entre les mains du Macri. Il s'était publié en attendant que cette somme devrait servir pour Lambro. Cela a été entièrement faux, parce que m-r Tamara n'a pas voulu s'abaisser autant que d'en faire faire participer à m-r Cazzioni: mais cet espoir engagea les militaires Grecs à prendre patience jusqu' autant que la patience humaine peut arriver Mais quand le retard a paru surpasser les justes bornes, il acheva de mettre en fureur et en désespoir tant des fidèles combattants de la Russie; or, ceux-ci, conservant un profond respect pour les vertus et la clémence innée de l'Auguste Majesté de Catherine II, Impératrice de toutes les Russies, qu'elle a toujours eue envers la nation Grecque, et assurés que Sa Majesté n'a jamais manqué à faire du bien, même à ce petit nombre, qui n'a jamais négligé son devoir de fidélité ni le négligera jusqu'à la dernière goutte de son sang, se plaignent des commandants russes, qui ont été de tout temps expédiés l'un

après l'autre, dont l'unique dessein étant leur propre intérêt et l'accroissement de leurs bourses, se sont écartés toujours du devoir, où ils étaient de secourir et de tranquilliser une nation, qui sait et qui a toujours su se sacrifier pour la gloire de la mère commune, l'auguste Catherine, et n'ont pas cessé de persécuter injustement avec une mortelle inimitié le brave Cazzioni, qui n'a jamais songé à s'enrichir, mais à servir sa Souveraine et sa patrie. Ceci est appuyé sur la pure vérité: car tout le monde peut attester, qu'il se trouve dans une extrême nécessité comparant sa maison plutôt à une cabane de berger qu'à un palais dans le temps que lui était en droit de s'enrichir, comme messieurs les généraux.

D'un autre côté, cette nombreuse suite de soldats, représentant la nation Grecque pour laquelle ils combattent, espéraient qu'à la conclusion de la paix on aurait traité aussi pour elle un petit endroit libre en récompense des succès qu'elle a répandu et des fatigues auxquelles elle se rapportait; mais rien n'a eu lieu, dans le temps que tant d'autres nations ont des preuves convaincantes de la protection russe sans s'être autant distinguée que les Grecs. En outre, la majeure partie des familles de ceux qui se sont sacrifiés pour la gloire de la Russie gémissent journellement et pleurent à chaudes larmes pour l'abandon, et l'extême misère, privés de ceux dont ils se souvenaient et porsuivis par les barbares, qui usurpent leurs biens, sans leur laisser d'autres consolations que les pleurs, ont forcé m-r Cazzioni de venger avec sa suite le sang répandu de leurs morts. Ainsi, abandonnant le long et éternel espoir que le général Tamara leur avait donné seulement pour les tromper ainsi, comme on a découvert par sa

négligence, ils ont résolu de se venger des ennemis sans les moyens des commandants russes, qui n'ont servi qu'à préjudicier les Grecs de combattre tant au nom de Sa Majesté Catherine II. que de sa nation sous pavillon russe, Lambro s'achemine là où il peut et là où indiquera sa magnanimité et celle de sa suite, sans pourtant causer le moindre préjudice aux pavillons des puissances européennes. C'est quelque chose dont le public peut être assuré, car il est connu à toutes les cours, que dans la guerre passée il est péri 77 pavillons neutres et qu'au contraire cette année non-seulement que tous trafiquent avec sûreté, parce qu'il y a un commandant Grec dans la Méditerranée, mais aussi ils ont été mainte fois amicalement favorisés dans leurs besoins par ma flottille.

Partant donc Lambro avec les étendarts russes et agissant au nom de sa très-auguste Souveraine, témoigne qu'il ne soit jamais imaginé d'apostasier, mais de continuer à servir la cour impériale de Russie, comme elle l'avait demandé des Grecs par ses manifestes. Ainsi les Grecs, qui auront teint de leur propre sang les étendarts russes, ne cesseront qu'alors de haïr leurs ennemis, avec lesquels la Russie s'est pacifiée, lorsqu'ils obtiendront les droits qui leur reviennent. C'est ce qu'ils attendent de la clémence de Sa Majesté Impériale Catherine II, mère commune.

Signé:

Lambro Cazzioni.

Datée 25 juin
1792.

Письма двухъ друзей молодости къ графу А. Р. Воронцову.

1.

Paris, 2 janvier 1781.

Monsieur le comte.

Je ne sais si vous avez jamais reçu une lettre que m-r de Boutourline s'était chargé de vous faire passer. Si elle ne vous est point parvenue, je suis chargé à votre égard de toutes les apparences du plus grand tort: car vous pourriez m'accuser de n'avoir pas répondu aux plusieurs lettres de vous, remplies de votre ancienne bonté et amitié pour moi. Je n'ai jamais cessé de mériter ces sentimens de votre part, puisque ni le tems ni l'absence ne sauraient jamais affaiblir ceux de l'attachement le plus tendre que je vous ai voués pour la vie.

Je saisis avec empressement l'occasion que m-r Chotinsky *) veut bien me fournir de vous en renouveller aujourd'hui les sincères assurances. Voici la 23-me année qui commence depuis l'époque, où j'ai eu l'hon-

*) Нашъ посланникъ въ Парижѣ. П. Б.

neur de vous connaître *). Que d'évènemens se sont passés depuis, et combien de fois j'ai été occupé, même dans la Bastille, à rêver sur tous ceux qui pourraient vous intéresser. Voilà m-r de Cobentzel qui vous quitte bientôt, dit-on, pour aller aux Pays-Bas occuper la place de son père (le plus grand ministre et le plus aimable que j'aie connu). J'aime à croire que tôt ou tard vous remplirez celle de m-r votre oncle. Je vois peu de Russes et bien rarement, mais dans tous ceux que j'ai déjà vus depuis longtems, je n'ai trouvé aucun qui, à mon gré, en fût plus capable. La jalousie même et l'injustice de quelques-uns à votre égard confirme cette vérité. Chez vous, comme chez nous, ce ne sont pas les sots et les ignorants qui ont *des ennemis*: au contraire, chacun les favorise, parce que personne ne craint de les rencontrer dans son chemin. On y est souvent attrapé, car ils arrivent à leur but et laissent derrière ceux qui les avaient mis en avant comme des gens sans conséquence. Nous avons eu ici plus d'un exemple. Il y en a de récents. Je ne connais pas assez votre cour pour savoir si la nullité y est aussi un moyen de faire son chemin. Les grandes lumières de votre Souveraine me font du moins douter que cette route y soit aussi sûre et aussi fréquentée; mais je n'en suis pas moins convaincu que les talents et le génie y trouvent souvent des obstacles, même aux yeux d'une Impératrice qui possède ces qualités et qui est si capable de les apprécier.

---

*) Стало быть, эта дружба заключена въ то время какъ графъ А. Р. Воронцовъ обучался наукамъ во Французской Королевской Школѣ Легкоконныхъ (Chevaux-Légers), гдѣ имѣлъ товарищами многихъ Французскихъ аристократовъ. П. Б.

Partout il y a des intrigues et des entours (nulle part autant qu'à Versailles).

Je ne serai pourtant jamais d'avis que dans votre position vous vous laissez rebuter par aucun de ces obstacles. Et il y a longtems (vous vous en souvenez) que je vous ai prêché la constance et la persévérance, que j'ai combattu ces bouffées de la philosophie, ces rêves de retraite et de solitude dans lesquels vous croyez quelquefois entrevoir le bonheur. Il n'est fait pour personne, que tout au plus pour ces êtres insensibles et non-pensants. Cette classe n'est pas nombreuse. Tout le reste est malheureux, ou physiquement, ou moralement, ou métaphysiquement. Il n'y a point à ces maux de remède spécifique, mais seulement deux palliatifs: l'occupation et la dissipation. Ce n'est que par une alternative bien ménagée de toutes deux qu'on peut supporter patiemment le fardeau de la vie, et cette alternative ne peut pas exister dans la retraite et la solitude pour quelqu'un dont l'esprit actif et ardent a toujours été rempli de grands objets. Les imbéciles croyent s'occuper quand ils se livrent à des amusemens puériles auxquels ils donnent l'importance du travail; mais vous, ni moi ne savons ni tourner, ni barbouiller du papier ou de la toile à copier des tableaux ou des dessins. Nous ne nous piquons pas non plus de faire de la musique, ou d'en être amateurs: au bout de demie-heure au plus, le plus beau concert nous ennuye. Nous serions bientôt las d'un cabinet d'histoire naturelle ou de physique expérimentale. Quand on a parcouru tout cela, qu'on en sait la nomenclature et la pratique, un être pensant, qui n'a pas la petite vanité de montrer ses coquilles et de faire parler de sa collection dans les journaux, se trouve bien seul

et l'esprit bien vide vis-à-vis de toutes ces bagatelles. La lecture alors est son unique ressource, mais on ne peut pas toujours lire, et quand on a autant lu et d'aussi bonne heure, on ne trouve plus guères rien de nouveau dans les livres nouveaux: on finit par les laisser là.

Que devenir donc quand on a été occupé, pour ainsi dire, dès l'enfance de grandes et importantes affaires? Il n'y a qu'une ressource — c'est de s'en occuper encore et de remplir les intervalles d'un travail noble et utile par les agrémens de la société et par la variété des dissipations qu'un homme du grand monde et de la bonne compagnie, qui a passé sa vie dans les cours, ne peut trouver à son gré que dans le tourbillon d'une capitale. C'est s'étourdir, me direz-vous, plutôt que s'amuser? Soit; mais comme je disais à un certain ministre sombre et songereux, qui me reprochait d'aimer le plaisir: moins on est heureux, plus il est nécessaire. Le plaisir est aux honnêtes gens ce que le verre d'au de vie est aux soldats et aux crocheteurs: un besoin physique et non pas un vice. Sans ce moyen de s'étourdir les uns se penderaient, les autres se brûleraient la cervelle.

Restez donc à Pétersbourg, monsieur le comte. Vous y êtes toujours, à ce qu'on m'a dit, président du collège de commerce. C'est un beau poste et où vous pouvez faire beaucoup de bien. Vous êtes jeune, et par le cours naturel et ordinaire des choses et des évènemens, vous ne pourrez avec le tems qu'arriver au plus haut degré dans l'administration. Surtout n'allez pas prendre le change, et que la manie de la législation ne vous fasse pas demander un gouvernement de province: c'est un honnête exil, et si vous vous éloignez,

vous vous ferez bientôt oublié. Il faut se tenir au courant et dans une sphère d'activité le plus près du soleil, si l'on veut être à portée d'en en recevoir les rayons bienfaisants. Les nuages passent, l'horizon s'éclaircit, et la prospérité vient. Elle s'affermit sans retour, lorsqu'elle est soutenue des talents, du zèle et de l'utilité. Si vous me croyez, voilà votre horoscope.

Le mien depuis longtems est accompli. Je ne suis rien. J'ai peu d'amis; j'en perds tous les ans par le cours ordinaire de la nature, et à mon âge on ne se soucie point d'en faire de nouveaux. On n'en a pas même les moyens, parce qu'on n'est plus aimable. J'aurais fort désiré du moins de continuer à me rendre utile. J'ai été applaudi et encouragé par des suffrages stériles; mais la preuve qu'au fond on ne goûtait pas mes idées, ou qu'on ne se sentait pas assez fort pour les adopter, les mettre en pratique, c'est qu'on a fait tout le contraire. Ce qu'on a fait n'a pas merveilleusement réussi, mais l'amour-propre a été blessé de la justesse de mes prédictions. Ici, comme à Jérusalem, on lapide les prophètes, et je n'ai gagné à tout cela que l'air d'être dans l'opposition, quoique, à dire vrai, je ne suis assez important pour être d'aucun parti. Je dirai plus: dans tous les changemens et les révolutions du ministère qui ont déjà commencé et dans le retour, à la tête des affaires, d'une cabale qu'on croyait abattue sans ressource, j'aurais beaucoup plus à craindre qu'à espérer: le baron, qui m'a tant persécuté, serait sûrement ministre des affaires étrangères. Et si le parti contraire l'emportait sur celui-là, ce serait bien pis: le duc, qui m'a fait mettre à la Bastille et qui comptait bien m'y faire périr, deviendra premier ministre. J'ai donc tout lieu de désirer, malgré les pre-

ventions qu'il a données contre moi à m-r de Maurepas, que ce vieux Mentor, honnête homme et point malfaisant, point tyran, au contraire d'un caractère doux et d'un esprit aimable, vive et reste toujours en place. S'il ne me fait jamais de bien: si, à cause de lui, on n'ose point m'en faire: je suis trop sûr de sa justice, de son équité, de son humanité pour craindre qu'il me fasse jamais du mal. Et m-r de Vergennes est pour moi (comme citoyen autant qu'individu) celui, dont je souhaite le plus sincèrement la stabilité: car il est sage, habile, expérimenté et aussi ferme dans les bons principes, que sa position orageuse et isolée peut le lui permettre. Je craindrais, si le vent continue à souffler du même côté, qu'il ne fût obligé de s'en écarter pour conserver sa place, ou qu'il ne succombe aux efforts de la cabale prépondérante. Je suis sûr que vous m'entendez sans que j'en dise davantage. Toutes ces craintes rendent ma situation assez pénible: car je suis malheureusement trop connu pour un apôtre et un martyre de l'ancien système renversé en 1746 par le cardinal de Bernis, détruit entièrement depuis par m-r de Choiseul, rétabli à peu près par m-r de Vergennes lors de la succession de Bavière, et nouvellement ébranlé depuis celle des coadjutoreries de Cologne et de Munster. S'il arrivait à cet égard une révolution complète, qui remît les affaires au point où ils étaient il y a vingt ans, je ne sçais ce que je deviendrais. On me chercherait peut-être une querelle d'Allemand pour m'ôter ma pension de 2000 écus, et par conséquent mon unique subsistance (que je tiens du feu roi directement, sans l'intervention d'aucun ministre et même à l'insçu de tous ceux d'alors et que le roi régnant a daigné me confirmer), heureux, si je

n'éprouvais pas quelque chose de pire, c'est-à-dire encore une captivité, qui cette fois et à mon âge ne finirait qu'avec ma vie. Je dois donc désirer, autant pour moi que pour l'état, que le système d'union et de la bonne harmonie entre votre cour et le roi de Prusse d'un côté et la France de l'autre, puisse se soutenir et se fortifier contre les atteintes qu'il paraît qu'on lui porte. Nous sommes dans la crise, et il est impossible, attendu la chaleur et la précipitation d'un certain parti, que les choses restent longtems dans cet état d'incertitude.

Vous avez donc à présent le Davaux de la Hollande, le baron de Staremberg, et le résultat de sa mission est la déclaration de guerre de ces fiers insulaires à ces pauvres Bataves, ces heavy dutek, comme on les appèlle en Angleterre. Je vous fais mon compliment, monsieur le président du commerce, si vous héritez de leur cabotage. Je vous y exhorte. Voilà une belle occasion de former enfin une marine marchande. Que du moins, sous votre pavillon, les Anglais respectent la neutralité armée, que vous veniez changer nos denrées et nos marchandises et nous apporter des munitions navales. On vous les payera bien, et nous ferons ensemble de bonnes affaires.

Je finis, car je ne veux point sonder le secret de votre politique. S'il est tel que je l'imagine, le plan est sage, raisonné, calculé, digne des grandes vues et du génie supérieur de votre Souveraine. C'est à nous à sentir le prix de son amitié (combinée surtout avec celle du roi de Prusse) et à nous défendre de toute démarche qui pourrait la refroidir.

Pour moi, comme citoyen, je serais alors très-satisfait de voir réaliser ce qu'on a regardé longtems

comme un beau rêve et qui pourtant était indiqué par la nature des choses, c'est-à-dire d'union intime de deux puissances, qui par leur situation topographique ne peuvent jamais se faire directement le mal, n'ont aucun intérêt à s'en faire indirectement et qui, au contraire, peuvent et doivent se faire réciproquement beaucoup de bien. Je finis encore une fois, sans compliment et sans signature, car vous savez trop bien qui je suis et ce que je vous suis monsieur le comte, pour la vie.

N. B. Je vous supplie de vouloir bien m'accuser la réception de cette lettre par m-r Chotinsky et, quand vous voudrez me donner de vos nouvelles, de vous servir de la même voie: il sait mon adresse et me fera passer vos lettres, et voudra bien se charger des miennes, quand il aura des occasions.

Надпись: A son excellence monsieur le comte Alexandre Romanowitz de Woronzow etc. etc. etc. A Pétersbourg.

2.

Puisque vous daignez me demander de temps en temps une lettre et que le ton d'amitié et de bonté qui règne dans la vôtre m'est garant, mon cher comte, de l'intérêt que vous continuez de prendre à mon sort et me met à l'abris de toute crainte d'indiscrétion ou d'importunité, je profite avec empressement de l'occasion que le retour de m-r de Ribeaupierre en Russie m'offre pour vous faire parvenir ces lignes. Puissent-elles, mon bon et respectable ami, faire passer dans votre âme toute la sensibilité que la mienne a éprouvé

en vous lisant et en vous retrouvant tel que vous étiez autrefois: grand dans vos vues et dans votre façon de voir les choses, plein de chaleur pour le bien actif et laborieux pour l'exécuter, mais en même temps simple dans vos goûts, capable d'apprécier la retraite et ces moments de solitude et de réflexion qui sont la vraie nourriture du sage, avec une âme faite pour sentir les douceurs et les consolations de l'amitié.... J'ai trouvé tout cela dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, dans le tableau que vous me faites de vos voyages dans l'intérieur des provinces de votre vaste Empire, des rapports satisfaisants que vous avez eu le bonheur de placer aux pieds de la première de toutes les impératrices (puisqu'elle met sa principale gloire dans la félicité de ses sujets) et enfin dans ces jouissances, ces délassements que vous allez chercher à la campagne avec un ami, dont vous êtes sûr, puisque vous possédez son coeur et qu'il vous doit toute son existence. Mais j'ai encore trouvé davantage dans cette lettre intéressante: j'y ai vu le développement de ces sentiments de bienveillance que vous me marquiez jadis pendant le temps de votre mission en Hollande, sentiments sur lesquels le temps ni l'absence n'ont eu aucun pouvoir, sentiments par conséquent bien vrais et dont le prix ne peut être apprécié que par le retour entier des miens. Agréez en l'hommage pur, tendre et sincère, mon cher Worouzow. Vous, qui savez ce que c'est qu'un ami, ne rejetterez pas la promesse que je vous fais d'être le vôtre jusqu'à la fin de ma vie, et vous fixerez quelquefois vos regards avec complaisance sur la Suisse, lorsque vous vous direz que dans ce pays libre et heureux il existe un homme qui prend part à tout ce qui vous arrive comme si cela

lui arrivait à lui-même et sur lequel vous pouvez compter à jamais.

Dans ma précédente je vous ai fait le narré des circonstances qui m'ont, post tòt varios casus, post tòt discrimina rerum, jeté dans l'heureuse Helvétie. Aujourd'hui je vous présenterai le tableau de mes occupations, de mon train de vie, de mes plans actuels et futurs; mais, avant de passer à ces détails, je dois à l'amitié qui nous lie de m'ouvrir à vous sur un objet que je regarde comme intéressant pour un ministre d'état, placé, comme vous ètes, dans un des premiers départements d'une vaste monarchie et qui a par conséquent besoin de têtes habiles et de bras vigilants, mais surtout de coeurs sùrs et fidèles pour le seconder dans ses vues et exécuter ses ordres.

Quoique la famille de votre ami de Saugy *), avec laquelle je suis en liaison depuis longtemps, ne m'a rien manifesté de direct, j'ai pu juger par plusieurs conversations que c'est avec peine que le père voit son fils au service de Russie. Ce père est un homme de mérite, mais qui n'a pas assez vu le monde pour ètre susceptible d'ambition: il n'a que ce fils et assez de fortune pour pouvoir espérer de lui faire un sort au sein de la médiocrité, surtout parce qu'il prévoit que ce même fils héritera seul le bien de tous ses frères et en particulier celui de son neveu, le colonel de Saugy etc. etc. etc. etc. Il est rempli de préjugés sur le despotisme: il craint pour son fils des évènements que les temps de barbarie seuls ont vu naître, mais qui n'existèrent jamais sous le règne de la Grande Catherine;

---

*) См. его письма къ графамъ Воронцовымъ въ XXVII книгѣ сего изданія. П. Б.

il a toujours à la bouche le mot de Cyneas à Pyrrhus et ne cesse de répéter que tous les périls que son fils court ne le meneront qu'à la jouissance du domaine de ses pères et que cette jouissance-là est dès à présent à sa portée. En un mot, il désire et souhaite ardemment que son fils repartie, et ce voeu de la nature et du préjugé ne pourra être affaibli chez lui que lorsqu'il verra que votre protection et votre appui pour son fils le meneront à quelqu'avancement de conséquence. Tel est le Suisse: il calcule le présent et l'avenir et rapporte tout à lui-même. Je crains beaucoup le résultat de celui que m-r de Saugy le père fait et qu'il ne vous fasse perdre le fils et que celui-là tôt ou tard ne se voye forcé de se retirer malgré toutes les exhortations de son cousin germain, le colonel de Saugy, et malgré l'impulsion de son coeur qui le porte à rester avec vous par délicatesse et par reconnaissance. Un homme averti en vaut deux, et je vous devais cette confidence, mon bon ami, après quoi je passe à l'acquit de mes promesses relativement à mon petit train de vie.

Je passe une grande partie de mes matinées pendant toute l'année, tant en été qu'en hiver, à composer des systèmes d'instruction dans les différentes branches de sciences que je traite avec mes enfants. L'expérience m'a appris que les meilleurs livres contiennent du trop et ne sont pas toujours adaptés au génie, au tour d'esprit et à la destination future des individus qui se les approprient. Le temps est si précieux et ce qu'un homme instruit doit savoir si étendu que cela m'a engagé d'adopter cette méthode. Les cahiers que je compose n'offrent exactement à mes enfants que l'essentiel, et cela, arrangé d'une manière qui con-

serve toujours la liaison entre ce qu'ils savent déjà et ce qu'ils se proposent d'apprendre. à mesure que mon système s'entre dans leur cerveau je mets entre leurs mains les ouvrages que je crois le plus propres à développer et à étendre les connaisances qu'ils ont déjà acquises; mais nous restons toujours fidèles à notre premier plan. et nos analyses des ouvrages en que stion nous ramenent toujours à nos premiers cahiers. Pour aider et guider leurs mémoires. je forme des jeux que je varie autant que je puis et qui contiennent en raccourci le cannevas de leurs leçons. Ils jouent ces jeux absolument entr'eux et sans ma participation, et tout en s'amusant et se délassant. les faits et les vérités principales reparaîssent à leurs yeux et se gravent dans leurs esprits. Mes cahiers. mes jeux et mes analyses. tout cela ne fait qu'un ensemble systématique.

Après ces travaux de la matinée dans mon cabinet, je fais régulièrement. quelque temps qu'il fasse. une promenade à cheval d'une ou de deux heures. Le temps du dîner se passe à voyager d'un bout de la terre à l'autre, à faire des petites historiettes, et après le dîner suit une promenade à pied ou en petite voiture roulante, et mon fils me fait en vrai péripatéticien le tableau et l'analyse de ses occupations de la matinée. C'est ce que nous nommons répéter nos leçons, car il les travaille toujours seul: principe que j'ai admis avec tous mes enfants, parce que c'est le seul moyen d'en faire petit à petit des êtres pensants par eux-mêmes.

A ce travail avec l'aîné de mes fils succède le gouté, repas que n'est connu qu'en Suisse, mais dont on a besoin, parce que l'air vif du pays donne beaucoup d'appetit. Puis viennent mes deux autres fils et

leurs deux soeurs tantôt séparément, tantôt ensemble, selon que le détail qu'ils ont à me faire de leurs leçons est commun ou séparé entr'eux. L'heure qui précède le souper est destinée à quelque lecture de goût, ou à la musique, ou à dessin, ou à la danse; car, sans maîtres et absolument seuls à la campagne, nous avons trouvé le moyen de devenir de petits musiciens: nous composons des ballets, des couplets, nous faisons des vers et même des petites comédies; tous les enfants chantent et dessinent. L'aîné touche passablement du violon, et les deux suivants du clavecin; tous, jusqu'à la cadette, lisent la musique à livre ouvert et en copient journellement quelques lignes. L'après-souper est destiné aux belles-lettres et aux langues, et mon fils aîné a commencé cet hyver l'italien, et j'espère qu'avant la fin de l'année il ajoutera cette 6-e langue aux 5 autres qu'il possède déjà. Le Vendredi et le Dimanche l'on sort, l'on va en société chez les bons voisins du quartier.

Voilà, mon digne ami, un précis d'après nature de nos faits et gestes. Je suis sûr qu'il intéressera l'ami et l'homme d'état auquel j'écris et que le tableau d'un père de famille, qui remplit ses devoirs et qui après avoir donné tant d'enfants à la société fait tout ce qui est en lui pour les lui rendre utiles, pour en former des hommes, méritera un regard de bienveillance de la part d'un homme en place dont les vertus sont faites pour sourire aux vues patriotiques et pour encourager l'éducation.

Mon fils aîné à déjà achevé l'étude de la religion, de la grammaire, du latin et autres langues, de l'arithmétique simple et composée, algèbre, mathématique, géographie ancienne et moderne, histoire ancien-

ne et moderne, mythologie, sphère et astronomie. Voici ce qui nous occupe actuellement: le droit naturel et Grotius de jure belli etc: les mathématiques pures et appliquées aux méchaniques et à l'astronomie, la philosophie, les belles-lettres et la lecture des auteurs anciens pour l'éloquence, l'historie et la poésie. Les autres enfants font la sphère la géographie, les premiers éléments de l'histoire la mythologie, la grammaire, l'arithmétique et la religion. Dans deux ans je me propose d'aller avec mes fils passer trois ans à Göttingue, et s'il plaît à Dieu l'éducation de l'aîné sera alors achevée et me mettra à même de juger par l'expérience si ma méthode a été bonne ou si je ferai mieux d'en suivre une autre avec mes autres enfants: car, n'en deplaise à l'auteur d'Émile, à l'immortel Jean-Jacques, je crois qu'en fait d'éducation et d'instruction l'expérience vaut les plus belles phrases et que faire la moitié du chemin dans cette partie si intéressante à l'humanité est préférable à la plus belle théorie qui ne laisserait rien en arrière dans la spéculation. Semblable à cet architecte grec qui se contentait de répondre modestement aux bravades de son dévancier: „ce que vous dites que vous ferez, je le ferai", je tâche de mettre mes principes d'éducation en pratique et si jamais, après avoir élevé tous mes enfants, je m'avise publier un traité sur l'éducation, il ne contiendra que peu de vérités spéculatives—ce sera le journal fidèle de ce que j'aurai fait, où chacun pourra choisir ce qu'il croira propre à son plan d'instruction.

Une autre fois, mon digne ami, je placerai les ombres du tableau, dont je n'ai fait que vous présenter le croquis: je vous entretiendrai de la partie morale de ces principes et méthodes que je mets en usage pour

former et développer le caractère, pour lui donner de la force, de l'énergie, pour simplifier les besoins, pour écarter les petitesses et les préjugés, pour apprendre à trouver son bonheur en dedans de soi-même et de l'augmenter par celui des autres. Cette matière est inépuisable, aussi me garderai-je bien de l'entamer aujourd'hui après avoir fait déjà une si immense lettre. Mais si la première que vous m'écrivez contient l'ordre ou le désir d'en apprendre davantage, je vous obéirai sans réserve. Je mesurerai toujours ma confiance sur l'intérêt que vous daignerez y prendre, et jamais l'indiscretion ou l'importunité ne souilleront mes sentiments pour vous.

Adieu, mon cher et digne ami. Vivez heureux, faites des heureux et pensez quelquefois à votre dévoué et fidèle *).

A la Bergère, ce 10 mars 1786.

---

*) Подпись имени нельзя прочесть. П. Б.

Письмо принцессы Тарантъ къ графу С. Р. Воронцову.

Vendredi matin.

Je puis enfin, monsieur le comte, avoir l'honneur de vous annoncer mon départ pour la Russie: je pars Mercredi 12 sur la frégate qu'escorte le convoi. Cet arrangement, que j'ai toujours espéré qui pourrait avoir lieu m'a empêché de vous importuner du soin de mon passage, comme vous aviez été assez bon pour me l'offrir; j'aurais demandé d'avoir l'honneur de vous voir pour vous prier de me donner toutes vos commissions, si je ne craignais d'être importune à cause de la poste: je serais bien aise, si vous vouliez me charger de quelques paquets, de les avoir dans la journée de Lundi.

Une personne que l'Impératrice*) a honorée de ses bontés m'a chargé d'une caisse, qui contient son ouvrage; je souhaiterais, monsieur le comte, que vous eussiez la bonté de me diriger sur les moyens de la faire arriver à S. M. l'Impératrice; peut-être trouverez-vous qu'il serait à propos de le nommer dans le passeport que vous aurez la bonté de me donner. Je voudrais conserver l'espérance d'avoir encore l'honneur de vous voir avant mon départ, monsieur le comte, et de pouvoir vous remercier de vive voix de l'inté-

*) Марія Θеодоровна. П. Б.

rêt que vous avez bien voulu me témoigner. Comme je ne suis pas absolument sûre que la frégate me porte jusqu'à Cronstadt, je serais très-reconnaissante si vous aviez la bonté de me recommander à Elseneur et à Copenhagen à quelques négociants qui pourraient me servir pour continuer ma route; si je vais avec le capitaine Douglas jusqu'à Cronstadt, je serais aussi très-aise que dans les lettres, que vous avez bien voulu me promettre, vous eussiez la bonté de le nommer; au cas qu'il voulût aller à terre, votre recommandation ne pourrait que lui être très-utile.

Agréez, monsieur le comte, l'hommage de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissante servante

Chastillon princesse de Tarente.

Monsieur le comte voudra bien nommer dans son passeport: la princesse de Tarente, une femme de chambre m-me Dupont et le duc de Crussol.—Voudra-t-il enfermer dans son paquet d'aujourd'hui cette lettre pour S-t Pétersbourg?

Письмо Костюшки къ графу С. Р. Воронцову.

Monsieur le comte.

Je ne puis, monsieur le comte, quitter ce pays sans me rappeller encore une fois au souvenir de votre excellence et sans la remercier pour toutes les amitiés et bontés dont elle m'a comblé pendant mon séjour à Londres. Je suis arrivé à Bristol sans me ressentir beaucoup des fatigues du voyage. Nous devons Samedi prochain nous embarquer pour Philadelphie. Une fois arrivé à bon port, je me promets bien de suivre fidèlement les avis du chevalier Farkwart et de ses illustres collègues. Si jamais je recouvre une partie de ma santé, il me sera doux de me rappeller que c'est à vos soins, à l'intérêt que vous avez pris à moi que je la devrai. Veuillez agréer, monsieur le comte, les sentiments de reconnaissance et de la considération la plus distinguée avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, monsieur le comte, de votre excellence, votre très-humble et très-obéissant serviteur

Kosciuszko.

Le 16 juin 1799.
Bristol.

Письмо Черногорца Черноевича къ графу А. Р. Воронцову.

Monseigneur!

L'état malheureux dans lequel une absence de 4 années de ma patrie m'a plongé ici avec deux de mes compatriotes, et qui de jour en jour devient pour moi plus insupportable, m'oblige d'incommoder de nouveau votre excellence, en la suppliant de vouloir bien avoir la bonté d'accélérer mon départ et faire mettre un terme à mes souffrances. Ma reconnaissance et celle de ma nation envers votre excellence seront éternelles, et je ne cesserai d'être avec le plus profond respect, monseigneur, de votre excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

comte Czernoewich-Dawidowich,
député de la nation de Monténégro.

Ce 18 mars
1803.
S-t Pétersbourg.

ПИСЬМА

ЛОРДА

ВИТВОРТА

АНГЛІЙСКАГО ПОСЛА ВЪ ПЕТЕРБУРГѢ

КЪ ГРАФУ

С. Р. ВОРОНЦОВУ.

1.

Pawlowsk, ce 19 février 1795.

Monsieur le comte.

Plusieurs de vos amis, et j'ose dire des miens, à qui j'avais fait part de mon intention d'expédier un courrier à Londres, avaient voulu me charger de lettres pour vous. Vous me rendez la justice, j'espère. d'être bien persuadé du plaisir que j'aurais eu à m'en charger; mais comme il est décidé de vous renvoyer m-r Smirnow. qui partira dans deux jours et peut-être plus tôt. ils ont préféré de les envoyer par son moyen. Je n'ai donc qu'à regretter la perte d'une occasion de vous être bon à quelque chose et, quant au reste à me référer à la communication qui vous sera faite de l'objet dont il est question, aussi naturel aux deux pays. qu'essentiel au bien général de l'Europe.

Je conçois trop bien votre façon de penser, m-r le comte, pour ne pas être convaincu de la satisfaction que vous ressentirez, si nous parvenons à consolider l'avenir si longtemps désiré.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération. m-r le comte, votre très-obéissant et très-humble serviteur

Charles Whitworth.

2.

A S-t Pétersbourg, ce 2 (13) may 1795.

Je mériterais, m-r le comte, bien peu les professions d'estime dont vous m'honorez, si je négligeais la première occasion de vous en témoigner ma reconnaissance. Veuillez donc agréer, avec mes sincères félicitations de la bonne oeuvre qui vient de se conclure dans ce moment, les assurances du retour le plus parfait d'attachement et de respect auquel vous avez le plus juste titre, tant par vos vertus personnelles que par le zèle et la loyauté avec laquelle vous avez constamment travaillé à la formation du système si désiré de chaque bon Russe, comme de chaque bon Anglais.

Pour amener cet heureux dénouement je n'ai fait que suivre, m-r le comte, la même impulsion qui vous anime à seconder de tout votre pouvoir tout ce qui peut rapprocher deux pays formés par la nature et portés par leur propre inclination à vivre ensemble dans la plus intime union.

J'ai l'honneur de vous faire passer quelques lettres, qui m'ont été confiées, et je m'estimerais trop heureux, m-r le comte, si la fortune voulut me fournir l'occasion de vous parvenir les sentiments d'estime et de considération avec lesquels etc.

3.

S-t Pétersbourg, ce (5) 16 juin 1795.

L'incluse m'a été envoyé, m-r le comte, de la part de l'amiral Kanykow, quelques heures après que mon courrier fut parti. Je m'empresse de vous la faire parvenir par la première occasion et j'espère que le retard de quelques jours ne nuira à rien.

Je puis vous assurer, m-r le comte, que rien n'est plus respectable et ne fait plus d'honneur au zèle de l'Impératrice que la manière dont l'escadre, qui vient de partir, est équipée et appointée. J'ai vu avec sensibilité la bonne volonté de toute la flotte non-seulement pour le service auquel elle va être employée, mais aussi pour ceux avec lesquels elle va agir de concert, et je vous avoue que je trouve dans ces sentiments encore un grand motif de satisfaction de l'ouvrage salutaire, auquel nous avons travaillé conjointement et qui vient enfin de se terminer si heureusement.

4.

A S-t Pétersbourg, ce 7 (18) novembre 1796.

Je ne veux pas faire partir mon courrier, monsieur le comte, sans le charger de mes sincères condoléances de la mort de votre illustre Souveraine. Le coeur m'en saigne: nous faisons une grande perte, et dans quel moment! Mais je ne veux pas augmenter votre juste douleur, monsieur le comte, par l'expression de la mienne, et je m'empresse de m'acquitter d'une commission qui m'est donnée pour vous par un de vos amis, qui m'a prié de vous assurer par cette occasion qu'on vous rend parfaitement justice et que vous jouissez de l'estime que vous méritez dans l'opinion du nouveau Souverain.

Au reste, le comte Besborodko conserve toute son influence, à la grande consolation de ceux qui sont dans le système de la triple alliance.

Les seuls changements qui sont survenus jusqu'ici regardent l'intérieur de la cour et vous seront détaillés par m-r de Rostopchine, qui vient dans ce moment de m'envoyer une lettre pour vous.

5.

Moscou, le 7 (18) may 1797.

Je profite du retour de mon courrier avec les ratifications de cette cour, pour vous remercier de deux lettres que vous avez bien voulu m'écrire par lui et pour vous assurer que celles dont vous avez bien voulu me charger ont été exactement remises. Quant aux instructions, dont il a été le porteur, elles sont devenues infructueuses par la conduite un peu précipitée de notre allié commun. La première impression l'avait un peu justifié ici; mais je m'aperçois qu'on regrette déjà ce qui est véritablement à regretter, l'occasion qui est perdue d'employer en faveur de la cour de Vienne une médiation aussi efficace et aussi honorable que l'aurait été celle de l'Empereur de Russie. Elle peut encore et elle sera, j'espère, utilement employée pour nous. J'aime à croire que les intérêts de cet allié, qui reste seul en butte à l'ennemi après une défense si généreuse, sera jugé non moins digne de son intérêt, et que la même influence qui aurait été si efficacement employée en procurant de meilleures conditions à la cour de Vienne, le sera également pour mettre la dernière main à la pacification de l'Europe. Vous recevrez, m-r le comte, une dépêche sur cet objet important de Sa Majesté l'Empereur pendant le voyage qu'il fait en Lithuanie, et ce serait le comble de la satisfaction pour moi de vous voir jouer, m-r le comte, dans la négociation le rôle qui vous convient sous tous les rapports et que les amis de la bonne cause doivent désirer.

L'Empereur est parti il y a trois jours; il est allé d'ici à Smolensk, de là à Minsk, à Neswiez, à Slonym.

Grodno, Vilna, Mittau, Riga, et il sera de retour pour la fin de ce mois de mai (v. s.). Sa Majesté a pris avec elle le prince Besborodko, le prince Repnine, notre ami Rostopchine et plusieurs autres qui peut-être ne vous sont pas connus.

Je me ferai un devoir et un véritable plaisir de profiter de l'observation que vous me faites dans votre lettre au sujet de votre correspondance d'ici et je pourrai peut-être le faire avec avantage. Je suis, hélas! souvent dans le même cas.

6.

S-t Pétersbourg, ce 9 (20) juin 1797.

Je m'empresse, monsieur le comte, à vous offrir aussi mon tribut de reconnaissance de la conduite vraiment loyale et amicale que vous avez tenue dans la circonstance qui a motivé l'envoi de ce courrier, et en même temps à vous féliciter de l'entière approbation que Sa Majesté l'Empereur, digne par la générosité et la noblesse de son caractère à être servi par des hommes tels que vous, n'a pas hésité un instant à vous participer.

Tout ce que je pourrais dire ne répondrait que faiblement à ce que je sens d'estime pour votre personne; je me contenterai donc, pour ne pas arrêter mon courrier davantage, de vous prier d'en agréer l'hommage dans toute son étendue. Je vous prie aussi de me conserver quelque part dans la vôtre; elle me sera toujours précieuse.

7.

A S-t Pétersbourg, ce 4 (15) décembre 1797.

Je profite, monsieur le comte, du retour de mon courrier pour accuser la réception de votre lettre du 24 novembre avec ses incluses que je n'ai pas manqué de faire parvenir à leurs adresses.

Je n'ai rien à ajouter à ce que vous recevrez par ce courrier. J'ai fait ce que j'ai pu pour remplir les vues salutaires de ma cour. C'est à vous, monsieur le comte, à rendre compte avec votre loyauté ordinaire des motifs qui en empêchent l'exécution. L'expérience nous prouvera jusqu'à quel point existe le danger qui nous paraît si fort à redouter pour l'Europe; et ce serait encore une suite de cette fatalité, qui a caractérisé cette guèrre, si le roi seul parmi tous les souverains de l'Europe y eut les yeux ouverts.

Les lettres particulières que vous recevrez par cette occasion de notre ami Rogerson et d'autres vous instruiront assurément de toutes les nouvelles publiques. Vous saurez que l'Empereur a reçu la croix de Malte du grand-maître et qu'il la porte, aussi bien que l'Impératrice et ses trois fils, en qualité de protecteurs de l'Ordre. A travers toutes les cérémonies qui accompagnent cette réception, je vois un bien réel et une vertu de plus dans l'Empereur, celle de maintenir et faire honneur aux anciennes institutions. Vous avouerez, mousieur le comte, dans le siècle où nous vivons, combien ces motifs sont respectables.

C'est avec une satisfaction bien vivement sentie, monsieur le comte, que je vous annonce un nouveau lien qui vient de cimenter encore davantage l'union entre nos deux nations par la conclusion d'un traité de commerce que j'ai eu l'honneur de signer le 21 de ce mois avec les plénipotentiaires de Sa Majesté l'Empereur.

Je vous en félicite, monsieur le comte, à titre de bon Anglais et de bon Russe, et vous connaissant les mêmes principes, je suis très-assuré que vous partagerez toute ma joie.

Monsieur le comte de Zawadowsky, m-r de Rostopchine, m-r Rogerson et m-me Palansky, qui vous écrivent par cette occasion, ou qui du moins m'ont assuré que telle était leur intention, ainsi que m-r le comte de Romanzow et m-me Zagriatzky ne me laissent rien à ajouter, puisqu'ils n'auront pas manqué de vous marquer tout ce qui peut vous intéresser d'ici. Je me réfère donc à eux et, en vous priant, monsieur le comte, de vouloir bien agréer les assurances du sincère attachement, etc.

à S-t Pétersbourg, ce 23 février 1797.

8.

A S-t Pétersbourg, ce 19 (30) mars 1798.

J'ai l'honneur, monsieur le comte, de vous faire mes très-sincères remerciements de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire par le courrier que je renvoye à cette heure. Je me flatte que vous ne serez plus importuné des plaintes de m-r Éton, à l'égard de qui vous avez agi avec la noblesse qui vous caractérise en toute occasion.

La dépèche dont mon courrier est chargé de la part du prince de Besborodko vous mettra au fait des vues bienfaisantes de votre cour. Je désire bien ardemment que le plan que Sa Majesté l'Empereur propose et qui est le seul capable d'opposer une barrière à l'ambition insatiable des Français, soit adopté par les deux puissances allemandes avec le même zèle dont il sera accueilli par ma cour.

Je transmets par cette occasion les édits de l'Empereur pour l'établissement de la nouvelle banque d'assistance pour la noblesse. Je suis fâché de n'en pas avoir à vous offrir; mais au cas que vous désiriez de les voir, mylord Grenville vous les commuuiquera avec plaisir.

9.

J'ai l'honneur d'ajouter quelques mots aux lettres dont je suis chargé pour votre excellence pour vous témoigner jusqu'à quel point je suis satisfait des sentiments que Sa Majesté Impériale a manifestés, du zèle qu'elle fait paraitre pour la défense de la cause commune et des mesures qu'elle a prises en conséquence. Dieu donne que ce grand et louable exemple puisse être assez puissant à Berlin pour convertir cette cour et pour la ramener à de meilleurs principes. J'en ai mes doutes comme vous: aussi serait-il trop heureux pour l'humanité et peu à espérer que tous les gouvernements soient aussi sages et aussi bien dirigés que ceux de la Russie et de l'Angleterre.

On peut tout espérer de l'intimité et confiance qui règnent entre elles. Nous avons l'un et l'autre, monsieur le comte, travaillé pour cette oeuvre salutaire avec succès, et je veux vivre et mourir dans les mêmes principes.

Nous nous attendons à revoir bientôt m-r de Kotschoubey, qui est déjà en chemin de Constantinople. M-r de Rostoptchine paraît jouir de sa tranquillité et se prépare à aller à la campagne. Tous mes voeux se bornent à être aussi frais dans la mémoire de mes amis en Angleterre que vous êtes dans celle des vôtres à Pétersbourg.

S-t. Pétersbourg,
12 mai 1798.

10.

S-t Pétersbourg, ce 16 (27) d'août 1798.

Je profite, monsieur le comte, du courrier, qu'on vous expédie aujourd'hui, pour vous témoigner toute ma reconnaissance de votre lettre du 4 juin. Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur, combien mes sentiments sont conformes aux vôtres, ni combien je me réjouis comme Anglo-Russe de voir chaque jour augmenter l'union et la confiance entre nos cours, dont on peut bien affirmer que dépend le salut du reste de l'Europe. Les mesures que votre cour vient d'adopter pour la protection de la Porte Ottomane, et dont vous apprendrez les détails par vos dépêches, sont marquées du coin de la sagesse et de la générosité et viennent d'une manière infiniment honorable pour Sa Majesté l'Empereur à l'appui de tout ce que vous avez été à même d'avancer. Ma façon de penser me servira de garant auprès de vous, que je fais tout ce qui dépend de moi pour que ma cour fournisse à la loyauté et à la bonne foi les moyens de se manifester dans tout leur jour. J'attends avec confiance, mais aussi avec impatience, les résultats des propositions que j'ai été chargé de faire à ce sujet. Je fais des voeux pour que nos efforts mutuels puissent avoir tout le succès qu'ils méritent et je n'hésite pas à répondre sur ma tête que pour cette fois l'argent qu'on employera rendra un intérêt au centuple à la cause commune.

Il me paraît que ce que la Porte propose dans ce moment à nos cours peut être d'un grand avantage et donner peut-être une nouvelle face aux affaires. Je me flatte qu'on le verra de même à Londres.

Je ne manquerai pas, monsieur le comte, d'exécuter vos ordres en prévenant m-r de Ryndine toutes les fois que je serai dans le cas d'expédier quelqu'un d'ici.

11.

S-t Pétersbourg, 4 octobre 1798.

J'ai l'honneur, monsieur le comte, de vous transmettre par mon courrier les dépêches qui m'ont été confiées par m-r le chancelier et plusieurs lettres particulières, entre autres celles de m-r Ryndine et de m-r de Tarbeyew. Vous verrez, monsieur le comte, les motifs qui ont décidé Sa Majesté l'Empereur à remettre la négociation, et certainement je suis loin de les désapprouver. Tout arrangement avec l'empereur devient nul tant que la cour de Vienne n'est pas en état de faire face au danger qui la menace et sous lequel elle succomberait infailliblement sans le sécours pécuniaire de l'Angleterre. C'est d'après ces principes que Sa Majesté l'Empereur l'a cru injuste de se prévaloir des moyens que l'amitié et la confiance du roi lui proposaient, jusqu'à ce qu'on ait pourvu aux nécessités plus urgentes de la partie la plus faible et la plus exposée.

Je ne sais, monsieur le comte, dans la position où je suis, si je dois craindre ou me réjouir de la probabilité de vous voir bientôt dans ce pays. Mon inté-

rêt personnel me fait désirer ce plaisir avec ardeur: mais d'un autre côté, quand je pense aux services que vous avez rendus et que vous continuez tous les jours à rendre dans le poste où vous êtes, je ne sais de quel côté porter mes voeux. Le public, qui n'entre pas dans tous mes raisonnements, vous désire vivement et tourne les yeux vers vous, comme au seul qui peut remplir le poste important qui vous est offert, dans les temps critiques où nous nous trouvons. Si vous acceptez, je féliciterai Sa Majesté l'Empereur sur l'acquisition qu'il fait d'un ministre comme vous près de sa personne, aussi bien que vos nombreux amis. Si vous préférez de rester où vous êtes, je le regarderai comme du plus heureux augure pour la continuatiou de la confiance et de l'amitié qui subsistent entre les deux cours, et je ferai le sacrifice de ce qui peut m'intéresser personnellement à un avantage si considérable.

12.

L'expédition de ce courrier m'est arrivé si subitement, et je suis si pressé de le faire partir qu'il me reste à peine le temps de vous féliciter des bonnes nouvelles dont il est le porteur. Rien ne peut être comparable à la générosité et au zèle de votre Souverain, et je pense comme vous que nous devons, l'un et l'autre, être fiers de servir de pareils maîtres.

Les dépêches dont ce courrier est chargé pour votre excellence vous mettront au fait des intentions salutaires de Sa Majesté l'Empereur tant pour ce qui regarde sa coopération directe avec nous que le secours qu'il se prépare à fournir à sa majesté sicilienne. Je prends donc la liberté, monsieur le comte, de m'y référer, en vous priant seulement de vouloir bien en féliciter m-r de Circello bien sincèrement de ma part. La loyauté de Sa Majesté l'Empereur, son zèle et ses excellents principes peuvent tout faire espérer de sa puissante coopération.

Je n'entre pas dans ce moment bien au large dans les détails que vous avez désiré recevoir de moi dans votre dernière lettre; je me contenterai d'observer que les raisons, que vous avez alléguées pour rester au poste que vous occupez, ayant tant d'honneur pour vous-même et utilité pour la cause commune, ont été parfaitement appréciés par l'Empereur. Il m'a fait l'hon-

neur de me dire à moi-même qu'en vous laissant à Londres, il sacrifiait son désir de vous avoir près de lui à son attachement pour une cour, où vous aviez si bien rempli ses vues et où vous vous étiez acquis une estime si particulière.

Tous mes voeux seront exaucés si mes services peuvent mériter le même suffrage. J'ose me vanter d'être animé du même esprit et des mêmes principes, et je jouis, monsieur le comte, comme vous, de l'étroite amitié et de la parfaite intelligence qui règnent entre nos cours, malgré l'esprit inquiet et brouillon, pour ne pas en dire davantage, du digne négociateur de Rastadt.

Ce 13 (24) décembre 1798.

13.

J'ai l'honneur, monsieur le comte, d'accuser la réception de votre lettre du 16 novembre par mon courrier qui est arrivé avant-hier, et je vous prie d'en agréer ma sincère reconnaissance aussi bien que des plans que nous avez bien voulu y joindre.

Je n'ai pas manqué de faire parvenir ces lettres, comme vous l'avez désiré et sans le moindre délai, comme celles que vous recevrez par ce courrier l'attesteront.

Celle-ci vous sera remise, monsieur le comte, par un courrier qui vous est adressé et qui est chargé en même temps de mes dépêches pour mylord Grenville. Je n'ose me flatter d'un grand succès dans cette occasion. Je fais ce que je peux pour seconder les efforts que vous êtes chargé de faire; mais comme j'ai dit, je doute que nous réuississions.

Mon courrier sera expédié aussitôt que Sa Majesté l'Empereur, ce Souverain dont la bonne cause a tant à espérer et qui ferait à ses contemporains un exemple si digne d'être suivi, aurait pris sa résolution sur la communication que j'ai eu l'honneur de faire à ses ministres.

Ce 13 décembre 1798.

14.

S-t Petersbourg, ce 30 avril 1799.

Les dépêches que vous recevrez par ce courrier vous mettront au fait de tout ce qui a été fait ici au sujet de la négociation importante qui vient d'être amenée à sa fin. Mais il me serait impossible, monsieur le comte, de vous donner une idée proportionnée du zèle de Sa Majesté l'Empereur pour la bonne cause et de son désire extrême de contribuer par tous les moyens en son pouvoir à son succès. Les faits journaliers l'attestent, et il est bien sûr que nous lui devons une reconnaissance éternelle. Permettez, monsieur le comte, que j'aie l'honneur de vous en témoigner à vous-même ma reconnaissance, comme ayant coopéré si efficacement à l'entretien de cette harmonie et de cette bonne intelligence qui doit, s'il est dans la nature de le faire, sauver l'Europe du danger dont elle est menacée.

Vous désirez, monsieur le comte, savoir les motifs du rappel momentanné de m-r le comte de Razoumowsky. J'ai lieu de croire que c'est contre les rochers de Malte qu'il a échoué. Pendant longtemps, ignorant probablement l'extrême importance qu'on attachait à cet objet et à tout ce qui est relatif au rétablissement de l'Ordre, il avait négligé dans ses rapports de le traiter avec l'importance qu'on voulait y mettre. Cela a fourni moyen à m-r le bailli de Litta, alors tout-puissant

dans les affaires de son Ordre et jouissant d'ailleurs d'un certain crédit, de lui nuire, et il n'a pas manqué de le faire: il a été rappelé, comme vous savez, et cette disgrâce a été un coup de foudre pour son ami Cobenzl; mais bientôt celui-ci, par le moyen de son archi-duc et du crédit qu'il devait nécessairement acquérir ici dans les premiers moments, a rétabli un peu les choses. L'archi-duc a été mis en jeu, et a demandé comme une grâce particulière le rétablissement de l'ambassadeur, ce qui lui a été non-seulement accordé, mais ceux qui avaient été cause de sa disgrâce ont été disgraciés à leur tour, et m-r de Litta est à l'heure qu'il est renvoyé sur ses terres, c'est à dire sur celles de sa pauvre femme qui l'a accompagné. Depuis, monsieur le général Rosemberg et d'autres de son armée, se plaignant de la hauteur et en général du peu d'attention de cet ambassadeur à leur égard, m-r de Kalitschew a été de nouveau nommé et envoyé à Vienne, afin de prendre sur lui la correspondance militaire et tout ce qui est relatif aux affaires de ce corps de troupes. C'est donc les affaires de Malte qui lui ont fait du tort et non pas la partialité, dont on l'a quelquefois accusé, pour le cabinet autrichien.

Je ne doute nullement que le comte de Cobenzl ne fasse tout son possible pour attirer toute la prépondérance de l'Empereur de Russie vers sa cour: mais je me flatte qu'on distinguera toujours ici entre la cause commune et la cause particulière et intéressée de la cour de Vienne, et je crois pouvoir répondre que la première continuera toujours à prévaloir.

Nous sommes toujours, monsieur le comte, dans l'attente de votre décision sur la proposition honorable que Sa Majesté l'Empereur vous a faite. Je ne sais

que désirer: ou que vous vous décidiez à rester là où vous êtes et où vous êtes si nécessaire, ou si je dois vous désirer à la tête des affaires de votre pays, où votre sagesse, votre expérience, vos lumières et la confiance de votre Souverain vous appellent.

15.

Vous serez, monsieur le comte, bien longtemps avant que cette lettre ne vous parvienne, hors de tout doute et de toute inquiétude au sujet du voyage qui vous a été proposé. Vos amis, messieurs les comtes Rostoptchine et Kotchoubey vous auront pleinement instruit sur les sentiments de l'Empereur à votre égard. Prétendant aussi à ce titre par la sincérité des sentiments que je vous porte, permettez, monsieur le comte, que je confirme les assurances qu'ils n'auront pas manqué de vous donner de la manière dont Sa Majesté l'Empereur a appris votre résolution. Il a témoigné une vive reconnaissance de votre dévouement. L'expression dont ce Prince s'est servi en me parlant de son intention de vous laisser à Londres est trop remarquable pour que je ne vous la mande pas mot pour mot: „Il aurait pu m'être utile ici; mais je sens aussi que chez vous il est nécessaire. Si je le retirais de Londres, je ne saurais qui vous donner à sa place. Les hommes de cette trempe sont rares; il faut les conserver“.

Vous saurez, monsieur le comte, la nouvelle preuve du zèle et le nouveau bienfait que votre Souverain se prépare de donner à la cause. Sa Majesté Impériale a bien voulu agréer la proposition du roi mon maître de faire transporter un corps de troupes russes pour

la délivrance de la Hollande. Nous attendons chaque jour et avec impatience l'arrivée du général Stamford avec les éclaircissements ultérieurs que personne n'est plus en état de donner que lui. Nous verrons donc à ce que j'espère non-seulement les trônes du Midi, mais les gouvernements du Nord rétablis et raffermis par la bravoure des Russes.

J'ai l'honneur, monsieur le comte, de vous féliciter sur les succès rapides et importants de votre ancien compagnon de guerre m-r le maréchal Souworow. Quel bel exemple! J'ai aussi celui de vous faire mes très-sincères compliments sur les couches heureuses de m-me la grande-duchesse Élisabeth. Cette princesse et sa fille m-elle la grande-duchesse Marie Alexandrowna se portent à merveille.

A S-t Pétersbourg,
ce 2 juin 1799.

16.

Je ne saurais permettre que ce courrier se remette en route sans vous offrir mes sincères félicitations de la gloire immortelle dont votre Souverain se couronne. C'est à lui, c'est à Paul Premier que les deux extrémités de l'Europe devront leur salut.

Les dépêches que vous recevrez, monsieur le comte, par cette occasion vous mettront au fait de tout ce qui a été conclu, et des mesures qui ont été prises pour donner effet au zèle dont Sa Majesté l'Empereur est animé pour la cause. Et puissent nos efforts réunis atteindre au but auquel nous aspirons tous!

J'ose me flatter que les mesures que j'ai dû prendre dans cette occasion pour donner effet aux intentions salutaires de Sa Majesté l'Empereur ne se sont pas désaprouvées. Je vous avoue que de la manière dont j'envisage la chose, les services importants que votre Souverain rend à la cause sont au-dessus de tout prix. Il ne demande qu'à être mis en état de s'employer avec effet, et à qui en fournissons-nous le moyen si ce n'est au plus sincère, au plus fidèle et au plus naturel de nos alliés?

Quant à la préférence que Sa Majesté l'Empereur a donné au projet du capitaine Popham sur celui que le général de Stamford aurait proposé, s'il fut arrivé

plus tôt, je n'ai rien à me reprocher. M-r Popham l'a dévancé de trois semaines: sa conversation a plue à l'Empereur, et tout ce qu'il a proposé a été adopté. Heureusement, son projet ne diffère en rien ou en fort peu de chose de celui du général, si ce n'est que celui-ci aurait voulu remonter l'Ems et prendre possession toute suite de Converden en dépit de la neutralité du roi de Prusse, tandis que m-r Popham pense qu'il faudra commencer par s'emparer d'Ameland, d'où on pourra fournir des armes aux bien-intentionnés des provinces de Friese et de Gerningue et leur donner tout l'appui dont ils se sont disposé à se prévaloir.

Heureusement donc, les plans de ses messieurs s'accordent, quant à l'objet important de gagner ces deux provinces. Au reste, le capitaine Popham, comme Anglais, est plus porté à frapper des coups décisifs que m-r de Stamford, qui est Hollandais et qui, comme de raison, pense à rétablir son prince avec le moins de perte possible pour son existence future. C'est un inconvénient que vous avez sûrement toujours remarqué lorsqu'il s'agit de consulter ceux qui ont, et qui doivent avoir, des affections locales qu'il est impossible de vaincre.

Mais, sans chercher d'autres motifs pour justifier l'adoption du projet de m-r Popham, lequel est pourtant toujours sujet aux changements que Sa Majesté pourra proposer, je ne parlerai que de celui des troupes, que nous aurions perdu en attendant l'arrivée du général Stamford; et pour vous en donner une preuve convaincante, j'ai l'honneur de vous assurer qu'en même temps que m-r de Stamford est arrivé pour nous appuyer, la première division des troupes

destinées à cette expédition était déjà arrivée à Riga, qui alors devait être le lieu de débarquement. Je vous laisse à juger, monsieur le comte, de l'avantage immense d'un gain de temps de trois semaines dans cette saison. D'après les arrangements pris, pourvu qu'on nous envoye des vaisseaux de transport, le tout sera embarqué pour la fin de juillet; mais au contraire, il eut fallu attendre encore trois semaines, et je doute fort que l'expédition eût pu avoir lieu cette année.

Quant à la stipulation de fournir un certain nombre de troupes anglaises pour agir avec vos braves compatriotes, je vous supplie de la faire envisager, comme effectivement elle l'est dans toute l'étendue du terme un sine qua non. L'Empereur a insisté là-dessus avec la dernière opiniâtreté. Son expression, lorsqu'il m'a fait l'honneur de m'en parler, était: „Messieurs, nous agirons ensemble; je ne prétends pas emporter tout seul ni la gloire, ni la disgrâce de l'expédition, si malheureusement elle venait à manquer. Vous avez de la confiance dans mes troupes, et moi j'en ai dans les vôtres; unissons-les donc ensemble.“

Il est des cas où il est de la prudence de prendre sur soi; je ne le fais que pour le bien de la chose et lorsqu'il est indispensable. J'exige de votre amitié, monsieur le comte, que vous soyez mon apologiste, dussé-je en avoir besoin, et vous me ferez plaisir d'en parler à mylord Grenville dans ce sens. Nous travaillons pour la même cause; j'ose me flatter que nous pensons de même, j'espère donc pouvoir réclamer votre appui avec confiance.

Quant au contenu de votre lettre, monsieur le comte, du 17 (28) mai par un courrier portugais, vous ne

doutez pas que mes sentiments sont entièrement conformes aux vôtres. Vous pouvez être bien convaincu que toute demande pareille de la part de la cour de Lisbonne serait renvoyée aux calendes grecques. On ne l'écouterait pas un instant. J'ai eu occasion d'en parler aujourd'hui au large avec vos amis, monsieur le comte de Rostoptchine et m-r le comte de Kotchoubey. Soyez donc sans inquiétude. Daignez me pardonner, monsieur le comte, si j'ai tant abusé de votre patience. Je sens que j'ai besoin de toute votre indulgence. Je fais des voeux pour votre santé, et quoique je perds le plaisir de vous voir ici, je suis trop bon patriote pour ne pas me réjouir que vous restez encore quelques années en Angleterre.

A S-t Pétersbourg,
ce 12 (23) juin 1799.

17.

Soyez sans aucune inquiétude sur les succès que le c-te Cobenzl peut espérer. Il est parfaitement apprécié par tous ceux avec qui il peut avoir à faire et nommément de vos deux amis et dont nous allons sous peu de jours perdre un, je vous avoue à mon grand regret. Vous savez l'opinion qu'en a l'Empereur lui-même. Il est dans ce moment si mal traité que s'il n'avait pas une âme de si bonne, il ne s'y soumettrait plus. On prétend pourtant qu'il pense sérieusement à abandonner le champ de bataille *).

Je vous avoue que j'attends avec la plus vive inquiétude de nouvelles de nos braves Russes, si indignement abandonnés en Suisse. Vous devez être révoltés de cette trahison; mais vous n'en serez pas plus étonné que moi, accoutumé comme nous sommes à voir constamment sacrifier la cause commune à des intérêts particuliers par cette cour déloyale.

Unissons-nous d'autant plus, et par notre fidélité et notre énergie faisons rougir les malveillants, quoique nous ne puissions jamais espérer de faire taire la malveillance.

à S-t Pétersbourg.
ce 6 octobre 1799.

---

*) Говорится про Виктора Павловича Кочубея. Другой изъ двухъ друзей—графъ Ростопчинъ. П. Б.

18.

A Pétersbourg, ce 10 (n. st.) octobre 1799.

Agréez, monsieur le comte, mes sincères condoléances du malheureux évènement du 19 septembre. Je ne puis vous dire la peine que j'ai ressenti et que je ressens encore du désastre qui est tombé sur mes braves Russes; car après un si long séjour avec eux et une connaissance si parfaite de leur mérite vous me permettrez de les adopter. Sa Majesté l'Empereur a été infiniment sensible à ce qui est arrivé; mais il paraît que ce digne Prince se console en quelque façon en ayant une occasion de plus de prouver son amitié et sa confiance en ses alliés et son zèle pour la cause. Vous, qui nous connaissez, monsieur le comte, vous pouvez être le garant que nous n'en sommes par indignes et qu'il trouvera dans tous les temps et dans toutes les circonstances le retour le plus sincère de notre part.

Nous attendons avec une impatience égale à l'importance de la chose des nouvelles ultérieures de la Hollande. Puissent-elles être aussi bonnes que nous les désirons et pour oublier celles que je déplore encore. En attendant, monsieur le comte, les affaires avec la cour de Vienne vont de mal en pis: la jalousie et la méfiance est à son comble; il paraît qu'une goutte de plus fait passer les bords. C'est ce que personne ne désirerait. Ne serait-il pas bon de négocier un peu avec leur avidité? Ni vous ni nous ne sommes pas disposé à y porter les mains, ni à répandre le

sang de nos compatriotes pour eux. Certainement ils ne méritent rien de nous; mais il faut faire cause commune avec eux: l'ennemi commun est encore plus à redouter qu'eux. Il faut donc temporiser. Ici ils sont traité au plus mal. On a des égards comme de raison pour le gendre: mais ses satellites et surtout notre cher Cobenzl sont traité comme des chiens, enfin comme ils le méritent.

Je dois vous avouer *qu'à la fin* m-r le comte de Razoumowsky devient un peu suspect de partialité et d'une trop grande confiance dans le baron Thugut. Il lui a été enjoint dernièrement d'appuyer franchement et vigoureusement le langage que mylord Minto doit tenir en vertu de ses instructions du 1 septembre. Les amis de cet ambassadeur lui ont parlé à coeur ouvert de la nécessité de changer de conduite, sans quoi il risque de perdre sa place. Nous verrons ce que cela produira.

Quoique très-fâché de perdre m-r le c-te de Kotchoubey, je ne puis que me féliciter ainsi que vous, monsieur le comte, du choix qu'ont fait de m-r le c-te de Panine pour le remplacer. Je suis pourtant fâché de voir que l'ancienne prévention ne soit pas encore effacé. Il a peu ou point d'accès auprès de l'Empereur, mais sa communition avec le c-te de Rostoptchine qui justifie en toute occasion son amitié pour nous, celle dont il m'a toujours honoré et dont enfin je ne puis pas assez me louer, est sans réserve et on ne peut pas plus franche et amicale; je ne doute pas que les affaires ne se trouvent parfaitement bien de cet accord, qui réunit les vues les plus salutaires, un zèle à toute épreuve et une facilité à communiquer directement et

à toute heure avec l'Empereur par la voye de m-r le c-te de Rostoptchine.

19.

A S-t Pétersbourg, ce 3 (14) novembre 1799.

Je connais et j'apprécie trop vos principes et votre caractère pour douter un instant de la peine que vous ont occasionné les désastres auxquels la bonne cause paraît depuis quelque temps exposée. Mais c'est dans des inconstances pareilles que les grandes âmes se montrent, et je vous avoue, monsieur le comte, qu'un de mes plus grands regrets et le sujet de mes plus vives appréhensions est d'en trouver si peu. C'est dans l'adversité qu'elles se déploient: mais je vous avoue que je les cherche en vain là où il importerait le plus de les trouver.

Rien ne peut être plus loyal, ni plus amical que le témoignage honorable que vous avez rendu au sujet des affaires de la Hollande, et je dois vous avouer qu'il n'en fallait pas moins pour effacer un peu l'impression que le général d'Essen, par le moyen de ses émissaires, était parvenu à donner. Je sais que m-r Wikhham s'est adressé à vous, monsieur le comte, en même temps qu'à moi et pour le même objet; je sais également tout ce que votre zèle pour la cause et votre écriture pourrait vous porter à faire; mais, monsieur le comte, qu'il me soit permis de vous supplier de modérer votre zèle, qu'il soit permis à ma vive et sincère amitié, à l'estime et à la considération que je vous porte de vous supplier de ne rien faire qui puisse le moins du monde vous compromettre ici. Vous sen-

tez le motif qui me fait parler ainsi. Je vous avouerai que je n'ai pas cru devoir faire usage des notions, que m-r Wikhham vient de donner de l'état de choses dans le pays où il est. Je suis convaincu que je ne ferai qu'aigrir davantage et en pure perte, puisque les troupes sont en effet rappelées et ne peuvent plus être regardées comme à notre disposition. Malheureusement, je ne suis que trop convaincu de la nécessité des changements qu'on voudrait proposer; mais je croirais rendre un bien mauvais service à la cause et à ma cour, si, dans l'état actuel des esprits je prenais sur moi de dire des vérités si dures à entendre et auxquelles on n'ajouterait aucune foi. Pardon, monsieur le comte, de la franchise dont je vous parle; je le fais parce que je suis persuadé que nous sommes animés des mêmes sentiments, celui de maintenir la bonne harmonie entre nos deux cours et de resserrer au lieu d'affaiblir les liens qui les unissent.

20.

Ce 17 (28) novembre 1799.

Si vous avez eu occasion de déplorer les malheurs auxquels la cause de l'Europe allait être exposée lorsque vous me fîtes l'honneur de m'écrire le 1-er du courant, que penserez-vous lorsque vous apprendrez la détermination désastreuse que vient de prendre votre cour? Vous saurez, monsieur le comte, apprécier ma douleur; elle est proportionnée au malheur qui l'excite. Il est cruel de voir échouer si subitement des espérances si bien fondées. Qui eut osé croire que de si grands intérêts soient si subitement abandonnés? Je vous réfère, monsieur le comte, aux dépêches que vous recevrez par cette occasion de m-r le comte de Rostoptchine. Ce serait aggraver vos peines que de vous dire que c'est en grande partie à son influence que nous devons attribuer ce fatal changement dans l'esprit et les mesures de Sa Majesté Impériale. Je dois vous avouer qu'il a été depuis longtemps de l'avis de ceux qui pensent que la Russie peut s'isoler sans danger, qu'elle peut voir écrouler les autres gouvernements sans craindre le même sort pour elle-même; qui ne distinguent point entre cette guerre et une guerre ordinaire et qui croient qu'il soit aussi facile de se défendre contre les principes que contre les armes de l'ennemi commun de toutes les trônes. C'est cet aveuglement qui va perdre la cause. Jugez, combien je dois y être sensible. Je sais que m-r le comte de Panine s'adresse à vous dans cette occasion. Il est animé des vues les plus salutaires; il est digne, j'ose le dire, de

toute votre confiance et de toute votre amitié par la conformité de ses vues et de ses principes. C'est en vos efforts réunis que je place tout mon espoir; les représentations que vous ferez à m-r le comte de Rostoptchine ne manqueront point de pénétrer dans son âme: il vous aime, il vous honore, il connaît la sagesse et la droiture de votre caractère. Pour l'amour de Dieu, exposez-lui le danger auquel il expose la cause de l'Europe. C'est de vos efforts employés sur lui que nous attendons le salut.

Je suis trop affligé pour pouvoir écrire plus. Je vous réfère à vos dépêches et aux miennes que mylord Grenville ne manquera pas de vous communiquer. Vous verrez la représentation que j'ai eue devoir tenter, malgré le peu d'espoir que j'ai de sa réussite. Soyez bien sûr que nous serons actifs et vigilants.

21.

A S-t Pétersbourg, ce 20 avril 1800.

Je ne vous parlerai point, monsieur le comte, de tous les évènements extraordinaires qui se sont succédés ici depuis quelque temps, ni du cote désagréable et bien peu mérité que j'y ai joué. Je me contenterai d'une conscience sans reproche et du plaisir de vous voir cet été, ce que, je vous assure est, pour moi d'une véritable consolation.

Vous savez depuis longtemps que m-r Popham est aussi arrivé. Il a fait un bien long voyage et, je crains bien qu'il ne soit infructueux. Je crains que tous nos efforts ne soient inutils; il est certain qu'ici on paraît décidé à ne point agir, et cette maudite cour de Vienne aura pour la seconde fois sauvé le gouvernement français. Je tremble, je vous avoue et je vous parle dans toute la confiance de mon âme, qu'en ayant l'air de trop entré dans les vues d'ambition et d'aggrandissement du cabinet autrichien, quoique peut-être nécessaire jusqu'à un certain point pour s'assurer de sa coopération, nous ne fournissions matière de jalousie presque inconciliable entre nos deux cours. La résolution de l'Empereur de s'y opposer se montre tous les jours davantage, et je vous avoue qu'avec son imagination ardente j'en appréhende les suites. Il est effectivement dur pour l'Empereur d'avoir répandu le sang de ses sujets pour l'aggrandissement de la maison d'Autriche; mais il est en même temps

difficile, même impossible, de la remplacer et de trouver une puissance qui puisse fournir deux cent mille combattants contre l'ennemi commun et le seul qui soit véritablement dangereux.

Je crains, monsieur le comte, qu'on ne vous donne une commission désagréable en vous confiant l'arrangement des subsides, quoique je suis bien convaincu qu' avec l'esprit de conciliation que vous et mylord Grenville apportèront dans cette discussion, cette affaire, qui serait épineuse ici, sera bientôt terminée à la satisfaction des deux partis.

Je profite de l'occasion du retour du cousin de chevalier de Horta avec les ratifications du traité d'alliance. L'imbargo sur les miens n'est malheureusement pas encore levé.

Le comte de Panine vous écrit par cette occasion. Il ne me reste donc qu'à vous assurer, monsieur le comte, de la sincérité de mes sentiments pour vous et de vous demander un bon accueil conforme à ces sentiments lorsque j'aurai l'honneur de vous rendre mes devoirs à Londres.

22.

Agréez, je vous prie, mes sincères et vraies félicitations. Comment vous exprimer tout ce que je ressens de ce coup de Providence? Plus je le contemple, plus j'en remercie le Ciel. Enfin donc nous pouvons espérer de voir renaître le bon temps, où la Russie et l'Angleterre ne faisaient qu'un. Nous vous posséderons ici, et j'aurai la satisfaction de pouvoir, sans crainte de vous nuire, cultiver cette amitié que vous avez daigné m'accorder et vous donner dans toutes les occasions les preuves de cette considération et de cette amitié avec lesquelles etc.

Knole,
ce avril 1801.

J'ai pris la liberté d'adresser mes très-humbles félicitations à l'empereur Alexandre. Oserais-je vous prier, m-r le comte, de vouloir bien les faire parvenir?

P. S. Je viens dans le moment de recevoir votre lettre de Southampton du 3 (15), et je n'ai pas manqué d'en communiquer le contenu à mylord Hawkesbury. Elle m'a trouvé à la campagne, de manière que je n'ai pas pu le voir; mais je ne doute pas qu'il ne s'empresse d'adopter les mesures que vous recommandez. Je suis charmé que vous rendiez justice à mon attachement au pays où j'ai passé tant d'années heureux.

J'ai la conviction que nous sommes faits plus que toute autre nation pour nous estimer, et ce sera pour moi le comble du bonheur de voir renaître ce système de confiance et d'amitié qui a été la gloire de ma vie à perfectionner.

Je ne doute point qu'on ne fasse partir Garlicke tout de suite. Je ne connais personne plus propre que lui à retablir les affaires, aimé et estimé, comme il est, du comte de Panine. Quant à moi, je renonce, comme vous, à m'embarquer de nouveau. Je ne veux plus quitter l'Angleterre que pour peu de temps.

23.

Mille remerciements, monsieur le comte, de vos intentions en notre faveur: vous ne pouvez douter du plaisir que nous aurons, la duchesse et moi, à vous voir ici; mais nous regrettons que les jours que vous nommez soient précisément ceux où nous ne pourrions jouir de votre société: nous sommes engagés à aller dîner Dimanche chez mylord Liverpool et le Lundi nous avons ici un dîner de campagnards voisins qui ne pourrait que vous ennuyer. Ne pourriez-vous pas nous donner le Mardi et le Mercredi et autant de jours après que vous n'auriez d'autre engagement, ou tels autres jours qui vous conviendraient: car, quant à nous, nous n'avons après Lundi aucun engagement quelconque. Nous vous prions donc, monsieur le comte, de nous dédommager le plus tôt possible de ce contre-temps, et la duchesse me charge particulièrement de vous dire, que si m-elle votre fille est en ville, elle se flatte que vous voudriez bien l'amener avec vous.

Knole,
ce 10 juin (1801).

24.

Depuis longtemps je n'ai plus de nouvelles de la Russie, et c'est à vous que je m'adresse pour m'en fournir, et je me flatte que bientôt je serai assez heureux pour en causer avec vous de vive voix dans le parc, où depuis hier seulement il commence à faire un vrai temps d'été. Je vous en fais part dans l'espoir que vous serez tenté d'en faire l'expérience, et la duchesse se réunit à moi bien sincèrement dans ce souhait.

Que fait mon ancien adversaire m-r de Bernsdorff? Je ne sais s'il a eu precédemment l'honneur d'être connu de vous; mais je crois que hors les affaires vous en serez fort content.

J'attends des nouvelles de l'arrivée et de l'ouverture de la négociation de mylord S-t Helens avec la dernière impatience. Je ne doute pas qu'elle n'ait tout le succès que *vous* désirerez; mais je vous avoue que je serais bien plus tranquille, si l'empereur Alexandre pouvait se défaire d'une partie de ceux qui se sont forcé dans sa confiance.

Knole,
ce 18 juin 1801.

25.

Vous avez beau vous éloigner, monsieur le comte: vous ne saurez l'ètre assez pour vous mettre à l'abri de mes persécutions. Voudriez vous avoir la bonté de faire parvenir à m-me la comtesse de Panine le petit paquet que j'aurai l'honneur de vous adresser à Londres, ou si vous n'y ètes plus, à Southampton; c'est des étoffes qu'elle m'a demandé, et je suis trop de ses amis pour ne pas m'empresser à exécuter au plus vite ses ordres.

Knole,
ce 23 juillet 1801.

Je crois que vous avez dans votre maison de Harley-Street des poêles à la russe ou à la suédoise. Dans ce cas voudriez-vous, monsieur le comte, avoir la bonté de m'indiquer le maçon qui les a construits, afin que je puisse en faire construire un pareil ici.

26.

Mille remerciements, monsieur le comte, de la peine que vous vous êtes donnée au sujet du poèle que je veux construire ici et dont je demanderai le modèle à mylord Malmesbury. Vous avez eu la bonté de me faire espérer que vous tâcheriez de venir ici à votre retour de Weymouth, et c'est pour m'épargner le chagrin de vous manquer et à vous la peine de faire une course sans nous trouver que je vais vous dire nos plans. Je crains que la saison ne soit trop avancée pour pouvoir nous flatter de vous recevoir ici avant le mois de novembre et je craindrai alors que la campagne ne vous offre que peu de motifs de la visiter. Nous partons Vendredi pour quelques jours pour revenir vers le 20. et quatre jours après nous quittons cette campagne pour aller habiter une dans la comté du Sussex. Je désespère donc de pouvoir jouir de la satisfaction de vous voir avant cette époque: mais je me flatte que votre amitié pour nous et que nous méritons par la sincérité de celle que nous vous portons vous fera souvenir que vous nous deviez une visite et que vous vous acquitterez de cette dette à la première occasion.

Dans la dernière lettre que j'ai eu de mylord S-t Helens il me mande que sa santé est si délabrée qu'il compte les instants avec impatience jusqu'à l'arrivée de la frégate. Je désire de toute mon âme que Thomas Grenville se décide à l'y remplacer. Dites-moi de grâce ce que vous en pensez et qui vous auriez en vue au cas que celui-là décline le poste.

Knole,
12 août 1801.

Графъ Іосифъ Местръ къ графу А. Р. Воронцову.

1.

A son excellence monsieur le comte de Woronzow, chancelier de l'Empire.

Le soussigné, envoyé extraordinaire, ministre plénipotentiaire de sa majesté sarde, ayant appris que dans l'ultimatum présenté à la France par l'Angleterre se trouvait inséré l'offre de reconnaître les nouveaux états d'Italie, sous la condition entre autres de procurer un sort convenable à sa majesté le roi de Sardaigne, s'empresse de déclarer que cette offre n'avait point été faite sur les instances du ministre de sa majesté à Londres.

Celui-ci, dès qu'il en eut connaisance, se fit un devoir de représenter au cabinet anglais de vive voix et par écrit que, toujours sensible et reconnaissant à l'intérêt que sa majesté britannique lui témoignait, le roi notre maître ne pouvait néanmoins en profiter qu'autant que toutes les démarches que le ministère anglais ferait pour lui seraient concertées avec le ministre de S. M. l'Empereur de Russie, qui avait généreusement entrepris de lui procurer un établissement et dans la protection duquel sa majesté mettait toute sa confiance.

Le soussigné n'est pas moins empressé de répéter les mêmes protestations auprès du ministère de S. M. I., ayant reçu de sa majesté les ordres les plus précis de manifester dans toutes les occasions sa détermination invariable de s'en fier absolument aux bons offices de S. M. I. et de ne faire en conséquence aucune démarche isolée.

Le soussigné saisit cette occasion d'invoquer plus particulièrement l'attention bienfaisante de S. M. I. sur la personne et la famille de sa majesté sarde dans un moment où l'Italie serait menacée de nouvelles commotions, si la guerre venait encore à éclater définitivement. C'est déjà aux bons offices de S. M. I. que la maison de Savoie doit l'asyle et le repos dont elle jouit dans ce moment. C'est de la même influence qu'elle en attendrait la continuité si l'Italie était de nouveau agitée d'une manière qui pourrait surtout devenir fatale à s. m. la reine dans l'état où elle se trouve.

Le soussigné embrasse cette occasion de renouveller à son excellence m-r le chancelier de l'Empire l'hommage de tout son respect.

Le c-te de Maistre.

S-t Pétersbourg, 31 mai
1803.

2.

Le soussigné, envoyé extraordinaire, ministre plénipotentiaire de sa majesté sarde a l'honneur de faire part à son excellence m-r le chancelier de l'Empire qu'ensuite de la liberté accordée par le bey de Tunis aux esclaves Carolins, réclamés par le premier consul de France au nombre de 128, ce même bey s'étant encore déterminé à rendre la liberté à tous les autres (dont le soussigné ignore le nombre précis, mais qui peut-être de 600 environ) moyennant la somme de cent mille piastres fortes, qu'un négociant sarde a fait compter sur-le-champ à bey, sa majesté le roi de Sardaigne, quoiqu' elle ait déjà fait connaître ses sentiments à m-r le chevalier de Lizakewicz, vient néanmoins de charger le soussigné *de porter directement ses justes remerciements tant à S. M. I. qu'à ses ministres, qui ont bien voulu seconder ses bonnes intentions à cet égard.*

S'il n'y a nulle indiscrétion à demander une audience à S. M. I. pour cet objet, le soussigné en fait la demande respectueuse. Dans le cas contraire, il s'acquitte de son devoir, en suppliant son excellence m-r le chancelier de l'Empire de vouloir bien être auprès de S. M. I. l'interpnête de toute la reconnaissance de sa majesté sarde. Rien ne pouvait être plus doux pour son coeur paternel que de voir un si grand nombre de ses sujets rendus à leur religion et à leur patrie; et son excellence m-r le comte de Woronzow, qui avait déjà tant de droits à l'estime et à la reconnaissance de s. m., vient encore d'en acquérir de nouveaux en secon-

dant les efforts généreux que S. M. I. a bien voulu faire en faveur des infortunés Carolins et sans lesquels nous n'eussions jamais obtenu de bey des conditions aussi avantageuses; puisque la somme de 100.000 piastres ne forme qu'à peu près le tiers de celle que nous avions été obligés d'offrir à une autre époque.

Si son excellence m-r le chancelier de l'Empire veut bien le permettre, le soussigné saisira cette occasion de rappeler à sa bonté l'affaire des trois prises faites au mépris du pavillon russe, en la priant à cet égard de la continuation de ses bons offices par l'entremise pleine de zèle et d'humanité de m-r le chevalier Italinski à Constantinople.

Il a l'honneur de présenter à s. e. m-r le chancelier de l'Empire l'hommage de ses sentiments les plus respectueux.

Le c-te de Maistre.

A S-t Pétersbourg, le 13 juillet 1803.

Гедувиль Французскій министръ при Русскомъ дворѣ къ графу А. Р. Воронцову.

1.

Le général Hédouville a l'honneur de remercier son excellence m-r le comte de Woronzow, chancelier de l'Empire, d'avoir bien voulu demander pour lui une audience privée à Sa Majesté l'Empereur et de l'avoir informé qu'il aura l'honneur d'y être admis Dimanche prochain, immédiatement après la parade, par l'aide-de-camp général de service.

Il prie son excellence de vouloir bien agréer l'assurance de sa haute considération.

Vendredi, 19 VII-bre 1802.

2.

Le général Hédouville, ministre plénipotentiaire de la république française, a l'honneur d'envoyer à son excellence m-r le comte de Woronzow, chancelier de l'Empire, plusieurs ouvrages, dont les auteurs font hommage à Sa Majesté l'Empereur.

1-e. Un dictionnaire abrégé français et arabe, par le c. Ruphy, secrétaire du préfet du département de Paris.

2-e. Deux exemplaires de l'Art de procréer lès sexes à volonté, par le c. Milot, qui a été un des meilleurs accoucheurs de Paris. Quelque fou que puisse paraître son système, on peut attester la vérité des faits, qu'il cite à l'appui; il faut n'en lire que le chapitre deux, pages 357.

3-e. Le prospectus d'un cylindre parlant et d'un télélogue domestique, par le moyen desquels on peut se parler à de grandes distances. L'auteur propose de faire exécuter pour S. M. I. un télélogue, dont le mécanisme coûterait mille écus ou mille roubles, sans compter le prix du meuble qui le renfermerait. Trois commissaires, nommés par l'Institut National, ont fait un rapport avantageux de cette invention; son auteur est le fils d'un ancien officier général du génie, qui était fort estimé.

Le général n'engage son excellence, monsieur le chancelier, à présenter ces ouvrages à Sa Majesté l'Empereur qu'autant qu'il le jugera convenable.

Pétersbourg, 8 VIII-bre 1802.

3.

Le général Hédouville a l'honneur de remercier son excellence monsieur le comte de Woronzow de l'audience qu'il a bien voulu demander pour lui à Sa Majesté l'Empereur; il en est sorti pénétré de reconnaissance de l'accueil que Sa Majesté a bien voulu lui faire.

Le général a l'honneur d'envoyer à son excellence la copie de la lettre du ministre des relations extérieures, relative aux réclamations de plusieurs Génois, et une note sur les réclamations d'un négociant de Bordeaux, réclamations qui lui ont été transmises par le commissaire général des relations commerciales.

Les citoyens Ernest Daumont et Charles de Rastignak, parents du général Richelieu, désirent avoir l'honneur d'être présentés à Sa Majesté l'Empereur la première fois qu'il y aura cour.

Le comte Michaud, capitaine, ancien aide-de-camp du général Vignolles, désirerait avoir l'honneur d'être présenté à la parade.

Ces trois Français, qui voyagent pour leur instruction, me sont recommandés: les deux premiers par le ministre Talleyrand et le troisième par le général en chef Murat, beau-frère du premier consul.

Le général prie son excellence de vouloir bien lui faire savoir si ces trois Français peuvent espérer d'avoir l'honneur qu'ils sollicitent.

Le général prie son excellence monsieur le comte de Woronzow d'agréer l'assurance de sa haute considération.

Jeudi, 30 VIII-bre 1802.

4.

Le général Hédouville, ministre plénipotentiaire de la république française près Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, a l'honneur de transmettre à monsieur le comte de Woronzow, chancelier de l'Empire, copie d'une note que vient de lui remettre le citoyen Lesseps, commissaire général des relations commerciales de la république à S-t Pétersbourg, exposant les réclamations d'une maison de commerce de Bordeaux qui, ayant, par ignorance, expédié des fruits à l'eau de vie, demande que cette marchandise, dont l'entrée est prohibée, soit renvoyée à Bordeaux.

Il prie son excellence de vouloir bien peser les motifs qu'allègue le c-n Andrieux, agissant au nom de cette maison de commerce, et les observations du commissaire général qui naissent naturellement du rétablissement des relations commerciales entre deux nations après une longue interruption.

La déclaration des objets prohibés qui a été faite à la douane prouve suffisamment la bonne foi de la maison de Barergues, et le général Hedouville prie son excellence monsieur le chancelier d'engager monsieur le ministre du commerce à faire valoir auprès de Sa Majesté Impériale l'ignorance des réclamants et les circonstances qui ont été particulières cette année au commerce de la France avec l'Empire de Russie.

Il prie son excellence de vouloir bien agréer de nouveau l'assurance de sa haute considération.

Pétersbourg, le 20 brumaire an 11-e.
(30 octobre 1802).

ПРИЛОЖЕНІЕ.

Note.

Le commissaire général des relations commerciales de la république française a l'honneur de mettre sous les yeux du général Hédouville, ministre plénipotentiaire de la même république près Sa Majesté l'Empereur des Russies, la réclamation que le citoyen Andrieux, négociant de Bordeaux, fondé de pouvoir de la maison Barergues de cette même ville, vient de lui adresser. En voici la copie:

„J'ai l'honneur de vous soumettre une affaire dans laquelle votre médiation auprès du gouvernement russe me sera, sans doute, très-utile, si vous daignez me l'accorder".

„Ma maison de commerce, établie à Bordeaux, m'a expédié ici un chargement par le navire le Nord-Stern de Lubeck, capitaine F. J. F. Langue; parmi les diverses marchandises qui composent la cargaison, se trouvent dix-neuf caisses de fruits à l'eau de vie. Le navire arrive, et j'apprends pour la première fois que cet article est prohibé en Russie.

„Tout prouve l'ignorance de ma maison sur ce point et rien ne peut seulement faire soupçonner qu'elle ait tenté de faire une fraude indigne d'elle. Les connaissemens faisant mention de la marchandise prohibée, la déclaration franche que notre capitaine en a faite à la douane, voilà les garantis de notre bonne foi.

„Cependant nos fruits à l'eau de vie en courrent la confiscation, et la loi prononce même une amende.

„S'il est vrai que l'erreur ne doit pas être punie comme la mauvaise foi, j'ose espérer que vous obtiendrez facilement de la générosité du gouvernement russe que la marchandise, qui fait l'objet de ma demande, soit renvoyée à Bordeaux.

„Je vous prie de rendre mon affaire en considération et de recevoir l'assurance de mes respects".

„Signé, par procuration de B. Barergues:

„F. Andrieux".

Le commissaire général supplie le général Hédouville de vouloir bien faire valoir auprès du ministère impérial les raisons puissantes que le c-n Andrieux allègue. Il se permet d'y ajouter quelques observations en faveur de ceux qui ont été ou qui se trouveront encore dans le même cas.

Dès l'ouverture de la navigation de cette année. nos négociants, après une longue suspension d'affaires. se sont empressés d'importer en Russie les fruits de leur industrie ou les produits du sol français. L'intérêt réciproque d'un commerce direct et son activité dans les premiers temps, offrant aux spéculateurs et aux deux nations des avantages réels, ne leur a pas laissé calculer les risques qu'ils pouvaient courir. On n'avait pas encore pu instruire les négociants français des objets dont l'entrée se trouvait prohibée en Russie; eux-mêmes n'avaient aucun moyen de s'en procurer la nomenclature. Animés du désir d'ouvrir des liaisons utiles, persuadés que la bonne foi était un titre suffisant au moins pendant le cours de cette année de la renaissance du commerce français pour ne pas être con-

fondu avec certains individus blâmables, que l'avide cupidité engage à frauder les droits et à enfreindre les loix du pays où ils trafiquent, ils s'en sont distingués en déclarant loyalement leurs marchandises et se croyaient à l'abri en faisant valoir leur ignorance et leur franchise.

Cependant quelques négociants ou capitaines français ont éprouvé des confiscations pénibles et étaient obligés de payer l'amende qui en est la suite.

Le citoyen Andrieux notamment n'en augmentera sûrement pas le nombre, comme il ose l'espérer, si le ministère impérial, convaincu de la pureté de ses intentions, daigne lui rendre la justice que le général Hédouville est prié de réclamer en sa faveur.

Le commissaire général saisit cette occasion d'offrir au général Hédouville l'hommage de son dévouement respectueux.

S-t Pétersbourg, le 14 brumaire an 11-e.

5.

Le général Hédouville a l'honneur de remettre à monsieur le comte de Woronzow une lettre qu'il a reçu de m-elle La Teyssonnière pour m-r de La Teyssonnière, son père, ancien officier de hussards au service de Russie. Le général Hédouville prend la liberté de prier son excellence de vouloir bien faire parvenir cette lettre à m-r de La Teyssonnière en Sibérie.

Il prie son excellence d'agréer l'assurance des sentiments de sa haute considération.

Ce Dimanche, 22 novembre 1802.

6.

Le général Hédouville, ministre plénipotentiaire de la république française près Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, a l'honneur de faire passer à m-r le comte de Woronzow, chancelier de l'Empire, une lettre que le citoyen Bonneau, ancien agent de France à Varsovie, adresse à Sa Majesté l'Empereur. Le citoyen Bonneau réclame de la bienveillance de Sa Majesté Impériale un dédommagement pour les pertes que lui ont occasionnées son enlévement en 1793 et une détention de quatre années dans la forteresse de Pétersbourg. Il a déjà fait des démarches à ce sujet, de l'aveu de m-r le comte de Markow, qui lui avait promis de l'appuyer auprès de m-r le comte de Ko-

tschoubey, mais depuis un avis que m-r le comte de Kotschoubey a donné à m-r de Markow, qu' on allait s'occuper de sa demande, il n'en a pas reçu de nouvelles.

Le général Hédouville recommande les intérêts du citoyen Bonneau aux bons offices de son excellence et il le prie de vouloir bien saisir l'occasion d'intéresser Sa Majesté Impériale en sa faveur.

Il prie son excellence d'agréer l'assurance des sentiments de sa haute considération.

Ce Dimanche, 14 frimaire an 11-e
22 novembre 1802.

ПРИЛОЖЕНІЕ.

Sire!

Le citoyen français, Jean Alexandre Bonneau, employé pendant vingt cinq ans au dehors par le gouvernement de son pays, a l'honneur d'exposer à Votre Majesté Impériale, que se trouvant à l'époque de 1793 consul général et chargé d'affaires de France en Pologne, il s'y vit tout à coup enlevé à sa famille et à ses fonctions par ordre de feue Sa Majesté Impériale Catherine Seconde et fut entraîné en Russie, où il a été rigoureusement détenu quatre années entières dans les prisons de la forteresse de Pétersbourg.

Rendu à la liberté en 1797, aussitôt après l'avénement au trône de feue Sa Majesté Impériale Paul Premier, votre auguste père, il ne vient point réclamer aujourd'hui contre les souffrances d'une longue captivité. Quelque peine qu'elle lui ait fait ressentir, quel-

que coup qu'elle ait porté à ses forces et à sa santé, il l'a éprouvée dans des temps dont les circonstances actuelles doivent effacer à jamais le souvenir.

Mais cette même captivité, Sire, a malheureusement entraîné pour sa famille et pour lui les suites les plus ruineuses.

Pillé de fond-en-comble à Varsovie lors de l'envahissement de sa maison, obligé d'acquitter à son retour près de trente mille francs en dédommagement des dégâts éprouvés à son occasion par les parents de sa femme possessionés en Pologne, contraint de faire face aux dettes inévitablement contractées pendant son absence par ses enfants restés sans ressource dans l'etranger, soumis enfin dans sa fortune en France à tout l'effet du désordre que ne pouvait manquer d'y porter une disparition présumée éternelle et un si long abandon, il croit servir à la fois la bonté, l'équité et la magnanimité qui distinguent si éminemment Votre Majesté Impériale, en cherchant à porter ces différentes pertes à sa connaissance et se permettant de les mettre sous ses yeux.

Pénétré, Sire, de tout ce qui a droit d'animer son espoir. il sait trop bien ce qu'il doit présumer du caractère de bienfaisance connu et des sentiments non moins humains qu'élévés de Votre Majesté Impériale, pour croire qu'informée des détails qu'il a l'honneur de vous exposer, elle puisse ne pas y avoir égard et refuse de prendre en considération la ruine d'une famille longtemps malheureuse que le sort de son chef, objet des plus vives inquiétudes et perdu pour elle pendant quatre ans, n'a pas seulement tenu dans la douleur et dans les larmes, mais qu'il a réduit et retient

jusqu'à ce moment en un pénible état de gêne, par l'accumulation des dommages qui en sont résultés.

Souffrez, Sire, qu'osant attendre avec confiance la décision qu'il vous plaira prendre à ce sujet, l'exposant espère ne point se tromper en se la promettant d'avance favorable, et que dans cette espérance il dépose aux pieds de Votre Majesté Impériale ses voeux pour la plus éclatante prospérité de votre règne et votre plus parfaite et plus constante félicité.

Paris, ce 16 prairial an 10-e de la république française, 6 juin 1802.

J. Al. Bonneau,
attaché aux relations extérieurs.
Rue Dominique, fauxbourg S-t Germain, № 167.

*

Paris, le 17 vendemiaire, an II-e.

Le ministre des relations extérieures au général Hédouville, ministre plénipotentiaire etc. etc. Pétersbourg.

Citoyen. Des difficultés se sont élevées au sujet du payement des arrérages des emprunts faits anciennement à Gènes par la cour de Russie. Il paraît que cette cour se refuse à acquitter celles de ces créances qui se sont passées au pouvoir du gouvernement ligurien substitué aux premiers souscripteurs en vertu de cessions libres, ou aux corporations religieuses dont il entretient les membres. Une pareille réserve est évidement contraire aux intentions franches et libérales que l'Empereur a constamment manifestés, et c'est ce qui fait présumer au gouvernement génois que toutes ces difficultés ne proviennent que d'agens subalternes et qu'elles cesseront du moment que l'autorité supérieure en aura été instruite par votre intervention.

Je ne puis que vous engager à appuyer des réclamations aussi fondées, et il est permis d'attendre tout succès de la légitimité du droit des Liguriens et de l'intérêt que la république française porte à un gouvernement allié.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé: Ch. Talleyrand.

7.

Le général Hédouville, ministre plénipotentiaire de la république française près Sa Majesté l'Empéreur de toutes les Russies, a l'honneur de mettre sous les yeux de m-r le comte de Woronzow, chancelier de l'Empire, l'exposé d'une réclamation faite par Henry Dreyer (Français habitant Moscou).

En 1797 le s-r Dreyer, exerçant le courtage, recherchа, d'après la sollicitation de m-r de Méssoyédow, tuteur du capitaine Louginine, qui lui promit la commission accoutumée de 1 p. % et trouva un acheteur pour les mines de cuivre et de fer du capitaine Louginine. Ces mines furent vendues au marchand Knauff pour la somme d'un million huit cent mille roubles, et celui-ci paya pour sa part, suivant l'usage, comme acquéreur, une somme de neuf mille roubles, égale au ½ p. % que chacun des contractants devait payer au sieur Dreyer, comme commissionnaire.

M-r de Méssoyédow ne compta pour sa part que deux mille roubles au s-r Dreyer et, s'appuyant par la suite de ce que par un nouveau contract ces mines passaient à la couronne, n'acquitta point les sept mille roubles, dont il était encore redevable à son commissionnaire.

Le sieur Dreyer a adressé en septembre dernier à Sa Majesté Impériale une supplique qui a dû être renvoyée dans le temps à m-r le procureur général Beckléchow. Malgré qu'aucun contract ne vienne à l'appui de ses prétentions, son excellence trouvera sans doute

justes les réclamations du sieur Dreyer, puisque l'usage et un ukase de Sa Majesté l'Empereur Pierre I-er ont consacré le taux des courtages pour vente de biens-fonds et que d'ailleurs le payement qui a été fait pour le marchand Knauff au s-r Dreyer vient encore appuyer ses réclamations.

Le général Hédouville prie son excellence monsieur le chancelier de vouloir bien se faire rendre compte de cette affaire et d'interposer ces bons offices, pour que le s-r Dreyer recouvre les fonds qui lui sont dûs, s'il trouve sa demande aussi fondée qu'elle le lui paraît.

Le général Hédouville saisit avec plaisir cette occasion de renouveller à son excellence l'assurance de sa haute considération.

Ce 14 frimaire an 11-e
(22 novembre 1802).

8.

Le général Hédouville a communiqué au c-n Garnerin *) la note, par laquelle monsieur le chancelier l'informe qu'il doit se rendre demain après midi à la cour et s'adresser à m-r le grand-maréchal de la cour, comte de Tolstoy, relativement à la lettre de s. m. la reine de Prusse, dont il est porteur pour Sa Majesté l'Empereur.

Le général Hédouville joint ici, suivant le désir de monsieur le chancelier, la lettre de sa majesté la reine-mère de Prusse, que son excellence veut bien faire parvenir à l'Impératrice-douairière.

Le général profite de cette occasion de renouveller à son excellence les assurances de sa haute considération.

Ce Lundi, 11 may 1803.

---

*) Извѣстный воздухоплаватель. П. Б.

9.

Le général Hédouville prie monsieur le chancelier de vouloir bien le recevoir demain à l'heure que son excellence lui fera indiquer; il lui présentera m-r de Talleyrand, qui aura l'honneur de prendre ses commissions pour Moscou.

M-r de Tatichtchew a bien voulu rappeller à son excellence combien le général a à coeur de réexpédier un courrier avec la réponse à la demande qu'il a faite à m-r le chancelier. Il serait bien important d'avoir cette réponse avant le départ de Sa Majesté l'Empereur.

Le général réitère à son excellence l'assurance de son hommage et de sa haute considération.

Mercredi, 20 may 1803.

10.

Le général Hédouville, ministre plénipotentiaire de la république française près Sa Majesté l'Empéreur de toutes les Russies, a l'honneur de prier monsieur le comte de Woronzow, chancelier de l'Empire, de vouloir bien faire donner des ordres pour que le citoyen français Ysarn et son associé Louis Tauriac, qui se fixent à Moscou pour y faire le commerce uniquement en gros, ne soient point inscrits dans les guildes.

Il remercie en même temps monsieur le chancelier de l'avis qu'il lui a donné de l'existence de m-r de la Teyssonnière. Une nouvelle lettre, qu'il vient de recevoir encore du général de division Meynier au sujet de la demande de m-elle de la Teyssonnière, lui expose qu'un acte, revêtu des formalités d'usage, constatant cette existence où son décès, est indispensable à sa famille, et le général Hédouville prie son excellence de vouloir bien lui procurer le certificat de vie qu'il désire adresser à m-elle de la Teyssonnière.

Il saisit avec plaisir cette occasion de renouveller à son excellence les assurances de sa haute considération.

Ce Jeudi, 13 prairial an 11-e
(21 may 1803).

11.

Le général Hédouville a l'honneur de prier monsieur le chancelier de vouloir bien lui faire procurer l'extrait mortuaire en forme de Charles Léopold de Jaucourt, ci-devant chevalier des ordres du roi de France et lieutenant-général, décédé à *Mitau* dans le mois de mars ou avril 1800. Cet acte lui est demandé par le préfet du département du Rhône.

Dans le cas où l'expédition exigerait quelques frais, le général Hédouville prie son excellence de vouloir bien en faire faire les avances par une personne de sa chancellerie, à qui il en ferait la remise, et il propose cette mesure à son excellence non-seulement pour l'acte qu'il lui demande, mais pour ceux qu'il a bien voulu lui promettre déjà de lui procurer et ceux pour lesquels il pourrait avoir encore à réclamer ses bons offices.

Le général saisit cette nouvelle occasion de réitérer à son excellence les assurances de sa haute considération.

Ce Lundi, 27 juillet 1803.

Два письма астронома Делиля къ неизвѣстному лицу.

(Съ подлинниковъ).

1.

Monsieur.

Quoique j'aie à peine l'honneur d'être connu de votre excellence je prends cependant la liberté de m'adresser à elle, comme à la personne la plus propre, par les connaissances qu'elle a dans les mathématiques, pour rendre un service important à l'établissement des sciences dans ce pays-ci. Quoique depuis plus de 10 ans que j'ai commencé la fondation de l'observatoire impérial de S-t Pétersbourg, j'aie pu me servir de plusieurs instruments assez bons que j'ai trouvés ici, la plupart faits en Angleterre; cependant, comme on en pourrait encore souhaiter de meilleurs pour l'avancement de l'astronomie et de la géographie, c'est pour cela que dès les commencements que je suis arrivé ici, j'ai proposé que l'on attachât sur des murs dirigés dans le plan du méridien deux grands quarts de cercle, les plus grands que l'on pourrait, de la même manière que vous avez pu voir à Greenwich que m-r Halley l'a fait sur les deux faces de la muraille de pierre de taille qu'il a élevée pour cela. L'une de ces faces regarde l'Orient et l'autre

l'Occident; et les quarts de cercle qui y sont attachés servent aux observations du Nord et du Sud. Dans la construction du bâtiment de l'observatoire de S-t Pétersbourg j'ai réservé deux murs propres au même usage; mais jusqu'ici ces quarts de cercle n'ont pas été faits, quoique j'eusse amené de France avec moi un habile ouvrier, capable d'un pareil ouvrage. Comme je ne connais point à présent dans toute l'Europe de plus habile ouvrier pour ces sortes d'ouvrages que m-r Graham, qui s'est lui-même surpassé dans ces derniers temps par la construction singulière de l'instrument qu'il a fait pour m-r Bradley, avec lequel cet habile astronome a pu observer très-exactement des variations dans les hauteurs méridiennes des étoiles fixes, ainsi que l'on le peut voir au № 406 des Transactions Philosophiques; comme j'apprends aussi que c'est m-r Graham qui a fait ou conduit les meilleurs instruments que m-rs nos astronomes français ont emportés avec eux dans les voyages qu'ils ont entrepris depuis 2 à 3 ans, les uns en Amérique et les autres en Suède, pour la mesure de la terre, qui sont des opérations qui demandent des instruments de la plus grande subtilité: toutes ces raisons me persuadent qu'il n'y a que m-r Graham qui soit capable de faire les deux quarts de cercle dont l'observatoire de Pétersbourg ne peut pas se passer pour établir ici l'astronomie de la meilleure manière qu'il est possible. C'est pourquoi vous êtes très-humblement supplié, monsieur, de la part de toute l'Académie et de son chef m-r le chambellan de Korff de vouloir bien vous informer de m-r Graham, s'il veut bien entreprendre ces deux quarts de cercle pour l'observatoire de Pétersbourg et un autre arc de cercle de 30 degrés et de

15 pieds de rayon, destiné à faire dans ce pays-ci des observations pour la mesure de la terre avec la plus grande précision qui sera possible.

Le rayon de ces quarts de cercle devra être de 7 pieds $^{1}/_{2}$ anglais et la lunette mobile pourra avoir jusqu'à 9 à 10 pieds; car je ne vois pas pourquoi cette lunette ne pourrait pas excéder la longueur du rayon de 2 ou 3 pieds du côté du centre. Pour ce qui est de la sorte de division que m-r Graham employera dans ces quarts de cercle et dans l'arc de 30 degrés, il faudrait qu'elle fût faite à l'imitation de l'instrument qu'il a fait pour m-r Bradley ou de celui que m-rs les astronomes français ont emporté en Suède, que m-r Celsius m'a mandé être un secteur de $5^{0}\,^{1}/_{2}$, dont le rayon est à peu près de 9 pieds de Paris, cet arc étant divisé par des points distans 7 min $^{1}/_{2}$ l'un de l'autre, et la distance de ces points étant mesurée par les révolutions d'une raisse qui fait mouvoir la lunette attachée à l'arc. M-r Celsius me fait un si grand élogé de la précision de ces instruments, que je crois que l'on ne peut rien espérer de plus parfait pour la mesure de la terre en Russie, s'il est possible d'obtenir du même auteur un arc de 30 degrés d'environ 15 pieds de France, fait suivant la même méthode et avec tout le soin possible. Cet arc de cercle doit avoir son soutien ou son pied à part pour servir dans les voyages; mais pour les deux quarts de cercle qui sont destinés à être attachés dans le mur, l'on n'a besoin que du corps de ces instruments avec une seule lunette mobile à chacun, car on fera faire ici les pièces de fer qui serviront à les attacher et soutenir dans le mur. Puisque ces instruments seront fixes, étant attachés et soutenus par les endroits les plus avantageux,

savoir aux environs du centre et de la circonférence, il ne faut pas les rendre trop pesants. Ainsi il ne doit entrer dans leur composition qu'autant de règles de fer et de traverses qu'il en faut pour qu'ils conservent bien leur plan. Mais principalement il faut que les règles mobiles qui portent les lunettes soyent si bien ajustées qu'en se mouvant sur le limbe, elles ne varient pas hors du plan méridien: car les fils verticaux de ces lunettes doivent servir à observer les moments des passages des astres par le méridien avec autant de précision que les fils horizontaux servent aux hauteurs méridiennes. J'oubliais de dire qu'il faudrait que les lunettes de ces 3 instruments eussent un assez grand champ, surtout de celui des quarts de cercle qui doit être mis du côté du Midi, afin de découvrir près d'un degré ou 2 fois le disque du soleil et de la lune. Ce n'est pas l'usage des mathématiciens anglais, au moins dans les instruments que j'ai vus, d'employer dans leurs lunettes des fils de ver à soie; ils y mettent ordinairement des cheveux ou des fils fins d'argent, de fer ou de cuivre; cependant comme les fils de fer à soie sont les seuls propres pour la subtilité dont j'ai besoin et que j'ai d'ailleurs l'expérience que ces fils sont suffisamment solides et peuvent assez durer lorsqu'ils sont bien attachés, je prie m-r Graham de disposer l'intérieur des lunettes de manière que j'y puisse employer de pareils fils que j'y placerai moi-même. Je n'ai plus rien à lui recommander que de vouloir bien nous dire s'il veut bien entreprendre ces instruments et y employer toute son habileté, tant par le motif de sa réputation que pour l'honneur de la nation et l'avancement des sciences, en quoi la société royale, dont il est un digne

membre, pourra aussi profiter dans son temps. Si votre excellence trouve m-r Graham dans ces dispositions, il ne s'agira plus que de savoir de lui à quelle dépense il croit que ces 3 instruments, dans l'état le plus parfait qu'il les pourra livrer, pourront revenir et dans quel temps ils pourront être achevés. Cependant en attendant sa réponse et celle de votre excellence, je le prie de se mettre à près, surtout au grand arc de cercle de 30 degrés, pour nous l'envoyer le premier, supposé que l'on ne puisse pas avoir ces 3 instruments ensemble. Je prie votre excellence de vouloir bien faire savoir la réponse de m-r Graham à son excellence monsieur le chambellan de Korff, chambellan actuel de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies et chef de l'Académie des Sciences.

J'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect, monsieur, de votre excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

De L'Isle,

premier professeur de l'astronomie

de S-t Pétersbourg, le 25 janvier
1737 anc. st.

2.

A Paris, le 29 décembre 1755.

Monsieur.

J'ai reçu la lettre dont votre excellence m'a honoré le 29 juillet dernier. Je la remercie très-humblement des témoignages de bienveillance qu'elle continue de m'accorder. Je profite des offres que votre excellence me fait dans cette lettre de m'être utile en Russie. Depuis que j'en suis sorti, pénétré de vos bontés et

des grâces de Sa Majesté Impériale, je n'ai eu rien plus à coeur que de chercher les moyens de contribuer autant qu'il m'était possible à la gloire de Sa Majesté Impériale et à l'utilité de ses sujets. J'ai trouvé que je ne pouvais rien faire ici de plus propre pour cela, que de publier le grand recueil de toutes les observations astronomiques et physiques, que j'ai faites en Russie et que j'ai procuré de faire dans toute l'étendue de ce vaste empire. Depuis mon retour en France je me suis appliqué à les mettre en ordre et je suis prêt à en commencer la publication, si S. M. I. veut bien me le permettre et me donner ses ordres avec la permission de lui dédier et consacrer à la gloire de son règne et de la haute protection qu'elle a accordé à tous les établissements faits par Pierre-le-Grand, son illustre père. Ce sera le plus puissant motif pour m'engager à faire tous mes efforts pour rendre cet ouvrage digne d'une si haute protection. Votre excellence peut bien juger d'ailleurs qu'il n'y a personne qui puisse mieux publier ses ouvrages que l'auteur même, surtout lorsqu'il est dans un lieu où rien ne lui manque de ce qui peut contribuer à la perfection de l'édition, soit dans le choix des caractères et de la disposition générale et particulière la plus convenable et la plus élégante; soit aussi pour la correction de l'ouvrage qui ne se peut par mieux faire que sous les yeux de l'auteur ou par lui-même; soit, enfin, pour l'addition de tous les desseins et figures qui peuvent être utils ou agréables et dont l'auteur peut mieux juger que personne et faire exécuter sous ses yeux. La langue française, étant aussi étendue et répandue qu' ellé l'est, c'est dans cette langue que j'ai écrit toutes mes observations et que je me propose de les publier

avec la relation de mes voyages. Si Sa Majesté Impériale me fait la grâce, à votre représentation, d'approuver mon projet, comme je l'espère, j'aurai l'honneur de vous en envoyer incessamment un essai, en vous marquant en même temps ce qu'il en coûtera pour chaque feuille d'impression et chaque planche de gravure; mais comme dans la continuation de l'ouvrage je ne serai pas en état d'en faire les avances, j'espère que Sa Majesté Impériale voudra bien en faire la dépense et me faire donner à mesure ce qui sera nécessaire tant pour les ouvriers que pour les aides intelligeants que j'y employerai, afin d'avancer plus promptement l'ouvrage. Je mettrai en même temps ces aides en état de continuer l'ouvrage pour qu'il ne fût point interrompu, si la mort me prévenait avant de l'avoir fini.

Oserais-je à présent m'ouvrir à votre excellence sur ma situation en France depuis mon retour de Russie? Quoique je suis rentré dans les places qui m'avaient été conservées et que j'y jouisse des honneurs qui y sont attachés, ma situation n'est pas cependant aussi commode que mon âge l'exigerait et que mes longs et pénibles travaux le mériteraient. C'est pourquoi ayant employé plus de 20 années au service de S. M. I. sans en avoir pu épargner plus qu'il ne m'a été nécessaire pour faire mon voyage et recommencer mon établissement à Paris, je me suis flatté que je méritais d'obtenir pour le reste de ma vie une petite pension de la Russie semblable à celle que Pierre-le-Grand avait fait espérer à ceux qui auraient passé quelques années à son service dans l'Académie de Sciences et telle que l'on l'a donné et que l'on la conserve encore à présent à quelques professeurs, qui, ayant passé à

Pétersbourg le temps de leurs contracts, sont retournés dans leurs pays. Cela paraissait d'autant plus juste à mon égard que j'étais resté dans l'Académie de Pétersbourg plus longtems qu'aucun étranger ne l'avait fait et que j'y avais plus travaillé que tous les autres professeurs ensemble, et qu'enfin l'Impératrice Catherine de glorieuse mémoire m'avait promis dans un des articles du contract que j'avais fait en son nom avec prince Boris Kourakine, son ambassadeur en France le 8 juillet 1729: il était stipulé qu'à proportion des travaux et services que je m'étais proposé de faire et rendre à Sa Majesté l'Impératrice, elle me ferait la grâce de me donner des attestations authentiques de la satisfaction que Sa Majesté en aurait reçue. Au lieu de cela vous avez été vous-même, monseigneur, témoin que, quelque envie que vous eussiez de me présenter à Sa Majesté Impériale la veille de mon départ pour prendre congé d'elle, il me fut impossible d'avoir cet honneur; et je crois même qu'elle a ignoré pendant longtems que j'étais parti sur le congé que l'on m'avait donné par surprise à la chancellerie de l'Académie. M-r le comte Razoumowsky, alors président de l'Académie, avait bien fait et signé un contract avec moi au mois de mars 1747, par lequel il me promettait pour entretenir la correspondance avec l'Académie etc. de me faire payer régulièrement une pension de 200 roubles de la caisse de l'Académie. Mais à peine étais-je arrivé en France que j'appris jusqu'à quel point m-r le comte Razoumowsky, pour des raisons que je n'ai pu savoir, avait changé à mon égard, n'ayant pas fait difficulté de signer le 30 juillet 1748 des lettres circulaires à tous les académiciens de Paris et des pays étrangers qui étaient attachés à l'Académie de Péters-

bourg pour leur défendre ou les prier de n'avoir aucune correspondance avec moi, me dépeignant avec des couleurs qui font plus de deshonneur à sa signature qu'a moi.

Votre excellence peut juger après cela des raisons que j'ai présentement de m'adresser à elle plutôt qu'à l'Académie, ne pouvant jamais espérer qu'après les indispositions que le président et les autres personnes qui gouvernent la chancellerie de l'Académie ont si fort marquées contre moi, je puisse jamais rien obtenir d'eux, quelque juste et raisonnable qu'il soit. J'en ai la preuve dans les derniers tems de mon séjour à Pétersbourg, la chancellerie de l'Académie ayant constamment refusé de me payer 800 roubles qui m'étaient dûs pour le premier tertial de mes appointements de l'année 1747, quoique je ne sois parti qu'à la fin de may 1747 et que je me fusse employé extraordinairement jusqu'au jour de mon départ pour le service de l'Académie dans mon départament à instruire ceux qui me doivent succéder en attendant qu'on en fit venir des pays étrangers. Il m'avait cependant été promis dans un des articles de mon contract, fait à Paris en 1729 au nom de l'Impératrice Catherine, que quelque tems que j'aurais souhaité de rester en Russie après l'expiration des 4 années, pour lesquelles je m'étais d'abord engagé, que S. M. I. me ferait payer mes appointements de quartier en quartier par avance etc.

Sur tout cela votre excellence peut juger si j'ai lieu d'espérer, étant éloigné comme je le suis à présent, d'avoir plus de justice de l'Académie sur les griefs que je viens de rapporter, quelque positifs que puissent être les ordres qu'ils en pourraient recevoir et si je

ne dois pas attendre de tout autre lieu que de l'Académie la récompense du zèle que j'ai toujours eu et que je conserverai toute ma vie pour la gloire de S. M. I. et le service de ses sujets par l'établissement et l'affermissement dans ses états des sciences qui sont de mon département.

J'ai pris la liberté de vous dire, monseigneur, au commencement de cette lettre de quelle manière j'ai dessein d'y contribuer par la publication de tout ce que j'ai fait en Russie sur les sciences que j'y ai professées et exercées avec tant d'application. Je n'ai nul besoin pour cela du secours ni des conseils de l'Académie de Pétersbourg, ne voulant avoir aucune dépendance ni correspondance avec sa chancellerie. Si cependant l'ouvrage se pouvait faire de la manière que je le propose à votre excellence indépendamment de la chancellerie de l'Académie et que vous souhaitiez que j'eusse quelque correspondance avec ceux qui exercent l'astronomie et la géographie dans l'Académie, je ne m'y opposerais pas, pourvû que cette correspondance fût libre avec eux seuls, sans que nos lettres fussent obligées de passer par la chancellerie de l'Académie; mais seulement par le secrétariat des sciences, comme cela se fait dans toutes les autres académies, avec la liberté que l'on a encore de ne communiquer à l'Académie des Sciences ou à son secrétaire que les lettres que l'on juge à propos. Je pourrais dans ce cas agir de concert dans mon ouvrage avec les astronomes de l'Académie de Pétersbourg, ce qui pourrait cacher dans le public la honte de la mésintelligence qu'il y a eue entre moi et les chefs de l'Académie.

Voilà. monseigneur, les objets sur lesquels je m'étais proposé depuis quelque temps de m'ouvrir avec votre excellence; si vous les jugez dignes de votre attention, faites moi la grâce de me faire savoir en quoi vous pourrez et vous voudrez bien y contribuer. Si non, je vous prie de les mettre dans un entier oubli et de brûler même ma lettre, si elle vous a déplue; je serai content, pourvu que vous vouliez bien conserver quelque souvenir de celui qui n'oubliera jamais les témoignages d'affection dont votre excellence m'a honorée jusqu'ici. C'est dans ces sentiments et avec la plus parfaite reconnaissance et respect que je suis de votre excellence, monseigneur, le très-humble et très-obéissant serviteur

De L'Isle.

Письма по поводу сочиненія Вольтера о Польскихъ диссидентахъ.

1.

Письмо графа А. Р. Воронцова къ Вольтеру.

Spa, ce 12 septembre 1767.

Monsieur.

La lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, m'est parvenue, où je suis ici pour ma santé. Quoique mon Esculape me défende d'écrire avec les eaux, je ne puis résister au plaisir de vous témoigner ma reconnaissance, monsieur, pour la bonté avec laquelle vous paraissez vouloir entrer dans ce qu'on désirerait de vous pour la cause des dissidens. Je les félicite très-fort d'avoir l'Impératrice pour soutien et vous pour leur avocat: après cela leur affaire doit être bien décidée. J'attends avec impatience de voir ce que votre humanité dictera à votre plume sur cet objet si intéressant pour cette grande partie de citoyens d'une république considérable et que le fanatisme avait aveu-

glé jusqu'à présent. Je me flatte que les papiers, que j'ai eu l'honneur de vous annoncer, vous sont parvenues exactement. Mon séjour sera de peu de duré ici; dès que je serai de retour à la Haye, vous me permettrez, monsieur, de renouveller (en vous en faisant part) les assurances du respect et de l'admiration avec laquelle je suis une fois pour tout, monsieur, etc.

P. S. J'ai vu il y a quelques jours une défense d'un neveu du feu l'abbé Bazin, qui m'a fait grand plaisir; j'espère qu'il voudra bien, en continuant à défendre la mémoire de son oncle contre les absurdités de tous ces insectes litteraires, nous donner souvent des ouvrages aussi charmants.

2.

Письмо графа А. Р. Воронцова къ графу Н. И. Панину.

Spa, ce 1 octobre 1767.

Après les instances que j'ai fait à m-r de Voltaire en conséquence de la lettre de votre excellence et lui avoir envoyé les pièces nécessaires pour lui donner une idée précise de l'affaire des dissidens, il vient de m'écrire une lettre avec une brochure qu'il a fait sur ce sujet intitulé: *Essay historique et critique sur les dissentions des églises de Pologne;* elle se réimprime actuellement à la Haye, et je crois que vous en serez content. Il a traité la chose assez méthodiquement et il a jeté beaucoup de ridicule sur les principes de ceux qui persécutent. Enfin, il me paraît que si on sait lire et raisonner en Pologne, elle ne peut que faire sensation.

J'ai chargé m-r de Woronzow *), du moment que cette édition sera achevée, de vous en envoyer, monsieur, cinquante exemplaires; ce paquet sera adressé par le chariot de poste au prince Dolgorouky **), qui vous le fera parvenir. Je me flatte, qu'il sera rendu à Warsovie au commencement de la diète, et votre excellence en fera tout l'usage, qu'elle jugera nécessaire. M-r de Voltaire parle dans cette pièce avec tout le

---

*) Родственникъ графовъ Воронцовыхъ.

**) Тогдашній нашъ посланникъ въ Берлинѣ. П. Б.

respect et l'admiration, qui est dûe aux vues sages et aux grandes qualités de l'Impératrice. Lorsqu'il s'agit du roi de Pologne, il en parle aussi fort décemment. Enfin, il me semble que cet essay est du nombre de ceux qui doivent réussir aux yeux des gens éclairés. Je joins, pour éclaircir toute l'affaire, une copie de la lettre de cet écrivain célèbre qui accompagnait l'ouvrage qu'il m'a envoyé. Comme nous ne pouvons qu' être très-obligés de la façon avec laquelle il s'est prêté à écrire en faveur des dissidens, je crois que votre excellence pourrait m'écrire une lettre en me disant que cet ouvrage a fait beaucoup de sensation à Warsovie et qu'il a été fort admiré de ceux qui sont à même d'en juger. Vous comprenez que cela serait, monsieur, afin de la communiquer à m-r de Voltaire, qui se croirait par là recompensé en partie des peines qu'il s'est donné. Je me flatte que l'Impératrice me chargera aussi de lui en témoigner sa satisfaction, ayant écrit au ministre relativement à cet objet.

Je prie votre excellence de m'accuser la réception du paquet lorsqu'il vous parviendra et de ne me pas laisser ignorer ses sentiments particuliers sur cet ouvrage et sur l'effet qu'il pourra produire à Warsovie. Ayez la bonté, monsieur, d'adresser votre réponse à la Haye, d'où l'on me la fera parvenir où je serai alors.

Переписка писательницы Сталь съ нашимъ дипломатомъ Татищевымъ.

Lettre de m-me de Stael à m-r Tatischew.

Ce 15 mars 1814 (Londres).

Vous m'avez fait, monsieur, une mine si froide hier qu'en y réfléchissant j'en ai conclu qu'une misérable tracasserie, heureusement expliquée avec m-r et m-me de Lieven, était encore dans votre esprit. J'aurais voulu, je l'avoue, que vous me justifiassiez vous-même, mais je fais assez de cas de vous pour vous rendre compte de mes sentiments: je professe une haute estime pour votre nation et un sentiment encore plus exalté pour votre Empereur. Je l'ai prouvé à m-me de Lieven en lui *envoyant* ce que j'ai écrit sur l'incendie de Moscou, sur la résistance des Russes, et quand cela sera *publié*, il n'y aura personne, je pense, qui ne dise que la valeur et le patriotisme russe n'eût jamais été mieux loué que par moi; mais c'est précisément parce que je sais apprécier vos sentiments et que je les éprouve moi-même. Je ne souhaite point que les alliés aillent à Paris: la conquête de la France me fait mal, et je souffre des malheurs du pays, où je suis née et où mon père a été sept ans le premier ministre. Si les Français étaient entrés en Russie sous le règne de Paul Premier, vous n'auriez sûrement pas désiré même alors les succès des étrangers. Telle est ma disposition, et les Autrichiens et les Prussiens et même les Anglais que j'admire, tous comprennent un sentiment en moi qu'ils éprouveraient tous à ma place. Je suis loin de blâmer les puissances qui ont à se venger de tant

d'injustices; mais je ne puis, malgré ma haine contre le chef des Français, souhaiter qu'on arrive même à lui à travers la France. La conduite de votre Empereur est noble et naturelle, mais c'est à *lui* plus qu'à tout autre que je dirai avec confiance ce que je vous écris; car je suis sûre qu'il estime les Français et que leur intérêt même ne peut étouffer la simpathie pour les malheurs de leurs compatriotes. Si je voulais me louer, je vous dirais que je ne puis revoir Paris (que je regrette depuis dix ans) que par le renversement de Bonaparte; je vous dirais que pendant que toutes les puissances de l'Europe ont cédé à Bonaparte, ma faiblesse seule lui a résisté dix ans. Mais il ne s'agit pas de me louer; il faut simplement que vous sachiez que j'ai des obligations à votre Empereur et que j'ose l'aimer autant que je le respecte. Mais il n'est pas juste aux Russes de trouver mauvais que je ne souhaite pas leur succès contre la France, quand j'ai tant désiré que les Français n'en eussent pas contre la Russie. Enfin, je me dis: les Prussiens, les Autrichiens et les Anglais même trouvent simple et juste mon intérêt pour la France; d'où vient que vous m'en feriez un tort? Cette longue lettre vous dit assez combien je mets de prix à votre opinion. Venez me voir.

W. de Stael.

Réponse de m-r Tatischew à m-me de Stael.

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce matin et je m'empresse de vous exprimer, madame, toute ma reconnaissance pour ce qu'elle contient de flatteur pour moi. J'attribue à votre extrême bonté la peine que vous avez bien voulu prendre de m'instruire de vos sentiments sur la Russie et la France. Hélas, madame, dans la lutte sanglante qui va décider le sort futur des nations, l'opinion des individus peut-elle arrêter ou accélérer la marche des évènements? Les voeux faits en secret ou exprimés publiquement en faveur des Français ont-ils empèché les alliés de faire la conquête de plusieurs provinces de la France? Le sort de Bonaparte et de Paris dépend des combinaisons plus ou moins habiles de ceux qui mènent la guerre, et dès lors pourquoi s'attacher à scruter l'opinion des particuliers? Veuillez donc ne pas m'attribuer des torts que je ne puis avoir avec vous et me croire un admirateur bien sincère des talents qui vous ont rendue célèbre. Les mots de célébrité, d'admiration doivent vous corner aux oreilles, et je me serais bien gardé de vous offrir un encens que vous dédaignerez peut-être, si vous ne m'en aviez pas fourni l'occasion.

Je suis bien aise d'en avoir une pour vous répéter l'assurance de la considération etc.

Письмо графа С. Р. Воронцова къ Л. А. Яковлеву *)

Southampton, (14) 26 octobre 1800.

J'ai reçu votre lettre, Левъ Алексѣевичъ, par laquelle vous désirez que je reprenne celle que je vous ai écrit la veille de votre départ de Southampton. Si elle vous incommode, vous pouvez la brûler; mais je ne la reprendrai jamais et j'appelle à tous les pères: si je ne devais pas l'écrire telle qu'elle est et s'il y en a un seul au monde (à moins qu'il ne fût un idiot ou d'un caractère vil et bas), qui n'aurait pas senti sa propre imprudence, sa trop grande confiance, si cruellement abusée et sa trop longue patience à ménager celui, qu'il voyait son ami. Cette lettre, que vous voulez que je reprenne, est mal écrite, elle doit fourmiller d'incorrections et de répétitions, parce qu'elle a été faite dans l'agitation d'une âme profondément ulcerée; mais qu'on l'imprime, si l'on veut et que le monde juge si elle peut être *une source d'une plainte juste de votre part contre moi*, comme vous le dites en ces propres mots.

Très-étonné de trouver ces expressions, je dois vous avouer aussi à présent, que j'ai été très-surpris de la réponse que vous m'avez faite de Portsmouth. Les cinq

*) Л. А. Яковлевъ позднѣе былъ посланникомъ при Іеронимѣ Бонапартѣ, а въ царствованіе Николая Павловича Московскимъ сенаторомъ. Письмо это, найденное въ черновомъ подлинникѣ, дополняетъ собою обширное собраніе писемъ графа С. Р. Воронцова, помѣщенное въ предъидущихъ книгахъ настоящаго изданія. П. Б.

jours, que vous avez, à ce que vous dites, gardé ma lettre sans l'ouvrir, est un peu fort. Ce n'était pas un mémoire d'un apothicaire ou d'un cordonnier, que Rachkow *) vous a remis, et ce qu'il y a de singulier, est que vous dites. que vous aviez pressenti le sujet de cette lettre, que c'était aussi sur un sujet, qui, suivant vous, devait décider de votre sort, et malgré cela ni la bienséance, ni le grand intérêt que vous preniez au sujet ne vous ont pas empêché de la garder si longtemps sans l'ouvrir!

Je vais vous transcrire des périodes entières de ce que vous m'avez écrit de Portsmouth: „Ouï, toute explication devient inutile à présent; je croyais que je pourrais obtenir cette explication en me confiant à m-elle Jardine **), qui, j'étais sûr, ferait son devoir et vous le dirait, comme elle l'a fait dans le tems; je ne doute pas, mais non, elle voulait me le cacher, et alors il n'y avait aucune franchise entre elle et moi". Sur cela je dois vous faire souvenir, que vous ne vous êtes pas ouvert à m-lle Jardine, qui n'avait rien remarqué, mais qui, avertie par m-me Poggenpol, vous a prié de changer votre conduite si vous êtiez mon ami ou qu' elle m'avertirait. Elle vous a représenté l'énorme différence d'âges entre vous et ma fille et que par conséquent ce mariage, entre vous deux, ne pourra jamais avoir lieu; que si vous ne changez pas, elle sera obligée de m'en avertir. Vous l'avéz assuré alors que vous changerez de conduite, et lorsqu'elle vous a offert de me le dire, vous l'avez prié de ne pas le faire. Comment pouvez-vous dire après cela que vous avez cru,

---

*) Слуга графа Воронцова. П. Б.

**) Гувернантка дочери графа С. Р. Воронцова. П. Б.

qu'elle m'avertirait et qu'il n'y avait pas de sincérité de sa part envers vous. Elle n'a été que trop sincère, espérant dans votre jugement, votre probité et dans l'amitié qu'elle croyait que vous aviez pour moi, que vous abandonneriez votre projet et que, si c'était trop difficile, vous vous élogneriez plutôt que de porter le trouble dans l'âme d'un homme, qui vous regardait comme son ami intime et qui vous a reçu dans sa maison.

A la suite de la période que j'ai trancrit est attachée immédiatement celle qui suit: „Je ne voulais pas parler par un tiers; en m'ouvrant à vous, mon bienfaiteur, j'aurais eu la force de vous obéir; si je pouvais croire que vous ignoriez ma malheureuse passion, je ne serais pas resté un jour; je croyais que le tems pourrait diminuer mes tourments“. Vous ne vouliez pas parler par un tiers et en même tems vous avez cru que m-lle Jardine m'a dit votre aveu? En vous ouvrant à moi, vous auriez la force de m'obéir; et qui vous a empèché de vous ouvrir? C'est la première chose par laquelle tout homme doit commencer, quand il veut se marier dans une famille honnête, sans même avoir aucune liaison d'amitié intime avec le père. A votre place je me serais adressé à lui en disant: „Je vous prie de me dire franchement, mon ami, si vous n'aviez pas quelque difficulté à me voir votre gendre, en cas que je parvienne à plaire à votre fille, dont je suis amoureux; car, si vous avez d'autres vues pour son établissement, ou que vous trouvez une trop grande disproportion d'âge entre elle et moi, pour qu'elle puisse être heureuse, je trouverai un prétexte pour m'éloigner afin de me guérir de ma passion, ne pas faire apercevoir à votre fille qu'on est déjà amoureux

d'elle, ce qui ne convient pas à son âge, à moins que ce ne soit de la part de celui, qui doit l'épouser; et en m'éloignant, je n'aurai pas la douleur de troubler votre repos, qui m'est cher par l'amitié qui nous lie ensemble".

M-lle Jardine, persuadée toujours que vous êtes trop honnête et trop de mes amis pour ne pas dompter votre passion, et qu'au défaut de ça vous vous éloigneriez pour vous en guérir, persista à ne pas m'en parler. Aussi ce fut pendant qu'elle était à Brighton et que vous reveniez de Birmingham, que m-me Poggenpol m'est venue avertir de vos assiduités trop marquantes auprès de ma fille et que vous la fixiez continuellement avec vos yeux, que tout le monde s'en aperçoit, qu'elle, sa mère, sa soeur l'ont vu à un bal de m-r Smirnow et qu'à un bal de la cité elles ont vu la même chose; que m-me Bonar et plusieurs autres femmes sont persuadées que vous avez mon aveu pour l'épouser et que vous avez tant l'air d'un promis, qu' elle en a averti m-lle Jardine; mais que voyant que cela continue, elle est persuadée que m-lle Jardine ou ne m'a pas averti, ne croyant pas cela nécessaire et se réposant sur votre probité et attachement pour moi, ou que je le sais et désire ce mariage; que dans ce cas-là c'est à moi à décider cette affaire, mais que, si je l'ignore, elle a trop d'amitié pour moi pour ne pas m'en avertir. Lié depuis plus de 30 ans d'amitié avec les parents de cette bonne amie, l'ayant connu dès la plus tendre enfance, et ayant eu mille preuves de son amitié pour moi, j'ai vu le motif honnête qui la faisait agir, d'autant plus qu'elle me priait très-instamment de vous dire que c'est d'elle que j'ai appris votre conduite; mais comme elle est d'un caractère ombra-

geux, j'ai cru, me fiant à votre probité, que ce n'était qu'un fantôme, qu'elle s'est mis dans la tète; ainsi je voulais examiner moi- même votre conduite, avant que de prendre un parti. Après le retour de ma fille des bains de mer, je vous ai observé et j'ai vu à ma grande surprise que l'avertissement de m-me Poggenpol était vrai. Un autre à ma place vous aurait prié de ne plus mettre le pied dans ma maison, mais cela aurait produit un éclat: on aurait cherché à savoir la raison, et pour ne pas passer pour un homme injuste et capricieux, j'aurais été forcé d'exposer le motif de ma conduite. Quel rôle auriez-vous joué alors, quelle opinion auraient eu de vous tous ceux qui ont la moindre idée de délicatesse et d'honnèteté? J'ai plains votre faiblesse, je voulais ménager votre réputation et j'ai évité tout éclat, surtout dans un tems où vous deviez vous séparer de nous par votre nomination à Stutgardt et par ma retraite ici. Mais ce qui me tranquillisait le plus, était l'énorme disproportion d'âge entre vous et ma fille, disproportion qui empêcherait toujours qu'elle puisse désirer d'être votre femme, quand même elle aurait été d'âge à être mariée. Sans cette disproportion et sans la certitude trop confiante où j'étais dans votre jugement, je vous aurais prié de ne plus mettre le pied dans ma maison. Enfin, pour vous ôter toute idée de pouvoir accomplir vos voeux secrets que vous me cachiez et pour vous induire à vous guérir en vous en allant de Londres, je me suis pris de la manière la plus délicate: je vous fis part, comme à un ami intime, ma vraie et ferme résolution sur la manière dont je désire d'établir ma fille. Quelques jours auparavant, j'ai appris par m-me Poggenpol que m-lle Jardine non-seulement vous en a parlé à

différentes reprises, mais qu'elle vous en avait écrit et que quoique vous disiez que le tems guérira votre passion, votre conduite lui en donne peu d'espérance et qu'elle était décidée à m'en parler; que ce qui l'empêchait jusqu'à présent est que Katinka est un enfant de 16 ans, dans la plus grande innocence, que vous aviez plus de 20 ans qu'elle et qu'il n'y a pas le moindre danger qu'elle puisse aimer un homme si âgé pour elle. Comme je m'aperçois que ni la confidence que je vous ai fait, ni les rémontrances que vous faisait m-lle Jardine ne produisaient aucun changement dans votre manière d'agir, je vis que, quoique sans aucun danger pour le coeur de ma fille, son esprit pourrait se gâter, quand elle observerait enfin qu'il y a déjà des yeux, qui deviennent ou paraissent devenir amoureux d'elle, je me hâte de quitter Londres pour n'être pas dans la nécessité à faire un éclat, qui vous aurait fait un tort irréparable dans l'opinion de toute personne qui n'est pas tout-à-fait corrompue. C'est ce ménagement et cette excessive délicatesse à ne pas vous faire du tort qui fit que je vous ai invité à venir ici pour quelques jours; car qu'est-ce qu'on aurait dit que vous êtes le seul de mes amis, qui n'est pas venu me voir? Mais j'étais résolu de finir avec vous, comme je l'ai fait, si je m'apercevais que vous continuez la même conduite que vous teniez déjà depuis 10 mois. Je n'ai manqué aucune occasion de vous faire revenir de vos idées. Vous vous souviendrez sans doute que quand vous disiez, que vous ne voulez pas aller à Stutgardt, je vous disais qu'il fallait y aller au contraire; c'était vous faire entendre assez, que vous n'aviez rien à espérer pour vos projets. Mais, malgré cela et la confidence que je vous ai fait à Londres, vous vous êtes

conduit avec si peu de retenue et un oubli si absolu de toute bienséance, que vous fixiez continuellement vos yeux sur ma fille, comme on les fixe en passant sur les filles publiques sur les trottoires de New-Bond-Street.

On ne souffrirait pas une chose pareille dans la plus petite famille bourgeoise, mais honnête. Aussi j'en parlai à m-lle Jardine, qui me confirma tout, et je la priai de vous écrire, pour vous informer qu'elle m'a tout raconté et qu'elle vous conseille de partir. Je m'attendais après cela que vous viendriez pour me dire, que des affaires pressantes vous obligent de partir tout de suite pour Londres, et que vous partiriez tout de suite; mais quel fut mon étonnement, quand je vous vis comme à l'ordinaire venir passer toute la journée chez moi, pour lorgner plus que jamais ma fille et parlant de revenir encore ici après la tournée de l'île de Wight. C'est alors que je vis plus que jamais l'obligation où j'étais de finir toutes ces scènes indécentes. Je me retirai pour une heure dans ma chambre, je vous écrivis ma lettre et j'ordonnai à Rachkow de vous la remettre quand vous retourneriez à la maison. Je ne puis vous cacher, que je vous plaignais sur votre passion et votre faiblesse, mais j'espérais que la réflexion vous obligerait à reconnaître vos torts envers moi. Je vois que je me suis trompé; car c'est encore moi, qui, suivant vous, est dans le tort, et ma lettre est une source de justes plaintes de votre part contre moi. Dans votre lettre de Portsmouth vous me dites: „Je sens la justice et la nécessité de votre démarche, mais non des suppositions comme celle: vous voulez obtenir la fille en dépit du père, votre ami“. Et que faisiez-vous donc, après que je vous ai confié mon intention

sur elle? Vous ne pouviez pas l'épouser malgré moi, vous ne pouviez pas l'enlever. Elle n'est pas amoureuse de vous, elle ne le peut être jamais, vu votre âge. Vous espériez donc à force de lui faire voir votre passion pour elle, ce que vous aviez grand soin de lui faire voir, comme je l'ai vu moi-même, gagner son affection et obtenir son amour et me mettre alors dans la nécessité ou de changer ma détermination immuable, ou de rendre malheureuse ma fiille. Comment dois-je appeler votre conduite? Vous saviez mon intention, après laquelle vous ne pouviez nourrir l'idée d'être son mari; pourquoi restiez-vous après cela, si ce n'est dans l'espérance de pouvoir réussir malgré moi et me forcer à ce mariage, si elle s'amourachait d'un homme qui est plus âgé qu'il ne faut pour être son père.

Obligé, par la provocation des expressions de vos deux lettres, à vous écrire celle-ci avec tant de franchise, vous sentez bien, Левъ Алексѣевичъ, que nous ne devons plus nous voir, ni même nous écrire. Je ne puis encore croire que quelques années de plus et des réflexions plus suivies et plus mûrement approfondies ne vous dévoilent à vous-même votre conduite envers moi, combien j'ai lieu de m'en plaindre et de regretter de vous avoir connu. Vous le sentirez, quand, examinant tout ce que vous avez fait pendant 10 mois, vous serez forcé de convenir que, bien loin d'avoir mal agi envers vous, je me suis conduit avec une modération et une délicatesse, que vous n'auriez trouvé dans aucun ami et encore moins dans un père. Je l'ai fait pour sauver votre honneur, et je vous assure que je garderai un profond silence à moins que par vos procédés je ne sois forcé à exposer toute cette affaire à mes parents et amis, qui me blâmeront de ma ridicule

confiance, mais me rendront la justice, que j'ai au moins cherché à conserver la réputation de celui, qui a si fort abusé de cette confiance si mal placée.

*

Copie de la lettre de m-lle Jardine à m-r Yakowlew.

Votre conduite envers le comte, qui pour son malheur vous a témoigné une amitié et une confiance si excessives et si mal payées, et mon amitié pour lui m'interdisent à tout jamais toute relation avec vous, monsieur. Vous êtes trop connu dans la maison que j'habite; par conséquent ni moi, ni personne de ceux qui y demeurent n'auront plus aucune communication avec vous, et je vous renvoie votre lettre.

ЗАПИСКА

ГРАФА

А. Р. ВОРОНЦОВА,

О РОССІИ ВЪ НАЧАЛѢ НЫНѢШНЯГО ВѢКА,

ПРЕДСТАВЛЕННАЯ

ИМПЕРАТОРУ АЛЕКСАНДРУ ПАВЛОВИЧУ

ПО ВСТУПЛЕНІИ ВЪ ДОЛЖНОСТЬ ГОСУДАРСТВЕННАГО КАНЦЛЕРА.

Записка графа А. Р. Воронцова о Россіи въ началѣ нынѣшняго вѣка, представленная императору Александру Павловичу.

(1801).

Всемилостивѣйшій Государь!

Употребя досужное время, которое я здѣсь имѣлъ, осмѣливаюсь поднесть Вашему Императорскому Величеству примѣчанія мои на нѣкоторыя статьи, касающіяся до Россіи, такъ какъ, Государь, мнѣ то дозволить благоволили. Примите съ обыкновеннымъ Вашимъ списхожденіемъ сей посильный трудъ мой. Въ немъ съ свободою изъяснилъ я свои мысли, подвинутъ будучи усердіемъ къ Отечеству и къ особѣ Вашей, зная, что добродѣтельному Государю оно никогда противнымъ быть не можетъ. Во все прежнее мое служеніе, бывъ чуждъ отъ всякихъ личныхъ видовъ и не искавъ себѣ выгодъ, не имѣлъ я другаго желанія, какъ пользу общую. Представленія мои покойной Императрицѣ на семъ основывались, о чемъ, надѣюсь, довольно доказательствъ имѣется въ бумагахъ того времени. Теперь же поздно бъ мнѣ было другія правила принять, при концѣ уже своей карьеры.

Когда Вашему Императорскому Величеству угодно было призвать меня опять въ службу, то я, не смотря на отвычку мою уже отъ дѣлъ и обращеній дворскихъ и большаго свѣта, повиновался волѣ Вашей по долгу вѣрнаго подданнаго, и не обинуясь признаюся, что и со внутреннимъ удовольствіемъ учинилъ то, будучи удостовѣренъ изъ самыхъ началъ царствованія Вашего, что оно будетъ счастливо для Россіи. Въ доброжелательной душѣ Вашей найдутся всѣ средства, чтобы государство устроить, а по лѣтамъ Вашимъ ласкаться можно, что добро, Вами дѣлаемое, и укорениться можетъ въ прочности и на должайшія времена. Если могу въ чемъ-либо по симъ предметамъ пособствовать, счастливымъ почтусь продолжать мою службу.

Ласкаюсь, что Ваше Императорское Величество не поскучаете пространностію подносимой здѣсь бумаги и, буде найтить изволите въ ней что-либо заслуживающее вниманія, я за счастіе себѣ почту лично по ней нужныя объясненія Вашему Императорскому Величеству сдѣлать, надѣясь возвратиться въ Петербургъ, коль скоро путь установится.

Есмь съ душевнымъ усердіемъ и благоговѣніемъ,

Всемилостивѣйшій Государь,
Вашего Императорскаго Величества,
Графъ Александръ Воронцовъ.

Ноября, 1801 года.
Изъ села Андреевскаго,
Володимирской губерніи.

Что всѣ Россійскіе подданные ожили со дня вступленія на престолъ нынѣ царствующаго Императора, о томъ нѣтъ нужды здѣсь распространяться, хотя упоминаніе о семъ общемъ благѣ въ лесть причесть не можно: ибо оно основано на общемъ чувствованіи всѣхъ Россіянъ, когда каждый изъ нихъ, гдѣ бы ни жилъ въ Россіи, въ службѣ ли обрѣтался или въ домѣ своемъ, ощущаетъ, что онъ съ того только дня и спокойное пребываніе имѣть сталъ.

Благополучное состояніе, коего залогъ есть личная безопасность, которою нынѣ мы всѣ пользуемся, конечно, должно быть и есть драгоцѣнно. При столь счастливомъ положеніи частно каждаго, людямъ, составляющимъ массу Россійской Имперіи, въ отношеніи частнаго ихъ блаженства, не остается болѣе желать, какъ только непоколебимости онаго. Достиженіе сей цѣли зависитъ отъ попеченія уже объ общемъ благѣ, съ коимъ всѣ частныя пользы неразрывнымъ узломъ связаны; и потому остается желать, чтобъ о внутреннемъ устройствѣ помышляемо было, тѣмъ паче, что недостатки онаго и государственнаго хозяйства не могутъ не имѣть по времени вліянія и на частное благосостояніе каждаго, поколику они на всю массу простираться будутъ.

Можно сказать, къ сожалѣнію, что Россія никогда прямо устроена не была, хотя еще съ царствованія Петра Великаго о семъ весьма помышляемо было. Сей великій Государь мало имѣлъ себѣ подобныхъ, и въ теченіи жизни своей не имѣлъ, такъ сказать, часу, который былъ бы употребленъ не на пользу своего государства. Извѣстно, что въ бесѣдахъ ли, въ веселіяхъ ли, выѣздахъ его внѣ государства, все то, чтó усмотрится имъ на большую общую пользу, никогда у него отлагаемо не было. Кто имѣлъ случай про-

странныя переписки сего Государя видѣть, тотъ о семъ весьма удостовѣриться можетъ.

Плоды трудовъ Петра Великаго еще и теперь въ Россіи ощутительны. Всему устройству государства большія имъ положены начала: людей какъ къ государственнымъ мѣстамъ, такъ и на всякую часть старался завести, и завелъ. Торговля, рукодѣлія, фабрики и заводы при концѣ его, по несчастію Россіи, толь краткой жизни, имѣли уже въ своихъ устроеніяхъ бо́льшіе успѣхи.

Сенатъ былъ учрежденъ имъ на основаніи весьма на тогдашнія времена свойственномъ. Коллегіи и другія мѣста, для управленія государства нужныя, имъ были также устроены. По военной и морской части многія установленія были также сдѣланы и, можно сказать, оныхъ часть съ небольшими поправленіями послужить бы могла на теперешнія времена и съ лучшею пользою, нежели все то, что́ послѣ дѣлаемо было. Ежели имѣлося нѣсколько суровости въ образѣ правленія, то не оправдывалось ли оное отчасти тогдашнимъ временемъ невѣжества и грубости самыхъ людей, съ коими и тѣхъ полезныхъ переломовъ безъ такихъ средствъ учинить было невозможно? Не положенія, сдѣланныя Петромъ Великимъ, слѣдовало отмѣнять, а поправить только то, что̀ отъ времени, такъ какъ и всѣ установленія человѣческія, въ ослабленіе приходить стало.

Распоряженія внутренняго и внѣшняго управленія, учрежденія военныя и морскія сего Государя, ежели не додѣланныя, то, по крайней мѣрѣ, не признать нельзя, что основанія имѣющія, существовали, хотя по частямъ и ослабѣвать стали по кончинѣ его, не смотря на слабости и развратности правленія императрицы Екатерины Первой и малолѣтство Петра Втораго. Во время царствованія сего юнаго

Государя властолюбивые люди только и занимались, чтобъ увеселять молодость его, возя всюду по бесѣдамъ и на охоту, дабы тѣмъ самымъ удобнѣе имъ было по прихотямъ своимъ государствомъ править и распоряжать имъ по своимъ видамъ. Конецъ былъ тотъ, что Россія лишилася прежде времени внука Петра Перваго, а изъ того и вышли всѣ тѣ неустройства, кои поколебали прочность престолонаслѣдія онаго, и многіе безпорядки, кои отъ сего уже источника произошли.

Кому неизвѣстно, что, по кончинѣ Петра Втораго, по видамъ частнымъ, выбрана была, мимо дщери Петра Перваго, тогдашняя герцогиня Курляндская, дщерь царя Ивана Алексѣевича, не имѣвшая на то права и будучи отсутственна *). При вызовѣ ея на престолъ, ей не принадлежащій, нетрудно было ей согласиться подписать всѣ условія и обязатель-

*) Въ семъ избраніи императрицы Анны примѣчательно какое вліяніе и силу имѣла тогда въ Россіи гражданская власть. Ибо хотя и не признать нельзя, что тогдашній Верховный Совѣтъ весьма дурное употребленіе сдѣлалъ изъ своей инфлюенціи и власти, присвоя себѣ и, такъ сказать, двумъ фамиліямъ всю почти власть самодержавія, но, по крайней мѣрѣ, не солдатство престоломъ распоряжало, такъ какъ въ послѣдующее время похожее на то случалось. Нѣтъ роду правленія свойственнѣе къ насильству, какъ военное. Безмѣрная власть въ рукахъ гражданскихъ имѣетъ, конечно, свои неудобности, но никогда такихъ насильственныхъ слѣдствій имѣть не можетъ, какъ необузданность воинская. Власть, присутственному мѣсту присвоенная (какъ бы сіе мѣсто, Совѣтомъ ли, или Сенатомъ, ни называлось) даже формами и обрядами преграждаема бываетъ. Извѣстно по исторіи, до чего необузданность гвардіи Преторіянской въ Римѣ простиралась, а послѣ и паденіемъ имперіи кончилась. Сія Римская гвардія не только императоровъ избирала и свергала, но до того уже дошла, что безстыдно на доскахъ прибито было, что кто больше имъ денегъ дастъ, тотъ и будетъ императоромъ. Нѣтъ сомнѣнія, чтобъ воинская часть не менѣе другихъ нужною была для всякаго государства, но не иначе, какъ она въ своихъ предѣлахъ остается; то-есть не главою правительства, а орудіемъ онаго, и соразмѣрна для обороны государства отъ внѣшнихъ враговъ и нападенія на оное, и притомъ, чтобъ и число войска и содержаніе онаго не инако, какъ соразмѣрно было числу жителей, составляющихъ массу земли, и не въ тягость имъ укомплектованіемъ; а равно и доходамъ государственнымъ содержаніемъ своимъ не обременительно, а не такъ, чтобы пожирало лучшую часть оныхъ.

ства, кои властолюбивымъ людямъ разсудилось отъ нея истребовать и, конечно, несвойственныя для Россіи, а еще менѣе, когда они составлены были не на пользу мѣста, а для видовъ только нѣкотораго числа людей и тѣхъ самыхъ, кои такъ худо оберегли молодость Петра Втораго. Сіи исторгнутыя кондиціи въ скоромъ времени императрицею Анною публично уничтожены, а тѣхъ, кои, хотя для видовъ своихъ, но не менѣе престолъ *ей* доставили, разослала она въ ссылку, въ Сибирь, а иныхъ изъ нихъ, по суровости тогдашнихъ временъ, и смертію казнить повелѣла.

Правленіе ея было вообще суровое *). Россія была въ рукахъ Нѣмцовъ, Курляндцовъ и Лифляндцовъ, къ коимъ сія Императрица болѣе имѣла довѣренности и кои ее привели до того, чтобъ послѣ нея дѣла оставить на томъ же основаніи въ своихъ рукахъ подъ именемъ внука ея, Іоанна. Кому неизвѣстно, какая колеблемость была въ наслѣдіи престола, и сколько сіе имѣло вліянія и на всѣ тѣ революціи, кои нерѣдко случались и послѣ въ Россіи? Нельзя не признать, однакожъ, чтобъ въ семъ десятилѣтнемъ царствованіи императрицы Анны, хотя и весьма суровомъ и жестокомъ, не было устройства внутренняго. По военной части вышли разныя узаконенія полезныя, такъ какъ между прочимъ и установленіе Кадетскаго Корпуса или военной школы. Въ присутственныхъ мѣстахъ наблюдалось правосудіе, и всѣ внутреннія узаконенія Петра Великаго исполнялись въ точности.

---

*) Въ царствованіе императрицы Анны невѣроятное множество было несчастныхъ жертвъ, казненныхъ, истязанныхъ и въ заточеніе разосланныхъ по звѣрскимъ видамъ Нѣмцевъ. Кто читалъ дѣла, производившіяся о сихъ несчастныхъ (изъ числа коихъ славный Волынскій, безвинно казненный), тотъ безъ ужаса не могъ видѣть всѣхъ безчеловѣчій, тогда происходившихъ.

Потомъ воспослѣдовала счастливая эпоха Россіи, царствованіе императрицы Елисаветы Первой. Россія была въ изобиліи, спокойна, а правленіе было кроткое; можно сказать, что люди отдыхать начали отъ суровости Курляндскаго и Нѣмецкаго правленія. Императрица, по извѣстному ея человѣколюбію и набожности, обожаема была народомъ. Въ сіе-то царствованіе нравы вообще получили большее вліяніе; множеству полезныхъ заведеній для наукъ и художествъ начало было сдѣлано; каналъ Кронштатскій, Петромъ Великимъ начатой, докончанъ; Морской и Инженерной Кадетскіе Корпуса учреждены; торговля процвѣтать начала, и всѣ внутренніе обороты умножились. Изъ лучшихъ установленій, въ ея же царствованіе сдѣланныхъ, есть уничтоженіе внутреннихъ пошлинъ *). Сіе установленіе, коему, можно сказать, вся Европа завидовала, оживило у насъ торговлю и всѣ внутренніе обороты. Отъ края Россіи съ Европейской стороны и до самой Кяхты можно было все везти безъ смотру и побору, какъ на самой только границѣ.

Царствованіе императрицы Елисаветы нельзя не признать однакожъ, чтобъ не имѣло и нѣкоторыхъ неудобностей, особливо ослабленіемъ многихъ узаконеній Петра Великаго,

---

*) Толь полезное установленіе много потрясено возобновленіемъ нѣкотораго рода таможенъ внутреннихъ и поборами, Ратгаузами учрежденными въ обѣихъ столицахъ. Распоряженія сихъ мѣстъ стѣсняютъ не токмо жителей обѣихъ столицъ въ ихъ промыслахъ, но даже работы мастеровыхъ и иногородныхъ, трудами рукъ своихъ себя питающихъ. Столь безполезныя мѣста, къ сожалѣнію, донынѣ еще существуютъ. А внутренніе таможенные пересмотры, уставленные во многихъ мѣстахъ, чтобъ товары, провезенные чрезъ таможни, пересматривать внутри государства, при всемъ безпокойствѣ и затрудненіяхъ, едва ли приносятъ какую пользу, не обуздывая потаенныхъ провозовъ. На сіе при покойной императрицѣ поставлены были достаточныя и немало несмѣнительныя средства, а при Императорѣ Павлѣ I-мъ, опредѣленіемъ большихъ суммъ на таможенную часть, дано средство, чтобъ имѣть хорошихъ людей по сей части; остается только имѣть таковыхъ.

но не отмѣною ихъ (ибо они соблюдались во всей неприкосновенности), но несовершеннымъ ихъ исполненіемъ. Они хотя и ослабѣвали образомъ ихъ исполненія, но держалися сами по себѣ, потому что основаніе ихъ утверждено на самомъ естествѣ вещей. Роскошь взяла себѣ начало въ сіе же царствованіе, а отъ оной отчасти лихоимство и лакомство, часъ отъ часу, по несчастію, болѣе и болѣе умножающіяся.

По кончинѣ императрицы Елисаветы, въ короткое царствованіе ея наслѣдника, примѣчательнаго было три закона, кои всякому царствованію честь сдѣлали бы: 1) Указъ о вольности дворянства; 2) уничтоженіе Тайной Канцеляріи, и 3) по торговлѣ уничтоженіе всѣхъ монополій. Нельзя не признать, что покойный императоръ Петръ Третій, порабощеніемъ и пристрастіемъ своимъ къ Прусскому королю и фамильярствомъ своимъ къ публикѣ *), перековерканіемъ всей арміи, а наконецъ намѣреваемою войною противу Даніи, самъ возбудилъ противъ себя общее неудовольствіе, и наконецъ подалъ поводъ плачевному своему жребію. Всѣ обиды и насильства, претерпѣнныя отъ Даніи Голштинскимъ домомъ, не могли не возбудить въ императорѣ Петрѣ Третьемъ, рожденномъ въ Голштиніи, ненависти къ Даніи и оправдать нѣкоторымъ образомъ предпріятіе его на оную. Но сіе пламя ненависти надлежало ему въ себѣ погасить съ самаго вступленія на императорскій престолъ; ибо здравый разсудокъ велитъ полагать, что герцогъ Голштинскій, сдѣлавшись Россійскимъ Самодержцемъ, не долженствовалъ Россійскою кровію жертвовать за интересы Голштинскіе; понеже власть, отъ Бога

---

*) Горькіе плоды неразборчиваго въ публикѣ фамиліярства вкусилъ Петръ Третій, умаля имъ въ глазахъ окружавшихъ его должное почтеніе къ священному сану и не пріобрѣтя себѣ ни отъ кого чистосердечной привязанности.

данная Государямъ и народы, такъ сказать, покоряя сей власти, основывается не на иномъ предметѣ, какъ только, чтобъ могущество ея употребляемо было во благо и на пользу государства, а силы онаго на безопасность собственныхъ его предѣловъ.

О революціи, коею возведена была императрица Екатерина Вторая на престолъ Россійской, нѣтъ нужды здѣсь распространяться, понеже всѣ сіи обстоятельства еще въ свѣжей памяти; но того умолчать нельзя, что самый сей образъ вступленія на престолъ заключалъ въ себѣ многія неудобности, кои имѣли вліяніе и на все ея царствованіе. Оно было, конечно, съ большимъ блескомъ, особливо по внѣшнимъ дѣламъ; большія пріобрѣтенія сдѣланы, служащія и къ безопасности Россіи, и къ лучшему составленію всей массы; но нельзя не признать, чтобъ сердце Россіи почти ежегодными рекрутскими наборами не было истощено. Къ тому прибавились налоги, прежде еще зрѣлости своей, чтобъ Россія могла оные безъ изнуренія выносить. Войны, хотя, кромѣ Шведской, и со славою кончаны, и сіе царствованіе между славными въ Россіи считаться можетъ, но и бѣдствія въ теченіе онаго таковы были, что не могутъ также непамятными остаться, какъ-то: моровая язва, внутренній бунтъ, который могъ бы имѣть весьма пагубныя слѣдствія для Россіи, и наконецъ Шведская война, въ которую и сама столица наша не внѣ опасности была.

Въ царствованіе императрицы Екатерины Второй, начавшаяся уже еще при Елисаветѣ Первой роскошь и всѣ слѣдствія оной, далѣе и далѣе простираясь, возрастали; узаконенія Петра Перваго болѣе и болѣе въ ослабленіе приходили, такъ что въ средѣ своего царствованія, послѣ разныхъ неудачныхъ опытовъ (какъ-то: собраніе депутатовъ для сочиненія новыхъ

узаконеній), вмѣсто того, чтобъ поправить то, что̀ изъ узаконеній Петра Великаго въ ослабленіе пришло, рѣшилась она внутреннему управленію дать нѣкоторымъ образомъ новую форму, издавъ Учрежденіе для управленія губерній. Нельзя не признать, чтобъ оно не шло *) на внутреннія Россійскія губерніи, гдѣ многаго недоставало; но едва ли была нужда распространять оное на присоединенныя и завоеванныя нами провинціи, кои имѣли у себя болѣе устройства, нежели внутри Россіи, или на Азіатскія, коимъ, по пространству земель ихъ и по образу жизни и нравовъ тамошнихъ жителей, таковое управленіе несвойственно и неудобно. Но сіе Учрежденіе о губерніяхъ, хотя и не безъ пользы было, стало уже весьма ослабѣвать въ послѣдніе годы самой учредительницы онаго. Непомѣрная роскошь, послабленіе всѣмъ злоупотребленіямъ, жадность къ обогащенію и награжденія участвующихъ во всѣхъ сихъ злоупотребленіяхъ, довели до того, что и самое Учрежденіе о губерніяхъ считалось почти въ тягость; да и люди едваль уже не желали въ 1796-мъ году скорой перемѣны, которая, по естественной кончинѣ сей Государыни, и воспослѣдовала.

Послѣ нея настало царствованіе ея наслѣдника, Павла Перваго.

О семъ послѣднемъ царствованіи все, что̀ ни дѣлалось, еще въ памяти у каждаго, а потому скажу только кратко. Многое, покойною Императрицею сдѣланное, разными указами уничтожено; подати и всѣ налоги больше прежняго умножены. Торговля разными запрещеніями на полезный нашихъ продуктовъ вывозъ, служащій къ обогащенію государства, стѣснена была; всѣ внутренніе обороты, въ свободномъ ихъ прехожденіи, ненужными осмотрами немало остановлены. Вообще сказать можно, былъ хаосъ совершенной, отъ коего

*) Хотя нѣсколько и излишнихъ судовъ надѣлано было.

мы избавились вступленіемъ на престолъ императора Александра Перваго.

Показавъ вкратцѣ и съ откровенностію происходившее въ Россіи до счастливыхъ нынѣшнихъ временъ, потщусь я, поколику слабыя мои силы то дозволятъ, сказать, чтó свойственнымъ кажется учинить для пользы и устройства ея.

Толь пространное государство, каково здѣшнее, не можетъ въ цѣлости остаться и жители пользоваться спокойствіемъ и личною безопасностію подъ царствованіемъ Государя съ большою властію и способами; а потому подъ нимъ же и въ помощь ему мѣсто, такъ какъ Сенатъ, и было на то учреждено Петромъ Великимъ, а для дѣлъ, не терпящихъ времени, Совѣтъ.

На какомъ основаніи Сенату быть полезнымъ признавалось, Его Величеству о семъ уже представлено. Такъ ли оному быть, или инако, состоитъ въ волѣ Государя Императора; но то по совѣсти умолчать передъ нимъ нельзя, что ежели Сенатъ такъ оставить, какъ онъ есть, сдѣлавшись ничтожнымъ, особливо въ послѣдніе четыре года, то, кажется, понапрасну и имѣть оный, и чинить на него издержки, а лучше бы прибавить повытій или экспедицій генерала-прокурора, которому и дѣлами внутренними править будетъ уже удобнѣе. Большинство голосовъ, введенное въ послѣдніе годы, обратило Сенатъ въ большую ничтожность. Нельзя не примѣтить (съ тою искренностію, кою по дѣламъ я всегда за долгъ себѣ поставлять имѣлъ), что Сенатъ занимался о возстановленіи своемъ въ то состояніе, въ коемъ онъ былъ при учрежденіи своемъ Петромъ Великимъ, не собою на то побуждаемъ, а рескриптомъ самого Императора. На сіе надѣясь и полагаясь, такъ сказать, на священное слово Государя, представлено было Его Величеству все касающееся до сей

матеріи. И такъ самый подвигъ, сдѣланный Государемъ, обязываетъ, нѣкоторымъ образомъ, его самого сдѣлать рѣшеніе и положеніе по сей важной матеріи, отъ которой, смѣю сказать, зависитъ и будущее устройство Россіи, а, можетъ быть, и самое довѣріе, кое имѣть должно къ управленію.

Естьли въ бумагахъ, о Сенатѣ представленныхъ, найдутся излишности, въ волѣ Государя оныя перемѣнить или отмѣнить, но такъ оставить, какъ онъ донынѣ былъ, смѣю сказать, что оно весьма неудобно.

Сенатъ, буде установится на основаніи, чтобы быть ему прямо полезнымъ и дѣятельнымъ, послужитъ помощію самому Государю, для выполненія его воли и намѣреній, на благѣ общемъ основанныхъ. Можно будетъ и Государственный Совѣтъ привесть въ состояніе дѣятельное для пользы общей, и ближе къ намѣренію, съ коимъ онъ, какъ изъ наказа его видно, Императоромъ и учрежденъ былъ. Донынѣ въ немъ очень мало что́ дѣлалось: вступали въ оной только тѣ дѣла, кои докладчики сами дѣлать не хотѣли; были даже собранія онаго, въ коихъ, естьли бъ не прочесть журналъ предыдущаго засѣданія и подписать оной, и собираться бы въ Совѣтъ не для чего. Теченіе въ ономъ дѣлъ и упражненія Совѣта могли бъ быть весьма на пользу государства обращены, естьли бъ Государь Императоръ самъ изволилъ удостоивать своимъ присутствіемъ, какъ Его Величество о семъ и отзываться изволилъ. Въ присутствіи его, вмѣсто того, что всякой изъ департаментовъ докладываетъ Его Величеству приватно, всѣ бъ оные доклады могли чиниться Государю въ засѣданіяхъ Совѣта. Каждый членъ онаго далъ бы мнѣніе свое, для соображенія съ общимъ разсужденіемъ засѣдающихъ въ Совѣтѣ, гдѣ бы Государь Им-

ператоръ и рѣшенія свои чинилъ. Тогда Совѣтъ не токмо доставлялъ бы ожидаемую отъ него пользу, но даже труды самаго Государя были бы облегчены, вмѣсто того что его безпрестанно занимаютъ частными докладами, такъ что ему самому почти свободнаго времени не оставляется. Естьли теченіе дѣлъ государственныхъ сей полезный оборотъ приметъ, можно будетъ, вмѣсто двухъ засѣданій, три или четыре засѣданія въ недѣлѣ имѣть. Въ Совѣтъ могутъ вноситься дѣла политическія, военныя и морскія, общія положенія, также касающіяся до государственнаго хозяйства и казначействъ, распорядокъ внутренней и внѣшней торговли. представленія и доклады сенатскіе, требующіе рѣшенія Государя или его конфирмаціи, а равно и проекты уставовъ, прежде нежели для исполненія опые въ Сенатъ отсылаться имѣютъ. Совѣтъ поставится тогда на ту ногу, на которой ему быть надобно, для пользы самыхъ дѣлъ и въ облегченіе трудовъ и упражненій самаго Государя, и такъ какъ совѣты во всѣхъ монархическихъ порядочныхъ правленіяхъ устроены бываютъ *).

Заботъ и дѣлъ въ немъ будетъ довольно, когда способы ему на то доставятся; ибо не признать нельзя, что еще многое остается дѣлать, чтобъ устройство въ Россіи усовершить **). Изъ сихъ предметовъ суть: 1) привести въ яс-

---

*) Совѣтъ не есть публичное мѣсто, но приватное, между Государемъ и тѣми, коихъ онъ своею довѣренностію удостоиваетъ.

**) Самъ Императоръ находить изволилъ, когда былъ въ Московскомъ арсеналѣ, что въ немъ ничего того не имѣется, что слѣдовало быть, то есть никакихъ запасовъ; но и мудрено ли, чтобъ они и быть у насъ могли, когда тридцать лѣтъ почти все расточалось. Не смотря на страшную прибавку государственныхъ доходовъ, ихъ и на обыкновенныя издержки едвали становилось, и самыхъ нужныхъ вещей еще, такъ сказать, въ Россіи донынѣ не сдѣлано. Обо всемъ томъ можно будетъ подробно заняться и трактовать въ присутствіи Государя въ Совѣтѣ, когда Совѣтъ приведенъ будетъ въ дѣятельность.

ность и порядокъ налоги и подати, и самый образъ ихъ взиманія; разсмотрѣть и сообразить доходы и расходы государственные, помыслить о способахъ и средствахъ, и изобрѣсть оные, какъ помочь долгамъ, отягощающимъ государство, чтобъ они заплачены были; 2) соразмѣрить состояніе и число монеты, обращающейся въ государствѣ, и банковыхъ билетовъ, въ народъ, въ видѣ монетъ, выпущенныхъ. Чтобъ сдѣлать во всемъ хозяйство и устройство, надобно будетъ по многимъ изъ сихъ предметовъ особыя коммисіи, по волѣ Его Величества, учредить, и потомъ представленія и предположенія оныхъ рѣшить въ Совѣтѣ, въ присутствіи Государя Императора.

Изъ первыхъ попеченій Его Величества было, для приведенія военной части въ порядокъ и хозяйство, учредить для сего предмета особую коммиссію. Совѣту неизвѣстно не только, что̀ въ ней сдѣлано донынѣ, но даже не видалъ онъ и наставленія ей даннаго; но сколько можно судить по общимъ слухамъ, то едва ли выйдетъ изъ оной ожидаемая польза, хотя, впрочемъ, находится въ ней нѣсколько и опытныхъ людей, знающихъ военную экономію и распорядокъ. Не стѣсняются ли они иногда предположеніями, чтобъ многое изъ нынѣ существующаго не отмѣнять, и сіи статьи не разсматривать, такъ что, можетъ быть, и со стороны хозяйства достигается ли и то упованіе, которое имѣли, что нѣкоторое сокращеніе и убавку получатъ тѣ издержки, кои на воинскую часть донынѣ употребляются, и кои, сколько извѣстно, отнюдь несоразмѣрны доходамъ государственнымъ. Невмѣстно, конечно, не упражнявшемуся никогда въ военномъ ремеслѣ о сей части въ подробности входить; но есть общія правила и свѣдѣнія, о коихъ да позволится упоми-

нуть, поколику они входить должны въ общій составъ всего политическаго зданія.

Въ устроенномъ государствѣ нельзя не помышлять о порядочномъ составленіи военныхъ силъ; но онѣ, какъ и выше сказано, распоряжены быть должны, яко часть нужная, но не со вредомъ другихъ частей и не съ отягощеніемъ и изнуреніемъ государства какъ людьми, такъ и деньгами.

По многимъ примѣчаніямъ, всѣ воинскія распоряженія Петромъ Великимъ и императрицею Анною были сдѣланы съ основаніемъ, какъ-то: установленіемъ Военной Коллегіи, Коммисаріята, Провіантскимъ и Воинскимъ Уставомъ; все тутъ охранено было. Едва ли и нынѣ не могло бы оно принято быть за основаніе. Воинскія учрежденія, сдѣланныя коммиссіею, на то опредѣленною при вступленіи на престолъ императрицы Екатерины Второй, также имѣли много основательнаго и полезнаго, да и на правилахъ хозяйства основаны были. Странныя злоупотребленія и расточенія, вкравшіяся по сей части и кои начало свое взяли и далѣе простирались отъ 1775 года, отнюдь не отъ самыхъ учрежденій произошли *), а отъ необузданности временщиковъ, которыя, такъ сказать, сдѣлались общими и которыя не по одной военной, но по всѣмъ частямъ государства распространялись **), хотя сказываютъ, что, въ послѣднія времена,

*) Не въ сихъ учрежденіяхъ находили поводъ къ злоупотребленіямъ, кои существовали въ гвардейскихъ полкахъ и по арміи, такъ что до солдатъ и положенное не доходило. Чины доставлялись и тѣмъ, кои совсѣмъ не служили; а купцы, чтобъ имѣть право на покупку деревень, адъютантствами и запискою въ гвардію, а потомъ отставкою или выпусками, чины себѣ доставали. Нельзя не признать, что въ царствованіе покойнаго императора по арміи люди такъ не пропадали и не оставлялись для того, чтобъ у многихъ въ приватной службѣ быть, или деревни ими населять; положенное для солдатъ не служило другимъ въ корысть, а доходило до нихъ.

**) Прямою эпохою водворенія сихъ злоупотребленій почитать должно са-

посредствомъ власти инспекцій, преждевременная отставка начинала уже водворяться.

Войдя въ сіи подробности, осмѣлюсь примѣтить, что ненужныя наши узаконенія слѣдовало уничтожить, а не перемѣнять, вводя старыя постановленія Прусскаго короля, отца славнаго Фридерика, едва ль для насъ и свойственныя, и изъ коихъ, сколько извѣстно, даже и въ Пруссіи, хотя въ ней военное правленіе болѣе, нежели у насъ, свойственно, весьма многія отмѣнены *). Но, можетъ быть, надлежало только пересмотрѣть наши воинскія распоряженія, и, буде что̀ недостаточно, дополнить.

Держась основаніямъ воинскимъ прежнимъ, прибавить къ онымъ все то, что̀ заимствовать можно отъ Австрійскихъ, Прусскихъ и Французскихъ военныхъ распорядковъ, разумѣя то, что̀ здѣшней землѣ свойственно. Вотъ что̀ могло бы служить основаніемъ упражненій нынѣшней воинской коммиссіи.

Морской департаментъ ввѣренъ теперь человѣку, въ состояніи часть сію держать въ порядкѣ. Но какъ нельзя не признать, что сія часть не менѣе разстроена, какъ и прочія, то небезполезно бы было, для положенія основанія оной, учредить коммиссію, которая бы разсмотрѣла настоящее состояніе флота, штатное его положеніе и суммы, на содержаніе онаго назначенныя, чтобъ все приведено было въ

мовластіе и властолюбіе покойнаго князя Потемкина, а на него глядя и видя, что не только нѣтъ взысканія и отчета на обогащеніе людей, но и къ почестямъ и къ награжденіямъ лучшею было дорогою, рѣдкій по части, ему ввѣренной, не находилъ для себя выгоднымъ по тѣмъ же слѣдамъ идти: ибо не всякій имѣетъ въ себѣ столько твердости души, чтобъ худымъ примѣрамъ не послѣдовать, особливо, когда они многія пріятности въ жизни доставляютъ.

*) Военныхъ губернаторовъ у насъ и названіе было неизвѣстно; а о шефахъ полковъ, сколько извѣстно, они инструкціи не имѣютъ.

мѣру, излишнія издержки оставлены, а недостающее чтобъ было поправлено. О худомъ состояніи флота и кораблей и дурномъ ихъ снаряженіи ненадобно другаго доказательства, какъ то, что въ нынѣшнее лѣто флотъ принуждены были держать въ гаваняхъ, не только въ море, но и на рейду его не вывели, когда Англичане въ водахъ нашихъ разъѣзжали. Лучше соразмѣрное число кораблей имѣть, но чтобъ они всѣмъ нужнымъ снабжены были, и запасы лѣсовъ для строенія кораблей въ магазейнахъ имѣлись, дабы не изъ сыраго лѣса строить, какъ то донынѣ чинится, чему и причиною, что не болѣе шесть, или семь лѣтъ корабли служить могутъ, а въ Швеціи изъ такого же лѣсу строенные, но не изъ сыраго, лѣтъ по двадцати держатся. По многимъ причинамъ физическимъ и локальнымъ, Россіи быть нельзя въ числѣ первенствующихъ морскихъ державъ; да въ томъ ни надобности, ни пользы не предвидится. Прямое могущество и сила наша должна быть въ сухопутныхъ войскахъ; оба жъ сіи ополченія въ большомъ количествѣ имѣть было бъ несообразно ни числу жителей, ни доходамъ государственнымъ. Довольно, естьли морскія силы наши устроены будутъ на двухъ только предметахъ: обереженіе береговъ и гаваней нашихъ на Черномъ морѣ, имѣвъ тамъ силы соразмѣрныя Турецкимъ, и достаточный флотъ на Балтійскомъ морѣ, чтобы наономъ господствовать. Посылка эскадръ нашихъ въ Средиземное море и другія дальнія экспедиціи стоила государству много, дѣлала нѣсколько блеску, а пользы никакой.

Политической части, хотя и не такъ легко, какъ по внутреннимъ дѣламъ, опредѣлительныя правила положить, ибо сіи послѣднія въ зависимости своей собственной власти, а

первыя не могутъ не сообразоваться и намѣреніямъ другихъ державъ, намъ равныхъ и независимыхъ: и для того изо всѣхъ матерій и распоряженій труднѣе, конечно, часть политическая, требующая вниманія и осторожности. Всякая ошибка, внутри государства сдѣланная, тою же самою властію и поправляема быть можетъ, а внѣшнія не въ единой нашей власти состоятъ. Но со всѣмъ тѣмъ самое локальное положеніе государства показать можетъ главные предметы и правила внѣшней нашей политики, а обстоятельства и время объяснить, поколику надлежитъ имъ придерживаться: а для сего и должно Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ, сдѣлавъ описанія прямаго состоянія дѣлъ нашихъ внѣшнихъ, представить Государю Императору мнѣніе свое, какимъ основаніямъ и правиламъ по сей части держаться. Можно сказать, однакожъ, не обинуясь, что по сей части наше положеніе едва ль не лучше многихъ сильныхъ Европейскихъ державъ: все, что̀ нужно быть для безопасности и усиленія Россіи, обрѣтено уже; остается всѣ сіи пріобрѣтенія сохранить и лучше связать. Но новыя пріобрѣтенія намъ, конечно, ненужны и затруднительны бъ были, ни войны новыя не желательны; ибо въ Россіи ничто такъ не нужно, какъ умноженіе людей, коихъ, по пространности земель, весьма недостаточно; а война, и самая счастливая, людей сто́итъ; мѣстоположеніе же наше таково, что мы въ войну и вовлечены быть не можемъ, какъ развѣ сами того бъ пожелали.

Настоящее состояніе торговли нашей требуетъ также особаго вниманія. Умноженіе роскоши, которая, по большей части, простирается на привозимыя вещи изъ чужихъ краевъ, угрожаетъ намъ (буде оно уже и существуетъ) потерею баланса противу иностранныхъ. Для сего нужно бъ коммис-

сію особую учредить, которая бы составлена была изъ членокъ, сію часть знающихъ. Сей коммиссіи предметъ могъ бы быть: 1) разсмотрѣніе всѣхъ учрежденій, донынѣ на торговую часть изданныхъ, въ послѣднихъ годахъ одни другимъ противорѣчущихъ; 2) пересмотрѣть тарифы, изданные какъ на Европейскую, такъ и на Азіятскую торговлю, и поставить правило для сочиненія сихъ тарифовъ, имѣя предметомъ расширеніе торговли нашей на отпускные товары, а не на привозимые: сіи послѣдніе только что деньгами государство истощеваютъ; 3) на какомъ основаніи быть впредъ управленію торговою частію и таможенною, съ нею столь связанною, равно и о карантинахъ, дабы они не въ тягость и не излишніе были; 4) все состояніе фабрикъ и заводовъ разсмотрѣть, кои требуютъ одобренія и поддерживанія, а равно и внутренней торговлѣ дать ходъ свободный: умноженіе оной пособствуетъ благосостоянію жителей; 5) ввести вѣрность и добрую вѣру въ дѣлахъ торговыхъ, скорой по онымъ судъ и платежи по долгамъ и обязательствамъ. Сіи-то суть главные предметы, коими коммиссія, на то учрежденная, могла бы заниматься. Естьли выше изъясненныя примѣчанія благоугодны явятся, то можно будетъ представить, на какомъ основаніи и коммиссію составить.

Буде заняться всѣми сими частями, о коихъ здѣсь только вкратцѣ упоминается, а можетъ быть и еще найдутся разные предлоги, требующіе таковаго же вниманія, то можно съ вѣроятностію ожидать, что въ царствованіе Государя Императора Россія, въ теченіе нѣсколькихъ лѣтъ, возметъ совсѣмъ другой видъ, и добродѣтельное его сердце получитъ большое утѣшеніе, видя успѣхъ его намѣреній. Государство, конечно, и, такъ сказать, прежде еще зрѣлости

своей, во многомъ истощено; но, съ другой стороны, столько же въ самой Россіи есть ресурсовъ и могущества, что въ десять лѣтъ хозяйственнаго правленія все поправиться можетъ, и Европа увидитъ, что̀ значитъ Россія, когда она подъ порядочнымъ и осторожнымъ правленіемъ находится.

Поименная роспись чиновникамъ, которые управляли Посольскимъ Приказомъ, а потомъ Коллегіею Иностранныхъ Дѣлъ.

(Составлена при канцлерѣ графѣ А. Р. Воронцовѣ.).

Знатнѣйшее дворянство Россійское предпочитало для пріобрѣтенія себѣ почестей воинское званіе всякимъ наукамъ, и въ угрожающихъ Отечеству бѣдствіяхъ охотнѣе стремилось на ратное поле съ пролитіемъ своей крови одержать побѣду надъ непріятелемъ, нежели предаваться продолжительному ученію и книгочетству. Ученость никогда старинными боярами не была подкрѣпляема и считалась принадлежностію духовныхъ. Въ монашескомъ кругѣ воспитанные и твердо наученные Россійской грамотѣ и писать молодые люди, рѣдко изъ дворянъ, а по большей части изъ средняго состоянія, прошедъ низкія гражданскія должности, выслуживались потомъ въ дьяки; и сіи-то дьяки дѣлались совершенно необходимыми для государства въ производствѣ всякихъ письменныхъ дѣлъ. Посольскимъ Приказомъ сначала дьяки же управляли до тѣхъ поръ, пока не появились нѣкоторые изъ бояръ и окольничихъ достаточно изученными необходимымъ для сего знаніямъ, не смотря на то, что начальствовавшій симъ

Приказомъ всегда былъ хранитель государственныя печати *).

Многіе изъ иностранныхъ пословъ, бывшихъ тогда въ Россіи, такое имѣли уваженіе къ посольскимъ дьякамъ, пріобрѣтшимъ отъ навыка достаточныя въ политикѣ свѣдѣнія, что канцлерами именовали ихъ, хотя во время бытности ихъ въ отвѣтѣ (на конференціи) они и послѣдними быть казались: ибо, дабы придать болѣе важности договорамъ, Государь всегда уполномочивалъ къ тому, кромѣ дьяковъ, кого-либо изъ знатнѣйшихъ бояръ и окольничихъ.

Въ царствованіе государя царя Іоанна Васильевича, 1556 года, управлялъ Посольскимъ Приказомъ дьякъ Иванъ Михайловъ сынъ Высковатаго, которой въ 1561 году пожалованъ былъ печатникомъ; въ 1563 году приданъ ему въ помощь дьякъ Андрей Васильевъ; въ 1571 опредѣлены были дьяки Андрей и Василій Яковлевы, дѣти Щелкаловы, изъ которыхъ первой въ 1583 году пожалованъ былъ въ думные дьяки и въ казначеи.

По воцареніи царя Ѳеодора Іоанновича правили Посольскимъ Приказомъ тѣжъ Щелкаловы съ названіемъ ближнихъ большихъ дьяковъ. Въ 1595 году упоминается уже одинъ только Василій Яковлевъ съ названіемъ печатника и посольскаго дьяка.

При царѣ Борисѣ Ѳедоровичѣ Годуновѣ остался тотъ же посольской дьякъ и печатникъ Василій Яковлевъ сынъ Щелкаловъ, а въ помощь ему приданъ былъ дьякъ Аѳанасій Власьевъ. Въ 1601 году упоминается онъ же Власьевъ уже

---

*) При государѣ великомъ князѣ Дмитріѣ Іоанновичѣ Донскомъ, ко удивленію современниковъ своихъ, былъ печатникомъ отецъ его духовной протопопъ Митяй: „и пребысть въ таковомъ чину и въ таковомъ устроеніи много лѣтъ“. Лѣтоп. типогр. библіотеки печатн. въ Москвѣ въ 1781, стр. 139-я.

одинъ въ чинѣ думнаго дьяка; въ слѣдующемъ году смѣнилъ его дьякъ Елизарій Вылузгинъ, а Василій Щелкаловъ отъ Лже-Дмитрія пожалованъ былъ въ окольничіе.

При царѣ Василіѣ Ивановичѣ Шуйскомъ былъ посольскимъ дьякомъ Василій Телепневъ; въ 1608 году заступилъ его мѣсто Θедоръ Андроновъ съ титуломъ печатника, во время смутныхъ временъ въ Россіи, по приверженности къ Польскому королевичу извѣстный.

При государѣ царѣ Михаилѣ Θеодоровичѣ управлялъ симъ Приказомъ посольской дьякъ Петръ Алексѣевъ сынъ Третьяковъ, которымъ утвержденная грамота объ избраніи на Всероссійской престолъ сего Государя скрѣплена. Въ 1619 году опредѣленъ былъ на его мѣсто думной дьякъ Иванъ Курбатовъ Тарюевичъ Грамотинъ съ дьякомъ Саввою Романчуковымъ. Грамотинъ въ 1626 году, по указу Государя и патріарха Филарета, сосланъ былъ подъ стражею на Алатырь; а преемникомъ его былъ думной дьякъ Ефимъ Григорьевъ сынъ Телепневъ, въ помощь же ему приданъ былъ дьякъ Максимъ Матюшкинъ. Въ 1629 году былъ думной дьякъ Θедоръ Лихачевъ. Въ слѣдующемъ году опять заступили свое мѣсто Телепневъ и Матюшкинъ. Въ 1632 году опредѣленъ былъ думной дьякъ Иванъ Кириловъ сынъ Грязевъ, котораго на вѣрность службы приводилъ князь Иванъ Борисовичъ Черкасской. Въ 1634 году, послѣ кончины патріарха, возвращенъ былъ изъ ссылки прежній думный дьякъ Грамотинъ. Государь не только возобновилъ къ нему довѣренность свою, но приказалъ выдать ему государственную печать и писаться печатникомъ и думнымъ дворяниномъ; но онъ чрезъ годъ умеръ. Думный дьякъ Михайло Даниловъ опредѣленъ былъ на его мѣсто, а черезъ двѣ недѣли Даниловъ смѣненъ былъ думнымъ же дьякомъ Θедоромъ Лихачевымъ, которому въ

помощь придано было два дьяка: прежній Максимъ Матюшкинъ и Григорій Васильевъ сынъ Львовъ. Въ 1641 году Лихачевъ писался уже печатникомъ; въ 1643 году онъ за болѣзнію отставленъ, а его мѣсто заступилъ вышеупомянутый Львовъ съ названіемъ думнаго дьяка; при немъ былъ дьякомъ Михайло Волошаниновъ.

При государѣ царѣ Алексѣѣ Михайловичѣ начальствовалъ въ Посольскомъ Приказѣ думной дьякъ Григорій Васильевъ сынъ Львовъ и дьякъ Степанъ Кудрявцовъ. Въ 1646 году Львовъ умеръ, а на мѣсто его и Кудрявцова опредѣлены были Назаръ Ивановъ сынъ Чистого и дьякъ Алмазъ Ивановъ. Въ 1648 году, въ бывшемъ Іюня 2-го бунтѣ, думной дьякъ убитъ былъ, и на мѣсто его опредѣленъ былъ изъ разряда думной же дьякъ Михайло Дмитріевъ сынъ Волошениновъ; при немъ были дьяки прежній Алмазъ Ивановъ и вновь опредѣленные Андрей Немировъ, а потомъ Иванъ Плакидинъ. Въ 1654 думные дьяки Ларіонъ Дмитріевичъ Лопухинъ и Алмазъ Ивановъ, дьяки Ефимъ Юрьевъ и Дмитрій Шубинъ. Въ 1667 году Іюля 15 указалъ Государь боярину Аѳанасію Лаврентьевичу Ордину - Нащокину управлять Посольскимъ Приказомъ и писаться царственныя большія печати и государственныхъ великихъ посольскихъ дѣлъ оберегателемъ. Сія степень была новостію для тогдашняго времени, а поводомъ къ такой необычайности послужило отличное знаніе его въ государственныхъ дѣлахъ, доказанное при заключеніи имъ съ Польскими полномочными послами полезнѣйшаго для Россіи на 13 лѣтъ въ деревнѣ Андрусовѣ перемирія. Дабы придать болѣе важности новому чину сему и наградить на пользу общую обращенныя дарованія сего боярина, то подчинилъ Государь вѣдомству Посольскаго Приказа разные другіе приказы иностранцевъ и заводчиковъ, судомъ и расправою. При

немъ было двое думныхъ дьяковъ, Герасимъ Доктуровъ и Лукьянъ Голосовъ, да прежній дьякъ Ефимъ Юрьевъ. Въ 1671 году были уже другіе дьяки, думной Дементій Мининъ сынъ Башмаковъ и дьякъ Яковъ Поздышевъ. Въ 1672 году бояринъ Ординъ-Нащокинъ постригся, но въ бытность въ Москвѣ 1674 года Польскихъ полномочныхъ пословъ Купріана Бростовскаго и Яна Гнинскаго, вызванъ былъ изъ обители своей и, облеченный въ мірскую одежду, въ качествѣ боярина, производилъ съ ними переговоры касательно заключенія вѣчнаго между обоими государствами мира. Вѣроятно, что и послѣ сего бывали къ нему письменныя отношенія по дѣламъ политическимъ; ибо по кончинѣ его приказано было изъ Антоніева монастыря въ Псковѣ, гдѣ онъ скончался, всѣ книги и письма доставить въ Посольской Приказъ. Два года Посольскимъ Приказомъ опять дьяки управляли, пока прозорливый Государь не нашелъ достойнаго Нащокину преемника въ окольничьемъ Артамонѣ Сергѣевичѣ Матвѣевѣ. При немъ находился думный дьякъ Григорій Богдановъ сынъ Карповъ, а Приказъ названъ былъ Государственнымъ Приказомъ посольской печати. Государь предъ кончиною своею пожаловалъ окольничаго Матвѣева первостепеннымъ чиномъ боярина и дворецкаго.

При восшествіи на престолъ государя царя Ѳедора Алексѣевича, бояринъ и дворецкой Артамонъ Сергѣевичъ Матвѣевъ удержалъ начальство свое надъ Посольскимъ Приказомъ. Но сей благоразумный и просвѣщеннѣйшій своего вѣка вельможа менѣе полугода пробылъ въ семъ званіи. Лютая зависть и легковѣрное невѣжество огласили любомудріе его и упражненіе въ наукахъ чародѣйствомъ, за что онъ сосланъ былъ въ заточеніе въ Пустозерской острогъ, гдѣ семь лѣтъ бѣдствовалъ, не нашедъ себѣ предъ царскимъ престо-

лом ни единаго заступника. По воцареніи уже государей царей Іоанна Алексѣевича и Петра Алексѣевича, онъ возвращенъ былъ изъ ссылки; но при случившемся на третій день пріѣзда его въ Москву бунтѣ отъ стрѣльцовъ варварски умерщвленъ сими изувѣрами за мнимое колдовство свое. По отлученіи боярина Матвѣева, дьяки сдѣлались опять правителями государственнаго приказа и надъ подсудными оному мѣстами. Думной дьякъ Ларіонъ Ивановъ былъ главнымъ, а ему въ помощь приданы были четыре дьяка: Василій Бобынинъ, Емельянъ Украинцовъ, Любимъ Доминнъ и Петръ Долгово. Сверхъ того указано было четыремъ поддъячимъ дѣла по повытьямъ вѣдать: Максиму Бурцову, Ивану Волкову, Прокофію Возницыну и Дмитрію Симоновскому. Въ 1678 году, по умноженію подсудныхъ Приказу мѣстъ, къ тѣмъ четыремъ дьякамъ опредѣленъ былъ еще дьякъ Степанъ Полковъ, но чрезъ короткое время смѣненъ дьякомъ Семеномъ Протопоповымъ. Въ 1680 году Маія въ 30 день переведенъ Государственной Приказъ посольской печати въ новопостроенныя палаты близъ алтаря Архангельскаго собора. Въ 1681 году ближній бояринъ и намѣстникъ Обдорскій Василій Семеновичъ Волынскій доступилъ на нѣсколько времени давно желанной почести и на мѣстѣ погубленнаго имъ боярина Матвѣева сдѣлался хранителемъ государственной печати и посольскихъ дѣлъ оберегателемъ.

При совокупномъ правленіи государей царей и великихъ князей Іоанна Алексѣевича и Петра Алексѣевича, 1683 года Маія 16, по изволенію царевны Софіи Алексѣевны, получилъ начальство надъ Государственнымъ Приказомъ посольской печати князь Василій Васильевичъ Голицынъ съ титуломъ царственныя большія печати и государственныхъ посольскихъ дѣлъ оберегателя, ближняго боярина и намѣстника Новгород-

скаго. Думной дьякъ былъ при немъ Емельянъ Игнатьевичъ Украинцовъ и дьяки Василій Бобынинъ, Василій Постниковъ, Прокофій Возницынъ и Иванъ Волковъ Въ 1689 году определенъ былъ въ помощь ближнему боярину князю Василію Васильевичу бояринъ-же князь Алексѣй Васильевичъ Голицынъ, а притомъ и дьяковъ двое прибавлено было: Борисъ Михайловъ и Андрей Виніусъ. По отрѣшеніи въ Сентябрѣ мѣсяцѣ того жъ года князей Голицыныхъ, правленіе дѣлъ въ Государственномъ Приказѣ поручено было думному дьяку Емельяну Игнатьевичу Украинцову съ прежними дьяками.

Государь царь Петръ Алексѣевичъ въ 1699 году, отправивъ думнаго дьяка Украинцова къ Турецкому султану въ качествѣ посланника для заключенія съ Оттоманскою Портой перемирія, повелѣлъ въ небытность его дѣлами въ Государственномъ Приказѣ посольской печати управлять дьякамъ: Василію Постникову, Борису Михайлову, Ивану Волкову и Козьмѣ Нефимонову. За два года передъ тѣмъ, какъ Государь указомъ запретилъ всѣмъ подданнымъ своимъ писаться полуименами, по особенной милости своей приказалъ Государственнаго Приказа двумъ старымъ подъячимъ Михайлѣ Губичу и Михайлѣ Волкову, за ихъ приказную многую работу, приказныя всякія дѣла справливать цѣлыми именами. Въ 1700-мъ году, съ обновляющимся столѣтіемъ, преобразователь Россіи препоручилъ управленіе сего Приказа ближнему боярину Ѳедору Алексѣевичу Головину съ титуломъ начальнаго президента посольской канцеляріи. Онъ первый заключилъ въ Нерчинскѣ, 27 Августа 1689 года, трактатъ съ Китайскою Имперіею о торговлѣ, о перебѣгщикахъ и о границахъ; первый былъ генералъ-адмираломъ Россійскимъ, первый уставленнаго въ 1699 году ордена Св. Апостола Андрея Первозваннаго кавалеромъ и первый

графъ въ Россіи. При немъ находились прежде упомянутые дьяки Постниковъ и Михайловъ, да вновь опредѣленный Михайло Содостамовъ. Въ отсутствіе же боярина Головина, по адмиралтейской части на Воронежъ и съ полками на войну противу Шведовъ, посольскія дѣла производимы были подъ надзираніемъ бояръ: Льва Кирилловича Нарышкина и Тихона Никитича Стрешнева. Послѣ кончины боярина Головина, воспослѣдовавшей 2 Августа 1706 въ Нѣжинѣ, чрезъ три года опредѣлены были въ посольскую канцелярію графъ Гаврило Ивановичъ Головкинъ и баронъ Петръ Павловичъ Шафировъ. Именнымъ Его Царскаго Величества указомъ, присланнымъ изъ мѣстечка Рѣшетиловки отъ 16 Іюня 1709 года, повелѣно графу Головкину титуловаться канцлеромъ, а барону Шафирову подканцлеромъ. Съ 1718 года тайный совѣтникъ канцеляріи Андрей Ивановичъ Остерманъ, чрезъ отличныя свои дарованія, обратившій на себя вниманіе Государя, имѣлъ великое участіе въ дѣлахъ иностранныхъ. 1721 года Августа въ 30 день заключилъ онъ между Россіею и Швеціею вѣчный миръ, по которому Лифляндія, Эстляндія и Ингерманландія, часть Кареліи съ дистриктомъ Выбургскаго уѣзда и съ островами Эзелемъ, Даго, Меномъ, со всѣми другими отъ Курляндской границы по Лифляндскимъ и Ингерманландскимъ берегамъ, и отъ Ревеля на проходѣ водяномъ къ Выборгу на сторонѣ Зюнда и Оста лежащими островами, уступлены Россійскому государству отъ Швеціи въ совершенное, непрекословное и вѣчное владѣніе и собственность; за что̀ пожалованъ былъ тайнымъ совѣтникомъ и достоинствомъ Россійскаго барона. Вице-канцлеръ Шафировъ равномѣрно получилъ тогда титулъ барона съ чиномъ дѣйствительнаго тайнаго совѣтника, но за продер-

зости въ 1723 году лишенъ былъ всѣхъ чиновъ и до 1733 года Августа 13 находился въ ссылкѣ.

Въ царствованіе императрицы Екатерины I-й канцлеръ графъ Гаврило Ивановичъ Головкинъ; вице-канцлеромъ же 24 Ноября 1725 пожалованъ былъ баронъ Андрей Ивановичъ Остерманъ съ чиномъ дѣйствительнаго тайнаго совѣтника. Оба они были Верховнаго Тайнаго Совѣта членами.

По вступленіи на престолъ государя императора Петра II, канцлеромъ остался графъ Головкинъ съ жалованьемъ по 5000 р., а вице-канцлеромъ баронъ Остерманъ, который сверхъ того былъ оберъ-гофмейстеръ при воспитаніи юнаго Императора, и годоваго жалованья получалъ по 6000 р.

При императрицѣ Аннѣ Іоанновнѣ канцлеръ и вице-канцлеръ тѣжъ, и оба были министрами въ новоучрежденномъ тогда верховномъ правительствѣ, которое названо было Кабинетомъ. Остерманъ наканунѣ коронаціи Ея Величества пожалованъ былъ изъ бароновъ достоинствомъ графа Россійской Имперіи. Когда же графъ Головкинъ въ 1734 году скончался, то вице-канцлеръ, по довѣренности къ нему отъ Императрицы, началъ управлять всѣми дѣлами иностранными, какъ первенствующій министръ, а по кончинѣ Ея Величества, при правительницѣ принцессѣ Аннѣ, умѣлъ еще болѣе распространить власть свою независимо отъ Кабинета и сдѣлаться необходимымъ. Онъ не только канцлеромъ былъ, но и генералъ-адмираломъ. Вице-канцлеромъ на его мѣсто пожалованъ графъ Михайло Гавриловичъ Головкинъ. Оба они при вступленіи на престолъ государыни императрицы Елисаветы Петровны лишены были всѣхъ чиновъ и отправлены въ ссылку, гдѣ и жизнь свою скончали.

Государыня императрица Елисавета Петровна, по восшествіи своемъ на родительской престолъ, отрѣшивъ прежнихъ

министровъ иностраннаго департамента, 1741 года 12 Декабря пожаловала въ канцлеры дѣйствительнаго тайнаго совѣтника, бывшаго кабинетъ-министромъ, князя Алексѣя Михайловича Черкасскаго, а въ вице-канцлеры дѣйствительнаго жь тайнаго совѣтника и кабинетъ-министра Алексѣя Петровича Бестужева-Рюмина. 1744 года, по смерти князя Черкасскаго, поступилъ въ канцлеры графъ Бестужевъ-Рюминъ, а вице-канцлеромъ пожалованъ былъ тогда графъ Михайло Ларіоновичъ Воронцовъ, который, по отлученіи отъ двора графа Бестужева-Рюмина въ 1758, почтенъ былъ достоинствомъ государственнаго канцлера.

Въ царствованіе государя императора Петра III канцлеромъ былъ тотъ-же графъ Воронцовъ; а въ вице-канцлеры пожалованъ былъ, 1762 года 9 Іюня, тайный совѣтникъ князь Александръ Михайловичъ Голицынъ.

При императрицѣ Екатеринѣ II-й канцлеръ графъ Михайло Ларіоновичъ управлялъ дѣлами иностранными только одинъ годъ. 17 Іюля въ 1763 году онъ уволенъ былъ на два года въ чужіе краи, и по возвращеніи своемъ не вступилъ уже въ должность, ибо по отпускѣ его въ 1763 году пожалованъ былъ первенствующимъ министромъ надъ иностранными дѣлами дѣйствительный тайный совѣтникъ и оберъ-гофмейстеръ при воспитаніи наслѣдника Всероссійскаго престола Никита Ивановичъ Панинъ, получившій въ 1767 году графское Россійской Имперіи достоинство. Вице-канцлеромъ остался князь Голицынъ, которой въ 1775 году Февраля въ 26 день пожалованъ былъ въ сенаторы и оберъ-камергеры. Преемникомъ его въ томъ же году 2 Апрѣля назначенъ находившійся при Шведскомъ дворѣ полномочнымъ министромъ графъ Иванъ Андреевичъ Остерманъ. Въ 1773 году 22 Сентября графъ Панинъ пожалованъ былъ министромъ 1 класса,

скончался 31 Марта 1783 года. По кончинѣ его вице-канцлеръ графъ Остерманъ, пожалованный въ 1781 году Іюня въ 28 день въ дѣйствительные тайные совѣтники, остался начальствующимъ въ Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ; а членами оной были: генералъ-маіоръ и Кіевскаго Малороссійскаго полку полковникъ Александръ Андреевичъ Безбородко и дѣйствительный статскій совѣтникъ Петръ Васильевичъ меньшій Бакунинъ, которой въ 1786 году скончался; мѣсто его заступилъ чрезвычайный при Шведскомъ дворѣ посланникъ Аркадій Ивановичъ Морковъ, пожалованный въ 1792 году 24 Ноября тайнымъ совѣтникомъ, а 25 Марта 1796 года графомъ Римской имперіи. Александръ же Андреевичъ Безбородко, имѣвшій совершенную довѣренность отъ Императрицы и особенно въ важнѣйшія дѣла употребляемый въ продолженіе министерства его неоднократно жалованъ деревнями и былъ потомъ графомъ, оберъ-гофмейстеромъ, дѣйствительнымъ тайнымъ совѣтникомъ, главнымъ директоромъ надъ почтами и орденовъ св. апостола Андрея, св. Александра Невскаго и св. Владиміра большаго креста первой степени кавалеромъ.

Государь императоръ Павелъ Петровичъ, вступивъ на прародительской престолъ, благоволилъ Высочайшимъименнымъ указомъ 1796 г. Ноября 9, графа Остермана всемилостивѣйше пожаловать въ государственные канцлеры съ положеннымъ по чину трактаментомъ, а графа Безбородку министромъ 1-го жъ класса. Того-жъ года 14 Ноября повелѣно тайному совѣтнику графу Сергѣю Петровичу Румянцову быть членомъ Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ. 16 того жъ мѣсяца пожалованъ въ вице-канцлеры тайный совѣтникъ князь Александръ Борисовичъ Куракинъ. 17 того же мѣсяца графъ Морковъ отъ службы отставленъ. 22 тогожъ мѣсяца вице-канцлеръ

произведенъ въ д. тайные совѣтники. Декабря 4 опредѣленъ членомъ въ Коллегію дѣйствительный камергеръ графъ Никита Петровичъ Панинъ. Того жъ мѣсяца въ 5-й день всемилостивѣйше пожалованъ вице-канцлеру орденъ св. Апостола Андрея. Въ день коронаціи Государя Императора, въ 5-й день Апрѣля 1797-го года, дѣйствительный тайный совѣтникъ 1-го класса графъ Безбородко всемилостивѣйше возведенъ въ княжеское Всероссійской Имперіи достоинство съ титуломъ свѣтлости и награжденъ 6000 душъ; а по увольненіи отъ дѣлъ канцлера графа Остермана 21-го того же мѣсяца пожалованъ былъ канцлеромъ 1798-го года. Сентября 9-го тайный совѣтникъ графъ Румянцовъ пожалованъ въ дѣйствительные тайные совѣтники, и повелѣно ему присутствовать въ Сенатѣ. А когда вице-канцлеръ князь Куракинъ по его просьбѣ всемилостивѣйше отъ всѣхъ дѣлъ уволенъ былъ, то мѣсто его заступилъ Октября въ 23 день Викторъ Павловичъ Кочубей съ чиномъ дѣйствительнаго тайнаго совѣтника. Того жъ года и мѣсяца въ 24-й день генералъ-лейтенантъ и орденовъ св. Александра Невскаго и св. Анны кавалеръ Ѳедоръ Васильевичъ Растопчинъ произведенъ въ дѣйствительные тайные совѣтники и опредѣленъ членомъ въ государственную Коллегію Иностранныхъ Дѣлъ; а 22-го Февраля 1799 года всемилостивѣйше пожалованъ онъ графскимъ Имперіи Россійской достоинствомъ. Апрѣля 4-го и вице-канцлеръ Кочубей получилъ также графскій титулъ. По кончинѣ канцлера свѣтлѣйшаго князя Безбородки, послѣдовавшей 6-го Апрѣля, высочайше повелѣно графу Растопчину именнымъ Его Императорскаго Величества указомъ отъ 31-го Маія для произведенія почтоваго правленія въ желанный порядокъ быть главнымъ директоромъ онаго съ оставленіемъ при прежнихъ должностяхъ; потомъ награжденъ былъ

орденомъ св. Андрея Первозваннаго и св. Іоанна Іерусалимскаго большимъ крэстомъ алмазами украшеннымъ, и канцлерствомъ сего державнаго ордена. Августа 8-го вице-канцлеръ графъ Кочубей по желанію его отъ службы уволенъ былъ съ повелѣніемъ остаться при исправленіи должности до пріѣзда изъ Берлина тайнаго совѣтника графа Никиты Петровича Панина. Сентября 25-го высочайше повелѣно быть въ Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ тайному дѣйствительному совѣтнику графу Растопчину первымъ присутствующимъ, а тайному совѣтнику графу Панину въ должности вице-канцлера съ жалованьемъ и съ столовыми деньгами по сему мѣсту; а тайному совѣтнику камергеру и св. Георгія 4-й степени кавалеру Дмитрію Павловиту Татищеву членомъ, опредѣля ему ежегодно по 3,000 рублей изъ суммъ вообще на департаментъ иностранныхъ дѣлъ отпускаемыхъ. Высочайшимъ указомъ, даннымъ Коллегіи, за собственноручнымъ подписаніемъ въ 11 день Октября повелѣно тайному совѣтнику, камергеру и св. Анны 1-го класса кавалеру Ивану Матвѣевичу Муравьеву быть членомъ Коллегіи съ жалованьемъ и столовыми деньгами по штату. Высочайшимъ указомъ, даннымъ Правительствующему Сенату Ноября 15-го, повелѣно дѣйствительному тайному совѣтнику графу Панину присутствовать въ Сенатѣ; а тайному совѣтнику Колычеву, которой пожалованъ въ дѣйствительные тайные совѣтники, исправлять должность вице-канцлера; а 1801 Генваря 8-го пожалованъ въ дѣйствительные вице-канцлеры съ жалованьемъ по мѣсту со дня опредѣленія его въ сію должность. Февраля въ 20-й день тогожъ года дѣйствительный тайный совѣтникъ графъ Растопчинъ отъ всѣхъ дѣлъ по прошенію его уволенъ; при чемъ повелѣно вице-канцлеру князю Куракину вступить по прежнему въ должность по его званію,

а сверхъ того генералу отъ кавалеріи графу фонъ-деръ-Палену присутствовать въ Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ.

При восшествіи на престолъ государя императора Александра Павловича, дѣйствительный тайный совѣтникъ графъ Никита Петровичъ Панинъ, по высочайшему именному Его Императорскаго Величества указу отъ 21-го Марта 1801 г., паки вступилъ къ отправленію министерскихъ дѣлъ. Высочайшимъ именнымъ указомъ отъ 7-го Апрѣля повелѣно гофмейстеру графу Александру Николаевичу Салтыкову быть членомъ Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ съ отправленіемъ и настоящей его должности при высочайшемъ дворѣ. Государь Императоръ, снисходя на всеподданнѣйшее прошеніе генерала отъ кавалеріи графа фонъ-деръ-Палена, высочайшимъ указомъ въ 17 день Іюня, всемилостивѣйше уволилъ его за болѣзнями отъ всѣхъ дѣлъ. Сентября 30-го дѣйствительный тайный совѣтникъ и присутствующій въ Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ гр. Панинъ всемилостивѣйше уволенъ для поправленія здоровья на три года отъ всѣхъ дѣлъ, а на его мѣстѣ повелѣно быть графу Виктору Павловичу Кочубею съ производеніемъ жалованья по 6,000 рубл. и по столько-же столовыхъ на годъ.

АЗБУЧНЫЙ УКАЗАТЕЛЬ

ДВАДЦАТЬ ДЕВЯТОЙ КНИГИ

АРХИВА КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

---

*

КНИГА ВОСЬМАЯ. Автобіографія графа С. Р. Воронцова и письма къ нему, къ его брату и къ его сыну графа Ѳ. В. Ростопчина.

КНИГА ДЕВЯТАЯ. Письма гр. С. Р. Воронцова къ брату его и къ разнымъ лицамъ 1783—1796. *Съ портретомъ графа С. Р. Воронцова.*

КНИГА ДЕСЯТАЯ. Письма гр. С. Р. Воронцова къ брату его и къ разнымъ лицамъ, при Павлѣ и Александрѣ I-мъ. *Со снимкомъ.*

КНИГА ОДИННАДЦАТАЯ. Переписка графа С. Р. Воронцова съ графомъ Н. П. Панинымъ и съ Н. Н. Новосильцовымъ. *Со снимкомъ.*

КНИГА ДВѢНАДЦАТАЯ. Письма графа П. В. Завадовскаго къ братьямъ графамъ Воронцовымъ. *Со снимкомъ.*

КНИГА ТРИНАДЦАТАЯ. Письма князя А. А. Безбородки.

КНИГА ЧЕТЫРНАДЦАТАЯ. Письма князя Кочубея, графа Моркова, князя А. И. Вяземскаго, П. А. Левашова и И. В. Страхова.

КНИГА ПЯТНАДЦАТАЯ. Письма А. Я. Протасова и князя Чарторыжскаго.

КНИГА ШЕСТНАДЦАТАЯ. Письма графа С. Р. Воронцова къ его отцу и къ другимъ лицамъ.

КНИГА СЕМНАДЦАТАЯ. Письма графа С. Р. Воронцова къ его сыну.

КНИГА ОСМНАДЦАТАЯ. Письма князя Кочубея, Татищева и Новосильцова.

КНИГА ДЕВЯТНАДЦАТАЯ. Переписка съ Чичаговымъ и Грейгами.

КНИГА ДВАДЦАТАЯ. Переписка съ графомъ Морковымъ, Тамарою, Италинскимъ, барономъ Гриммомъ, Лизакевичемъ и Смирновымъ.

КНИГА ДВАДЦАТЬ ПЕРВАЯ. Записки кн. Е. Р. Дашковой. *Со снимками.*

КНИГА ДВАДЦАТЬ ВТОРАЯ. Переписка графовъ Воронцовыхъ съ баронами Николаи.

КНИГА ДВАДЦАТЬ ТРЕТЬЯ. Письма Н. М. Лонгинова къ графу С. Р. Воронцову.

КНИГА ДВАДЦАТЬ ЧЕТВЕРТАЯ. Бумаги разнаго содержанія.

КНИГА ДВАДЦАТЬ ПЯТАЯ. Тоже.

КНИГА ДВАДЦАТЬ ШЕСТАЯ. Тоже.

КНИГА ДВАДЦАЦЬ СЕДЬМАЯ. Тоже.

КНИГА ДВАДЦАТЬ ОСЬМАЯ. Письма Русскихъ Государей и особъ Царскаго Дома къ графамъ Воронцовымъ.

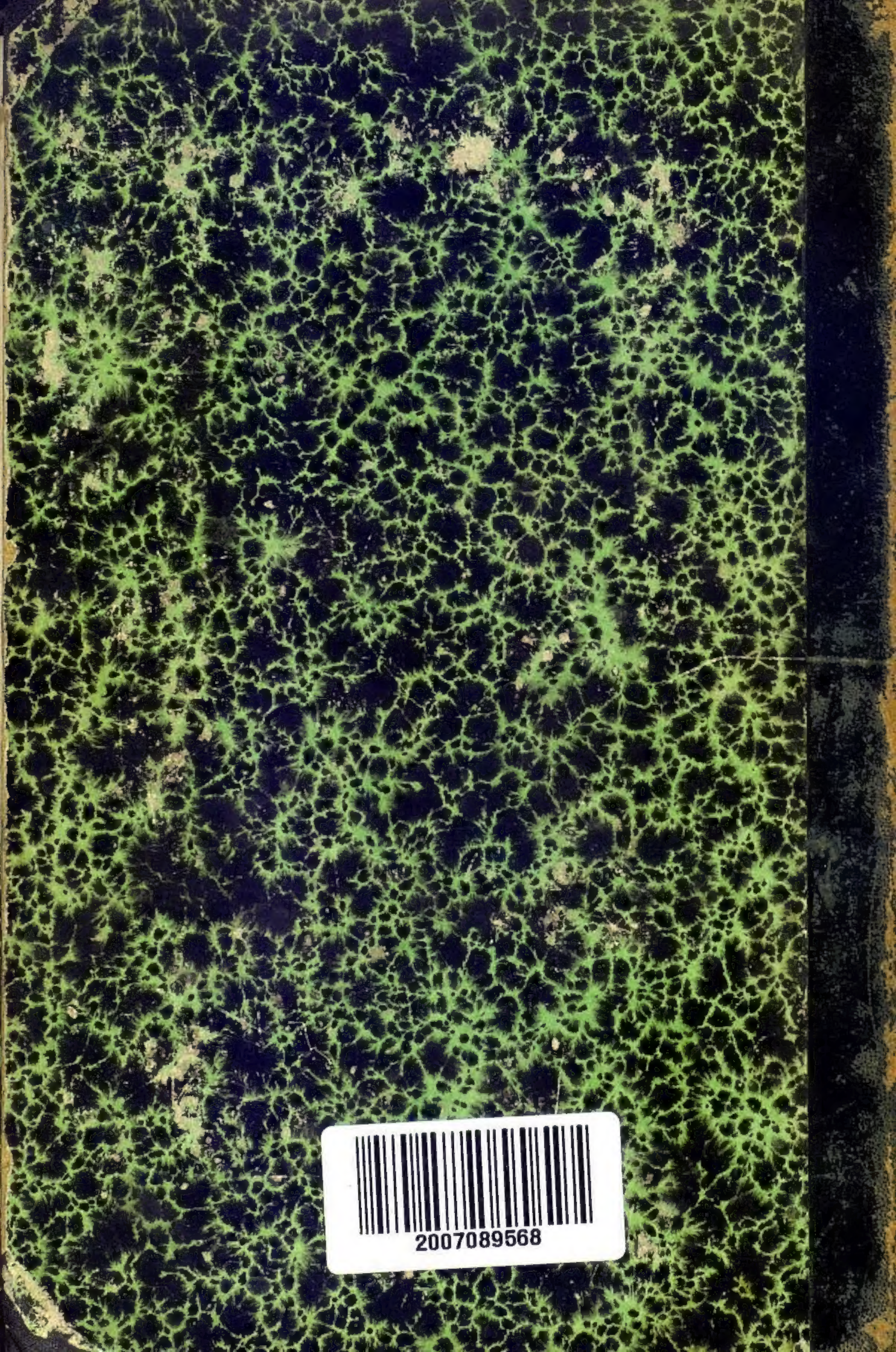
ЦѢНА ДВАДЦАТЬ ДЕВЯТОЙ КНИГѢ

ТРИ РУБЛЯ.

Предъидущія книги имѣются въ продажѣ. Содержаніе ихъ см. на внутренней сторонѣ обертки.

Цѣна первой книгѣ 2 р. 50 к.; книгамъ 2, 3, 4, 5, 6, 7 и 24-й по **два** р.; остальнымъ книгамъ каждой по **три** рубля, съ пересылкою.

Каждая книга продается отдѣльно.


2007089568